



david kary
enseignements

Les doctrines fondamentales

INTRODUCTION.....	4	1 - L'Esprit de Dieu.....	27
REPENTANCE ET BAPTÊME.....	7	a) L'Esprit de Dieu.....	27
I - LA REPENTANCE « humaine ».....	7	b) Existence du Saint-Esprit dans l'ancien testament...	28
1 - Une introduction.....	7	c) Annonce du baptême dans l'Esprit.....	29
II - LE BAPTEME D'EAU.....	8	c.1) Annonce de Joël.....	29
Une introduction.....	8	c.2) Annonce de Jean.....	29
1 - Les trois formes de baptême d'eau.....	8	c.3) Confirmation de Jésus.....	30
2 - L'eau.....	9	2 - La pentecôte.....	30
a) Le déluge.....	9	a) Signification de la PENTECÔTE.....	30
b) Naaman.....	9	b) Première étape du baptême dans l'Esprit : l'attente...	31
c) Les pourceaux.....	10	c) Deuxième étape du baptême dans l'Esprit.....	31
d) Simon marche sur l'eau.....	10	d) Troisième étape du baptême dans l'Esprit.....	32
e) La séparation des eaux.....	11	3 - Utilité du Saint-Esprit.....	33
3 - Le baptême de Jean et sa révélation.....	12	4 - La maison de Corneille.....	34
a) Le baptême de Jean.....	12	a) prélude.....	34
b) L'annonce de la venue du Messie.....	14	b) La révélation.....	35
4 - Le baptême de Jésus.....	14	c) La rencontre.....	35
5 - Le baptême plus généralement.....	15	d) La nouvelle naissance.....	36
a) L'importance du baptême.....	15	e) La reconnaissance.....	36
b) Signification spirituelle du baptême d'eau.....	16	5 - Le baptême par imposition des mains.....	37
c) Conditions nécessaires au baptême.....	17	a) Une réalité inaperçue.....	37
d) Les restrictions.....	18	b) Le baptême du Saint Esprit par imposition des mains.	38
d.1) Une conduite de Dieu.....	19	b.1) Simon le magicien.....	38
d.2) L'âge du demandeur.....	19	b.2) Saul.....	39
6 - Conséquences du baptême d'eau.....	19	b.3) La réalité des allusions.....	40
a) Spirituellement.....	19	c) Le baptême de l'Esprit dans les faits.....	41
b) Humainement.....	20	c.1) Jésus.....	41
III - LA REPENTANCE « spirituelle ».....	22	c.2) Les disciples.....	41
1 - La définition du terme.....	22	c.3) Les 120.....	42
a) Le double sens du mot.....	22	c.4) Les autres.....	42
b) La définition du dictionnaire.....	23	d) Conclusion.....	42
2 - La repentance de Dieu.....	24	d.1) L'imposition restaure.....	42
3 - La repentance des hommes.....	25	d.2) Un rocher et un cours d'eau.....	43
IV - LE BAPTEME DU SAINT-ESPRIT....	27	6 - Condition pour recevoir le baptême du Saint-	

Esprit.....	43	a) La miséricorde de Dieu.....	78
a) Reconnaître la nécessité de l'avoir et donc le fait de ne pas encore le posséder.....	44	b) La grâce de Dieu.....	79
b) Le vouloir.....	44	c) Dieu est invariable.....	80
c) Demander.....	44	4 - Les jugements passés.....	81
d) L'obéissance.....	45	a) Le Jardin d'Eden.....	81
e) Croire.....	45	b) Noé et le déluge.....	81
7 - Avertissement.....	45	c) Sodome et Gomorrhe.....	82
V - LE BAPTEME DE FEU.....	46	d) Jérusalem et Babylone.....	82
1 - Le baptême de feu.....	46	II - Jésus.....	83
2 - Au nom de qui doit-on être baptisé ?.....	48	1 - Jugement et mort de Jésus.....	83
3 - Une conclusion.....	49	a) Jésus a été jugé.....	83
FOI ET IMPOSITION DES MAINS.....	51	b) Qui a tué Jésus ?.....	84
I - La foi -.....	51	c) Son importance.....	85
1 - La foi.....	51	2 - Annonce de la résurrection.....	86
a) Une introduction.....	51	a) Evénements annonciateurs de la résurrection dans l'Ancien Testament.....	86
b) Définition générale.....	51	a.1) La promesse de Dieu à Abraham.....	86
c) Le doute, ennemi de la foi.....	52	a.2) Isaac sur le Mont Moriya.....	86
d) La foi humaine, une foi négative.....	53	a.3) La verge d'Aaron.....	88
2 - La foi en Dieu.....	54	b) Annonce claire de la résurrection de Jésus dans l'Ancien Testament.....	88
a) Présence de la foi dans l'ancienne alliance.....	54	c) Jésus annonce lui-même sa résurrection.....	89
b) La foi en Dieu, une foi positive.....	55	c.1) Évangile selon Matthieu.....	90
c) Une foi personnelle et non collective.....	55	c. 2) Évangile selon Marc.....	90
d) L'action de la foi.....	56	c. 3) Évangile selon Luc.....	90
e) Agir par la foi.....	57	c. 4) Évangile selon Jean.....	90
e.1) Croire ne suffit pas.....	57	d) Les résurrections autres que celle de Jésus.....	90
e.2) Croire implique d'agir.....	58	3 - Allusions et témoins.....	91
f) La foi est une origine, pas une destination.....	59	a) Les allusions à la mort de Jésus.....	91
3 - Avoir la foi.....	60	b) Les témoins de la résurrection de Jésus.....	92
a) L'importance de la foi.....	60	b.1) Déclaration de Pierre.....	92
a.1) Jésus, le consommateur de la foi.....	61	b.2) Ceux qui l'ont vu.....	92
a.2) La foi est un socle.....	61	b.3) La conséquence inattendue.....	93
a.3) La foi libère la puissance.....	61	4 - Qui a ressuscité Jésus ?.....	94
b) La ferme assurance.....	62	a) La résurrection par le Saint-Esprit.....	95
c) La quantité de foi.....	63	b) La résurrection par le Père.....	95
4 - Conclusion.....	65	c) La résurrection par Jésus.....	95
a) Mise à l'épreuve de la foi, une conclusion.....	65	5 - Les conséquences pour Jésus de sa propre résurrection.....	96
b) L'épreuve de la persévérance.....	65	a) Tout pouvoir lui a été donné.....	96
II - L'imposition des mains -.....	66	b) Il est couronné de gloire et d'honneur.....	97
1 - Une introduction.....	66	c) Jésus triomphant de la mort ne lui est plus soumis.....	97
2 - L'imposition des mains, coutume et réalité.....	67	d) Jésus est devenu notre intercesseur.....	97
a) Dans l'ancienne alliance.....	67	6 - Conclusion.....	98
b) Dans la nouvelle alliance.....	67	7 - Annexe 1 : les résurrections autres que celle de Jésus.....	98
b.1) Les sacrificateurs.....	67	8 - Annexe 2 : les témoins de la résurrection de Jésus.....	100
b.2) Purifier signifie enlever.....	68	III - Les croyants.....	103
c) Dans l'église actuelle.....	69	1 - Le jugement des croyants, signification.....	103
3 - A qui impose-t-on les mains ?.....	69	2 - La soi-disant souveraineté de la mort.....	103
a) Le peuple.....	70	a) La prophétie.....	104
b) Les sacrificateurs.....	71	b) Les 2 enlèvements.....	105
c) Eldad (Dieu a aimé) et Médad (amour).....	72	c) Les 9 résurrections.....	105
d) La 'transmission'.....	72	3 - Le moment de résurrection.....	106
d.1) Jésus.....	72	a) La dernière heure.....	106
d.2) Le Saint-Esprit.....	73	b) Au dernier jour.....	106
4 - Conclusion.....	74	c) La première résurrection.....	106
RESURRECTION ET JUGEMENT.....	75	d) La deuxième résurrection.....	107
I - LES BASE DU JUGEMENT.....	75	d.1) Les sauvés qui ne ressuscitent pas de suite.....	107
1 - Introduction.....	75	d.2) La deuxième résurrection.....	108
2 - Qui ? Comment ? Quoi ?.....	76	4 - Les conditions pour avoir part à la résurrection selon Dieu.....	108
a) Qui ?.....	76		
b) Quoi ?.....	77		
c) Sur quels critères ?.....	77		
3 - Grâce et miséricorde de Dieu.....	78		

a) Avoir reçu le Saint-Esprit.....	109	Repentance et Baptême (version courte).....	115
b) Avoir fait le bien.....	109	a) Le renoncement aux œuvres mortes.....	115
c) Croire en Jésus et en son sacrifice.....	109	b) Le baptême d'eau.....	115
d) Consentir à perdre sa vie ici-bas.....	109	c) La repentance 'spirituelle'.....	116
e) Les autres conditions.....	110	d) le baptême de l'Esprit.....	117
5 - Conclusion.....	110	e) le baptême de feu.....	117
IV - Le reste.....	111	Foi et Imposition des mains (version courte).....	118
1 - La récompense des incroyants, de quoi s'agit-il ?.....	111	a) la foi.....	118
a) La récompense des incroyants.....	111	b) L'imposition des mains.....	119
b) Il y aura deux résurrections.....	111	La résurrection et les jugements éternels (version	
c) A qui est réservée cette deuxième résurrection.....	112	courte).....	120
2 - Les jugements 'secondaires'.....	112	I - Les bases du jugement.....	120
a) Le jugement des incroyants.....	112	a) Le jugement, qui, quoi, quand et comment ?.....	121
b) Le jugement de la terre et du ciel.....	113	b) Grâce, miséricorde, immuabilité.....	121
c) Le jugement de satan.....	113	c) Jésus est jugé et ressuscité.....	121
V - Conclusion.....	114	II - Jugement et résurrection des croyants.....	122
1 - Différence croyants / incroyants.....	114	III - Jugement et résurrection des incroyants.....	122
Les versions courtes.....	115	IV - Les autres jugements.....	122

INTRODUCTION

Il existe dans la parole de Dieu un passage que les années ont dénaturé, peut-être parce qu'il s'agit d'une terrible remontrance et qu'il n'est pas à la mode de dire des choses dures à entendre, il n'y a plus assez de public pour cela.

L'écrivain de l'épître aux Hébreux explique qui est Melchisédech et alors que son explication va bon train, il stoppe net et affirme ce qui suit « *Nous avons beaucoup à dire là-dessus, et des choses difficiles à expliquer, parce que vous êtes devenus lents à comprendre* » (Hébreux 5.11). Sa réprimande se poursuit dans le verset suivant « *Vous, en effet, qui depuis longtemps devriez être des maîtres, vous avez encore besoin qu'on vous enseigne les premiers rudiments des oracles de Dieu, vous en êtes venus à avoir besoin de lait et non d'une nourriture solide* » (verset 12). Les deux versets suivants continueront dans cette direction en rappelant cette fois-ci que c'est par la mise en pratique que l'on montre notre passage à l'âge adulte : « *Or, quiconque en est au lait n'a pas l'expérience de la parole de justice ; car il est un enfant. Mais la nourriture solide est pour les hommes faits, pour ceux dont le jugement est exercé par l'usage à discerner ce qui est bien et ce qui est mal* ».

Dans l'espoir que son auditoire ne soit pas réellement retombé dans l'enfance, l'écrivain de l'épître aux Hébreux avance l'affirmation sur laquelle nous allons travailler : « *tendons à ce qui est parfait, sans poser de nouveau le fondement du renoncement aux œuvres mortes, de la foi en Dieu, de la doctrine des baptêmes, de l'imposition des mains, de la résurrection des morts, et du jugement éternel* » (Hébreux 6.1-2).

Il vient en quelques mots de poser ce qu'est la base de toutes les doctrines dans ce qu'il nomme un fondement, au singulier. Ce singulier revêt une grande importance puisqu'il montre qu'aucune des 6 doctrines qui constituent LE fondement n'a plus d'importance que l'autre. Chacune est une partie nécessaire d'un tout et il ne sera pas possible de bâtir quelque doctrine que ce soit si ce fondement, composé de 6 doctrines, n'est pas solidement posé.

L'image des fondements nous est donnée dans le premier livre des Rois, alors que Salomon démarre la construction de ce qui sera le premier temple. Il nous est dit : « Ce fut la quatre cent quatre-vingtième année après la sortie des enfants d'Israël du pays d'Égypte que Salomon bâtit la maison à l'Éternel, la quatrième année de son règne sur Israël, au mois de Ziv, qui est le second mois (1 Rois 6.1). Ce verset à lui seul ne permet pas de comprendre ce qui concerne le fondement. Par contre, si on y ajoute les versets 37 et 38 du même chapitre, les choses se clarifient : « La quatrième année, au mois de Ziv, les fondements de la maison de l'Éternel furent posés; 38 et la onzième année, au mois de Bul, qui est le huitième mois, la maison fut achevée dans toutes ses parties et telle qu'elle devait être. Salomon la construisit dans l'espace de sept ans (1 Rois 6.37-38).

Ce qui ressort de l'association de ces deux passages, c'est que la totalité de la construction a durée 7 ans et 7 mois. On nous précise que la maison de l'Eternel a été construite dans l'espace de sept ans, la logique est simple, et double. Premièrement la construction des fondations a pris 7 mois, et ensuite, elle n'est pas comprise dans le temps de la construction de la maison de Dieu.

La maison n'aurait jamais pu être bâtie sans les fondations, tout comme le croyant ne peut pas être construit sans elles. Il aurait été illusoire pour Salomon de commencer à bâtir la maison et de poser les fondations au fur-et-à-mesure, tout l'édifice se serait rapidement effondré. Il en va de même pour les fondements de la Parole de Dieu, il faut les poser avant quoi que ce soit d'autre.

Si le rôle de la fondation est de permettre une construction stable et durable, il ne faut pas enlever le fait que sa propre construction se fait sur un principe qui, s'il n'est pas respecté, la condamnera elle aussi à s'effondrer et à

entraîner avec elle la maison qui s'appuyait dessus. Quand David cherchait un endroit pour le futur temple, il a acheté l'aire d'Ornan le Jébusien. Dans cet endroit, le sol était dur et avait été travaillé pour être aplani. C'est l'endroit où Ornan foulait le froment (1 Chroniques 21.20), pratique qui exigeait un sol de ce type.

Dans nos vies, nous construisons notre maison spirituelle sur le fondement de la Parole, fondement qui est constitué des six doctrines que je citais auparavant. Si la maison se bâtit sur ce fondement, le fondement en lui-même sera bâti sur un sol qui doit être aplani, travaillé. Ce sol, c'est celui que nous étions, qui a besoin d'être rendu compatible avec le fondement de la Parole. Vous ne pouvez pas poser ce fondement si vous n'acceptez pas de travailler et de transformer le sol sur lequel vous allez le construire. C'est pour cela que c'est le premier des six enseignements qui composent le fondement de la Parole de Dieu, le renoncement des œuvres mortes. Ce que vous abandonnerez fera de la place à ce que vous recevrez, si vous ne voulez rien abandonner, c'est exactement ce que vous recevrez.

Les fondations du temple de Jérusalem ont pris 7 mois à être mises en place, et le temple a mis 7 ans. Bien que ce soit les durées concrètes de construction du temple et de ses fondations, il ne faut bien évidemment pas considérer le chiffre 7 comme une durée en ce qui nous concerne, ni même comme une proportion. C'est plus la valeur du chiffre 7 qu'il faut prendre en compte, c'est le nombre parfait, le nombre de Dieu, il pose l'importance et la perfection du plan de Dieu dans l'ordre qu'il a mis dans toute chose. Dieu nous souligne, à travers cette durée, l'importance non seulement de la maison, mais de ses fondations.

La logique qui sort du passage d'Hébreux est simple, si vous mettez un steak et un biberon devant un bébé, il se dirigera de suite vers le biberon parce qu'il sait d'instinct ce dont il a besoin. De nos jours, beaucoup ont encore désespérément besoin de lait, mais refusent de l'admettre, ils courent entendre toutes les prédications possibles pour essayer de recevoir cette fameuse viande, mais rien ne change dans leur vie et ils s'en étonnent. Bien sûr, avec les années ils ont réussi à se persuader qu'ils étaient des adultes dans la foi, comme un adolescent serait persuadé d'être un homme tout en étant bien content de pouvoir se réfugier dans les jupes de sa mère dès qu'une véritable décision sera à prendre. Il se croit un homme uniquement parce qu'il veut donner une image de lui-même à son entourage de tous les jours. Il en va de même du croyant, qui veut donner l'apparence d'un fonceur lorsqu'il ne sait pas du tout où il va.

Aussi, pour ceux qui accepteront avec sincérité d'admettre qu'ils ne connaissent pas les doctrines dites fondamentales, nous allons les détailler l'une après l'autre. Commençons cependant par définir ce qu'elles peuvent bien avoir de fondamentales.

En effet, nous noterons tout d'abord qu'il est fait mention, dans ces doctrines, de domaines qui paraissent presque anodins lorsqu'on les compare à d'autres comme la prière, le salut ou encore les commandements. Que l'imposition des mains et ses cinq consœurs soient importantes, cela paraît évident, mais en quoi peuvent-elles bien l'être plus que le reste des doctrines ?

Une première clef de la compréhension de ce fondement se trouve dans la traduction 'Darby' de la parole de Dieu, elle introduit une nuance très intéressante qui agit comme une lampe de poche dans l'obscurité. Il nous est dit dans l'épître aux Hébreux : « *C'est pourquoi, laissant la parole du commencement du Christ, avançons vers l'état d'hommes faits, ne posant pas de nouveau le fondement de la repentance des œuvres mortes et de la foi en Dieu, de la doctrine des ablutions et de l'imposition des mains, et de la résurrection des morts et du jugement éternel* » (Hébreux 6.1-2).

Une lecture rapide ne nous permet pas de cerner la différence avec une version plus commune comme celle dite 'Louis Segond' : « *tendons à ce qui est parfait, sans poser de nouveau le fondement du renoncement aux œuvres mortes, de la foi en Dieu, de la doctrine des baptêmes, de l'imposition des mains, de la résurrection des morts, et du jugement éternel* », pourtant lorsque l'on regarde de plus près, on constate que la ponctuation change totalement le sens de la phrase. La version 'Segond' place chaque doctrine séparément des autres, alors que la version 'Darby'

les répartit en trois groupes distincts. Elle permet de déterminer les groupes suivants :

repentance des œuvres mortes + foi en Dieu,

ablutions (baptême) + impositions des mains,

résurrection des morts + jugement éternel.

Ce qui correspond à un premier groupe centré sur soi traitant de l'entrée dans la vie en Christ, un deuxième dirigé vers l'extérieur traitant du service en lui-même et un troisième traitant de l'entrée dans l'éternité. On peut également le voir comme une trilogie croyance / action / récompense, ce qui en soi revient en réalité au même. Quoi qu'il en soit, il n'est pas possible de s'en sortir avec la parole de Dieu sans avoir la connaissance de ces doctrines qui en composent LE fondement.

Les affirmations de l'écrivain de l'épître aux Hébreux ciblent très précisément l'une des raisons pour lesquelles le peuple se meure. Il nous dit : « *Or, quiconque en est au lait n'a pas l'expérience de la parole de justice ; car il est un enfant. Mais la nourriture solide est pour les hommes faits, pour ceux dont le jugement est exercé par l'usage à discerner ce qui est bien et ce qui est mal* » (Hébreux 5.12-13). Ce passage est souvent passé sous silence parce que les deux qui l'entourent sont très forts, pourtant celui-ci ne l'est pas moins. Il nous y est dit que c'est par la mise en pratique que nous pouvons réellement assimiler ces doctrines. Ce n'est pas une connaissance qui peut se permettre d'être morte, ce ne peut pas être simplement une suite de mots que l'on s'évertue à garder en tête ou sur des petites fiches que l'on ressort dans les grandes occasions pour épater la galerie. Il est impératif que ces doctrines soient présentes dans nos vies, que nous les mettions en pratique, en d'autres termes, que nous les vivions. Le Saint-Esprit est un esprit vivifiant, ce qui signifie qu'il donne la vie et ses enseignements ne font pas exception, ils doivent jaillir, devenir des réalités de tous les jours. Ils ne prendront toute leur ampleur que lorsque nous les traiterons comme il se doit, « *l'expérience de la parole de justice* » représente une mise en pratique de cette dernière, et dans le cas présent, une mise en pratique de la repentance, des baptêmes et des autres doctrines précédemment citées. Quant au jugement, il nous est dit qu'il « *est exercé par l'usage à discerner ce qui est bien et ce qui est mal* », « *par l'usage* » ne laisse pas de doute sur le fait qu'il s'agisse d'une mise en pratique.

Vivez la Parole de Dieu ou fermez-la.

Il n'est pas bien compliqué de comprendre que la première des choses à faire est d'assimiler la base. Manger ne donne pas de force au corps, cela ne fait que remplir l'estomac. Ce n'est que lorsque vous commencez à digérer que les forces viennent. Je vais donc ici vous donner la nourriture, à vous de décider si vous voulez passer votre chemin ou vous asseoir un instant et dîner avec moi pour un repas plus consistant, mais que vous ne digèrerez jamais si vous ne connaissez pas ce qui suit.

REPENTANCE ET BAPTÊME

I - LA REPENTANCE « humaine »

1 - UNE INTRODUCTION.

Comme je le redirai plus tard, la repentance et le baptême partagent une même logique, il y en a de deux types. Une première humaine et une deuxième spirituelle. Ce chapitre ne servira en réalité que d'introduction tant il est vrai qu'il n'y a pas grand chose à dire la concernant. Cette repentance « humaine » est en réalité une première étape, un premier point d'accroche avec la vie en Christ. Ce point consiste à réaliser que Dieu est une réalité, pas forcément en profondeur puisque l'Esprit de Dieu est nécessaire pour ce faire, cela viendra plus tard, principalement après la seconde repentance qui elle pourra arriver par intermittence dans la vie de chacun.

Cette première étape est ce que la parole appelle en Hébreux 6, le : « *renoncement aux œuvres mortes* ». Ce n'est donc pas une compréhension dans le détail, mais simplement la réalisation de ce qui deviendra dès lors une évidence : Jésus est la seule voie qui mène au salut. Nous pourrions comparer cela à la compréhension que telle personne est celle que vous attendiez depuis toujours, vous n'attendriez pas la fin de votre vie pour l'épouser, vous le feriez bien plus rapidement et auriez le reste de cette même vie pour en apprendre plus sur l'autre. Il en va de même avec Christ. Cette première repentance est une rencontre et la compréhension que vous ne pourrez rien faire sans lui, aussi, vous vous lancez à travers les eaux du baptême et vous aurez le reste de votre vie pour apprendre à le connaître. Dans cette union, vous deviendrez UN avec lui à travers le travail du Saint-Esprit ; en effet, Il vous accordera une repentance plus profonde en vous permettant au fur et à mesure de mieux le comprendre et il vous baptisera à nouveau, pas d'eau mais d'Esprit, afin que cette communion avec Dieu puisse durer pour l'éternité.

La réalité est que le « *renoncement aux œuvres mortes* » précède la repentance tout en n'étant pas indépendant d'elle. Le « *renoncement aux œuvres mortes* » est une décision humaine qui doit amener une conséquence qui n'est autre que le baptême d'eau et enfin la repentance plus profonde que l'Esprit de Dieu permet en nous. La chose peut paraître confuse, alors précisons-la un peu. Dans Jérémie 31.19 il nous est dit « *Après m'être détourné, j'éprouve du repentir ; Et après avoir reconnu mes fautes, je frappe sur ma cuisse ; Je suis honteux et confus, car je porte l'opprobre de ma jeunesse* ». Le repentir vient seulement après que Jérémie se soit détourné. Il a renoncé aux œuvres mortes et alors seulement il a éprouvé du repentir. De la même manière, le peuple avait cessé d'exterminer la tribu de Benjamin, alors qu'il ne restait plus que 400 hommes lorsqu'ils ont réalisé qu'une tribu allait manquer ; c'est alors seulement qu'ils se repentent de leur décision d'exterminer la tribu responsable du viol de la concubine du sacrificateur (Juges 19 à 21).

Le « *renoncement aux œuvres mortes* » est une décision humaine. Il s'agit bien d'une décision de cesser la pratique d'œuvres pécheresses ce qui fait du renoncement en question une étape non pas spirituelle mais charnelle. Aussi, de la même manière que dans les temps de la fin, Dieu abrégera les temps de souffrance pour qu'il y ait encore des sauvés, Dieu vient au secours de celui qui prend la décision de renoncer à ses œuvres mortes en lui accordant la repentance, qui sera un sceau sur la décision du pécheur. En ce qui concerne le cheminement d'un nouveau converti, il est question de réaliser sa condition de pécheur et donc de renoncer à ses œuvres mortes (la repentance « humaine »), de s'engager à avoir une bonne conscience (le baptême d'eau), puis de vivre une repentance plus profonde (la repentance spirituelle) pour finalement, dans la foulée, recevoir le Saint-Esprit sans quoi rien n'est possible dans notre vie (le baptême d'Esprit).

Je m'étais toujours dit que la repentance avait quelque chose d'injuste parce qu'on m'avait toujours enseigné qu'elle était un don alors que c'est une conséquence. Tous peuvent se repentir, sans aucune restriction, c'est le résultat d'une volonté de changement et de soumission à la volonté de Dieu et il bénit ce premier pas. Il n'y a pas de passivité dans la repentance. Renoncer à une pratique coûte quelque chose mais c'est le prix de l'entrée dans la vie en Christ.

Mais revenons à l'ordre dans lequel les choses doivent se faire. Après avoir compris que Dieu est Dieu et qu'il n'y a que par lui qu'on pourra s'en sortir, nous en arrivons à la première obéissance, celle du baptême d'eau.

II - LE BAPTEME D'EAU.

UNE INTRODUCTION.

Aussi étrange que cela puisse paraître, le baptême d'eau est une doctrine qui a toujours été sujette à controverse, entre différents mouvements ou au sein d'un même mouvement. Ainsi, certains baptisent les enfants, d'autres non, certains exigent des signes préalables de changement dans la vie du demandeur, d'autres non, certains immergent, d'autres non, certains encore considèrent que le baptême d'eau est la base de la vie en Christ, d'autres le négligent totalement. Chacun détient sa propre vérité. Certains même considèrent que le baptême de l'esprit a remplacé celui d'eau qui n'est donc plus nécessaire.

Pourtant la Parole de Dieu ne fait pas grand mystère concernant cette doctrine, et nous verrons que la raison en est des plus évidentes. Quoiqu'il en soit, regardons dans un premier temps les notions de bases concernant cette doctrine et ensuite entrons plus profondément dans les différentes significations que revêt l'acte en lui-même.

Nous commencerons donc par expliquer rapidement les différentes formes de baptêmes recensées, puis poursuivons sur le questionnement bien particulier de l'eau et finalement nous entrerons ensuite dans le vif du sujet.

1 - LES TROIS FORMES DE BAPTÊME D'EAU.

Il existe trois formes distinctes de baptêmes. Bien que les trois impliquent la présence d'eau, ce serait s'avancer beaucoup que de prétendre que ces trois formes puissent être compatibles entre elles. Les différents mouvements se revendiquant de la Parole de Dieu en utilisent toujours un sans prêter attention aux deux autres. Peu importe qui a raison et qui a tort, voyons ce que nous dit la Parole.

Les trois formes de baptêmes sont l'aspersion, l'infusion et l'immersion. L'aspersion correspond à quelques gouttes versées sur la tête. L'infusion (*du Latin INFUDARE qui signifie verser, répandre sur*), correspond à de l'eau répandue sur la tête. Il semblerait que cette forme de baptême soit apparue très tôt en raison du peu de profondeur des rivières du Moyen-Orient. La Didaché (2^e siècle) dit qu'elle était autorisée accidentellement et recommande

dans ce cas de verser trois fois de l'eau sur la tête. La troisième et dernière forme de baptême et l'immersion (*du GREC BAPTIZO, qui signifie plonger, immerger, submerger*). C'est le baptême pratiqué par Jean et donc celui dont nous parle la Parole de Dieu.

Quelles que soient les raisons qui ont pu pousser à choisir l'aspersion ou l'infusion, il n'en reste pas moins que ce ne sont pas les pratiques du baptême tel qu'il était pratiqué par celui qui nous en a montré la voie, c'est à dire Jean le Baptiste ; la troisième méthode, en l'occurrence l'immersion, est la seule qui corresponde aux écrits, d'autant que c'est spécifiquement ce que signifie ce mot (Baptême = [Baptizo] = immerger), aussi, regardons de plus près ce que nous dit la Parole de Dieu concernant ce baptême d'immersion.

2 - L'EAU.

Je dois admettre ne jamais avoir lu de remarques particulières sur l'eau. Admettons que cela peut paraître un sujet anodin, mais Dieu a décidé que le baptême de Jean devait se faire dedans. Ne pensant pas que la directive de Dieu à Jean le Baptiste était de trouver n'importe quoi pouvant permettre de baptiser, mais plutôt que, comme à son habitude, Dieu a été très précis, et l'eau était l'élément choisi de toute éternité pour ce faire.

Traditionnellement, l'eau est vue comme une bonne chose. On l'associe à la vie, certains se battent pour elle, certaines guerres pourraient éclater avec l'eau potable comme prétexte... On notera également que Dieu compare sa parole à de l'eau vive. Tout cela nous encourage bien évidemment à voir l'eau comme quelque chose de très positif, de foncièrement bon. Pourtant lorsque l'on regarde la Parole de Dieu de plus près, on fait face à d'étranges remarques et notre point de vue peut aisément changer.

Bien que notre corps soit composé de 80 à 50 % d'eau en fonction de l'âge (du fœtus au vieillard), nous ne pouvons pas prétendre que cela donne à cette substance une quelconque légitimité spirituelle « positive ».

Rappelons brièvement que dans l'ancienne alliance, il y avait deux moyens de purifier un objet : l'eau et le feu. La distinction se faisant dans la résistance de l'objet en question. Si le feu était susceptible de détruire l'objet, alors on le purifiait avec de l'eau. Une certaine logique étant présente puisque le but de la purification n'est pas de détruire mais de nettoyer de toutes les impuretés. Très simplement, le baptême d'eau revêt la même signification, cependant profitons de l'occasion qui nous est présentée pour relever certains faits dans la Parole de Dieu.

a) Le déluge.

Vous trouverez le texte complet dans le livre de la Genèse, des chapitres 07 à 09. Il convient simplement de noter que Dieu place dans l'arche toute chose ayant du bon en elle et que tout ce qui est perverti est resté sous l'eau. Seuls les poissons, qui y habitaient déjà, ne sont pas touchés par ce jugement de Dieu.

b) Naaman.

Du temps d'Elisée le prophète, le chef de l'armée du roi de Syrie vient éprouver Israël dans l'espoir de voir sa lèpre guérir. Elisée interroge Dieu et répond au chef de l'armée : « *Va, et lave-toi sept fois dans le Jourdain ; ta chair*

redeviendra saine, et tu seras pur » (2 Rois 5.10). Il s'en suivra en premier lieu une grosse réaction d'orgueil de Naaman, « *Les fleuves de Damas, l'Abana et le Parpar, ne valent-ils pas mieux que toutes les eaux d'Israël ?* » (2 Rois 5.12). Cependant, suivant les insistances de ses serviteurs, il se prêtera tout de même au 'jeu' et sera guéri. On notera qu'une maladie de peau a été guérie en se trempant dans un fleuve boueux. La boue y représente déjà le péché, et Naaman, en s'y trempant, y a laissé sa maladie et en est ressorti purifié. On peut voir cela non pas seulement en se disant qu'il a été lavé de sa maladie, mais en se disant que la maladie en question est restée sous l'eau. L'eau a eu le même effet que l'acétone sur une étiquette récalcitrante.

c) Les pourceaux.

Jésus, en passant par Gadara, croise un démoniaque qui s'empresse, le reconnaissant, de venir à lui pour lui demander de cesser de le troubler. Jésus ordonne donc aux démons de s'en aller de l'homme, et la réponse des démons est éloquente : « *Si tu nous chasses, envoie-nous dans ce troupeau de pourceaux* » (Matthieu 8.31), « *Envoie-nous dans ces pourceaux, afin que nous entrions en eux* » (Marc 5.12), « *Et les démons supplièrent Jésus de leur permettre d'entrer dans ces pourceaux* » (Luc 8.32). Nous pourrions nous dire que le seul but de ces démons étaient de ne pas être 'décorporés', cependant, leur réaction immédiate est plus qu'étrange : « *Et voici, tout le troupeau se précipita des pentes escarpées dans la mer, et ils périrent dans les eaux* » (Matthieu 8.32), « *Et les esprits impurs sortirent, entrèrent dans les pourceaux, et le troupeau se précipita des pentes escarpées dans la mer* » (Marc 5.13), « *Les démons sortirent de cet homme, entrèrent dans les pourceaux, et le troupeau se précipita des pentes escarpées dans le lac, et se noya* » (Luc 8.33). Etrange comportement que de ne pas vouloir être chassé pour finir tout de même de la sorte. Rappelons-nous qu'un démon, une fois chassé se retrouve non pas dans l'eau, mais dans des lieux arides : « *Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il va par des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point* » (Matthieu 12.43), « *Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il va dans des lieux arides, pour chercher du repos. N'en trouvant point, il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti* » (Luc 11.24). Ainsi, on peut dire que les quelques milliers de démons qui résidaient dans le Gadarénien savaient que, s'ils étaient chassés, ils devraient tenter de revenir en lui, comme le montre le passage de Luc ci-dessus. Mais les démons ne pouvaient plus retourner dans le Gadarénien à cause de la décision de Jésus, et devant cet échec futur, les démons ont essayé de s'épargner les lieux arides. N'étant pas chassés ils n'ont plus la même obligation et peuvent se chercher une autre victime. Ils décident donc d'entrer dans les pourceaux et de se jeter dans la mer, ils auraient pu se fracasser contre les rochers mais ils ont opté pour la noyade, ils sont retournés sous l'eau.

Un autre parallèle est à faire : il se trouve que les démons ne supportent pas les lieux arides, et que c'est probablement pour cela qu'ils sont tellement attiré par l'homme qui est, je le rappelle, composé essentiellement d'eau. Spirituellement ce ne sont pas les hommes qui sont liés aux démons, mais les démons qui sont liés aux hommes (ils sont liés aux ténèbres).

d) Simon marche sur l'eau.

Encore une merveille qui n'est cependant pas sans explication : elle est directement en rapport avec le thème de l'eau et de ce qu'elle peut ou ne peut pas contenir.

Rappelons le passage dont il est question : « *A la quatrième veille de la nuit, Jésus alla vers eux, marchant sur la mer. Quand les disciples le virent marcher sur la mer, ils furent troublés, et dirent : C'est un fantôme ! Et, dans leur frayeur, ils poussèrent des cris. Jésus leur dit aussitôt : Rassurez-vous, c'est moi ; n'ayez pas peur ! Pierre lui répondit : Seigneur, si c'est toi, ordonne que j'aille vers toi sur les eaux. Et il dit : Viens ! Pierre sortit de la barque, et marcha sur les eaux, pour aller vers Jésus. Mais, voyant que le vent était fort, il eut peur ; et, comme il commençait à enfoncer, il s'écria : Seigneur, sauve-moi ! Aussitôt Jésus étendit la main, le saisit, et lui dit : Homme*

de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? Et ils montèrent dans la barque, et le vent cessa (Matthieu 14.25-32).

Nous sommes donc en face d'un homme, Simon, qui, voyant Jésus marcher sur l'eau, lui demande de pouvoir en faire de même. Jésus l'appelle alors et Simon se met à marcher sur l'eau. Le texte nous dit qu'il « marcha sur les eaux, pour aller vers Jésus » (Matthieu 14.29). La précision « pour aller vers Jésus » est très importante parce que, tant que Simon garde ses yeux sur Jésus, tant qu'il le garde comme son but unique, son seul intérêt, alors l'eau ne peut pas le saisir. Malheureusement pour lui, il regardera ailleurs et « voyant que le vent était fort, il eut peur » Matthieu 14.30. La conséquence est immédiate, il a quitté le Seigneur du regard et a laissé la peur le saisir, n'étant plus parfait, ce qu'il a été un court instant, l'eau peut à nouveau le happer et il commence « à enfoncer » (Matthieu 14.30).

Nous avons donc deux trilogies, la première, celle du verset 29 a pour finalité la réussite et celle du verset 30, l'échec.

Dans le verset 29 nous avons :

« il (Jésus) dit: *Viens !* »
« Pierre sortit de la barque »
« (Pierre) marcha sur les eaux »

soit a) la Parole de Dieu, b) la foi agissante, c) le miracle.

La deuxième trilogie est son inverse, elle est constituée de :

« voyant que le vent était fort »
« il eut peur »
« il commençait à enfoncer »

soit a) la parole du monde, b) l'incrédulité, c) l'échec.

L'eau ne pouvait rien contre lui tant qu'il gardait les yeux sur Jésus, et dès qu'il détourne son regard le péché entre à nouveau en lui et l'eau peut une fois de plus le saisir. C'est également pour cela que Jésus pouvait aussi facilement marcher sur l'eau, étant vierge de tout péché il n'était pas soumis à ce qui semble être une loi pour les pécheurs.

e) La séparation des eaux.

Dans la même veine que Simon marchant sur l'eau, il convient de noter les différents passages dans lesquels nous voyons que les eaux ont été séparées. Beaucoup ne voient là qu'un miracle un peu particulier, sans même se rendre compte qu'à chaque fois qu'il a lieu, une condition particulière est présente. Nous avons tout d'abord Dieu qui vient de sortir son peuple d'Egypte par l'intermédiaire de Moïse, le peuple se retrouve devant les eaux de la mer rouge avec une évidente incapacité de fuir devant leurs persécuteurs (lire d'Exode 14.13 à Exode 15.5). Le peuple est proche de la rébellion et a besoin d'un signe de la volonté parfaite de Dieu, c'est alors que Dieu sépare les eaux et « Les enfants d'Israël entrèrent au milieu de la mer à sec, et les eaux formaient comme une muraille à leur droite et à leur gauche » (Exode 14.22). L'eau n'avait pas de part avec eux parce qu'ils étaient, à ce moment-là, sur la voie exacte que Dieu leur avait tracée. Mais cette voie, parfaite pour les Israélites, n'était bonne que pour ceux qui suivaient Dieu, pas pour ceux qui les poursuivaient : « Les eaux revinrent, et couvrirent les chars, les cavaliers et toute l'armée de Pharaon, qui étaient entrés dans la mer après les enfants d'Israël ; et il n'en échappa pas un seul » (Exode 14.28).

De la même manière Josué faisant face aux Jourdain a besoin d'être établi dans sa position de dirigeant, Moïse vient

de mourir et Josué est nouvellement en poste à la tête d'Israël. Alors que Dieu a fait traverser à sec la mer rouge à Israël pour sortir d'Egypte, il va faire de même avec le Jourdain pour entrer dans Canaan. Israël a refusé la première fois d'entrer dans la terre promise lorsque 10 des 12 espions firent un rapport désastreux et décrièrent les promesses de Dieu. Seul Josué et Caleb crurent et eux seuls se trouvent présents parmi les 12 anciens espions le jour où il est question de franchir le Jourdain pour entrer en Canaan (le franchissement du Jourdain se trouve de Josué 3.10 à Josué 4.10). Une fois de plus, Dieu doit montrer quelle est sa volonté parfaite et il le fera de manière indiscutable : « Quand les sacrificateurs qui portaient l'arche furent arrivés au Jourdain, et que leurs pieds se furent mouillés au bord de l'eau, -le Jourdain regorge par-dessus toutes ses rives tout le temps de la moisson, les eaux qui descendent d'en haut s'arrêtèrent, et s'élevèrent en un monceau, à une très grande distance, près de la ville d'Adam, qui est à côté de Tsarthan ; et celles qui descendaient vers la mer de la plaine, la mer Salée, furent complètement coupées. Le peuple passa vis-à-vis de Jéricho. Les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance de l'Eternel s'arrêtèrent de pied ferme sur le sec, au milieu du Jourdain, pendant que tout Israël passait à sec, jusqu'à ce que toute la nation eût achevé de passer le Jourdain » (Josué 3.15-17). L'eau s'écarte de la voie droite de Dieu, elle ne peut rester en présence de l'Arche de l'alliance et se retire en attendant que l'arche disparaisse. « Lorsque les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance de l'Eternel furent sortis du milieu du Jourdain, et que la plante de leurs pieds se posa sur le sec, les eaux du Jourdain retournèrent à leur place, et se répandirent comme auparavant sur tous ses bords » (Josué 4.18).

Pour finir sur la séparation des eaux, rappelons également le jour où Elie a été rappelé auprès de Dieu. Son serviteur Elisée ramasse le manteau du vieux serviteur. « *il (Elisée) prit le manteau qu'Elie avait laissé tomber, et il en frappa les eaux, et dit : Où est l'Eternel, le Dieu d'Elie ? Lui aussi, il frappa les eaux, qui se partagèrent çà et là, et Elisée passa* » (2 Rois 2.14). Bien que seul lorsqu'il frappe les eaux, de nombreux témoins se trouvaient au loin, à l'observer. « Les fils des prophètes qui étaient à Jéricho, vis-à-vis, l'ayant vu, dirent : L'esprit d'Elie repose sur Elisée ! Et ils allèrent à sa rencontre, et se prosternèrent contre terre devant lui » (2 Rois 14.15). Une fois de plus, le témoignage de la volonté parfaite de Dieu se trouve dans la séparation des eaux.

Il en va de même pour le baptême, l'eau représente l'endroit où le mal qui est en nous va rester ; nous enterrons, ou dans le cas présent, nous immergeons, nos péchés dans le seul endroit capable de les retenir, le seul endroit qui soit composé de plus d'eau que nous. Si nous étions parfait, nous ne pourrions plus nous immerger. C'est pour cette raison que Jésus disait à Pierre : « *Celui qui est lavé n'a besoin que de se laver les pieds pour être entièrement pur* » (Jean 13.10). Si se laver avec de l'eau symbolise le fait de se purifier, n'oublions pas que les pieds sont la partie du corps en contact avec cette terre, c'est pour cela que la tenue du sacrificateur n'a pas de chaussures, parce qu'il est l'homme qui fait le lien entre le ciel et la terre ; l'eau permet de lui laver les pieds, parce que le degré d'adhérence spirituelle de l'eau sur le péché est supérieur à celui d'une vie désireuse de s'en débarrasser.

3 - LE BAPTÊME DE JEAN ET SA RÉVÉLATION.

a) Le baptême de Jean.

Le sacrificateur Zacharie et sa femme Elizabeth n'avaient pas d'enfant, bien que le cœur y était et que le couple fut droit devant Dieu. La stérilité de sa femme empêchait Zacharie d'avoir une descendance. Il restait pourtant fidèle à son poste dans le temple de Dieu. Un jour, alors que Zacharie s'approche, selon le tour de son ordre, du temple de l'Eternel, il reçoit la visite de l'ange Gabriel qui lui annonce la nouvelle de la venue d'un fils dont l'avenir semble d'ores et déjà particulier, l'ange précisant qu'« *Il ne boira ni vin, ni liqueur enivrante, et il sera rempli de l'Esprit*

Saint dès le sein de sa mère » (Luc 1.15). Transposé, nous pouvons voir dans cela que nous avons à nous détourner de nos activités pour prendre la direction de Dieu si nous voulons l'entendre. Rappelons rapidement que Moïse également, voyant le buisson brûler, s'est détourné pour s'approcher du miraculeux buisson.

Dès sa naissance, il sera mis à part dans un but précis qui nous est révélé dans l'évangile de Luc : *« Pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, pour diriger nos pas dans le chemin de la paix »* (Luc 1.79). Pour ce faire, l'enfant passera sa vie dans le désert selon qu'il nous est dit qu'il *« croissait, et se fortifiait en esprit. Et il demeura dans les déserts, jusqu'au jour où il se présenta devant Israël »* (Luc 1.80). Il est possible que ses parents soient morts dans sa jeunesse et que ce soit la raison pour laquelle il grandit dans LES déserts. Cependant ne pouvant l'affirmer en se basant sur la Parole, je me contenterais de prendre en compte que sa croissance spirituelle s'est faite loin du monde 'civilisé'.

C'est un fait intéressant parce que nous sommes en face d'un homme qui connaissait la loi de Moïse de par son père et qui, après avoir passé quelques années dans le désert, revient avec des révélations hors du commun. Israël n'avait pas eu de prophètes depuis 400 ans et voilà qu'arrive un homme vêtu de peaux de bête et ayant la puissance de s'opposer aux pharisiens sans qu'aucun n'ose le faire taire. Dans ses années de désert, il a trouvé quelque chose de plus grand que ce que la religion d'alors pouvait inspirer. Il avait appris à craindre Dieu et à ne faire aucun cas de sa vie.

A priori, Jean n'avait rien dans les mains pour savoir ce qu'il convenait de faire concernant le baptême d'eau. Il est le premier à avoir baptisé, il n'a par conséquent pas vécu le baptême de la même manière que nous. Ce qui nous montre que l'origine du baptême se place d'ores et déjà sur le plan de la révélation.

Si le baptême que Jean venait de révéler est de Dieu, et quelqu'un croyant que la Parole de Dieu est la vérité ne peut pas en douter, alors nul doute qu'il doit recéler une importance hors du commun. Dieu a envoyé l'ange Gabriel afin d'avertir Zacharie de tout faire pour que cet enfant soit saint, il a ensuite grandi en puissance avant de pouvoir apporter ce que Dieu lui avait confié. On aurait tendance à attendre de lui un enseignement révolutionnaire, une doctrine si particulière que tous se prosternerait devant l'œuvre de Dieu. Au lieu de cela, Jean arrive du désert, habillé comme un sans abris. Celui dont tous savaient qu'il était fils du sacrificateur Zacharie, enfanté par une mère stérile, dans la vieillesse du couple, un miracle à lui tout seul, et son message consistait en une immersion dans de l'eau, rien de plus, mais rien de moins.

Quelle serait notre réaction si un sans abris venait à nous avec une révélation pareille, dans des habits poussiéreux, les cheveux aux vents, nous appelant à faire quelque chose qui ne s'est jamais fait auparavant, même si ce n'est pas en opposition avec la Parole de Dieu. Je ne suis pas persuadé qu'il serait accueilli à bras ouvert. La préparation que Jean a vécu pour en arriver à la révélation du baptême est un signe en soi de la puissance de cette révélation.

Dans l'évangile de Marc il nous est dit que *« Jean parut, baptisant dans le désert, et prêchant le baptême de repentance, pour le pardon des péchés »* (Marc 1.4). Voilà le sens de la révélation que Jean avait reçu. Dieu lui avait donné de montrer au peuple la voie par laquelle il devait passer s'il voulait que ses péchés lui soient pardonnés. Une préparation aussi exceptionnelle avait un but proportionnel. Jean dira en parlant du rôle que Dieu lui avait demandé de remplir : *« Moi, je vous baptise d'eau, pour vous amener à la repentance ; mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de porter ses souliers. Lui, il vous baptisera du Saint-Esprit et de feu »* (Matthieu 3.11).

Le baptême de Jean est un signe de la paix que l'on accepte de faire avec Dieu et non pas un rituel auquel on se soumet pour éviter que Dieu ne se fâche. C'est ce que les pharisiens et les saducéens n'avaient pas compris : *« Mais, voyant venir à son baptême beaucoup de pharisiens et de sadducéens, il leur dit : Races de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir ? Produisez donc du fruit digne de la repentance »* (Matthieu 3.7-8). Cela signifie que le baptême est le signe que l'on cherche à s'approcher de Dieu, pas que l'on cherche à s'en protéger. Ce n'est pas un signe servant à se protéger de son jugement, mais un signe qui montre qu'on l'accepte.

Nous voyons également que, malgré le fait que le ministère de Jean aurait pu passer pour anodin, il dérangeait fortement, le Sanhédrin envoyant des pharisiens pour interroger Jean. Alors qu'il aurait du passer pour un doux dingue, il dérangeait fortement. Signe plus qu'évident de l'action de l'Esprit. Les foules quant à elles étaient émues et, après avoir entendu et cru, acceptaient les eaux du baptême.

b) L'annonce de la venue du Messie.

Le baptême de Jean n'était pas une finalité en soi, mais le départ d'une nouvelle étape dans la révélation globale de la vérité divine. Jean le Baptiste annoncera lui-même la suite de ce qu'il venait de lancer en déclarant à ses auditeurs : « *Moi je vous ai baptisé d'eau ; Lui, Il vous baptisera du Saint-Esprit* » (Marc 1.8) posant de suite les bases de ce qui était à venir. Cette proclamation du prophète Jean le Baptiste sera rapidement suivie par la première étape de son accomplissement dans la venue de son cousin, fils de Joseph et de Marie, Jésus.

4 - LE BAPTÊME DE JÉSUS.

La première chose qui ressort du baptême de Jésus est l'obéissance, tant celle de Jésus que celle de Jean le Baptiste. Il est possible de faire un parallèle avec la purification de Naaman, le chef de l'armée du roi de Syrie. Ce dernier, saisi par la lèpre est envoyé auprès du prophète Elisée afin que ce dernier le guérisse. La marche à suivre sera de se laver 7 fois dans les eaux du Jourdain pour être purifié. Naaman, dont la mentalité n'a pas encore été changée, se rebelle et refuse. Ce n'est que sur les diplomatiques insistances de son serviteur qu'il finira par le faire et sera tout de même purifié de sa maladie. La marche à suivre n'était pas quelque chose de bien compliqué à faire, cependant, Naaman est retenu par l'orgueil, le travail de l'Esprit de Dieu n'a pas pu se faire, il n'avait pas encore appris à obéir en toute simplicité. En ce sens, Naaman, un syrien qui n'avait que faire du Dieu des Hébreux, préfigure ce qu'est le baptême. Bien que n'étant pas encore changé, il est passé par les « eaux du baptême » et son geste a été pris en compte. Dieu honore l'obéissance et le baptême d'eau est un signe d'obéissance, les changements se font par la suite.

Le cas de Jésus diffère en une chose, c'est qu'il avait déjà appris l'obéissance selon qu'il nous est enseigné dans l'épître aux Hébreux : « ...Il a appris, bien qu'il soit Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes ; après avoir été élevé à la perfection, il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel » (Hébreux 5.5-7). Jésus était homme et comme n'importe qui sur terre, sa vie a été un cheminement durant lequel il a dû apprendre certaines choses, dont l'obéissance. Cela va à l'encontre de la pensée de bons nombres de mouvements se revendiquant de la Parole de Dieu qui le voient comme quelqu'un qui a toujours fait les bons choix, toujours pris les bonnes décisions, mais il n'en est rien. La Parole nous dit qu'il était sans péchés, et qu'il ne possédait pourtant pas, de base, l'obéissance. C'est à travers les différentes souffrances qu'il a enduré qu'il a fini par l'apprendre. Si pour certains c'est une chose difficile à cerner, il faut simplement comprendre que les erreurs commises durant l'enfance ne sont pas des péchés. Il est normal qu'un enfant désobéisse à ses parents, étant sous la domination de ses parents, il ne rend pas de compte à Dieu mais à ses 'Tuteurs' en attendant de devenir autonome et c'est justement à cela que l'enfance sert : apprendre à devenir responsable, signe que nous ne l'étions pas encore.

Jésus a traversé certaines épreuves dont on ne nous parle pas en détail mais dont on sait qu'elles furent suffisamment éprouvantes pour lui faire apprendre l'obéissance. Le jour de son baptême en a été une consécration. Lui qui n'avait jamais péché, devait se faire baptiser, comme n'importe qui et son obéissance n'a pas été d'être d'accord avec ce que le Père lui montrait, mais de le faire sans discuter. Laban et Béthuel en leur temps

symbolisèrent cela parfaitement en affirmant : « *C'est de l'Eternel que la chose vient ; nous ne pouvons te parler ni en mal ni en bien* » (Genèse 24.50). Jésus est venu faire ce qu'il devait faire et Jean le Baptiste, fort de l'énormité de sa révélation ne le comprenait pas vraiment. « *C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens à moi !* Jésus lui répondit : *laisse faire maintenant, car il est convenable que nous accomplissions ainsi tout ce qui est juste.* Et Jean ne lui résista plus » (Matthieu 3.14-15). Jésus nous a montré qu'il n'y a ni petits ni grands, tous doivent passer par les mêmes étapes obligatoires.

En soit, que Jésus se fasse baptiser est déjà un signe très fort, mais il y en a un autre encore plus important qui se produit pour la première fois dans la Parole de Dieu. Nous constatons déjà la présence de la trinité dans le premier chapitre de la Genèse, et à différents endroits de l'ancien testament, cependant, c'est la première fois que nous sommes en face d'une manifestation 'physique' de celle-ci en un lieu et un instant donné. C'est également l'une des manifestations les plus puissantes de l'attestation d'un ministère. « Dès que Jésus eut été baptisé, il sortit de l'eau. Et voici, les cieux s'ouvrirent, et il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui. Et voici, une voix fit entendre des cieux ces paroles : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection* » (Matthieu 3.16-17). Le Fils vient de sortir de l'eau, l'Esprit descend sur lui et le Père lui parle de manière audible. Cependant, plus qu'une attestation de la filiation de Jésus avec le Père, cette phrase symbolise le rapport étroit qui existe entre tous ceux qui acceptent le baptême. Par cet acte d'obéissance, ils deviennent fils de Dieu et ouvrent leur vie à l'action du Roi.

Il faut aussi comprendre que le baptême de Jésus nous montre également un détail important qui peut s'ajouter à ce que je disais auparavant lorsque je vous parlais du thème de l'eau. Jésus est venu se faire baptiser, il est entré dans l'eau, a été immergé et « Dès que Jésus eut été baptisé, il sortit de l'eau » (Matthieu 3.16). Il n'est pas resté dans l'eau. Le texte nous montre clairement qu'il en est sorti de suite ce qui est une intéressante indication sur la marche à suivre, mais nous reviendrons plus tard sur la forme que devraient prendre les baptêmes d'eau de nos jours.

Je finirais ce point par une petite parenthèse, Jésus a parcouru une grande distance à pied dans le désert pour se faire baptiser. A vol d'oiseau, la distance minimum entre Nazareth et le Jourdain et de plus de 25 kilomètres.

5 - LE BAPTÊME PLUS GÉNÉRALEMENT.

a) L'importance du baptême.

Dans sa gestuelle le baptême semble dérisoire, pourtant plusieurs versets nous montrent son importance dans la Parole de Dieu. Aller à la piscine ne revient pas à se faire baptiser, prendre un bain non plus. Il y a donc quelque chose d'autre, qui n'est pas physique dans le fait de s'immerger de la sorte. Comme je le disais auparavant, le baptême représente une obéissance et c'est là qu'il faut voir toute la puissance de cet acte. Le baptême ne consiste pas en une purification du corps, mais bel et bien en un pas spirituel qui reste le symbole d'une prise de position. C'est le pas de l'obéissance.

Dans le baptême d'eau, il n'est question d'aucune purification concrète, qu'elle soit physique ou spirituelle, mais uniquement d'obéissance. Le prophète Samuel disait : « *L'Eternel trouve-t-il du plaisir dans les holocaustes et les sacrifices, comme dans l'obéissance à la voix de l'Eternel ? Voici, l'obéissance vaut mieux que les sacrifices, et l'observation de sa parole vaut mieux que la graisse des bœufs* » (1 Samuel 15.22). L'importance du baptême se trouve dans le fait qu'il représente la première obéissance que Dieu demande, et tant qu'elle ne sera pas accomplie,

rien d'autre ne sera demandé, mais surtout rien ne sera permis, et la paix avec Dieu ne sera pas rétablie. Pierre nous disait que « Cette eau était une figure du baptême, qui n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, et qui maintenant vous sauve » (1 Pierre 3.21), affirmant par là exactement ce que je vous disais, les eaux du baptême ne purifient rien, ce n'est qu'un symbole spirituel de la marche avec Dieu qui dès lors peut réellement commencer. Ces eaux étant « l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu » ne sont pas une guérison spirituelle, elles ne font qu'ouvrir la porte à celui qui peut guérir, c'est-à-dire Jésus. Toutes guérisons ou délivrances qui en découleraient ne viennent pas du baptême en lui-même, qui n'a pas de puissance propre, mais dans la concrétisation de l'obéissance qui a conduit à le faire. Autrement dit, c'est la mise en pratique du baptême qui contient la puissance de Dieu et non pas la théorie du baptême. Ce n'est ni plus ni moins que ce que disait l'écrivain de l'épître aux Hébreux lorsque par deux fois il nous précisait que le fondement des doctrines n'avait de puissance que dans une mise en pratique et non pas dans une lettre morte.

La baptême n'est qu'une manière d'ouvrir la porte vers la suite, cependant son refus a des conséquences dramatiques. « *Et tout le peuple qui l'a entendu et même les publicains ont justifié Dieu, en se faisant baptiser du baptême de Jean ; mais les pharisiens et les docteurs de la loi, en ne se faisant pas baptiser par lui, ont rendu nul à leur égard le dessein de Dieu* » (Luc 7.29-30). Dieu a un plan pour chacun d'entre nous, mais certaines conditions sont nécessaires pour qu'il puisse le mettre en œuvre. Dieu nous laissant toujours le choix, il ne fera pas les choses contre notre grès. C'est malheureusement ce que les pharisiens et les docteurs de la loi ont appris en refusant le baptême. Ce sont ces mêmes personnes qui fuyaient la colère de Dieu. Ce n'est pas en fuyant sa colère que nous pouvons faire la paix avec Dieu, mais en apaisant cette même colère, et c'est à travers l'obéissance que représente le baptême que cela devient possible.

Cependant, il convient d'équilibrer cela afin de ne pas laisser croire que de ne pas être baptisé condamne forcément. Il est vrai que refuser le baptême est en soit une condamnation, il est tout simplement impossible d'être sauvé sans avoir été baptisé d'eau et d'Esprit, « *je (Jésus) te le dis, si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu* » (Jean 3.5), mais Dieu est sage et le complément qu'il nous transmet dans l'évangile selon Marc est plus qu'important : « *Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné* » (Marc 16.16). Ainsi, pour être sauvé, il faut croire et être baptisé, par contre la condamnation n'est automatique qu'en cas d'incrédulité. Cela peut sembler contradictoire avec le passage de l'évangile de Jean pourtant il n'en est rien. La différence se trouve dans la volonté. On peut parfaitement accepter l'idée du baptême, le vouloir, mais ne pas pouvoir le faire. C'est de cela dont parlait Marc, il savait que des empêchements peuvent exister, ne serait-ce que parce que quelqu'un peut se convertir sur son lit de mort, et ne pas avoir matériellement le temps de passer par les eaux du baptême. Il serait injuste de lui refuser le salut alors que son cœur était obéissant. Ainsi, Jésus le sous-entendait directement lorsqu'il disait « *si un homme ne naît d'eau et d'Esprit* », il parlait de quelqu'un ne le voulant pas parce que, pour l'un comme pour l'autre, vouloir c'est recevoir si tant est qu'on a réellement pris la décision de suivre Jésus. Je détaillerai plus tard tout ce qui concerne le baptême de l'Esprit.

Il est possible de résumer l'importance du baptême d'eau en disant qu'il est la porte qui mène à la vie avec Jésus. L'accepter, c'est l'ouvrir, le refuser, c'est la laisser fermée. Certaines personnes prétendent appartenir depuis des décennies à Jésus mais refusent encore et encore les eaux du baptême, la Parole de Dieu est claire : « *Je (Jésus) te le dis, si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu* » (Jean 3.5). Bien sûr il n'est jamais trop tard pour les accepter, mais tarder est suicidaire si l'on prend en compte que tout peut arriver à chaque instant.

b) Signification spirituelle du baptême d'eau.

Le baptême est une forme de promulgation revêtant de multiples facettes, tout d'abord, celle évidente du changement opéré en nous par Dieu, mais également celle de notre appartenance à son peuple qui n'est autre que son église. Par le baptême, nous montrons notre foi en Jésus-Christ et notre « engagement d'une bonne conscience envers Dieu » (1 Pierre 3.21).

c) Conditions nécessaires au baptême.

J'ai de nombreuses fois entendu des serviteurs de Dieu affirmer qu'il n'est pas possible de baptiser une personne avant d'avoir constaté un réel changement dans sa vie. Ils voient le baptême d'eau comme une conséquence, pas comme une cause, comme une étape et non comme un point de départ. "Tu me prouves que tu es droit et je te baptise", c'est à peu près à cela que les choses ressemblent de nos jours. Il va de soit qu'il n'en était pas de même il y a 2000 ans, bien au contraire. Aussi, voyons rapidement les conditions nécessaires pour pouvoir être baptisé et ce, dans le passage du livre des Actes. Un exemple nous y définit assez clairement les 2 points principaux, 'entendre' et 'croire'.

● Actes 8.26-39 : « Un ange du Seigneur, s'adressant à Philippe, lui dit : *Lève-toi, et va du côté du midi, sur le chemin qui descend de Jérusalem à Gaza, celui qui est désert.* 27 Il se leva, et partit. Et voici, un Éthiopien, un eunuque, ministre de Candace, reine d'Éthiopie, et surintendant de tous ses trésors, venu à Jérusalem pour adorer, 28 s'en retournait, assis sur son char, et lisait le prophète Ésaïe. 29 L'Esprit dit à Philippe : *Avance, et approche-toi de ce char.* 8.30 Philippe accourut, et entendit l'Éthiopien qui lisait le prophète Ésaïe. Il lui dit : *Comprends-tu ce que tu lis ?* 31 Il répondit : *Comment le pourrais-je, si quelqu'un ne me guide ?* Et il invita Philippe à monter et à s'asseoir avec lui. 32 Le passage de l'Écriture qu'il lisait était celui-ci : Il a été mené comme une brebis à la boucherie ; Et, comme un agneau muet devant celui qui le tond, il n'a point ouvert la bouche. 33 Dans son humiliation, son jugement a été levé. Et sa postérité, qui la dépeindra ? Car sa vie a été retranchée de la terre. 34 L'eunuque dit à Philippe : *Je te prie, de qui le prophète parle-t-il ainsi ? Est-ce de lui-même, ou de quelque autre ?* 35 Alors Philippe, ouvrant la bouche et commençant par ce passage, lui annonça la bonne nouvelle de Jésus. 36 Comme ils continuaient leur chemin, ils rencontrèrent de l'eau. Et l'eunuque dit : *Voici de l'eau ; Qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé ?* 8.37 Philippe dit : *Si tu crois de tout ton cœur, cela est possible.* L'eunuque répondit : *Je crois que Jésus Christ est le Fils de Dieu.* 8.38 Il fit arrêter le char ; Philippe et l'eunuque descendirent tous deux dans l'eau, et Philippe baptisa l'eunuque. 8.39 Quand ils furent sortis de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'eunuque ne le vit plus. Tandis que, joyeux, il poursuivait sa route ».

Ce texte est d'autant plus intéressant qu'il ne contient pas seulement les deux conditions du baptême, mais parce qu'il montre l'une des plus grosses erreurs des assemblées actuelles.

Ce passage nous parle d'un Ethiopien de grande importance. Nous nous plaçons dans une époque où la connaissance de la lecture est réservée à un petit nombre, et ce dernier « lisait le prophète Esaïe » (verset 28). Nous savons de cette personne qu'il était « ministre de Candace, reine d'Ethiopie, et surintendant de tous ses trésors » (verset 27). Les 5 semaines de congés payés ne datant pas de cette époque, l'éthiopien était à Jérusalem avec la permission de la reine d'Ethiopie. De plus, un livre est déjà un objet d'une grande valeur à l'époque, mais il a dans les mains une copie du rouleau du prophète Esaïe, un objet sacré qui ne se transmettait pas avec légèreté. Venu pour adorer (verset 27), nous pouvons en conclure que l'éthiopien en question était Juif de religion.

Prenons en compte également Philippe, qui ne se trouve pas là par hasard, ce n'est même pas simplement sur son chemin. Il est là parce que l'ange du Seigneur lui a dit : « *Lève-toi, et va du côté du midi, sur le chemin qui descend de Jérusalem à Gaza, celui qui est désert* » (verset 26), et lorsqu'il arrivera à l'endroit indiqué, le char de l'éthiopien passera justement, Dieu complètera donc en lui disant par son Esprit : « *Avance, et approche-toi de ce char* » (verset 29). L'éthiopien était 'visé' par Dieu.

Que s'est-il passé ce jour-là ?

Lisant mais ne comprenant rien (verset 31), l'éthiopien rencontre Philippe, l'invite à s'asseoir à ses côtés et écoute « la bonne nouvelle de Jésus » (verset 35). Il se passe alors une première chose, il entend. En d'autres termes, il parvient à la connaissance de l'existence de Dieu, il n'est pas question ici de recevoir un enseignement de 6 mois et de faire passer des épreuves, l'éthiopien entend la Parole de Dieu, et la conséquence est qu'il croit. Les deux conditions viennent d'être réunies, il a entendu et il a cru. Sa réaction est immédiate : « Comme ils continuaient leur chemin, ils rencontrèrent de l'eau. Et l'eunuque dit : *Voici de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ?* »

(verset 36). Philippe pose alors la condition unique puisqu'elle regroupe les deux que je citais auparavant. Philippe lui dit « *Si tu crois de tout ton cœur, cela est possible* » et l'éthiopien conclura en affirmant : « *Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu* » (verset 37). La suite paraissait alors logique. Ce même Philippe dont je vous montrais tout à l'heure qu'il écoutait et entendait clairement Dieu « fit arrêter le char ; Philippe et l'eunuque descendirent tous deux dans l'eau, et Philippe baptisa l'eunuque » (verset 38). Dans le même ordre d'idée, le livre des Actes nous révèle également un peu plus tôt que « Ceux qui acceptèrent sa parole furent baptisés ; et, en ce jour-là, le nombre des disciples augmenta d'environ 3000 âmes » (Actes 2.41). 3000 personnes viennent d'entendre la Parole de Dieu et le jour même elles sont baptisées, j'ai peine à croire qu'on a pu constater un quelconque changement dans la vie de ces personnes. Elles ont entendu, ont demandé les eaux du baptême et les ont reçu de suite. Combien ont réellement suivi la voix droite ? Combien ont quitté Dieu dans les jours les semaines ou les mois qui ont suivis ? La Parole ne nous le dit pas, mais elle ne nous dit pas non plus qu'on a posé quelque condition que ce soit à ces personnes. Elles ont entendu, elles ont demandé le baptême et l'ont reçu. Juda lui-même était baptisé, Jésus l'a accepté à ses côtés tout en sachant qui il était vraiment, alors il devient difficile de justifier un refus en prenant cela en compte.

De nos jours, la réponse à l'éthiopien aurait été *"attends, dans 6 mois il y a une séance de baptême à Jérusalem, passe tous les dimanches on t'enseignera les rudiments et si on considère que ta vie a réellement changé, alors tu pourras te faire baptiser"*. La vérité c'est que de nos jours, l'éthiopien n'aurait pas été baptisé. Il serait rentré chez lui et aurait peut-être lentement oublié ce qu'il venait d'entendre.

Mais l'histoire ne se termine pas là, parce que le verset suivant nous apprend également quelque chose de très important allant également dans ce sens. « Quand ils furent sortis de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'eunuque ne le vit plus. Tandis que, joyeux, il poursuivait sa route » (verset 39). Personne n'a suivi l'éthiopien, à peine sortit de l'eau, Dieu enlève Philippe pour le déposer dans une autre ville. L'éthiopien se retrouvait seul et « joyeux, il poursuivait sa route ». Dieu sait ce qu'il fait.

Philippe était responsable en tant que croyant de baptiser celui qui le demandait, mais il n'avait aucune responsabilité concernant quoi que ce soit d'autre. Il appartenait à Dieu de s'occuper du reste, tout comme il avait tout organisé pour que ces deux personnes se rencontrent ce jour-là.

Le baptême est une première obéissance, on ne peut pas demander à un « demandeur » de montrer des changements dans sa vie. Les changements en question sont opérés par le Saint-Esprit, sinon ils seraient feints, et l'Esprit ne change pas la vie de quelqu'un de désobéissant. Il faut ce premier pas d'obéissance pour déclencher le travail de l'esprit en nous.

Bien sûr, il est fréquent d'entendre parler de personnes baptisées dans l'Esprit avant d'être baptisées d'eau, j'ai moi-même suivi ce schéma qui, de prime abord, semble contradictoire avec ce que la Parole nous dit. En réalité, ce schéma nous montre surtout que Dieu est plein de grâce. Il ne condamne pas une personne parce que des églises ou des assemblées refusent de baptiser d'eau celui qui le demande en le forçant à suivre des enseignements aussi longs que mal placés. J'ai suivi 3 mois de formation pour m'expliquer ce qu'était le baptême, en 3 mois je n'ai rien appris mais j'ai finalement été baptisé, et si l'Esprit m'a été donné avant le baptême d'eau c'est parce que, dans sa parfaite, bonté Dieu ne condamne pas son enfant parce que d'autres suivent des rituels qu'il n'a pas demandés. J'ai souvent vu des personnes demandant le baptême d'eau et, devant attendre un service de baptême, être baptisé de l'Esprit avant ; par contre, je n'ai jamais vu quelqu'un, refusant le baptême d'eau, recevoir celui de l'Esprit.

d) Les restrictions.

La parole de Dieu nous montre que nous devons baptiser celui qui le demande et les restrictions sont bien plus simples que ce que certains voudraient faire croire. Elles sont de deux ordres :

d.1) Une conduite de Dieu.

On doit refuser un baptême si Dieu nous interdit de le faire (ce qui paraît logique). La Parole ne nous dit pas que les Pharisiens que Jean le Baptiste avait invectivés sont repartis sans se faire baptiser. C'est possible, mais on ne peut pas l'affirmer. L'évangile de Luc nous parle de Pharisiens qui n'ont pas été baptisés en ces termes : « mais les pharisiens et les docteurs de la loi, en ne se faisant pas baptiser par lui, ont rendu nul à leur égard le dessein de Dieu » (Luc 7.30). il est peu probable qu'il s'agisse des mêmes personnes que celles que Jean le Baptiste a sermonné parce que, dans le cas présent, il semblerait qu'elles n'aient pas voulu de ce baptême, alors que les premières le voulait, même si c'était pour de mauvaises raisons.

d.2) L'âge du demandeur.

On doit refuser un baptême à une personne mineure, cette personne est encore sous l'autorité de ses parents et ne peut pas s'engager avec Dieu. Le baptême est un véritable engagement, pas juste une petite cérémonie amusante. Se faire baptiser c'est accepter de suivre Dieu quoi qu'il vous demande, et l'enfant ne peut pas prendre cette décision, il est sous l'autorité de ses parents parce que Dieu en a décidé ainsi. Jésus est resté soumis à ses parents, bien qu'il connaissait la volonté de son Père, le temps n'était pas encore venu pour lui, il a dû attendre sa majorité. Dieu n'a pas éveillé Jean le Baptiste avant sa propre majorité (dans le ministère), 6 mois avant celle de Jésus, et Jésus, bien que nous montrant l'importance fondamentale du baptême d'eau n'est pourtant pas venu se faire baptiser plus tôt alors qu'il aurait pu « techniquement » le faire.

En dehors de ces deux cas, il n'est pas permis de refuser un baptême, et si beaucoup affirment qu'il faut le faire, c'est uniquement par orgueil, par peur que le baptisé ne soit pas parfait et que son imperfection rejaillisse sur eux. Ils affirmeront que c'est pour éviter que cela ne salisse l'église mais la vérité est toute autre, ces assemblées adultères refusent le baptême de peur de salir le visage de Dieu, l'ironie est complète.

Les conditions nécessaires au baptême sont simplement d'avoir entendu et de croire, le reste n'est que tergiversation.

Quant à la repentance, dont je n'ai pas encore parlé, elle a son importance, d'autant qu'elle est totalement imbriquée dans cet enseignement sur le baptême d'eau, mais je la détaillerai dans un chapitre qui lui sera consacré.

6 - CONSÉQUENCES DU BAPTÊME D'EAU.

Il y a plusieurs conséquences au baptême d'eau, la première est spirituelle, la deuxième est humaine. On a tendance à ne parler que de la conséquence spirituelle, en prétextant que Dieu est esprit et que nous ne devons pas nous attacher au corps. La vérité est surtout que si l'on regarde les conséquences humaines cela peut en rebuter certains. C'est pourtant ce que je vais faire ici, parce qu'une vérité incomplète est aussi dévastatrice qu'un mensonge.

a) Spirituellement.

Jean est venu presque de nul part, ce qui est important c'est qu'il est venu dans un but précis, avec un message

précis. Marc et Luc nous disent qu'il est venu « prêchant le baptême de repentance » (Marc 1.4 ; Luc 3.3). Son baptême était un baptême de repentance. La conséquence spirituelle de cet acte est donc tout simplement de nous amener à la repentance. Matthieu nous transmet cette parole de Jean le Baptiste : « *Moi, je vous baptise d'eau, pour vous amener à la repentance* » (Matthieu 3.11), il s'agit donc bien d'amener à la repentance. Signe que la repentance n'existait pas avant le baptême d'eau. Une fois de plus, précisons que certaines distorsions peuvent exister de par les pratiques actuelles consistant à refuser des baptêmes ou à les mettre en suspend durant des mois. Quoi qu'il en soit, le baptême d'eau entre dans une suite logique, il est le maillon d'une chaîne que l'on pourrait appeler « progression spirituelle ». Si un maillon manque, la chaîne entière n'existe plus.

La première étape était de reconnaître l'existence de Dieu et de vouloir faire la paix avec lui ;

La deuxième est de le faire réellement en passant par les eaux du baptême ;

La troisième, qui ne peut donc exister que si les deux premières ont été faites, est la repentance, et la repentance amènera au baptême du Saint-Esprit.

C'est d'une certaine manière une première repentance « humaine » suivie d'un baptême « humain », cette doublette étant dès lors suivie d'une repentance « spirituelle » et d'un baptême « spirituel ». Les deux premiers peuvent être fait par la chair, les deux suivant ne peuvent être fait que par l'Esprit.

Pierre nous disait que le baptême d'eau est « l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu » (1 Pierre 3.21). C'est donc un acte physique qui a une portée spirituelle et sa conséquence spirituelle directe est de permettre à Dieu de réellement commencer à faire son œuvre dans votre vie. Votre obéissance peut démarrer le processus divin. De plus, dans le livre des Actes des apôtres, Luc nous montre que le baptême de l'Esprit est une suite logique de celui d'eau : « *Vous savez ce qui est arrivé dans toute la Judée, après avoir commencé en Galilée, à la suite du baptême que Jean a prêché ; vous savez comment Dieu a oint du Saint-Esprit et de force Jésus de Nazareth* » (Actes 10.37-38).

Cependant, à cette annonce d'un espoir divin il ne faut pas occulter les autres réalités, et en l'occurrence les conséquences humaines d'un baptême d'eau.

b) Humainement.

Il y a un ordre dans lequel les choses doivent être faites. Si nous le refusons, Dieu ne se reniera pas pour autant, c'est ce que je vous disais en parlant de la chronologie des baptêmes : le baptême d'eau devrait venir avant le baptême de l'Esprit. Notre refus de baptiser n'empêchera pas Dieu de passer à la suite sans attendre. Pourtant cela ne légitime en rien notre refus. Nous ne pouvons pas nous dire « peu importe de toute manière cela n'empêchera pas Dieu de poursuivre son œuvre, au moins de la sorte, on aura le temps de s'assurer de la sincérité d'untel ». Il ne nous appartient pas de comprendre ce que Dieu veut faire. Personne n'aurait baptisé Samson en sachant qu'il irait aux prostituées, mais cet homme a été juge en Israël pendant 20 ans et il a été un libérateur puissamment oint par Dieu. Samuel a oint Saül, Judas a été baptisé en son temps. Au 16^e siècle, Martin Luther n'aurait pas été baptisé par les catholiques s'ils avaient su qu'il ferait imploser leur église (note : je ne cautionne en rien le baptême tel qu'il est pratiqué par les catholiques). En décidant de baptiser ou non, nous ne faisons que choisir ce qui est bien et ce qui est mal, il faudrait un jour ou l'autre cesser de manger de cet arbre et laisser à Dieu le soin de nous nourrir. Nous baptisons, Dieu se charge du reste, l'éthiopien en est le parfait exemple.

Un autre détail amusant est que Jésus n'a été tenté qu'après avoir été baptisé, pas avant, et c'est en résistant à la tentation (donc au diable) qu'on montre notre droiture et qu'on le fait fuir. Jacques nous disait « Soumettez-vous donc à Dieu ; résistez au diable, et il fuira loin de vous » (Jacques 4.7). Jésus s'est soumis à Dieu en passant par les eaux du baptême, il a résisté au Diable dans le désert, et le Diable a fui : « *Alors le diable le laissa* » (Matthieu 4.11).

Lorsque j'ai été baptisé, j'ai du suivre 3 mois d'enseignement au terme desquels certains d'entre nous ont été refusé. Il y avait un homme qui fumait et ce fut la raison du refus de le baptiser. Cet homme était sincère et son soi-disant « crime », qu'entre parenthèse la Bible ne condamne pas, n'était en rien plus grave que l'homosexualité rampante de l'assemblée qui elle, était parfaitement tolérée. Je lui ai conseillé d'aller se faire baptiser ailleurs, ce qu'il a fait. Il a arrêté de fumer plus tard. Il y a un ordre dans lequel les choses doivent se faire et Dieu ne nous demande notre avis que pour savoir si nous voulons le suivre et pour rien d'autre, le reste dépend de lui. Si vous ne voulez pas le suivre, ne le suivez pas, mais n'empêchez pas les autres de le faire. Jésus disait déjà « *Ils lient des fardeaux pesants, et les mettent sur les épaules des hommes, mais ils ne veulent pas les remuer du doigt* » (Matthieu 23.4), et l'ecclésiaste disait qu'il n'y avait rien de nouveau sous le soleil.

Cependant je conçois parfaitement que les baptêmes se font souvent à la légère et que n'importe qui se fait baptiser pour n'importe quelle raison. Il convient donc non pas de refuser des baptêmes ou de les mettre en suspend le temps d'éprouver la personne, parce que nous n'avons pas le droit de le faire, mais par contre, ce qui aurait dû être fait depuis longtemps c'est de restaurer ce qu'est réellement le baptême d'eau.

De nos jours, les baptêmes d'eau se passent en comité restreint, comprenez par là entre personnes du même bord. On s'enferme dans des églises ou le rituel peut avoir lieu, entre le témoignage traditionnel, les quelques chants et une prédication de circonstance. La prise de position ferme que ce moment devrait être n'existe pas vraiment. La parole de Dieu nous permet de comprendre ce qu'il en était à l'époque. Jean nous rapporte par deux fois la situation d'alors. Tout d'abord il déclarera : « car les Juifs étaient déjà convenus que, si quelqu'un reconnaissait Jésus pour le Christ, il serait exclu de la synagogue » (Jean 9.22) et ensuite, comme un signe que cette menace était réelle et que tous la craignaient il complètera en affirmant : « Cependant, même parmi les chefs, plusieurs crurent en lui ; mais, à cause des pharisiens, ils n'en faisaient pas l'aveu, dans la crainte d'être exclus de la synagogue » (Jean 12.42). En ce temps, c'est à dire à l'époque où les baptêmes se faisaient selon la pratique apportée par Jean le Baptiste, se faire baptiser représentait une rupture totale avec la vie traditionnelle. Vous deveniez un paria, un lépreux. Ce n'était pas seulement une formalité, c'était une décision profonde qui représentait un vrai changement. Lorsque Pierre nous parle de « l'engagement d'une bonne conscience » il ne parlait pas à la légère. C'était un vrai engagement, le début d'un combat et c'est pour cela que le Saint Esprit était systématiquement donné dès après, parce que remporter ce combat ne se pouvait pas sans son aide.

Etre renvoyé de la synagogue était la pire des punitions pour un juif. Vos amis ne vous regardaient plus, vous perdiez tout en un instant, dignité, statut social Le baptême relevait d'une véritable volonté de changement, pas d'une tentative parmi d'autre, d'un acte magique qui nous soulagera peut-être de nos problèmes, d'un moyen de satisfaire ses parents

Notons également ce qui n'est par ailleurs pas un détail : le baptême ne se faisait pas en secret. Non seulement, vous risquiez votre vie en le faisant, mais en plus, il n'était pas question de le cacher. Les pharisiens veillaient aux grains. Cela se faisait à la vue de tous, pas dans des lieux clos, que l'on considère hypocritement ouvert. De nos jours, il existe des personnes baptisées depuis des dizaines d'années et dont personne ne connaît la soi-disant appartenance au royaume de Dieu. Ces parasites n'appartiennent pas à Dieu, ils ne le connaissent pas et se contentent de se rassurer en entendant parler tous les dimanches. Ils ont appris à « *fuir la colère à venir* », pas à se rapprocher de Dieu. Ce sont des inconstants qui n'obtiendront rien du Seigneur tant qu'ils ne commenceront pas par le commencement: reconnaître qu'il est au dessus de tout.

Pour que ce fameux tri soit effectif, il convient de faire une chose très simple et parfaitement conforme. Nous devons faire les baptêmes dans les lieux publics, ainsi les nouveaux baptisés auront de suite un contact avec l'extérieur. En baptisant dans le secret des assemblées, nous faisons naître une génération d'assistés. Je suis parfaitement conscient que si vous dites à dix « candidats » que le baptême se fera dans la fontaine la plus en vue de la ville et à une heure de grande affluence, vous n'aurez peut-être plus qu'un postulant à l'arrivée. Mais il vaut mieux un disciple plutôt qu'un disciple et neuf parasites. De toutes manières, si ces neuf là n'ont pas la force d'afficher leur appartenance, c'est qu'ils n'étaient pas prêts. Le but n'étant pas de réfléchir au baptême après l'avoir fait mais avant. Qui épousera une femme et la cachera toute sa vie dans une chambre reculée de sa maison en

prétendant être encore célibataire ?

Pour résumer cette pensée, déplacez les baptêmes dans des lieux de grandes affluences. Cette mise aux normes renforcera les assemblées, privilégiant la qualité sur la quantité. D'autant plus que la qualité amènera forcément la quantité puisque les convertis ne s'en iront pas après trois mois de conversion, alors que la quantité n'amènera jamais la qualité, parce que les parasites empêcheront toujours les vrais enfants de Dieu de progresser.

III - LA REPENTANCE « spirituelle »

1 - LA DÉFINITION DU TERME.

a) Le double sens du mot.

La repentance est un instant particulier dans la progression, le moment de la réalisation d'une différence fondamentale. Celle entre ce que nous sommes et ce que nous aurions dû être. Cependant, le sujet est d'autant plus vaste que le simple mot de "repentance" représente deux choses qui, si elles sont évidemment étroitement liées, n'en restent pas moins deux choses différentes. Elle est autant ce moment particulier qui change nos conceptions et nous fait réaliser une partie de qui est Dieu, que l'enseignement qui parle de péché, de jugement et de justice.

Comme la repentance représente autant le message qui l'annonce que le moment où on la vit, on a tendance à occulter une de ses significations. Le sens profond de la bonne nouvelle que représente l'évangile est justement le fait que la possibilité de repentance ait été donnée au monde. Les quatre versions de l'évangile nous narrent le cheminement qui l'a apporté jusqu'à Israël, alors que le livre des actes des Apôtres nous montre sa transmission aux nations.

Cependant, le message de la repentance est un message essentiellement destiné aux non-croyants. En réalité c'est même le seul message qui leur soit destiné, aucun autre n'étant autorisé par Dieu. Ça fait que dans la théorie n'importe quel croyant devrait le connaître.

Il est simplement évident que ça n'est pas le cas.

Une autre particularité du message de la repentance, est qu'il ne fait pas réellement partie des doctrines fondamentales. Pour faire simple, il faut comprendre que ce message est supposé être la première chose que les non-croyants entendent, or je rappelle que la liste des six doctrines est la suivante :

- ☐ 1 renoncement aux oeuvres mortes
- ☐ 2 foi en Dieu
- ☐ 3 doctrine des baptêmes
- ☐ 4 imposition des mains

5 résurrection des morts

6 jugement éternel.

Or, comme je le détaille ailleurs, il ne peut y avoir de repentance sans le travail du Saint-Esprit, donc cela ne se peut théoriquement pas avant la troisième doctrine. Pourtant le message de la repentance doit précéder le « renoncement aux œuvres mortes », donc la première. Bien que leur nom peut les confondre, la réalité est que ce sont tout de même deux choses différentes. Aussi, en complément de cet enseignement il peut être intéressant de compulser celui parlant spécifiquement de ce qu'est le message de la repentance ([LIEN](#)).

Le message de la repentance devrait donc être reçu avant la première étape, et une fois qu'elle a été vécue et que l'Esprit s'est saisi de la personne, il devrait être complété et approfondi afin de pouvoir soi-même le transmettre.

b) La définition du dictionnaire.

L'intitulé exact de la doctrine contenue dans le fondement de la Parole n'est pas la « repentance », mais le « renoncement aux œuvres mortes », et il est important de préciser qu'il y a une énorme différence. En réalité, c'est une question d'ensembles et de sous-ensembles. Le « renoncement aux œuvres mortes » est une forme de repentance, mais il en existe d'autres qui, elles, ne sont pas des renoncements de ce type. Le meilleur exemple étant la repentance de Dieu. Dieu n'ayant pas d'œuvres mortes, il ne peut pas s'en repentir. Dans son cas, la repentance revêt un autre aspect. Il ne devrait pas être nécessaire d'en parler cependant, en raison de la confusion qui règne à ce sujet, je le ferai tout de même.

Pour en revenir à la repentance, un dictionnaire nous donnera pour définition plusieurs choses intéressantes mais incomplètes de part le fait que nous ne recherchons pas la signification d'un mot selon l'académie française, mais selon la Parole de Dieu. Quoiqu'il en soit, regardons ce qu'un dictionnaire nous révèle :

Repentir (se) : éprouver un véritable regret de ce que l'on a dit ou fait.

Repentir (infinitif) : douleur que l'on éprouve de ses fautes, de ses péchés.

Repentance : douleur que l'on ressent de ses péchés.

Repentant : qui se repent de ses péchés.

Dans la première partie de la définition on notera principalement la notion de « véritable regret », ce qui montre que le regret et la repentance ne sont pas la même chose, je reviendrai également là-dessus un petit peu plus tard. En dehors de cela on notera que la notion de péchés est toujours présente.

Une autre définition que nous donne le dictionnaire concerne un domaine tout autre ; bien évidemment, la Parole de Dieu ne nous parle pas de cela, mais il est cependant intéressant d'y prêter attention :

Repentir : en dessin, trace d'un premier trait qui a été corrigé.

Vous voyez maintenant pourquoi cette définition supplémentaire est intéressante. On constate que même lorsque l'on ne parle pas de pécher, il s'agit tout de même de changement. Le repentir en dessin étant la trace qu'a laissé un gommage sur le support concerné, il y a, à nouveau, la notion de « blessure » ou de « douleur ».

Maintenant, pour être complet, donnons également la définition du mot « regret » qui est bien trop souvent confondu avec « repentance » :

Regret : déplaisir d'avoir perdu ou de n'avoir pu obtenir une chose.

Regret : chagrin que cause la perte d'une personne.

Et c'est alors que la définition révèle une étrangeté. Il est précisé dans les définitions de « regret » et de « repentance » qu'ils sont synonymes l'un de l'autre. Or, s'ils signifient la même chose pourquoi la définition de « regret » ne parle-t-elle jamais de péché ? Et pourquoi la définition de « repentance » parle-t-elle de « véritable regret » ? Cela amène forcément la notion de « non sincérité » dans le regret puisque dans le cas de la repentance, pour qu'elle puisse être comparée à un regret, il est important de préciser qu'elle doit être « véritable ». Il est étrange de voir deux définitions s'opposant dans les termes, et se terminant par la mention « synonyme » l'un de l'autre.

En réalité il y a en France une habitude assez prononcée de modifier le vocabulaire pour empêcher de comprendre des choses basiques de la Parole de Dieu. On retrouve la même chose dans ce qu'est l'esprit et ce qu'est l'âme. Cette compréhension est primordiale pour comprendre la Parole de Dieu, elle en est donc logiquement (et volontairement) faussée.

Revenons-en cependant à la compréhension des termes « repentance » et « regret ». Que des païens considèrent ces deux termes comme similaires n'est pas très important, ce qui compte c'est que nous, les disciples de Jésus-Christ, puissions faire la différence. Après tout, lorsqu'ils vivront la repentance, pour ceux qui passeront par là, ils ne prétendront plus que ce sont deux choses similaires.

La Parole de Dieu parle fréquemment de regret, même si ça n'est pas si souvent traduit de la sorte. Dans la quasi totalité des cas, ça ne parle que de ne pas regretter une chose, d'éprouver du déplaisir Quoi qu'il en soit, ce n'est pas un terme absent des écrits, et dans tous les cas il n'y a jamais de rapport avec le péché (« *Il s'en alla sans être regretté* » (2 Chroniques 21.20) ; « *que ton cœur ne lui donne point à regret* » (Deutéronome 15.10) ; « *Ne regrettez point ce que vous laisserez* » (Genèse 45.20)).

Le regret ne produit pas de changement, il est parfaitement possible de pécher tout en regrettant ce que l'on est en train de faire, alors que la repentance est forcément la compréhension d'un péché passé et la décision de changer pour le présent et l'avenir. On peut regretter toute sa vie une erreur que l'on a commise et finir par mourir en regrettant toujours, alors qu'on ne peut pas se repentir toute sa vie d'un péché. La repentance est une force qui pousse à s'améliorer, elle permet une construction positive de l'être humain, alors que le regret est destructeur, il ronge et finit par détruire celui qui en est saisi. La repentance est centrée sur soi, le regret quasiment toujours sur les autres. On se repent de ce que l'on est, on regrette ce que l'on fait. Si vous faites du mal à quelqu'un, le regret concerne l'acte, la repentance concerne notre situation de pécheur qui nous a amené jusqu'à commettre un acte mauvais, et pas l'acte lui-même.

Pourtant le dictionnaire des hommes prétend que ces deux mots sont synonymes. Réjouissons-nous que la Bible, le dictionnaire des disciples de Jésus-Christ, donne une définition totalement différente pour ces deux termes.

Connaissant ces définitions, en quoi le « *renoncements aux œuvres mortes* » peut-il être de la repentance ? La question peut se poser si l'on prend en compte ce que je viens de dire concernant le fait que la repentance est centrée sur soi, alors que les œuvres sont bel et bien des choses que l'on fait.

2 - LA REPENTANCE DE DIEU.

Comme je vous le disais, on ne devrait pas avoir à parler de cela, puisqu'il n'y a pas de réel rapport avec le fondement de la Parole de Dieu, cependant la confusion règne à ce sujet et il est bon d'éclaircir un petit peu la

doctrine afin de se concentrer sur ce qui est réellement le centre de ce qui nous concerne dans cette étude.

La confusion vient de l'incompréhension d'un verset du livre de Samuel : « Celui qui est la force d'Israël ne ment point et ne se repent point, car il n'est pas un homme pour se repentir » (1 Samuel 15.29). Ce verset n'étant pas cependant le seul où il est fait état de ce que Dieu ne se repent pas ; dans le livre des Nombres il est dit que « Dieu n'est point un homme pour mentir, ni fils d'un homme pour se repentir » (Nombres 23.19). Ces versets paraissent clairs à prime abord, Dieu ne se repent pas. Pourtant de nombreux autres versets affirment l'inverse. Ainsi Joël nous annonce « *Déchirez vos cœurs et non vos vêtements, et revenez à l'Eternel, votre Dieu ; Car il est compatissant et miséricordieux, lent à la colère et riche en bonté, et il se repent des maux qu'il envoie* » (Joël 2.13). Dans la Genèse, Dieu se repent d'avoir fait l'homme (Genèse 6.6), dans Amos il se repent par deux fois (Amos 7.3-6), cela arrive également dans le livre de Jonas, dans les Chroniques, dans l'Exode et dans d'autres livres encore.

Comment concilier ce Dieu qui n'est pas homme pour se repentir, mais qui se repent pourtant souvent ?

C'est là qu'intervient le problème dans la compréhension du verset de 1 Samuel que je citais. Lorsqu'il est dit que Dieu « *n'est pas un homme pour se repentir* » il n'est pas question du fait que Dieu ne se repente pas, mais du fait qu'il ne se repente pas à la manière d'un homme. Contrairement à celui de l'homme, le repentir de Dieu n'a pas pour base une œuvre morte parce qu'il est la Vie et la mort n'a pas pu le retenir, il n'a aucune part avec elle. Sa perfection est sans faille et la repentance des hommes ne peut donc pas être sienne.

Par ailleurs, si Dieu ne changeait jamais d'avis, alors l'intercession serait vaine ; plus généralement, la prière n'aurait aucune puissance puisque de toute façon nous ne pourrions jamais convaincre Dieu de quoi que ce soit, et même l'intercession deviendrait un péché puisqu'elle tenterait de corrompre Dieu, et Moïse et Abraham auraient gravement fauté, l'un en sauvant Israël de la colère de Dieu, l'autre en tentant de sauver Sodome de cette même colère. La réalité est que l'intercession est une puissance et qu'elle est la volonté de Dieu qui souvent demande à ce qu'on le fasse changer d'avis. Ses décisions sont justes mais il est prêt à nous laisser une chance supplémentaire, souvent en passant par l'intercession d'une tierce personne. C'est là que réside la différence entre la repentance de Dieu et celle de l'homme. La repentance de Dieu est un changement d'avis motivé par l'amour et une dose énorme de patience envers nous, celle de l'homme est motivée par la reconnaissance de notre situation de pécheur et la volonté ferme d'un changement dans notre vie.

3 - LA REPENTANCE DES HOMMES.

La repentance est donc un cadeau que reçoit toute personne ayant renoncé à ses œuvres mortes. C'est une étape incontournable pour qui désire être sauvé. Jean nous a transmis dans le livre de l'Apocalypse « *Souviens-toi donc d'où tu es tombé, repens-toi, et pratique tes premières œuvres ; sinon, je viendrai à toi, et j'ôterai ton chandelier de sa place, à moins que tu ne te repentes* » (Apocalypse 2.5).

Par « œuvres mortes » la Parole de Dieu pointe du doigt toutes les pratiques qui apportent la mort, donc qui sont en désaccord avec la volonté de Dieu, que ce soit le mensonge, la fornication... C'est pour cela qu'il n'y a pas de grands et de petits péchés. Ils sont tous les fruits du péché unique qui se trouve être notre éloignement du Fils de Dieu et nécessitent tous la même chose pour être effacés : de la repentance. Sans cette repentance, il n'est pas possible d'être sauvé.

Beaucoup seraient tentés de vouloir mettre un ordre précis dans le déroulement des choses, mais force est de constater que, si une ligne directrice existe, beaucoup de choses se chevauchent. Ainsi, le renoncement est premier

et le baptême est second, pourtant, la repentance ne suit pas sans l'Esprit. En fait, il en va de la sorte :

Un homme réalise qu'il n'a pas pris la bonne direction.

Il renonce à ses mauvaises œuvres afin de faire la paix avec Dieu.

Il passe alors par les eaux du baptême.

Dieu voyant cet homme renoncer à ses premières pratiques et faisant le geste de la première obéissance, incline en sa faveur et lui accorde l'Esprit.

C'est alors que la présence de l'esprit de Dieu en lui rencontre la chair. Il y a un sorte de choc qui se produit. La présence de l'Esprit permet à cet homme de réaliser avec plus de profondeur qui est Dieu et donc, son état personnel de pécheur. Ainsi, le baptême du Saint-Esprit et la repentance que j'appelais spirituelle vont ensemble.

De nombreux croyants se contentent de demander à Dieu de leur accorder une nouvelle repentance afin d'aller plus loin dans leur relation avec lui, mais c'est sans effet, il ne suffit pas de demander avec la bouche, il faut le faire dans notre comportement. Comme je l'ai maintenant dit à plusieurs reprises, la repentance est la conséquence d'un renoncement. En progressant, on réalise la futilité de certaines choses et on les abandonne au fur et à mesure. Au commencement il est plutôt facile de réaliser les choses à abandonner, mais cela devient de plus en plus subtile et ce que l'on pensait parfaitement saint à une époque peut très bien être à proscrire plus tard.

Une petite parenthèse pour signaler que c'est la raison pour laquelle il ne convient pas de juger quelqu'un qui n'a pas le même stade d'avancement. Dieu travaille comme il le veut avec chacun et ce qui est achevé dans la vie de quelqu'un peut ne pas l'être dans la vie d'un autre, sans pour autant que l'un soit plus que l'autre. La seule chose qui compte est de progresser dans la même direction. Séparez-vous de ceux qui ne veulent pas progresser, mais aidez ceux qui progressent, quand bien même ce n'est pas à votre vitesse. Ne jugez pas ce que vous ne comprenez pas, vous le comprendrez peut-être un jour et vous regretterez d'avoir jugé, si vous n'êtes pas en paix avec certaines choses, parlez-en avec les personnes concernées et n'y participez pas - fin de la petite parenthèse.

Le baptême d'eau mène à la repentance (Matthieu 3.11), mais ce n'est pas un but en soi, le seul but c'est Dieu. Aussi, la repentance n'étant pas une fin, elle doit avoir des conséquences, et la Parole nous en parle. Il ne serait pas complet de parler de la manière d'obtenir la repentance sans expliquer ce que cela doit changer une fois que vous l'aurez vécu. Comme la repentance est obligatoire pour recevoir le Saint-Esprit, recevoir cette même repentance signifie recevoir le Saint-Esprit et les dons qui vont avec. Une fois que cette étape est atteinte, il va s'agir d'apprendre à marcher, produire « *du fruit digne de la repentance* » (Matthieu 3.8). L'équipement en question se trouve être symbolisé par deux enseignements particuliers qui sont la suite logique de celui sur les baptêmes et la repentance, c'est à dire « *la foi* » et « *l'imposition des mains* ». Après être entré dans le corps de Christ, il va falloir apprendre à agir et à ne plus être passif.

Certains diront que la repentance et le baptême du Saint-Esprit sont deux choses séparées, mais c'est faux, l'un ne va pas sans l'autre. Luc nous rapportait la conversion de païens par l'intermédiaire de Pierre en ces termes : « *Lorsque je me fus mis à parler, le Saint-Esprit descendit sur eux, comme sur nous au commencement. Et je me souvins de cette parole du Seigneur : Jean a baptisé d'eau, mais vous, vous serez baptisés du Saint-Esprit. Or, puisque Dieu leur a accordé le même don qu'à nous qui avons cru au Seigneur Jésus-Christ, pouvais-je, moi, m'opposer à Dieu ?* Après avoir entendu cela, ils se calmèrent, et ils glorifièrent Dieu, en disant : *Dieu a donc accordé la repentance aussi aux païens, afin qu'ils aient la vie* » (Actes 11.15-18). Pierre, confronté à des païens qui se mettent à parler en langues, signe évident du baptême du Saint-Esprit, en conclut de suite qu'ils ont reçu la repentance. Les autres apôtres arrivent instantanément à la même conclusion « *Dieu a donc accordé la repentance aussi aux païens, afin qu'ils aient la vie* ». Preuve est donc faite qu'il n'y a pas de Saint-Esprit sans repentance et qu'il n'y a pas de repentance sans Saint-Esprit. Le renoncement aux œuvres mortes est la partie humaine de la repentance, en d'autres termes, la repentance sans le Saint-Esprit correspond à du renoncement aux œuvres mortes, c'est quand le Saint Esprit se rajoute que cela devient de la repentance.

Pierre nous donne cette suite logique dans le livre des Actes lorsqu'il nous dit : « Après avoir entendu ce discours,

ils eurent le cœur vivement touché, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : *Hommes frères, que ferons-nous ?* Pierre leur dit : *Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés; et vous recevrez le don du Saint-Esprit* » (Actes 2.37-38). La suite y est. Une première repentance, c'est à dire reconnaître leur égarement, le baptême d'eau, et ensuite le don du Saint-Esprit (et donc de la repentance en profondeur).

La repentance produira un changement radical puisque l'Esprit de Dieu aura nettoyé le repentant de ce qui provoquait en lui ses travers. L'alcoolique n'aura plus besoin de boire d'alcool, le violent deviendra calme, le dépressif deviendra joyeux ... Un changement visible prendra place et ce n'est pas simplement certaines orientations de la vie qui changeront, mais la vie elle-même qui changera de direction.

Voilà pour la repentance. Comme je vous le disais, elle est la conséquence du baptême d'eau et est directement liée au baptême de l'Esprit, voyons donc ce qui concerne ce baptême particulier.

IV - LE BAPTEME DU SAINT-ESPRIT.

1 - L'ESPRIT DE DIEU.

☉ Jean 7.37-39 : « Le dernier jour, le grand jour de la fête, Jésus, se tenant debout, s'écria : *si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive. Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son sein, comme dit l'écriture.* Il dit cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui ; car l'Esprit n'était pas encore, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié ».

Dans ce passage, Jean nous parle de ce que « Il (Jésus) dit cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui ; car l'Esprit n'était pas encore ». (Jean 7.39). Il va de soit qu'un sous-entendu est présent, sinon « car l'Esprit n'était pas encore » n'aurait pas grand sens. Il faut bien entendu comprendre « car l'Esprit n'était pas encore (descendu) » puisque l'esprit existait déjà. Cela montre qu'il y a eu un moment où les choses ont changé. Il y a un instant où tout a basculé et l'Esprit de Vie a repris le dessus en nous. Nous allons regarder ce moment de plus près et découvrir ce que cela signifie.

a) L'Esprit de Dieu.

L'Esprit de Dieu est une notion que tous pensent connaître, pourtant ce n'est pas aussi évident que cela.

Lorsque je parlais du baptême d'eau, j'avais commencé par expliquer ce qu'est un baptême, poursuivant par l'explication rapide du thème de l'eau dans la Parole de Dieu. L'explication du baptême n'étant plus à faire, il est cependant intéressant de s'attarder un tout petit peu sur ce qu'est l'Esprit de Dieu, non pas dans le détail, puisque cela prendrait bien trop de temps, mais dans les parties qui concernent le baptême de l'Esprit.

Dieu, dans son essence, est trois en un : il est Père, Fils et Saint-Esprit. Dans le livre de la genèse il nous est dit : « Puis Dieu dit : *Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance* » (Genèse 1.26), c'est à partir de là que né

l'homme ; fait à l'image de Dieu, il est lui aussi trois en un. Soit corps, âme et esprit. Dans cette apparente création de l'homme, il faut voir que seule l'âme est une véritable création. Le corps est une transformation, et l'esprit a toujours existé. Dieu a créé l'homme « de la poussière de la terre, il souffla dans ses narines un souffle de vie » (Genèse 2.7), puis il nous est dit dans le livre de l'Ecclésiaste, qu'à la mort de l'homme « la poussière retourne à la terre, comme elle y était, et que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné » (Ecclésiaste 12.7). Cela démonte également la croyance qu'au jour du jugement c'est l'esprit qui est jugé ; il n'en est rien, l'esprit est « prêt » par Dieu et il le récupère à la fin. L'esprit du pire démoniaque retourne à Dieu. C'est l'âme, la seule vraie création des trois parties de l'homme, qui sera convoquée pour sa récompense ou sa condamnation. La genèse scelle le fait que l'Esprit de Dieu est en tout homme en affirmant que « L'Eternel dit : *Mon Esprit ne restera pas à toujours dans l'homme, car l'homme n'est que chair, et ses jours seront de cent vingt ans* » (Genèse 6.3). Cela place l'esprit à un rang particulier. Il est une partie de Dieu et ne peut être ni détruit ni corrompu. Il n'est pas question de salut de l'esprit parce que son éternité ne souffre d'aucun doute, il n'est question que du salut de l'âme.

Sachant maintenant que tout homme a en lui l'Esprit de Dieu, il devient étrange de penser que le baptême du Saint-Esprit permette au Saint-Esprit de venir en nous, puisqu'il y est déjà. C'est en prenant en compte que dans l'expression « baptême du Saint-Esprit » il n'y a pas que le terme « Saint-Esprit » que nous entrevoyons la réponse. Je disais que le mot baptême signifiait « immersion ». Quant au baptême d'eau, il n'est qu'une image du « baptême de l'Esprit ». Aussi, tout comme le corps devait être immergé dans l'eau dans le baptême d'eau, l'esprit doit être immergé dans le Saint-Esprit dans le baptême de l'Esprit. L'évangile de Matthieu nous en donne la raison en affirmant ceci : « *Car le Fils de l'homme est venu sauver ce qui était perdu* » (Matthieu 18.11). Beaucoup, en lisant trop vite ne notent pas qu'il est question ici de « ce » et non pas de « ceux ». Dans cette affirmation, Jésus nous disait non pas qu'il était venu « nous » sauver, mais qu'il était venu sauver « quelque chose ». Ce « quelque chose » était notre relation avec Dieu le Père. Le contact entre la partie de Dieu en nous et Dieu lui-même avait été rompu, et le baptême du Saint-Esprit n'est autre qu'un renouement, une réhabilitation « à l'identique ». Nous sommes des monuments historiques pour lesquels Dieu le Père a envoyé son architecte de Fils, Jésus, afin qu'il remette à neuf la tuyauterie qui permettra à l'eau de couler à nouveau du sein de Dieu vers ses enfants que nous sommes. Le fils prodigue, dont nous parle l'évangile de Luc, n'a pas cessé d'être fils parce qu'il s'est éloigné, il n'a simplement plus été en mesure de bénéficier de la couverture protectrice de son père.

Le baptême de l'Esprit est donc une immersion dans l'Esprit de Dieu afin de réhabiliter la connexion qu'il y avait en Eden entre Dieu et nous. La partie de Dieu en nous était en berne, bien que présente. Tout comme elle allait en s'éteignant du temps du prophète Eli : « la lampe de Dieu n'était pas encore éteinte » (1 Samuel 3.3), et il fallait raviver la flamme avec une dose supplémentaire d'Esprit.

Allez à la campagne, respirez à pleins poumons, vous risquez de tousser un bon coup mais de l'air pur vous revigorera. Passez y quelques jours et votre moral risque de remonter, vous reprendrez des forces. Si c'est bon pour votre corps, dites vous que c'est encore meilleur pour l'esprit de Dieu en vous, que vous fassiez spirituellement de même. Une immersion dans l'Esprit de Dieu nous revigore et a pour but de nous réveiller afin que nous agissions en conséquence de la grâce qui nous a été faite.

b) Existence du Saint-Esprit dans l'ancien testament.

Aussi étrange que cela puisse paraître, Jésus n'a rien apporté de nouveau. Il est venu accomplir (Matthieu 5.17), ce qui, en soit, signifie mener à la perfection ce qui existait déjà et non pas amener quelque chose qui n'existait pas auparavant. Aussi, quoiqu'en disent certains, Jésus n'est pas venu apporter la grâce, il est venu la révéler, parce qu'elle existait déjà dans l'ancienne alliance. De la même manière, le Saint-Esprit n'est pas une création nouvelle, et toute la Parole de Dieu parle de lui. Plus spécifiquement, l'Esprit de Dieu se mouvait au dessus des eaux dès le début de la genèse et il a agi en permanence en divers lieu et divers temps. Il en va de même pour sa relation avec l'homme. Comme je le rappelais, « L'Eternel dit : *Mon Esprit ne restera pas à toujours dans l'homme, car l'homme n'est que chair, et ses jours seront de cent vingt ans* » (Genèse 6.3), ce verset montre que dès l'origine, l'Esprit de

Dieu était déjà dans l'homme. Dans l'exode, une nouvelle mention intéressante est présente. Alors que Moïse se prépare à construire le tabernacle, Dieu lui révèle qui il a choisis pour effectuer les ouvrages d'arts. Il se nomme Betsaleel et voici ce que Moïse dit de lui : « *Il (l'Eternel) l'a rempli de l'Esprit de Dieu, de sagesse, d'intelligence, et de savoir pour toutes sortes d'ouvrages* » (Exode 35.31). Betsaleel était déjà rempli de l'Esprit de Dieu. Dans le livre des Nombres « L'Eternel descendit dans la nuée, et parla à Moïse ; il prit de l'Esprit qui était sur lui, et le mit sur les soixante-dix anciens. Et dès que l'Esprit reposa sur eux, ils prophétisèrent ; mais ils ne continuèrent pas » (Nombres 11.25). Dans le premier livre de Samuel « L'Esprit de l'Eternel se retira de Saül » (1 Samuel 16.14) alors que David, contrit devant l'Eternel, lui déclame « *Ne me rejette pas loin de ta face, ne me retire pas ton Esprit Saint* » (Psaumes 51.13). Quand à Jésus, il témoigne que David était animé par l'Esprit lorsqu'il pose cette question à ses interlocuteurs : « *Comment donc David, animé par l'Esprit, l'appelle-t-il Seigneur ?* » (Matthieu 22.43).

En fait, dans l'ancienne alliance, à quelques exceptions près, le Saint-Esprit animait déjà les rois et les prophètes. Simplement dans la nouvelle alliance, étant tous rois nous sommes donc tous, fort logiquement, appelés à être animé par l'Esprit de Dieu. La démonstration est faite que non seulement le Saint-Esprit existait déjà dans l'ancienne alliance mais qu'il était déjà étroitement lié aux hommes de Dieu.

c) Annonce du baptême dans l'Esprit.

Sachant que le Saint-Esprit existait déjà dans l'ancienne alliance, et ne pouvant en aucun cas douter de son existence dans la nouvelle, nous pouvons également avancer que le baptême dans l'Esprit était prévu de longue date et que sa réalisation était effectivement un aboutissement, même s'il ne représente qu'une étape.

c.1) Annonce de Joël.

La première des annonces dont je parlerai est celle de Joël. Prophète de Dieu sous l'ancienne alliance, il n'en a pas moins reçu une annonce de ce qui allait venir dans la nouvelle. Aussi étrange que cela ait pu lui sembler à l'époque où il vivait, cette parole était certaine, sinon il ne l'aurait pas apporté. Dieu venait de lui dire : « *vous saurez que je suis au milieu d'Israël* » (Joël 2.27), ce qui fait directement allusion à sa venue sous la forme du Fils, et il continue en disant : « *Après cela, je répandrai mon Esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards auront des songes, et vos jeunes gens des visions. Même sur les serviteurs et sur les servantes. Dans ces jours-là, je répandrai mon Esprit* » (Joël 2.28-29). Précisions est faite que seulement « *Après cela* », donc après sa venue, il déverserait son Esprit, ce qui est l'ordre dans lequel les choses se sont effectivement passées.

L'annonce est faite que des temps allaient venir où Dieu serait au milieu d'Israël et que « *Après cela* », donc après qu'il ait marché au milieu d'eux, il répandrait son Esprit sur toute chair. Cette fois-ci il ne parle plus d'Israël, mais de « *toute chair* ». Il marchera au milieu « *d'Israël* » mais il déversera son Esprit sur « *toute chair* » signe qu'il viendra pour son peuple d'Israël mais que pour une raison ou une autre, il offrira le salut aux nations.

Cette annonce par Joël est très claire pourtant elle se situe en pleine ancienne alliance, preuve de la continuité des choses et de ce que le baptême de l'Esprit est bien l'accomplissement d'une volonté de Dieu.

c.2) Annonce de Jean.

Jean le Baptiste est la transition entre l'ancienne alliance et la nouvelle, c'est lui aussi qui rappellera ce qui avait déjà été annoncé par le prophète Joël, à savoir le baptême du Saint-Esprit. On constatera également qu'il est assez rare que les 4 évangiles parlent de la même chose. Généralement un fait est cité dans deux ou trois évangiles, et l'impression de répétition nous fait croire que ce ne sont que des redites. Il n'en est rien est une lecture approfondie nous montrera certains faits qui ne sont dit qu'une fois, d'autre deux ou trois fois, par contre presque aucun ne l'est 4 fois.

Parmi les rares qui sont dit quatre fois se trouve justement l'annonce du baptême de l'Esprit, comme pour appuyer l'importance que revêtait cet événement. N'oublions pas que Jésus nous dira dans l'évangile de Jean « *je te le dis, si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu* » (Jean 3.5), donc sans le baptême de l'Esprit il n'y a pas de salut possible. Les quatre annonces faites par Jean le Baptiste sont retranscrites comme suit : « *... lui Il vous baptisera de Saint-Esprit et de feu* » (Matthieu 3.11), « *Moi je vous ai baptisés d'eau ; lui, il vous baptisera du Saint-Esprit* » (Marc 1.8), « *... lui Il vous baptisera de Saint-Esprit et de feu* » (Luc 3.16), « *Je ne le connaissais pas, mais celui qui m'a envoyé baptiser d'eau, m'a dit : celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et s'arrêter, c'est celui qui baptise du Saint-Esprit* » (Jean 1.33).

c.3) Confirmation de Jésus.

Deux prophètes, Joël à son époque et Jean le Baptiste à la sienne ont annoncé ce qui était à venir. Jésus pose le sceau de cette annonciation au début du livre des Actes alors qu'il est déjà ressuscité. Il les trouve avec ses disciples et avant de partir il leur donne un dernier conseil : « *il leur recommanda de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'attendre ce que le père avait promis, ce que je vous ai annoncé, leur dit-il ; car Jean a baptisé d'eau, mais vous, dans peu de jours, vous serez baptisés du Saint-Esprit* » (Actes 1.4-5). Jésus à son tour annonce le baptême du Saint-Esprit, précisant pour sa part que l'échéance tant attendue était proche d'arriver, ils n'en avaient plus que pour quelques jours d'attente, ce qui arrivera effectivement le jour de la pentecôte.

2 - LA PENTECÔTE.

a) Signification de la PENTECÔTE.

En Grec, « Pentecôte » signifie 50°, elle a eut lieu à neuf heure du matin environ, c'est à dire à la troisième heure du jour.

La PENTECOTE ou « fête des semaines » a lieu le cinquantième jour après les 7 sabbats qui suivaient le balancement de la gerbe. Ce qui correspond au premier jour de la semaine, symbole d'une vie nouvelle en Christ ($7 \times 7 = 49, +1 = 50$).

50, c'est le jour du jubilé, de la libération. On lit dans Nombres 4.3 : « *compte depuis 30 ans jusqu'à 50 ans* ». 30 ans était l'âge où l'on rentrait au service du Temple, et 50 l'âge où on en sortait, on était libéré du service. Ces chiffres correspondent également aux proportions de l'arche de l'alliance. Cette dernière faisait 1.5 coudées de hauteur, ce qui symbolise l'homme debout, et 2.5 coudées de longueur, ce qui symbolise l'homme allongé, qui sort du service parce qu'il a atteint l'âge de se reposer de ce même service. Le rapport de l'un à l'autre est de 1.66, et donc si on entre à 30 ans au service, et qu'on applique le rapport des dimensions de l'arche, on obtient $30 \times 1,66 = 50$, l'âge où on en sort.

Dans son ensemble, ce cinquantième jour après le balancement de la gerbe est un jour de libération, mais aussi de réjouissance.

b) Première étape du baptême dans l'Esprit : l'attente.

Jésus vient d'être crucifié, ses disciples, qui croyaient fermement qu'il devait régner physiquement de suite, se sont dispersés. Mais la tâche de Jésus n'était pas terminée, il fallait encore qu'il donne quelques conseils salutaires et qu'il rassemble les troupes afin de leur ouvrir l'intelligence. Tout ce qu'il leur avait dit était resté lettre morte dans leur cœur parce que, n'ayant justement pas le Saint-Esprit, ils n'étaient pas en mesure de comprendre tout ce qu'il leur avait annoncé d'avance.

Devant les recommandations de Jésus, les disciples se soumettent et « ils retournèrent à Jérusalem, de la montagne appelée des Oliviers, qui est près de Jérusalem, à la distance d'un chemin de sabbat [1 kilomètre]. Quand ils furent arrivés, ils montèrent dans la chambre haute où ils se tenaient d'ordinaire ; c'étaient Pierre, Jean, Jacques, André, Philippe, Thomas, Barthélemy, Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, Simon le Zélote, et Jude, fils de Jacques. Tous, d'un commun accord persévéraient dans la prière, avec les femmes, et Marie, mère de Jésus, et avec les frères de Jésus » (Actes 1.12-13).

Les disciples n'attendent pas simplement que le Saint-Esprit leur soit donné (*), ils ne le considèrent pas comme un dû. Ils auraient pu retourner à Jérusalem puisque Jésus leur avait dit de ne pas s'en éloigner et vaquer à leurs occupations de tous les jours. Après tout, dans ses recommandations, Jésus ne leur avait pas dit de faire autre chose que de ne pas s'éloigner de Jérusalem. Pourtant il leur paraît logique de se recueillir dans la prière et d'attendre activement. En quoi consistaient leurs prières pendant les dix jours d'attente qu'ils ont eu ? La Parole de Dieu ne nous le dit pas, mais si l'on regarde les éléments que nous avons, nous savons que les disciples attendaient que le Saint-Esprit descende sur eux parce qu'ils en avaient eu la promesse. Ils y croyaient fermement, n'avaient aucun doute à ce sujet et se sont réunis afin de prier en attendant de le recevoir. Alors à mon avis, sachant que dans peu de jours quelque chose de glorieux allait leur arriver, je crois le plus simplement du monde qu'ils ont passé 10 jours d'adoration. Ils n'ont fait que remercier. Quoiqu'il en soit, qu'ils aient effectivement passé leur temps à remercier Dieu pour ce qui allait se passer ou pas, il n'en reste pas moins qu'ils sont restés 10 jours dans la prière.

C'est pour cela que cette attente est appelée « active », par opposition à des pratiques peu nobles aux yeux de Dieu qui consistent à justement faire l'inverse, attendre que Dieu fasse, mais ne s'occuper de rien pendant ce temps. Si l'on y réfléchit, ce genre de pratique n'est justement pas de l'attente puisque les personnes ne sont pas focalisées dessus. Peut-on parler d'attente lorsque l'on n'a même pas en pensée la chose dite « attendue ».

Les disciples avaient la promesse de Jésus en tête et rien d'autre ne comptait.

() Les onze disciples de Jésus n'attendent pas leur baptême du Saint-Esprit, ils l'ont déjà reçu lorsque Jésus a soufflé sur eux. Ils attendent que ce don se généralise.*

c) Deuxième étape du baptême dans l'Esprit.

Cette attente aura ses conséquences. La promesse de Dieu prendra effet. On peut se demander si le Saint-Esprit aurait envahi la chambre haute et serait descendu sur eux s'ils n'avaient pas passé ce temps dans la présence de Dieu. C'est peu probable, de part les attitudes de cœur. Ce qu'ils ont fait était la conséquence d'une position personnelle clairement engagée pour Jésus, leurs motivations avec le Seigneur étaient claires.

Cela fait 10 jours que les disciples sont réunis dans la chambre haute, ce qui signifie également qu'ils ont passé au moins un sabbat là haut plutôt que dans les conditions dictées par la tradition juive. En fait ils ont passé deux sabbats dans cette chambre haute. On peut aisément imaginer ce qui se disait sur eux. Des juifs étaient réunis dans une chambre haute depuis dix jours et passaient leur temps à prier Dieu. Il était de notoriété publique qu'ils reconnaissaient Jésus comme étant le fils de Dieu, ils prétendaient même qu'il était ressuscité. Les racontars

devaient donc aller bon train. D'autant que Jérusalem se préparait à une fête traditionnelle importante et qu'en conséquence la ville était en pleine effervescence.

C'est alors que le jour par excellence où il aurait mieux valu, humainement, qu'ils soient discrets, c'est à dire « Le jour de la Pentecôte », alors que, selon leur habitude, « ils étaient tous ensemble dans le même lieu » c'est à dire dans la chambre haute, Dieu décide que le moment est venu. « Tout à coup il vint du ciel un bruit comme celui d'un vent impétueux, et il remplit toute la maison où ils étaient assis ». Le bruit était inattendu, et il a dû surprendre même les disciples, surtout quand il est venu s'engouffrer dans la maison, mais les choses ne s'arrêtent pas là : « Des langues semblables à des langues de feu, leur apparurent, séparées les unes des autres, et se posèrent sur chacun d'eux ». Imaginez la proximité avec Dieu qu'il a fallu pour ne pas être apeuré. De nos jours il est fréquent d'entendre parler de choses de ce type, que ce soient des mensonges ou non, il est tout aussi fréquent de les voir dans des films et, bien que ce soient des fictions, nos esprits sont préparés à cela. En ce temps il n'en était rien. Bien sûr, les disciples avaient vu quantités de malades guérir, de paralytiques marcher, et même des morts ressusciter, mais quelque chose d'aussi grand qui se passe autour d'eux, des effets pyrotechniques aussi surréalistes... tout cela n'était jamais arrivé.

C'est ce qu'ils ont vu, dans cette chambre haute où il ne se passait rien depuis dix jours ; les choses viennent de changer radicalement, un vent impétueux a soufflé et est entré dans la pièce, des langues de feu sont apparues et se sont déplacées jusqu'à couvrir chacun séparément. On pourrait croire que le plus extraordinaire vient d'avoir lieu mais il n'en est rien. Quelque chose d'invisible vient d'avoir lieu qui est bien plus puissant que ce qui était visible. Toutes les personnes rassemblées dans ce lieu viennent de recevoir le Saint-Esprit. Ils viennent tous d'être sauvés. Après dix jours d'attente, en un court instant « ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et se mirent à parler en d'autres langues ». La puissance déversée était impressionnante, alors que personne n'avait entendu ces histoires de « parler en langue », ils se mettent spontanément à le faire, sans aucune concertation, la puissance de Dieu en eux les saisit et les fait agir pour la gloire de Jésus. Ils se mettent « à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer » (Actes 2.1-4). Pas d'hypocrisie, pas de mensonge, sans concertation, ils se mettent tous à faire la même chose ; ça y est, l'Esprit de Dieu peut les guider et il n'attendra pas des décennies avant de le faire.

d) Troisième étape du baptême dans l'Esprit.

Le bruit était assourdissant, et il n'était pas que dans la tête des disciples, c'était un vrai bruit, et tous l'entendirent. « Or, il y avait en séjour à Jérusalem des Juifs, hommes pieux, de toutes les nations qui sont sous le ciel » (verset 5), et cette multitude, ne sachant pas ce qui venait de se passer « accourut » (verset 6) pour voir de quoi il en retournait. La surprise est de taille. Au lieu d'une quelconque dévastation, au lieu d'un quelconque désordre, la foule fait face à une situation incompréhensible. Des hommes « tous Galiléens » (verset 7) parlent « des merveilles de Dieu » (verset 11) dans des langues qu'ils ne sont pas censés connaître, et se font comprendre par les « Parthes, Mèdes, Elamites, ceux qui habitent la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont, l'Asie, la Phrygie, la Pamphylie, l'Egypte, le territoire de la Libye voisine de Cyrène, et ceux qui sont venus de Rome, Juifs et prosélytes, Crétois et Arabes » (versets 9 à 11).

Les voix s'élèvent, certains sont interloqués pendant que d'autres se moquent, prétendant qu'ils « *sont pleins de vin doux* » (verset 13).

Les onze se présentent alors, et Pierre prend la parole (verset 14) et annonce l'évangile. Dieu parle à travers lui, et Sa puissance se répand dans les cœurs des auditeurs, malgré les sarcasmes divers. Finalement « Après avoir entendu ce discours, ils eurent le cœur vivement touché, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : *Hommes frères, que ferons-nous ?* Pierre leur dit : *Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit. Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera.* Et, par plusieurs autres paroles, il les conjurait et les exhortait, disant : *Sauvez-vous de cette génération perverse.* Ceux qui

acceptèrent sa parole furent baptisés; et, en ce jour-là, le nombre des disciples s'augmenta d'environ trois mille âmes » (versets 37-41, le passage complet se trouve dans Actes 2.5-41).

3000 personnes donnent leur vie ce jour-là.

La troisième étape du baptême de l'Esprit est l'action. L'esprit est donné pour agir, pas pour s'enorgueillir. Il restaure notre relation avec le Père Céleste afin que nous puissions faire notre part, ne plus nous égarer et marcher sur la voix qu'il a tracé.

3 - UTILITÉ DU SAINT-ESPRIT.

Pour comprendre le rôle du Saint-Esprit, il convient de se poser une question relativement simple, même si elle peut paraître un peu choquante : que reçoit le croyant par le baptême du Saint-Esprit ? Elle peut paraître choquante parce qu'elle semble placer Dieu comme un outil plus que comme un roi, il n'en reste pas moins qu'elle contient une vérité primordiale.

Dans le Baptême d'eau, de part son premier geste d'obéissance, le croyant fait la paix avec Dieu et reçoit l'assurance du salut qu'il concrétisera au travers du baptême de l'Esprit.

Dans le Baptême de l'Esprit, le croyant reçoit en premier lieu la nouvelle naissance. Recevant l'Esprit de Dieu, il devient fils de Dieu et appartient pleinement au royaume de Dieu. Conformément à Jean 3.5, étant né d'eau et d'Esprit, il connaîtra le royaume de Dieu. Pour la plupart des personnes, les choses s'arrêtent là, elles sont enfants de Dieu, il ne reste plus qu'à attendre d'y passer pour aller au ciel. C'est en réalité l'une des meilleure méthode, non pas pour perdre son salut, mais tout au moins pour ne jamais profiter de tout ce qui est attaché aux promesses qui se trouvent dans la parole de Dieu, parce que l'Esprit ne nous est pas donné pour que nous puissions vivre dans une paresse coupable, mais pour que nous évoluions dans un « dilettantisme éclairé », c'est à dire dans le repos et l'obéissance. Mais pour pouvoir obéir pleinement, le Seigneur nous gratifie, à travers le baptême de l'Esprit, d'un équipement complet pour le servir.

Beaucoup font profession de servir Dieu, peu le font réellement, et il nous a été donné un moyen de faire « la différence entre le juste et le méchant, entre celui qui sert Dieu et celui qui ne le sert pas » (Malachie 3.18). Certains vont même jusqu'à porter des tenues particulières pour que l'on sache qu'ils servent Dieu, conscient qu'il serait probablement impossible de s'en rendre compte en dehors de leurs déguisements. La Parole de Dieu nous dit « *Mais vous recevrez une puissance, le Saint-Esprit survenant sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre* » (Actes 1.8). Nous avons besoin de puissance, pas d'artifices, et plus qu'un simple besoin, nous devons comprendre que cette puissance est une nécessité imposée par Dieu lui-même. « *Ton Dieu ordonne que tu sois puissant ; Affermis, ô Dieu, ce que tu as fait pour nous !* » (Psaumes 68.29).

Dieu se divise en trois comme l'homme se divise en corps, âme et esprit. Les trois personnes de Dieu représentent chacune un autre aspect de sa personne totale.

Le Père est l'amour (« *Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est amour* » : 1 Jean 4.8) ;

Le Fils est l'autorité (« *Et j'entendis dans le ciel une voix forte qui disait : Maintenant le salut est arrivé, et la puissance, et le règne de notre Dieu, et l'autorité de son Christ* » : Apocalypse 12.10) ;

Et le Saint-Esprit est la puissance de Dieu selon qu'il est écrit dans l'évangile de Luc (« L'ange lui répondit : *Le Saint-Esprit viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre* » (Luc 1.35), ce qui est montré également dans Jean 16.15 : « *Tout ce que le Père a est à moi ; c'est pourquoi j'ai dit qu'il (le Saint-Esprit) prend de ce qui est à moi, et qu'il vous l'annoncera* », ce qui, lu à la lumière de Pierre 1.3 devient très clair « Comme sa divine puissance nous a donné tout ce qui contribue à la vie et à la piété, au moyen de la connaissance de celui qui nous a appelé par sa propre gloire et par sa vertu ». Ces deux versets montrent que l'esprit est aussi appelé « *divine puissance* » puisqu'il est précisé que c'est lui qui prend de Jésus pour nous l'annoncer.

L'esprit de Dieu est une puissance en nous, une puissance agissante et sans elle nous serions sans fruits. Quand bien même nous travaillerions toute notre vie pour le royaume de Dieu, nous ne ferions jamais ce qu'il nous demande et serions désobéissant parce que nous n'aurions reçu aucune directive réelle. Tout ce que nous faisons doit être fait sous la conduite et « l'assistance du Saint-Esprit » (Actes 9.31). Nous sommes des canaux à travers lesquels Dieu agit, c'est pour cela que Matthieu transmettait : « *Car ce n'est pas vous qui parlerez, c'est l'Esprit de votre Père qui parlera en vous* » (Matthieu 10.20). Dieu veut agir en et à travers nous, nous pouvons accepter ou refuser en toute liberté, mais il n'est pas possible d'accepter dans les mots, ou dans les apparences et refuser de le laisser travailler en et à travers nous.

Je posais la question de « l'utilité » du Saint-Esprit, et bien elle est là, il est la puissance agissante de Dieu. Agir sans lui c'est agir pour soi, quelles que soient les apparences, et agir avec lui c'est le laisser travailler à travers nous. Il est notre force, la source de la vie, rien ne peut être constructif s'il n'en est pas l'instigateur. Sans lui nous sommes comme un hockeyeur sans crosse, comme un billard sans boules ou un avion sans ailes. Il nous éclaire la Parole de Dieu et nous montre la voix droite pour rejoindre notre Seigneur au Paradis. Sans lui rien n'est possible, si ce n'est de faire semblant.

4 - LA MAISON DE CORNEILLE.

a) prélude.

Il s'agit d'un homme très particulier. C'est un perdu, un païen, le salut n'est pas pour lui, du moins dans la pensée commune. La Parole de Dieu était alors uniquement destinée aux Juifs et cet homme ne l'était pas. Il n'avait donc aucune raison de faire quelque effort que ce soit pour se mettre dans les bonnes grâces d'un Dieu qui de toute manière ne voulait pas de lui, si ce n'est dans la réalité, alors au moins dans ce qui était connu de lui. Pourtant Corneille était un homme pieux et pas seulement lui mais « toute sa maison » (Actes 10.2 : « *Cet homme était pieux et craignait Dieu, avec toute sa maison ; il faisait beaucoup d'aumônes au peuple, et priait Dieu continuellement* »). Il perséverait sans relâche dans la prière et faisait beaucoup de dons. Que de temps perdu, que d'argent gaspillé devaient penser ses « collègues de travail ». C'était comme vouloir faire toutes les attractions d'un parc alors que l'on mesure deux mètres et qu'une partie d'entre elles nous sont interdites. Il ne pouvait pas être sauvé et 950 pages le lui prouvaient, des centaines de rabbins le lui auraient également démontrés, s'ils avaient bien voulu transgresser l'interdit que cela aurait représenté d'aller instruire des païens.

Sous beaucoup d'aspects, Corneille était fou. Il croyait dans l'impensable, et il perséverait dans l'impossible. Pourtant, lorsqu'il s'agit de Dieu, sa Parole nous dit que « *rien n'est impossible à Dieu* » (Luc 1.37) et que « *Tout est possible à celui qui croit* » (Marc 9.23). Corneille était ferme, il avait confiance en Dieu et ce que les hommes pouvaient lui dire n'avait pas d'importance. Il aurait aussi pu lui dire, sans peine, « *moi et ma maison nous servirons*

Or, un beau jour, vers 3 heure de l'après-midi (Actes 10.3 : « *Vers la neuvième heure du jour* »), il arrive que ce que l'homme croyait impensable, Dieu l'avait pensé, et ce que l'homme avait pensé incroyable, Dieu y avait cru, et Corneille aussi. Dieu envoie un ange dans la maison de Corneille afin de lui donner une directive : « il vit clairement dans une vision un ange de Dieu qui entra chez lui, et qui lui dit : *Corneille !* Les regards fixés sur lui, et saisi d'effroi, il répondit : *Qu'est-ce, Seigneur ?* Et l'ange lui dit : *Tes prières et tes aumônes sont montées devant Dieu, et il s'en est souvenu. Envoie maintenant des hommes à Joppé, et fais venir Simon, surnommé Pierre ; il est logé chez un certain Simon, corroyeur, dont la maison est près de la mer* » (Actes 10.3-6).

L'obéissance de Corneille est immédiate, « Dès que l'ange qui lui avait parlé fut parti, Corneille appela deux de ses serviteurs, et un soldat pieux d'entre ceux qui étaient attachés à sa personne ; et, après leur avoir tout raconté, il les envoya à Joppé » (Actes 10.7-8), et elle est d'autant plus importante que Dieu l'attendait pour déclencher la suite.

b) La révélation.

La Parole de Dieu nous montre que Dieu a attendu que Corneille fasse le pas de l'obéissance pour donner à ses disciples la révélation nécessaire afin d'accepter qu'un païen puisse recevoir quoi que ce soit de la part de Dieu.

Pierre monte sur le toit de la demeure de Simon le corroyeur (qui signifie 'travailler le cuir') afin de prier. Il est midi (« Pierre monta sur le toit, vers la sixième heure » Actes 10.9 et la faim le gagne (« Il eut faim » Actes 10.10). Il demande alors à ce qu'on lui prépare à manger et reste sur le toit pour continuer à prier. C'est alors qu'il « tomba en extase » Actes 10.10) et qu'une vision se présente à lui. Cette vision est la vision d'une nappe contenant tous les animaux (purs et impurs) et la voix de Dieu lui disant « *Lève-toi, Pierre, tue et mange* » (Actes 10.13). Il est intéressant de noter que Pierre reconnaît de suite la voix de Dieu. Il sait que ce n'est pas Satan qui parle, malgré le fait que ce qu'il vient d'entendre lui paraît être une abomination. Pourtant Dieu insiste « *Ce que Dieu a déclaré pur, ne le regarde pas comme souillé* » (Actes 10.15) et insistera encore une troisième fois et « aussitôt après, l'objet fut retiré dans le ciel » (Actes 10.16). Si avec le recul, la signification nous paraît logique, il n'en était rien à cette époque et Pierre était encore à réfléchir à ce qu'il venait de voir que les envoyés de Corneille arrivent chez Simon le corroyeur. Pierre, qui n'a pas quitté sa communion avec Dieu, réfléchissait à la vision et Dieu l'interrompt tout en ne lui en donnant toujours pas le sens. « L'Esprit lui dit : *Voici, trois hommes te demandent ; lève-toi, descends, et pars avec eux sans hésiter, car c'est moi qui les ai envoyés* » (Actes 10.19-20). Rien ne nous dit que Pierre compris de suite que la vision se rapportait à la venue de ces hommes et plus généralement au salut des païens, quoi qu'il en soit il le comprit dans les jours suivants.

Dans l'immédiat, alors que la loi juive ne l'autorisait pas à un quelconque rapprochement avec des non juifs, Pierre obéit à Dieu et accueille les visiteurs avant de les accompagner chez Corneille le lendemain accompagné de quelques frères de Joppé (Actes 10.23).

c) La rencontre.

La petite procession arrive le lendemain à Césarée, chez Corneille, où les parents et les amis intimes de ce dernier attendent avec impatience sa venue. Corneille voit de suite arriver Pierre et court se prosterner devant lui. Les choses vont alors vite, Pierre demande à Corneille de se redresser, ce dernier explique la vision de l'ange et Pierre transmet sa propre compréhension de ce que Dieu lui a montré avec la nappe, savoir « à ne regarder aucun homme comme souillé et impur » (Actes 10.28).

Cette rencontre n'a rien d'humaine, ils ne sont pas là pour se raconter le film de la veille, et une fois que chacun a

expliqué la part de révélation qui l'a conduit à cette rencontre, Corneille demande à Pierre de leur transmettre la volonté de Dieu : « *Maintenant donc nous sommes tous devant Dieu, pour entendre tout ce que le Seigneur t'a ordonné de nous dire* » (Actes 10.33).

d) La nouvelle naissance.

C'est à ce moment-là qu'arrive non seulement ce qui nous intéresse dans le cadre de cette étude, mais également ce qui nous concerne le plus directement, c'est à dire la nouvelle naissance.

☉ Actes 10.34-35 : « *Dieu ne fait point acception de personnes, mais qu'en toute nation celui qui le craint et qui pratique la justice lui est agréable* ».

Pierre prêche alors le message du salut sans se poser plus de questions que cela, il ne rationalise pas et se contente d'agir selon les directives de Dieu. Le résumé de sa prédication se trouve en Actes 10.34-43. Pierre n'a pas pu préparer sa prédication, il se contente de parler sous la conduite du Saint-Esprit, il est probable qu'il était le premier auditeur de ce qu'il disait, qu'il ne comprenait ses propres paroles qu'au fur et à mesure qu'il les disait. Son obéissance l'avait conduit à une nouvelle compréhension de la profondeur de la Parole de Dieu et il constatait que ce qu'il était en train de vivre avait été prévu de toute éternité.

☉ Actes 10.44 : « *Comme Pierre prononçait encore ces mots, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole* ».

Le baptême du Saint-Esprit n'avait été prévu par personne, surtout dans le cadre d'une prédication aussi inattendue, pourtant c'était la volonté de Dieu et le salut venait d'être donné aux païens. Fait étrange pour deux raisons. La première étant bien entendu que les païens n'étaient pas censés le recevoir, et la deuxième parce que le baptême d'eau aurait dû précéder. Nous en arrivons à ce que je disais lorsque de nos jours nous voyons fréquemment des personnes recevoir le Saint-Esprit avant d'être passées par les eaux du baptême. Il ne devrait jamais en être ainsi, mais le refus de baptiser d'eau lorsque cela devrait clairement être fait par obéissance envers Dieu, fait que Dieu donne son Saint-Esprit à ces frères que des dénominations refusent parmi elles par orgueil, par peur du "*qu'en dira-t-on si ce ne sont pas des frères à notre image*". Il en allait de même avec Corneille, sa famille et ses intimes. Personne ne les avait baptisé d'eau avant ce jour parce que personne ne croyait en la possibilité de leur conversion, mais Dieu connaissait leur cœur, il savait qu'ils avaient reconnu sa seigneurie et il est passé en premier par l'Esprit presque pour montrer l'endurcissement à ne pas voir que cela aurait dû être fait bien plus tôt. Parce qu'à la vérité, chaque frère et chaque sœur qui reçoit le Saint-Esprit avant les eaux du baptême est un signe de l'aveuglement de ceux qui lui ont refusé ce même baptême.

Nous sommes devenus enfants de Dieu et héritiers de ses promesses. Ça ne s'est pas fait sans mal, et ceci n'a pas non plus changé.

e) La reconnaissance.

Nous aurions pu nous dispenser de parler de cela, pourtant quelques lignes en plus ne feront pas de mal, du moins ne devraient pas.

Connaissant les tenants et les aboutissants de la rencontre entre Corneille et Pierre, nous ne pouvons que nous réjouir de ce qu'elle ait eu lieu. Mais tous ne l'ont pas vu du même œil à l'époque. « Les apôtres et les frères qui étaient dans la Judée apprirent que les païens avaient aussi reçu la parole de Dieu. Et lorsque Pierre fut monté à

Jérusalem, les fidèles circoncis lui adressèrent des reproches, en disant : *Tu es entré chez des incirconcis, et tu as mangé avec eux* » (Actes 11.1-3). Leur position est offensive. Ils veulent bien sûr entendre les explications de Pierre, mais ce qu'ils attendent est plus une justification qu'autre chose. Ce sont en effet des reproches qui sont formulés, et non des questions.

Pierre leur expose alors « d'une manière suivie ce qui s'était passé » (Actes 11.4) et il s'en suit un changement immédiat dans la position de ses interlocuteurs : « *Or, puisque Dieu leur a accordé le même don qu'à nous qui avons cru au Seigneur Jésus-Christ, pouvais-je, moi, m'opposer à Dieu ?* Après avoir entendu cela, ils se calmèrent, et ils glorifièrent Dieu, en disant : *Dieu a donc accordé la repentance aussi aux païens, afin qu'ils aient la vie* » (Actes 11.17-18).

Le don du Saint-Esprit est un signe formel, incontestable. Même ce qui à leurs yeux était une abomination, à savoir le fait d'être entré chez des païens, tout comme la vision de la nappe, venait d'être balayé parce que le signe des langues était suffisamment fort. Preuve était faite que Dieu avait incliné son cœur envers les païens. On notera la disposition de cœur des frères et des apôtres. De nos jours la tendance est plutôt à condamner et à ne surtout pas changer d'avis de peur que l'on puisse penser à une quelconque inconstance. Pierre ne voulait pas que Jésus lui lave les pieds, une seconde plus tard il voulait qu'il lui lave tout le corps. Tomber n'est pas grave, c'est de ne pas vouloir se relever qui l'est ; se tromper n'est pas grave, c'est refuser de l'admettre qui l'est.

Le passage qui concerne Corneille va de Actes 10 verset premier à Actes 11 verset 18, il est rempli d'enseignements divers que j'ai choisi de ne pas même nommer ici, parce que ce n'était tout simplement pas le bon endroit. Il n'en reste pas moins que le centre de ce passage reste la nouvelle naissance des païens. A travers l'obéissance de deux hommes, Pierre et Corneille, nous sommes devenus nous aussi bénéficiaire du sacrifice de Jésus. L'importance de ce passage se retrouve dans la constatation de l'importance de l'Esprit de Dieu. Il n'y a pas de salut sans lui, et il n'y en aura jamais. Il ne peut y avoir de salut sans Dieu et que ce soit le Père, le Fils ou le Saint-Esprit, il n'est possible d'en refuser aucun, et il n'est possible d'être sauvé qu'en les acceptant tous les trois.

5 - LE BAPTÊME PAR IMPOSITION DES MAINS.

C'est un sujet épineux, principalement parce que peu de monde semble avoir compris ce que représente l'imposition des mains, une autre des doctrines fondamentales. Or, ce n'est pas encore le moment de parler de cette doctrine. La réalité, que je vous expliquerai plus tard, est que nous ne donnons rien par l'imposition des mains, nous permettons quelque chose, et nous le permettons en enlevant.

a) Une réalité inaperçue.

Il y a de très nombreuses choses dans la Parole de Dieu qui passent inaperçues. C'est quelque chose de particulièrement étrange, et on peut même y être confronté dans la vie de tous les jours. Quelqu'un vous dit quelque chose, vous comprenez la phrase, pourtant vous ne réalisez pas réellement ce qui vient d'être dit. Peut-être même est-ce quelque chose que nous disons nous-même, mais ça ne touche pas la partie de nous qui permet la compréhension.

C'est un jeu où relier les points trace une image que nous ne percevons pas tant que nous sommes focalisés sur le tracé entre deux points, tant que nous ne parvenons pas à prendre du recul sur ce que nous voyons ou sur ce que

nous entendons.

La Parole de Dieu est la quintessence de ce type d'incompréhension consciente et/ou de compréhension inconsciente. On est persuadé de ne pas comprendre une chose alors qu'on la comprend sans le réaliser.

Et un jour on met le doigt dessus, ou le nez dedans, c'est selon, et ce jour-là on se dit : "pourtant quelque part en moi, je le savais".

Ce qui concerne le Saint-Esprit navigue souvent dans ces eaux. Sa nature est si abstraite qu'on a tendance à remplir les cases vides et qu'on finit par se forger des certitudes arbitraires. L'homme aime danser autour du feu, se créer des rituels formatés, plus simples à suivre que la voix de Dieu qu'on n'entend presque plus et que la voie de Dieu qu'on ne parvient presque plus à suivre. La flamme de l'Esprit est vacillante, presque éteinte. Ces certitudes que nous nous imposons en affirmant que c'est Dieu qui le fait sont à l'origine de bien des endurcissements.

L'une d'entre elles concerne le baptême du Saint-Esprit par imposition des mains. Pourtant c'est à la fois une forme de baptême et une forme d'imposition des mains. Cette doctrine se trouve donc être partie intégrante de deux des six doctrines fondamentales, et nous ne sommes pas au clair sur un point particulier qu'il va falloir rééquilibrer.

b) Le baptême du Saint Esprit par imposition des mains.

Dans la pensée commune, le baptême du Saint-Esprit est la suite de l'imposition des mains, c'en est presque un pléonasme. A tel point que de nombreuses assemblées incluent l'imposition des mains pour les nouveaux baptisés afin qu'ils le reçoivent de suite, sans se poser la question au-delà. De plus, considérant qu'elles ont fait ce qu'il fallait, personne ne regarde ce que la Parole de Dieu en dit réellement.

Concrètement, il n'y a qu'un seul passage, incontestable quoiqu'imparfaitement compris. Il y est question de Simon le magicien.

b.1) Simon le magicien.

L'épisode traçant la courte présence de Simon, un pratiquant des arts occultes, nous relate l'existence réelle du baptême du Saint Esprit par imposition des mains. Il nous transmet également un élément dont on ne parle jamais.

☉ Actes 8.9 : « Il y avait auparavant dans la ville un homme nommé Simon (*qui écoute, qui entend*), qui, se donnant pour un personnage important, exerçait la magie et provoquait l'étonnement du peuple de la Samarie (*montagne de gué*) ». ☉ Actes 8.13 : « Simon (*qui écoute, qui entend*) lui-même crut, et, après avoir été baptisé, il ne quittait plus Philippe (*aimant les chevaux*), et il voyait avec étonnement les miracles et les grands prodiges qui s'opéraient ».

La toile de fond est posée, tout le monde connaît la suite, ne serait-ce que partiellement. C'est justement en lisant la suite qu'un élément saute aux yeux. Pierre et Jean se rendent chez des samaritains et apprennent qu'ils ont été baptisés d'eaux, mais pas d'Esprit et ils corrigent cette lacune dans la foulée.

⊙ Actes 8.15-19 : « Ceux-ci, arrivés chez les Samaritains, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint Esprit. 16 Car il n'était encore descendu sur aucun d'eux ; ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus (*l'Eternel sauve*). 17 Alors Pierre et Jean (*l'Eternel a fait une grâce*) leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint Esprit. 18 Lorsque Simon (*qui écoute, qui entend*) vit que le Saint Esprit était donné par l'imposition des mains des apôtres (*apostolos - envoyés*), il leur offrit de l'argent, 19 en disant : *Accordez-moi aussi ce pouvoir (exousia - autorité), afin que celui à qui j'imposerai les mains reçoive le Saint Esprit* ».

Ce passage est le seul qui parle ouvertement d'imposition des mains dans le but de baptiser du Saint-Esprit (tout en gardant à l'esprit que l'imposition des mains ne transmet pas, mais enlève ce qui empêche de recevoir de Dieu). Ce qu'il met également en avant, c'est que Simon ne l'était pas. Ça peut sembler anodin, voire justifié, pourtant ça ne l'est pas tant que cela. Ça signifie que Philippe ne l'avait pas fait depuis le baptême d'eau de Simon, et le cœur de ce dernier n'est pas en cause, parce que Philippe ne l'avait pas plus fait avec les Samaritains. Rappelons également que c'est juste avant qu'un ange ne parle à Philippe pour l'envoyer vers l'Ethiopien et qu'à la suite du baptême d'eau, Philippe sera enlevé par le Saint-Esprit sans imposer les mains à l'Ethiopien.

Ce que ça nous montre c'est que ça n'était pas une pratique commune dans l'église primitive. Dans le cas présent c'est suite à la constatation d'un problème (le fait qu'ils ne le soient pas déjà) que Pierre et Jean impose les mains aux Samaritains, ça ne relève pas d'une pratique ritualisée.

b.2) Saul.

Ce passage du livre des Actes des Apôtres est plus contestable, même s'il ne pose pas réellement de problème en regardant le verset qui le suit ainsi qu'un troisième qui est un peu plus tôt dans le texte.

⊙ Actes 9.17 : « Ananias (*celui à qui l'Eternel a donné gracieusement*) sortit ; Et, lorsqu'il fut arrivé dans la maison, il imposa les mains à Saul (*désiré, demandé à Dieu*), en disant : *Saul (désiré, demandé à Dieu), mon frère, le Seigneur Jésus (l'Eternel sauve), qui t'est apparu sur le chemin par lequel tu venais, m'a envoyé pour que tu recouvres la vue et que tu sois rempli du Saint Esprit* ».

Ce passage est utilisé pour confirmer le baptême du Saint Esprit par imposition des mains, et en l'état il peut le laisser penser. Lorsqu'on le prend de manière isolée, on peut au choix le comprendre comme le fait qu'Ananias ait été envoyé lui imposer les mains pour qu'il recouvre la vue et qu'il soit rempli du Saint Esprit, liant les deux dans l'imposition en question. Par contre on peut également le comprendre dans le sens où Ananias a été envoyé pour deux choses différentes, la première étant de lui imposer les mains pour qu'il retrouve la vue, et qui est cohérente avec « *ils imposeront les mains aux malades et les malades seront guéris* » (Marc 16.28), et la seconde étant afin qu'il reçoive le Saint Esprit, et qui est déconnectée de l'imposition des mains.

La réponse est simple, cinq versets plus tôt, alors que le Seigneur parle à Ananias, il lui dit ceci :

⊙ Actes 9.12 : « Car il (*Saul*) prie, et il a vu en vision un homme du nom d'Ananias (*celui à qui l'Eternel a donné gracieusement*), qui entrait, et qui lui imposait les mains, afin qu'il recouvrât la vue ».

« *afin qu'il recouvrât la vue* » pas "afin qu'il reçusse le Saint-Esprit". Quant au verset qui suit directement Actes 9.17, donc la conséquence de cette imposition des mains, elle nous est exprimée dans ces mots :

⊙ Actes 9.18 : « Au même instant, il tomba de ses yeux comme des écailles, et il recouvra la vue. Il se leva, et fut baptisé ».

Donc le baptême n'était pas corrélé avec l'imposition des mains. En outre, il n'est pas fait mention du type de baptême. On peut penser qu'il s'agit là de baptême du Saint-Esprit en se basant sur le fait qu'Ananias ait été envoyé

pour ça, mais il se trouve que cela poserait un problème qui n'existe cependant pas si ça fait cas du baptême d'eau.

Lorsque Philippe est envoyé vers l'Ethiopien, il est envoyé le baptiser d'eau, parce que Dieu n'a pas besoin de nous pour baptiser de l'Esprit. Plus tard, Pierre baptisera d'eau des personnes qui avaient déjà reçu le Saint-Esprit (Actes 10.47 : « Alors Pierre dit : *Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu le Saint Esprit aussi bien que nous ?* »), prouvant par là la nécessité de l'eau malgré la présence effective de l'Esprit. Or dans le cas de Saul, nous sommes en présence de quelqu'un qui ne bénéficie d'aucun baptême et qui n'a donc aucune raison de sauter des étapes obligatoires. En outre, il doit se lever pour être baptisé, mais le baptême de l'Esprit ne nécessite pas d'être debout (Actes 2.1-2 : « Le jour de la Pentecôte, ils étaient tous ensemble dans le même lieu. 2 Tout à coup il vint du ciel un bruit comme celui d'un vent impétueux, et il remplit toute la maison **où ils étaient assis** »). Il s'est levé pour aller se faire baptiser d'eau, parce que c'est normalement l'étape avant le baptême de l'Esprit.

La baptême dont on nous parle concernant Saul ne parle donc pas d'imposition des mains.

b.3) La réalité des allusions.

Le problème est souvent que nous comprenons à la lumière de ce en quoi nous croyons déjà. Pourtant les choses sont dites assez clairement :

⊙ Matthieu 3.11 : « *Moi, je vous baptise d'eau, pour vous amener à la repentance ; Mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de porter ses souliers. **Lui**, il vous baptisera du Saint Esprit et de feu* ».

⊙ Marc 1.8 : « *Moi, je vous ai baptisés d'eau ; **Lui**, il vous baptisera du Saint Esprit* ».

⊙ Luc 3.16 : « il leur dit à tous : *Moi, je vous baptise d'eau ; Mais il vient, celui qui est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de délier la courroie de ses souliers. **Lui**, il vous baptisera du Saint Esprit et de feu* ».

⊙ Jean 1.31-33 : « *Je ne le connaissais pas, mais c'est afin qu'il fût manifesté à Israël que je suis venu baptiser d'eau. 32 Jean (l'Eternel a fait une grâce) rendit ce témoignage : J'ai vu l'Esprit descendre du ciel comme une colombe (peristera - pigeon) et s'arrêter sur lui. 33 Je ne le connaissais pas, mais celui qui m'a envoyé baptiser d'eau, celui-là m'a dit : Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et s'arrêter, c'est **celui** qui baptise du Saint Esprit* ».

Dans ces quatre passages, le baptême du Saint-Esprit n'est pas donné par les hommes, mais par Jésus. Il est rare qu'une notion soit présente dans les quatre versions de l'évangile, celle-là est l'une d'entre elles.

Le livre des Actes des Apôtres continue dans cette direction :

⊙ Actes 1.5 : « *Car Jean (l'Eternel a fait une grâce) a baptisé d'eau, mais vous, dans peu de jours, vous serez baptisés du Saint Esprit* ».

⊙ Actes 2.38 : « *Pierre leur dit : Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus (l'Eternel sauve) Christ (Oint), pour le pardon de vos péchés ; Et vous recevrez le don du Saint Esprit* ».

⊙ Actes 11.16 : « *Et je (Pierre) me souvins de cette parole du Seigneur : Jean (l'Eternel a fait une grâce) a baptisé d'eau, mais vous, vous serez baptisés du Saint Esprit* ».

A chaque fois le baptême du Saint Esprit n'est pas la conséquence d'une imposition des mains, il est une suite dont l'origine n'est pas humaine. Jamais on ne nous dit qu'un homme a baptisé du Saint-Esprit un autre homme et même dans le cas du passage nous parlant de Simon, le baptême de l'Esprit est consécutif, mais pas présenté comme venant de Pierre et Jean (Actes 8.17 : « Alors Pierre et Jean leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint Esprit »). Comme expliqué dans les doctrines fondamentales, l'imposition des mains enlève temporairement ce qui

empêche Dieu d'agir dans la vie de quelqu'un.

c) Le baptême de l'Esprit dans les faits.

Parmi ces choses qu'on lit sans réaliser ce qu'on est en train de lire se trouvent les différents baptêmes de l'Esprit. On a vu que les textes en parlant ne pointent pas du tout vers une ritualisation de l'imposition des mains dans ce but, mais il y a autre chose de très intéressant à regarder, et ce sont les différentes occurrences de ce type de baptême, occurrences que nous connaissons tous, mais comme je le disais en introduction, qui restent lettre morte en nous.

c.1) Jésus.

L'exemple parfait. Impossible pour un croyant de ne pas le connaître

☉ Matthieu 3.16 : « Dès que Jésus (*l'Eternel sauve*) eut été baptisé, il sortit de l'eau. Et voici, les cieux s'ouvrirent, et il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe (*peristera - pigeon*) et venir sur lui ».

☉ Jean 1.31-33 : « *Je ne le connaissais pas, mais c'est afin qu'il fût manifesté à Israël que je suis venu baptiser d'eau.* 1.32 Jean (*l'Eternel a fait une grâce*) rendit ce témoignage : *J'ai vu l'Esprit descendre du ciel comme une colombe (peristera - pigeon) et s'arrêter sur lui.* 1.33 *Je ne le connaissais pas, mais celui qui m'a envoyé baptiser d'eau, celui-là m'a dit : Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et s'arrêter, c'est celui qui baptise du Saint Esprit ».*

Jésus n'a reçu aucune imposition des mains. Les quatre versions de l'évangile attestent que l'Esprit est descendu sur lui sous la forme d'un pigeon. J'ai mis les versets plus haut et il est clairement précisé que c'est « *lui/celui* ». Alors évidemment, certains argueront que c'est différent parce que c'est Jésus et que « c'est sans contredit l'inférieur qui est béni par le supérieur » (Hébreux 7.7). Mais c'est oublier plusieurs choses, la première étant que Jésus est venu pour servir et laver les pieds de ses serviteurs, il n'est pas venu pour être supérieur mais pour montrer la voie et déchirer le voile de séparation.

C'est oublier également ses disciples.

c.2) Les disciples.

Quarante jours après sa résurrection Jésus va quitter ses disciples d'une manière particulière. Beaucoup ne percutent pas réellement ce qui se passe à la fin de la version de l'évangile de Jean, simplement parce qu'il est rare de comprendre que les disciples n'avaient pas le Saint-Esprit pendant la période de la présence physique de Jésus sur terre. Pourtant le texte de Jean nous dit ceci :

☉ Jean 20.22-23 : « Après ces paroles, il souffla sur eux, et leur dit : *Recevez le Saint Esprit.* 20.23 *Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés ; Et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus ».*

Donc conformément à ce que disait Jean le Baptiste, c'est bien Jésus qui les baptise du Saint-Esprit, mais par contre il ne le fait pas par imposition des mains, il leur souffle dessus. Encore une étrangeté que certains pourraient balayer en prétendant que la différence vient de ce que c'est Jésus qui le fait. Alors continuons de regarder :

c.3) Les 120.

Encore un passage que tout le monde connaît mais dont l'attractivité de certaines des informations qu'il contient tend à en noyer certaines autres.

⊙ Actes 2.1-4 : « Le jour de la Pentecôte, ils étaient tous ensemble dans le même lieu. 2 Tout à coup il vint du ciel un bruit comme celui d'un vent impétueux, et il remplit toute la maison où ils étaient assis. 3 Des langues (*glossa - langue*), semblables à des langues de feu, leur apparurent, séparées les unes des autres, et se posèrent sur chacun d'eux. 4 Et ils furent tous remplis du Saint Esprit, et se mirent à parler en d'autres langues (*glossa - langue*), selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer ».

Rappelons-nous que les onze disciples encore en vie sont déjà baptisés du Saint-Esprit, mais que pendant ces dix jours d'attente, ils n'ont apparemment pas imposé les mains aux 120. C'est donc l'Esprit qui remplit toute la maison et qui baptise les 120, sans intervention humaine, une fois de plus. Ça correspond à ce qui était dit dans Actes 1.8 : « *Mais vous recevrez une puissance, le Saint Esprit survenant sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre* ». Le « vous » ne parlant pas des onze disciples, mais de tous les frères, ce que le verset exprime assez clairement.

c.4) Les autres.

Nous avons donc la théorie du baptême de l'Esprit par imposition des mains qui n'a pas réellement d'attestation, et d'un autre côté, tout d'abord Jésus, puis ses onze disciples, et enfin les 120 dans la chambre haute qui la contredise. En outre, ils ne sont pas les seuls.

⊙ Actes 10.44 : « Comme Pierre prononçait encore ces mots, le Saint Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole ».

⊙ Actes 10.47 : « Alors Pierre dit : *Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu le Saint Esprit aussi bien que nous ?* ».

⊙ Actes 11.15 : « *Lorsque je (Pierre) me fus mis à parler, le Saint Esprit descendit sur eux, comme sur nous au commencement. 11.16 Et je me souvins de cette parole du Seigneur : Jean (l'Eternel a fait une grâce) a baptisé d'eau, mais vous, vous serez baptisés du Saint Esprit* ».

Personne ne limite le Saint-Esprit, il se saisit de qui Jésus lui désigne, nos mains ne sont pas des baguettes magiques.

d) Conclusion.

d.1) L'imposition restaure.

La réalité des textes contredit les rituels établis par les assemblées modernes. Le seul cas qui peut amener à discussion est celui mis en avant dans le passage concernant Simon le magicien. Pourtant dans ce passage celui qui établit un lien de l'un à l'autre se trouve justement être Simon le magicien, homme cupide et sans l'Esprit (« *Accordez-moi aussi ce pouvoir (exousia - autorité), afin que celui à qui j'imposerai les mains reçoive le Saint Esprit* »). Comme je l'ai souvent indiqué, lorsque le baptême du Saint-Esprit et l'imposition des mains sont cités ensemble c'est souvent comme suite l'un de l'autre, mais pas comme conséquence. L'imposition des mains étant dans certains cas un acte préalable nécessaire pour permettre à Dieu de faire son œuvre.

C'est mettre sur le sacrifice qui est en nous la faute limitante de l'autre afin qu'il puisse lui aussi avoir accès à la

grâce de Dieu. C'est exactement le même principe que l'onction d'huile des anciens, qui place sous sa propre bénédiction celui qui est plus faible dans sa foi afin qu'il soit au bénéfice d'une alliance à laquelle il appartient et qui le trouve en cet instant en état de faiblesse.

N'oublions pas que dans le cas du texte parlant de Simon le magicien, Pierre et Jean prient pour les Samaritains afin qu'ils reçoivent le Saint-Esprit (Actes 8.15), ça n'est qu'ensuite qu'ils leur imposent les mains. Les deux choses ne sont pas simultanées et c'est la prière qui est identifiée comme ayant pour but le baptême du Saint-Esprit. Ça n'est pas qu'au travers de l'échec de la prière ils aient recours à l'imposition des mains, au contraire, la prière consiste toujours à demander, ils viennent donc de demander le Saint-Esprit pour les Samaritains, et ensuite ils font ce que toute imposition des mains fait, ils restaurent ce qui était perdu, ils ouvrent le passage pour que l'Esprit de Dieu puisse descendre. Leurs prières sont la fumée des parfums qui couvrait le tabernacle alors que l'Eternel allait descendre dans la nuée qui est l'Esprit.

d.2) Un rocher et un cours d'eau.

Il est important de réaliser que ces choses que nous considérons comme comprises ne le sont pas aussi souvent qu'elles le devraient. Il est bien plus confortable dans une église qui n'entend pas Dieu de se confier dans des habitudes de pratiques que personne ne discute jamais. Rares sont ceux qui entendent la voix de Dieu, encore plus rares sont ceux qui la distinguent de celle de leur propre cœur, voir de l'ennemi. Les assemblées tiennent plus des orphelinats que de la maison de Dieu, alors dans cette situation catastrophique, laisser chacun faire selon ce qu'il pense avoir reçu représente une certitude de problèmes en cascades. Ça devrait être aux dirigeants de faire le tri, mais ils ne prêtent pas plus attention à la vérité de la Parole de Dieu. L'ivraie croît avec le blé et la distinction entre le peuple et ses dirigeants leur est spirituellement impossible. Chacun se retrouve à devoir exercer la vigilance de base pour la sécurité de son âme.

Toute fausse doctrine pose exactement le même problème. N'étant pas de Dieu elle est sans puissance, et ensuite, lorsque cela ne marche pas comme on le voudrait, alors c'est la faute de l'autre. "pas assez de foi" "doit être pécheur" "ne le veut pas vraiment"... . La possibilité de simplement admettre qu'on est dans l'erreur ne se présente que rarement, c'est la faute de l'autre, voir de Dieu qui ne veut pas. Pourtant on est tous dans l'erreur, certains plus que d'autres, mais c'est tout. Personne n'a tout compris et nous devrions avoir une certaine retenue avec des notions dont nous n'avons jamais vérifié qu'elles nous ont été apportées avec probité. Le problème n'étant pas la Parole de Dieu, mais ce que les hommes en font et l'état de l'église attestant de ce que les choses ne vont pas aussi bien que certains voudraient le faire croire.

Si l'imposition des mains est un acte saint, le baptême de l'Esprit par imposition des mains est un leurre. Si dans de rares cas les deux peuvent être rapprochés, l'imposition des mains consiste à enlever un rocher qui perturbe un cours d'eau.

6 - CONDITION POUR RECEVOIR LE BAPTÊME DU SAINT-ESPRIT.

☉ Actes 2.38-39 : « Pierre leur dit : *Repentez-vous et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, à cause du pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit. Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera* ».

Si la chose était aussi systématique, il n'y aurait pas autant d'assemblée « désertée » par l'Esprit, par conséquent, il

convient de cerner les différentes conditions pour recevoir le Saint-Esprit. On peut facilement en présenter 5, sans toutefois pouvoir concrètement les placer dans un ordre figé ou prétendre que la liste soit exhaustive. Par ailleurs il n'y a qu'une obligation réelle, et les différentes conditions que je vais vous donner ne sont pas des règles obligatoires, mais des pistes, parce qu'il est parfaitement possible de le recevoir sans avoir besoin d'intellectualiser tout cela. En réalité il est même bien plus facile de le recevoir en n'intellectualisant rien du tout mais en se contentant de croire.

Quoi qu'il en soit, regardons courtement ces quelques points.

a) Reconnaître la nécessité de l'avoir et donc le fait de ne pas encore le posséder.

En effet, celui qui affirme n'avoir besoin de rien finit souvent équipé de ses seules déclarations. On ne demande que ce que l'on n'a pas. Beaucoup s'extasient devant la demande de Salomon qui, je le rappelle, demandait la sagesse lorsque Dieu proposa de lui donner ce qu'il voulait. Beaucoup se disent : *"j'aurais demandé autre chose, il était vraiment proche de Dieu cet homme"*. Sans parler de son éventuelle proximité avec Dieu, la vraie perfection de sa demande ne se trouve pas dans le fait qu'il n'ait pas demandé autre chose, mais dans le fait qu'il ait choisi de demander ce qui lui manquait. Pourquoi aurait-il demandé ce qu'il avait déjà ? Pourquoi demander de l'argent, il était déjà roi et couvert d'or, pourquoi demander quoi que ce soit d'autre que sa position de roi lui donnait de toute manière. Une femme ? Il a eu 1000 femmes et concubines soit, une nouvelle compagne tous les 14 jours pendant 40 ans. Des enfants ? Avec 1000 compagnes on peut se demander s'il se rappelait des noms de tous ceux qu'il a pu avoir. Il a demandé ce qui lui manquait et c'est là que sa demande est grande.

De la même manière, il est nécessaire de reconnaître ne pas l'avoir et le vouloir, pour le demander. Si vous pensez l'avoir, ou plus simplement si vous refusez d'admettre ne pas l'avoir, vous ne pourrez le demander, et donc l'obtenir.

b) Le vouloir.

Avec Dieu tout est question de motivations. Vous pouvez demander et ne jamais recevoir. Jacques nous disait : « *Vous demandez, et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal, dans le but de satisfaire vos passions* » (Jacques 4.3). Il faut vouloir le recevoir, mais le vouloir pour les bonnes raisons. Il est Dieu et le recevoir est un honneur, une gloire qui est posée sur nous, c'est aussi une responsabilité. Il n'est pas censé être là comme un élément supplémentaire d'une « collection spirituelle ». Il n'est pas un livret « panini » pour collectionneurs chrétiens qui vont après comparer leurs dons et prier les uns pour les autres histoires de faire des échanges. On comprend assez facilement que le Saint-Esprit est Esprit, par contre, on passe souvent sur le fait qu'il soit Saint. Il faut le vouloir, mais il est primordial de surveiller ses motivations. Il n'y a pas de salut sans lui, c'est lui qui va changer votre vie.

En dehors de cela, « Le dernier jour, le grand jour de la fête, Jésus, se tenant debout, s'écria : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive* » (Jean 7.37).

c) Demander.

Dieu connaît chacune de nos pensées, avant même que nous ne parvenions à les formuler. Pourtant il est important de le faire, parce que c'est ce qui crée le contact, la relation entre lui et nous. Il n'est pas notre esclave. « *Si donc, méchants comme vous l'êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison le*

Père céleste donnera-t-il le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent » (Luc 11.13). Il sait ce que nous voulons, encore mieux, il sait ce dont nous avons besoin et il est prêt, en Père aimant, à nous le donner, mais il faut encore passer par la case « demander ». Le Saint-Esprit n'est pas un dû, c'est un don, il est bon de ne pas confondre les deux choses.

d) L'obéissance.

Le Saint-Esprit n'est pas seulement une puissance, mais c'est aussi une personne, c'est pour cela que nous pouvons l'attrister par notre désobéissance. D'autant que l'obéissance est une condition incontournable pour le recevoir et c'est pour cela que le Saint-Esprit est donné juste après le baptême d'eau, parce que c'est justement la première obéissance. Luc nous transmettant que « *Nous sommes témoins de ces choses, de même que le Saint-Esprit, que Dieu a donné à ceux qui obéissent* » (Actes 5.32).

e) Croire.

Croire est une chose primordiale, parce que celui qui ne croit pas ne s'est de toute manière pas fait baptiser d'eau pour les bonnes raisons, c'est pour cela qu'il est écrit que « *Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son sein, comme dit l'écriture* » (Jean 7.38).

Les conditions pour recevoir le Saint-Esprit sont diverses mais pourtant ne sont qu'une. Les cinq points que je viens de vous citer ne sont que le décorticage d'une seule chose. La vérité est que si vous vous faites baptiser d'eau pour les bonnes raisons, la suite logique sera le baptême du Saint-Esprit, et cela ne relève pas d'un effort de votre part, mais de la part de Dieu. Dans le cas où vous aviez une bonne démarche concernant le baptême d'eau, il faut bien réaliser que vous n'êtes pas sauvé pour autant. « *si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu* » (Jean 3.5). Le baptême d'Esprit est primordial pour être sauvé, son absence vous disqualifie, mais Dieu seul peut le donner, aussi son don est automatique si certaines conditions relativement simples sont remplies. Alors si vous pensez ne pas l'avoir, faites un petit tour d'horizon de votre propre vie et de vos motivations. Parce que si vous remplissez les « conditions », alors ce n'est plus la peine de vous inquiéter, demandez-le une fois pour toute et croyez qu'il vous le donne, parce que c'est comme cela que les choses se passent. Les blocages sont chez nous, pas chez Dieu.

7 - AVERTISSEMENT.

Le Baptême de l'Esprit n'a rien à voir avec la sanctification ; il est le début d'une vie spirituelle, en aucun cas il ne peut être la fin puisque l'Esprit de Dieu va nous aider à l'obtenir. En effet, le Saint-Esprit permet d'obtenir la sanctification, mais la sanctification n'est pas nécessaire pour le Baptême de l'Esprit, sinon nous serions dans une boucle sans fin. Un peu comme l'histoire de l'œuf et de la poule.

Ceci étant dit, il reste encore une chose à dire. En réalité, nous n'allons pas parler du baptême du Saint-Esprit en lui-même, mais de l'une de ses conséquences, le parler en langues dont vous aurez noté que je n'ai pas développé jusqu'à présent. C'est en effet un don, il est une conséquence du baptême, pas le baptême lui-même, d'où le relatif silence à son sujet.

La doctrine communément admise est que tout baptisé du Saint-Esprit parle en langue. Le détournement est allé encore plus loin puisque de nos jours il est fréquent d'entendre que si vous ne parlez pas en langue, cela signifie que vous n'êtes pas baptisé du Saint-Esprit. C'est bien évidemment une aberration, et il m'a semblé important de rassurer tous ceux qui ont été montré du doigt parce qu'ils ne parlaient pas en langue. La problématique engendrée par cette doctrine qui prétend que si vous ne parlez pas en langue vous n'êtes pas baptisé du Saint-Esprit est que ses victimes se font assaillir par la culpabilité. Ils finissent par penser que s'ils ne parlent pas en langue, ils ne sont pas des enfants de Dieu, et peuvent même aller jusqu'à quitter le Seigneur, certains qu'il ne veut pas d'eux.

La vérité est que rien dans la Parole ne dit une telle chose. Ceux qui défendent cette aberration affirment que dans tous les cas ou des personnes ont reçu le Saint-Esprit elles se sont mises à parler en langue mais il existe au moins un exemple ou c'est faux. Rien ne nous dit que Jésus ait parlé en langues, pourtant les textes parlent énormément de lui, mais pas une seule mention.

Dans le livre des actes des apôtres, il nous est fait mention d'un fait particulier. « Alors Pierre et Jean leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit. Lorsque Simon vit que le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent » (Actes 8.17-18), Certains affirment que Simon a entendu que ceux à qui on venait d'imposer les mains parlaient en langues et donc que c'est un signe supplémentaires que le parler en langues est obligatoire. Pourtant si vous relisez ce passage, rien ne le dit, ce n'est pas même sous-entendu. Pierre et Jean ont prié pour qu'ils reçoivent le Saint-Esprit, il n'est pas certain qu'il y ait eu quelque manifestation que ce soit. La femme qui avait une perte de sang depuis douze ans a senti qu'elle était guérie, elle ne l'a pas vue, elle n'a rien entendu, il est possible que ces personnes aient senti qu'elles venaient de le recevoir. Il est possible également que ces personnes soient « tombées » sous l'onction, ou qu'elles aient titubé comme si elles étaient ivres. N'oublions pas que lors de la pentecôte il paraissait clair à plusieurs que les disciples étaient saouls.

Le but n'est pas de dire ce qui s'est passé, mais de comprendre que rien ne permet d'affirmer que ces personnes aient parlé en langues, la seule chose qui pousse certains, c'est la volonté d'affirmer leur vérité plutôt que celle de la Parole de Dieu.

Je le répète donc une dernière fois, il est possible d'être baptisé du Saint-Esprit et de ne pas parler en langue.

V - LE BAPTEME DE FEU.

1 - LE BAPTÊME DE FEU.

Comme je le disais, il y a deux types de baptêmes, 'physique' et 'spirituel'. Ce sont bien évidemment des appellations qui ne servent qu'à les différencier. Le baptême d'eau est le baptême plus 'charnel', la décision se prend avant d'être un enfant de Dieu puisqu'il vient avant le baptême de l'Esprit. Suite à cela, viennent les baptêmes 'spirituels' qui sont au nombre de deux. Le baptême d'Esprit, dont nous avons déjà parlé, et le baptême de feu.

Le baptême d'eau requiert un acte physique,

Le baptême d'Esprit requiert simplement de le demander,

Le baptême de feu est automatique, c'est une conséquence.

L'eau et l'Esprit peuvent être inversés pour ce qui est de l'ordre dans lequel ils arrivent, en fonction des impossibilités diverses. Par contre, le baptême de feu vient toujours après les deux premiers. Dans les trois cas, la Parole de Dieu utilise le même mot grec, BAPTIZO, qui signifie immerger. C'est nécessairement quelque chose qui est plus grand que nous. Quand le baptême est charnel (eau), nous allons vers lui, quand il est spirituel, il vient vers nous.

Quand le ministère terrestre de Jésus venait à son terme, il parlera à ses disciples de son arrestation à venir, ainsi que de sa crucifixion et de sa résurrection. Dans l'évangile de Marc, on nous relate la réaction des fils de Zébédée (Jacques et Jean), qui demandent à être assis aux côtés de Jésus lorsqu'il sera revêtu de sa gloire. « Jésus leur répondit : *Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire, ou être baptisés du baptême dont je dois être baptisé ?* » (Marc 10.38). Or, Jésus est déjà baptisé d'eau et d'Esprit, et il annonce un troisième baptême. Il parle du baptême de feu, annoncé plus tôt par Matthieu dans le verset 3.11 (« *Lui, il vous baptisera du Saint Esprit et de feu* »).

C'est également de cela que parlera Pierre dans sa première épître lorsqu'il parlera de la fournaise :

● 1 Pierre 4.12-13 : « Bien-aimés, ne soyez pas surpris, comme d'une chose étrange qui vous arrive, de la fournaise qui est au milieu de vous pour vous éprouver. Réjouissez-vous, au contraire, de la part que vous avez aux souffrances de Christ, afin que vous soyez aussi dans la joie et dans l'allégresse lorsque sa gloire apparaîtra ».

Pour comprendre le sens du baptême de feu, il faut comprendre ce que Dieu est en train de faire. Il prépare le rétablissement de toutes choses, qui arrivera peu après l'enlèvement des témoins. « *Élie (qui est l'un des témoins) doit venir, et rétablir toutes choses* » (Matthieu 17.11). C'est la compréhension de ce que signifie « *rétablir* » qui donne la réponse à ce qu'est le baptême de feu. En disant cela, Jésus nous affirme que tout doit redevenir tel que ça a déjà été. Il parle d'enlever l'impureté de la création. Or, dans la loi de Moïse, pour purifier une chose, quelle qu'elle soit, il fallait la faire passer soit par l'eau, soit par le feu, en fonction de sa capacité à survivre à l'épreuve.

L'humanité dans son entier était corrompue au temps de Noé, Dieu l'a donc purifiée par l'eau, en image du baptême du même nom. Ce baptême de la création aura sa suite dans un déluge de feu. La purification par l'eau du temps de Noé n'ayant pas suffi, Dieu va en venir à purifier sa création par le feu. Parce qu'il ne sert à rien de repasser par l'eau ce qui y a résisté une première fois. Seul restera ce qui est sanctifié par l'Esprit, qui est le deuxième baptême, et qui est donc renforcé.

Or, en Jésus-Christ, tout comme nous sommes jugés de notre vivant, tout comme nous mourrons de notre vivant, sans que notre corps ne dépérisse, de la même manière, nous vivons la purification par le feu, afin de ne pas la souffrir dans l'éternité.

Par le baptême d'eau, nous acceptons Jésus-Christ,

Par le baptême d'Esprit, nous recevons le Saint-Esprit,

Par le baptême de feu, nous rejoignons le Père.

Le baptême du feu est obligatoire pour tout enfant de Dieu qui veut progresser. Jésus nous a dit que nous aurions des tribulations, il nous a dit que nous serions haïs pour son nom. Le monde veut notre perte parce que nous appartenons à Dieu. Il n'est pas nécessaire de le demander, il vient sur tout enfant de Dieu sincère. C'est une fois de plus Pierre qui nous parle de ces épreuves qui sont le baptême de feu :

● 1 Pierre 1.6-9 : « C'est là ce qui fait votre joie, quoique maintenant, puisqu'il le faut, vous soyez attristés pour un peu de temps par divers épreuves, afin que l'épreuve de votre foi, plus précieuse que l'or périssable (qui cependant est éprouvé par le feu), ait pour résultat la louange, la gloire et l'honneur, lorsque Jésus Christ apparaîtra, lui que vous aimez sans l'avoir vu, en qui vous croyez sans le voir encore, vous réjouissant d'une joie ineffable et glorieuse, parce que vous obtiendrez le salut de vos âmes pour prix de votre foi ».

Si Pierre nous dit que notre foi est plus précieuse que l'or périssable, en nous précisant quelque chose de très intéressant : « qui cependant est éprouvé par le feu », c'est pour faire le parallèle avec le fait que notre foi également est éprouvée par le feu. Mais il ne faut pas essayer de fuir ces épreuves, n'oublions pas que c'est Jésus qui nous baptise de feu. Peu importe les apparences, c'est pour notre bien. L'image parfaite de ce baptême est donné par un passage du livre du prophète Daniel :

● Daniel 3.22-25 : « Comme l'ordre du roi était sévère, et que la fournaise était extraordinairement chauffée, la flamme tua les hommes qui y avaient jeté Schadrac, Méschac et Abed Nego. Et ces trois hommes, Schadrac, Méschac et Abed Nego, tombèrent liés au milieu de la fournaise ardente. Alors le roi Nebucadnetsar fut effrayé, et se leva précipitamment. Il prit la parole, et dit à ses conseillers : *N'avons-nous pas jeté au milieu du feu trois hommes liés ?* Ils répondirent au roi : *Certainement, ô roi !* Il reprit et dit : *Eh bien, je vois quatre hommes sans liens, qui marchent au milieu du feu, et qui n'ont point de mal ; et la figure du quatrième ressemble à celle d'un fils des dieux* ».

Ce même feu qui va détruire la création est sans effet sur nous, si tant est que nous nous tenions fermement en Jésus. Il sera avec nous. Jésus s'est retrouvé au milieu de la fournaise avec ses trois serviteurs, il aurait pu se révéler avant, afin de les rassurer, mais il a répondu à leur foi. Les trois amis savaient que Dieu était avec eux. Ils n'ont pas essayé d'échapper au feu, ils l'ont affronté et ils l'ont vaincu. C'est dans le feu qu'ils ont trouvé la liberté, c'est dans le feu que les liens sont tombés, et qu'ils ont rejoint le fils de Dieu.

Si vous refusez les idoles, vous aurez le feu, et la présence de Dieu à vos côtés.

Si vous refusez le feu, vous l'aurez quand même, mais vous n'aurez pas Dieu.

2 - AU NOM DE QUI DOIT-ON ÊTRE BAPTISÉ ?

La question pourrait paraître futile, pourtant il existe de nombreux débats et comme presque toujours, lorsque de tels débats surviennent, c'est toujours au détriment de la simplicité intrinsèque de la parole de Dieu.

En fait, différentes écoles s'opposent. Certains, se basant sur Matthieu 28.19 « *Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* », affirment l'importance de la trinité dans l'acte du baptême, d'autres, se basant sur la loi Mosaïque affirment qu'il faut impérativement qu'une chose soit dite trois fois avant d'être considérée comme vraie et partant de là, la formule trinitaire n'étant présente qu'une seule fois, la refuse en affirmant que seul un baptême dans le nom de Jésus a de la valeur. Chaque école exclut bien évidemment l'autre.

Une fois de plus des clans se forment et des personnes s'opposent pour bien peu.

Si l'on regarde les textes, force est de constater qu'on ne nous dit pas grand chose concernant ce point. Effectivement, le livre des actes nous dit :

⊙ Actes 2.38 : « Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ».

Ou encore

⊙ Actes 8.16 : « ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus ».

Mais en faisant un peu plus attention, on voit également que dans de nombreux cas on ne nous précise rien, il en va ainsi que ce soit en :

⊙ Actes 8.38 : « Philippe baptisa l'eunuque ».

⊙ Actes 9.18 : « Il se leva, et fut baptisé ».

La vérité est que la plupart des défenseurs d'une version ou de l'autre, oublient que le nom de Jésus n'est pas une formule magique. Ce qui compte c'est que les gens qui sont témoins du baptême sachent que ce dernier se fait parce que c'est la volonté de Dieu. Prononcer soit « *dans le nom de Jésus* », soit « *au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* » ne signifie même pas que cela soit vrai et pour beaucoup, ces formules ne sont que des faire-valoir mais en aucun cas le reflet d'une réalité.

Aucun ambassadeur ne penserait à ajouter à la fin de chacune de ses phrases « au nom du gouvernement untel », parce que ce qui compte c'est que les personnes qui écoutent soient au courant du royaume d'origine de cet ambassadeur. Nous sommes des ambassadeurs de Dieu et lorsqu'il nous envoie faire quelque chose, il n'est pas forcément nécessaire de rajouter à la fin de chaque phrase « *au nom de Jésus* ». Beaucoup croient que cela rajoute de la puissance, si vous faites partie de ces personnes, alors sachez que cette phrase représente en réalité un manque de foi et non pas une véritable obéissance envers un quelconque commandement.

Lorsque Pierre et Jean dirent au paralytique assis à la porte du temple « *au nom de Jésus lève toi...* », la puissance n'était pas dans la prononciation du nom, mais dans la foi en ce nom. S'ils ont prononcé le nom ce n'est pas parce que c'était une condition sine qua non du redressement du paralytique, mais afin que le miracle à venir ne soit pas attribué à quelqu'un d'autre, parce qu'ils se trouvaient au pied du temple du Judaïsme et il était important que tous sachent que ce miracle venait de Jésus.

Pour le baptême il en va de même. Si vous vous faites baptiser devant un parterre de convertis, alors il n'est pas nécessaire de prononcer quelque formule que ce soit, faites vous immerger et tout sera pour le mieux. Par contre, si pour une raison ou une autre des personnes présentes à votre baptême ne sauraient pas que ce qui se passe est une entrée dans le royaume de Dieu, alors il est primordial qu'elles l'apprennent.

Quant à une préférence sur la formule, il n'y en a pas, que ce soit l'une ou l'autre, ce qui compte c'est d'être clair sur le fait qu'on entre dans le royaume de Dieu.

3 - UNE CONCLUSION.

Pour terminer sur les baptêmes, rappelons que je vous disais que le baptême de l'Esprit apporte l'équipement nécessaire pour servir le Seigneur, pour devenir de vrais disciples. Le Baptême de feu vient de la marche en Christ et de l'opposition qui se formera obligatoirement. Quand on rentre dans le domaine du service il y a deux choses

qui sont importantes, croire et agir. Ces deux choses sont symbolisées par deux enseignements très précis, « *la foi* » et « *l'imposition des mains* ». Ce sont donc ces deux points que je vais traiter maintenant, bien plus brièvement il est vrai.

FOI ET IMPOSITION DES MAINS

I - La foi -

1 - LA FOI.

a) Une introduction.

Après le premier des trois groupes qui composent le fondement des doctrines fondamentales, premier groupe qui était composé de l'enseignement sur la « repentance et la doctrine des baptêmes », vient le groupe composé de la « foi et de l'imposition des mains ». Si le premier groupe représentait l'entrée dans la vie en Christ, le deuxième représente le service en lui-même. Comme nous le verrons, sans foi impossible d'agir, quant à l'imposition des mains, c'est un outil.

Dans les deux cas, nous sommes en présence de ce qu'il convient d'appeler le fondement du service, et je vais vous détailler le premier des deux enseignements concerné : la foi.

b) Définition générale.

La foi est quelque chose de plutôt vague pour presque tout le monde. Ne pas même être capable de détailler ce que cela peut être nous disqualifie lorsque nous venons à devoir en faire preuve. Beaucoup pensent que la foi ne concerne que les domaines religieux et afférents, mais il n'en est rien. En réalité, la foi est présente dans l'intégralité des domaines de notre vie, qu'il s'agisse de Dieu ou non.

La foi c'est notre capacité de croire en quelque chose ou en quelqu'un. Croire que Dieu existe est un signe de foi, mais croire qu'il n'existe pas également, c'est simplement une foi différente, dont les conséquences ne seront pas les mêmes. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit dans sa base de la même capacité de s'en remettre à quelque chose qui ne se démontre pas. S'il est impossible de donner une preuve à un incroyant que Dieu existe, il est tout aussi impossible de prouver l'inverse à un croyant.

Le terme « foi » signifie « confiance », et représente une croyance personnelle que telle parole est vraie ou non, que telle personne est digne de confiance ou non. Il ne signifie en rien que la personne qui la possède ait raison, mais simplement qu'elle est persuadée de ce fait.

Dans sa forme générale, la foi est au-delà de la raison, c'est pour cela qu'elle se passe de preuve.

c) Le doute, ennemi de la foi.

Bien qu'il soit de coutume de penser que l'inverse de la foi est l'absence de foi, il n'en est rien. L'inverse de « croire que Dieu existe » n'est pas « ne pas croire que Dieu existe » ou « croire que Dieu n'existe pas ». Dans les trois cas nous sommes en présence de foi, en l'occurrence ce sont des fois qui s'opposent, mais des fois tout de même. Si vous recherchez l'opposé de la foi, vous trouverez le doute.

Bien que cela puisse paraître étrange, il n'en reste pas moins que la foi devant être faite de certitude (fondées ou non), elle est un signe d'humilité, alors que le doute est un signe d'orgueil. La foi, c'est croire en une chose, quelle qu'elle soit, le doute c'est n'être sur de rien. Prenons un exemple afin de mieux comprendre la chose.

Imaginez une longue ligne droite, au bout de cette dernière se trouve un virage, mais de là où vous vous trouvez, il est impossible de savoir si vous déboucherez sur une impasse ou sur quoi que ce soit d'autre. Vous apercevez un groupe d'amis qui semble être du coin et vous leur demandez ce que vous trouverez au bout de cette ligne droite si vous preniez le temps de la remonter.

Quatre personnes sont présentes, malheureusement vous apprenez qu'elles n'habitent pas ici, mais elles sont toutes les quatre passées dans les environs à plusieurs reprises et croient se rappeler l'endroit.

La première est catégorique, elle dit : il y a une impasse ;

La deuxième est catégorique, elle dit : il y a une autre ligne droite qui débouche sur un carrefour ;

La troisième est catégorique, elle dit : je ne sais pas ;

La quatrième doute, elle dit : je ne sais plus, peut-être l'un, peut-être l'autre.

Les deux premières personnes sont sûres d'elles. Bien évidemment l'une des deux à forcément tort, mais elles font preuves de foi. N'ayant aucune preuve, elles affirment une chose en ne s'occupant pas de ce que l'une des deux fasse fausse route.

La troisième personne pourrait tout comme la suivante dire qu'elle ne se rappelle pas, si ce n'est que ce serait un choix ou l'autre, mais elle opte pour une décision ferme, elle sait... qu'elle ne sait pas.

La quatrième ne sait pas non plus, mais elle refuse de le dire, elle préfère dire qu'elle doute, et papillonne entre plusieurs solutions plutôt que d'admettre la vérité, qu'elle ait su la réponse ou pas, elle ne la sait plus.

La foi est une certitude, c'est pour cela qu'elle est exactement l'inverse du doute. Elle permet aussi sûrement d'avancer que le doute paralyse. La quatrième personne passera probablement bien longtemps à essayer d'expliquer qu'elle sait, mais pas tout à fait, que c'est peut-être une ligne droite peut-être pas, elle rappellera qu'elle venait de la droite plutôt que de la gauche et que cela fausse sa perception... Il n'en reste pas moins qu'elle prendra beaucoup de temps pour au final ne toujours pas savoir, n'avoir aucune certitude. Elle perdra son temps et vous fera perdre le vôtre. Elle refuse tout simplement de dire les choses comme elles sont, à savoir que justement, elle ne sait pas. Il faut de l'humilité pour avouer son ignorance et beaucoup d'orgueil pour refuser de la reconnaître.

La parole de Dieu nous dit que lorsque quelqu'un fait une demande, il doit la faire « **avec foi, sans douter** ; car celui qui doute est semblable au flot de la mer, agité par le vent et poussé de côté et d'autre » (Jacques 1.6). C'est exactement de cela dont je parlais. Jacques nous dit bien ici que la foi et le doute sont opposés. Non seulement il nous dit que la coexistence est impossible, mais il précise également les effets du doute dans une forme qui ne souffre pas de problèmes de compréhension.

Celui qui doute vivra une constante hésitation, une paralysie humaine et spirituelle.

Celui qui a la foi avancera toujours, la seule vraie question étant de savoir dans quelle direction.

d) La foi humaine, une foi négative.

En dehors du doute, nous évoluons donc toujours dans la foi, et je vous disais juste auparavant que la question restait entière concernant la direction dans laquelle on avance. En effet, la foi n'est pas forcément positive, bien au contraire. Tout est question de point de vue. Lorsque vous vous trouvez au milieu d'une pièce, vous vous éloignez forcément d'un coin de la pièce si vous vous approchez d'un autre.

Croire vous fera forcément bouger, cela vous changera forcément à un niveau ou à un autre.

Les scientifiques ont, pour une partie d'entre eux, tendance à critiquer la foi, alors qu'ils sont peut-être ceux qui en ont le plus. L'intégralité de la science est fondée sur des notions non démontrées que l'on appelle « axiomes ». Ces « axiomes » sont supposés être des règles logiques en elles-mêmes et qui n'ont par conséquent pas besoin d'être démontrées. Elles sont la base de théories dont la complexité ne me permet pas de vous les détailler. L'ensemble de notre société humaine, dans son côté technologique, est fondé sur ces axiomes. Mais aucun d'entre eux n'est démontré. Des scientifiques basent l'intégralité de leur vie sur la certitude que ces théories sont vraies, ils font de la sorte preuve d'une foi que beaucoup de ceux qui prétendent croire en Dieu n'ont pas.

Dans son fort intérieur, le scientifique est un homme de foi qui ne partage simplement pas celle en Dieu (certains scientifiques la partagent tout de même, Dieu merci).

Les athées, de leur côté, ne font que nier l'existence de Dieu, et place en cela une foi équivalente dans sa force à celle qu'ont ceux qui croient en l'inverse. On croit toujours, ne pas croire en une chose, c'est croire en son inverse.

Nous croyons tous en quelque chose, mais dans l'ensemble, nous voulons anéantir la foi de l'autre sous le fallacieux prétexte que ce n'est pas la même que la nôtre. La foi existe sur terre, mais la question se pose de savoir « en quoi ». Coué a introduit la pensée positive qui n'est autre qu'une manière de forcer la foi, ce n'est pas de la foi telle que la parole de Dieu nous la montre bien sûr, mais c'est un des deux aspects de la foi humaine et s'il a introduit la « foi positive », c'est parce qu'il avait déjà en son temps percé le mystère de la foi négative.

Combien de personnes souffrent d'une dramatique image d'elles-mêmes parce qu'elles ont cru ce qu'elles ont entendu plus jeunes. Des paroles destructrices venant de personnes d'autorités ou reconnues comme telle par leurs victimes. Combien de parents, de frères ou de sœurs ont affirmé sans relâches des choses profondément négatives à des personnes qui non seulement ont fini par les croire, mais qui, en plus, parce que la foi est une puissance agissante, ont fini par reproduire ce qui était pourtant faux au commencement. Combien de personnes se croient stupides parce qu'une famille, des professeurs ou des fréquentations mal choisies ont affirmé pendant des années qu'elles l'étaient. C'était un mensonge, mais à force de l'entendre, ces personnes ont fini par y croire et parce qu'elles y ont cru, c'est peu à peu devenu vrai dans leur vie, qui est un échec retentissant, et qui en restera un tant que la foi ne le changera pas.

Il s'agit bien là de foi, en notre propre incapacité, la foi dans des choses affreusement négatives qui vont alors gérer notre vie.

Il appartient à chacun d'entre nous de choisir en qui ou en quoi nous désirons placer notre foi, en qui ou en quoi nous voulons croire. Dans le passage de l'épître aux hébreux qui concerne les doctrines fondamentales, nous constatons qu'il n'est pas fait simplement mention de foi, mais de « *foi en Dieu* ». Il est plus facile de comprendre pourquoi à la lumière de ce que je viens de vous montrer.

La foi est une force agissante en soi, elle changera toujours les personnes qui l'ont et les personnes qui y sont confrontées. Étant donné qu'elle vous changera de toute façon, il convient de ne pas la placer en n'importe quoi, ou en n'importe qui.

La foi peut être indépendante de Dieu, mais la seule foi qui nous amènera forcément dans la bonne direction est

celle que nous placerons en lui.

2 - LA FOI EN DIEU.

a) Présence de la foi dans l'ancienne alliance.

Pour beaucoup de personnes, la foi est une « invention » de la nouvelle alliance. Elles aiment à résumer les choses en disant que du temps de la loi, il suffisait d'obéir et qu'à partir de la venue de la grâce, s'est ajoutée l'obligation de croire en plus de celle d'obéir. Il n'y a qu'une chose de vraie dans tout cela et c'est que la grâce et la foi sont liées. Seulement, la grâce existait déjà dans l'ancienne alliance et pour être précis, elle a toujours existé. Sa compréhension étant si ardue pour les hommes de péchés que nous étions devenus que Dieu a dû procéder par étapes afin de nous la faire comprendre. Ainsi, la loi n'est rien d'autre qu'une étape pour arriver à la grâce et donc la foi. C'est une étape nécessaire qui a pour but de nous apprendre l'obéissance, étape indispensable pour accéder à la grâce. On notera par ailleurs que le roi David a été adultère et meurtrier, pourtant il n'en est pas mort. Évidemment beaucoup diront qu'il a sincèrement demandé pardon et que c'est la raison pour laquelle il n'a pas été puni à la hauteur de sa faute. Mais c'est omettre qu'il vivait sous la loi et que dans ce cadre, en tant qu'adultère et meurtrier, il n'y avait pas d'autre solution que la mort par lapidation. La loi n'incluant pas la repentance.

Le fait est que la grâce a toujours existé, et la loi n'était qu'un cadeau de Dieu pour permettre à ceux qui ne l'avaient pas encore compris de s'en approcher. David avait compris la grâce, il connaissait Dieu et avait appris l'obéissance, deux étapes nécessaires. C'est pour cela qu'il a été jugé sous la grâce et non sous la loi.

La différence entre une obéissance basée sur la foi et une obéissance basée sur la loi se voit dans la Parole lorsque les Hébreux demandent à Moïse d'être leur intermédiaire avec Dieu alors qu'ils ont peur de la montagne fumante. S'ils avaient connu Dieu ils n'auraient pas craint pour leur vie, ils n'avaient pas foi en Dieu, ils en voyaient tous les jours une représentation avec la nuée et avaient appris à en avoir peur, pas à l'aimer.

Acan ne croyait pas en Dieu. Lorsqu'il cacha un lingot et un manteau, il les cacha à la vue des hommes, pourtant s'il avait vraiment cru que Dieu était Dieu, il aurait su qu'il ne servait à rien de les enterrer au milieu de sa tente, il aurait su que Dieu voyait tout. Il apprendra à ses dépens une leçon fondamentale sur Dieu. S'il l'avait connu avant, il n'aurait pas « tenté le diable ». Si vous avez foi en Dieu, la parole des hommes n'a plus d'importance et donc de puissance, à l'inverse si vous prêtez foi à la parole des hommes, c'est celle de Dieu qui perd la sienne.

Israël obéissait à la loi parce qu'elle avait peur que les sacrificateurs ne la punissent, elle ne le faisait pas parce qu'elle avait peur de Dieu. La foi n'était pas en Dieu, mais dans l'homme. Dès qu'il ne s'agissait plus de la loi en elle-même, le peuple doutait.

☉ Deutéronome 9.23 : « *Et lorsque l'Eternel vous envoya à Kadès-Barnéa, en disant : Montez, et prenez possession du pays que je vous donne ! Vous fûtes rebelles à l'ordre de l'Eternel, votre Dieu, vous n'eûtes point foi en lui, et vous n'obéîtes point à sa voix* ».

Il en sera de même du temps d'Ezéchiel.

Pourtant si Dieu reproche à Israël, du temps et de la bouche de Moïse, de ne pas avoir eu foi en lui, c'est que la foi

existait déjà. La Parole ne dit-elle pas qu'Abraham « crut à Dieu et cela lui fut imputé à justice » (Jacques 2.23). De la même manière, lorsque Moïse fera face au buisson ardent, il aura foi en Dieu et partira libérer Israël.

La foi a toujours été présente, Jésus l'a simplement mise en avant afin que tous puissent la recevoir. Foi et Grâce sont un peu comme des prises mâle et femelle, elles vont ensemble. La foi est en nous, la Grâce est en Dieu. Nous avons la foi pour nous approcher de Dieu, et Jésus à la Grâce pour pouvoir s'approcher de nous.

Pour finir, c'est bien dans l'ancienne alliance, des siècles avant la venue de Jésus qu'Habakuk nous dira :

☉ Habacuc 2.4 : « *le juste vivra par sa foi* ».

b) La foi en Dieu, une foi positive.

Comme je le disais, la foi a toujours existé. Le monde dans son intégralité est basé sur la foi. Regardez ce qui se passe avec l'amour. Satan sait que Dieu est amour, il sait que le monde ne peut être sauvé qu'en le vivant. Il pourrait sembler logique que le but du malin soit d'enlever tout amour du monde, mais il n'en est rien. Il veut remplacer l'amour qui vient de Dieu par un amour pervers que nous voyons tous les jours. Nul besoin de regarder les païens pour cela, il suffit de se concentrer sur ceux qui prétendent aimer Dieu. Les femmes s'habillent comme des prostituées, sous les regards lubriques de maris approbateurs et souvent totalement soumis, les divorces sont moins nombreux que les mariages uniquement parce que l'inverse est impossible, l'adultère et l'homosexualité se disputent la vedette, parfois au micro. Toutes ces choses ne sont que des signes d'un amour pervers, dégoulinant de laideur, emprunt d'une force destructrice.

Il en va de même avec la foi. Le but de Satan n'est pas de la faire disparaître, mais de la remplacer par une foi vaine, perversie, sans force, une foi qui aurait l'homme pour centre et non pas Dieu. Tant qu'un ersatz existera, il y aura toujours une massive partie des personnes concernées qui s'en contenteront. C'est l'absence totale qui génère réellement un manque.

C'est pour cela que la parole de Dieu nous précise bien que nous devons avoir foi **EN** Dieu et non pas seulement avoir la foi, et c'est alors seulement que ce qu'il nous annonce pourra avoir lieu. Ce que sa parole nous dit deviendra effectif. La foi en Dieu rendra sa Parole vivante. C'est pour cela que des millions de « chrétiens » vivent dans la défaite, parce que la Parole de vie est une parole morte dans leur cœur.

Voici une liste, qui ne se veut pas exhaustive, de passages nous signifiant que la foi doit être en Dieu :

« Jésus prit la parole, et leur dit : *Ayez **foi en Dieu*** » (Marc 11.22). « C'est **par la foi en son nom** que son nom a raffermi celui que vous voyez et connaissez ; **c'est la foi en lui** qui a donné à cet homme cette entière guérison, en présence de vous tous » (Actes 3.16). « C'est pourquoi, laissant les éléments de la parole de Christ, tendons à ce qui est parfait, sans poser de nouveau le fondement du renoncement aux œuvres mortes, **de la foi en Dieu** » (Hébreux 6.1). « Mes frères, que **votre foi en notre glorieux Seigneur Jésus-Christ** soit exempte de toute acception de personnes » (Jacques 2.1). « qui par lui croyez en Dieu, lequel l'a ressuscité des morts et lui a donné la gloire, **en sorte que votre foi et votre espérance reposent sur Dieu** » (1 Pierre 1.21). « C'est ici la persévérance des saints, **qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus** » (Apocalypse 14.12).

c) Une foi personnelle et non collective.

Les différents mouvements, quels que soient les noms qu'ils se donnent, transmettent quasiment toujours les même

choses et s'organisent de la même manière. Ainsi, on assiste invariablement à la multiplication des rassemblements, pour des raisons qui sont toujours les mêmes : réunion de prière, réunion de louange, réunion « d'enseignements », certaines autres ont des prétextes que je n'ose pas même reproduire ici. Quoi qu'il en soit le parallèle avec les conséquences de ce genre de pratique est également toujours le même. Ces groupements ne gagnent jamais en puissance, ils ont tendances à ne jamais guérir et remplacent très rapidement la foi par la méthode Coué, ce qui tient plus du bourrage de crâne que d'une « ferme assurance ».

Le problème vient de ce que la foi est personnelle, elle n'est jamais attachée à un groupe d'individus. De la même manière, elle se recherche dans la solitude, ou dans l'isolement (pour ceux qui auraient peur de ce mot, je reviendrai sur le moyen d'avoir la foi plus tard).

Quoi qu'il en soit, il est important de comprendre que vous n'aurez jamais de moyen de connaître exactement ce que pensent les autres, d'où l'impossibilité de partager la foi. Vous pouvez bénéficier de la foi d'un autre, mais cela ne signifie pas pour autant que vous la partagiez. La foi en Jésus permet d'être sauvé par lui, et tout comme le salut, la foi est personnelle.

De plus, il faut comprendre que la foi est quelque chose de réelle. Avoir la foi c'est savoir sans aucun doute qu'une chose est vraie alors que vous n'en possédez aucune preuve. Si vous dites que vous êtes guéris d'une lourde maladie mais que vous ne vous réjouissez pas, alors vous n'avez pas la foi, sinon vous auriez tellement conscience de ce que cette guérison est réelle, que vous la voyiez ou non, que vous ne pourriez que fêter cette grande nouvelle. Pourtant, aussi réelle que cela soit pour celui qui a la foi, il ne peut pas la montrer à quelqu'un d'autre. Sa foi reste personnelle et ce ne sont que les conséquences de sa foi qu'il pourra montrer, pas sa foi en elle-même.

d) L'action de la foi.

La foi est une force agissante, elle est le jalon de ce qui peut nous arriver. Jésus disait « *Va, qu'il te soit fait selon ta foi* » (Matthieu 8.13), affirmation qu'il répétera aux deux aveugles qui le suivaient : « Alors il leur toucha les yeux, en disant : *Qu'il vous soit fait selon votre foi* » (Matthieu 9.29).

Par ailleurs, plus qu'un jalon de ce qui peut nous arriver, la foi sauve. Cela peut sembler choquant puisqu'il est de coutume de dire que c'est Jésus qui sauve, pourtant il n'en reste pas moins que c'est la vérité. Dire que c'est Jésus qui sauve est un raccourcis, tout comme l'est celui d'affirmer que la foi sauve. Étant des raccourcis, les deux sont vrais, mais il peut être intéressant de préciser pourquoi ils en sont.

En fait, Jésus nous a ouvert la route vers le salut, en passant par lui nous obtenons le salut. Cependant il ne sauve pas systématiquement, et la condition nécessaire pour obtenir le salut que Jésus nous propose, c'est justement la foi, comme nous le dit l'épître aux Hébreux : « Or sans la foi il est impossible de lui être agréable ; car il faut que celui qui s'approche de Dieu croie que Dieu existe, et qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent » (Hébreux 11.6). Oui, seul Jésus sauve, mais il ne sauve pas arbitrairement, il le fait en conséquence d'autres choses. C'est pour cela que autant la foi que Jésus sauve. Lorsqu'on dit que Jésus sauve, c'est vrai, mais ça n'est pas un absolu. Les simple mot "Jésus sauve" sont vrai, mais ils impliquent obligatoirement autre chose, justement, comme je le disais, parce que le salut n'est pas arbitraire. De même la foi sauve, mais ça n'est pas non plus un absolu, ça sous-entend d'autres choses parce que la foi en elle-même ne peut pas sauver. C'est donc Jésus qui sauve ceux qui ont cru en lui.

Comme je l'ai déjà expliqué, la foi est le côté humain de la prise de courant céleste, et c'est pour cela que la parole nous dit que la foi guérit lorsque l'on pourrait croire que c'est Jésus qui le fait.

En fait, c'est notre foi en Jésus qui permet de recevoir la guérison. Quand Jésus dit a de très nombreuses reprises « *ta foi t'a sauvée* » il veut en fait dire « ta foi en moi t'a sauvée » ou « ta foi t'a sauvée parce que tu l'as mise en moi », ces personnes n'ont pas cru en la guérison, elles ont cru que Jésus représentait leur salut. Leur foi était

correctement dirigée.

Liste des versets signifiant le salut par la foi :

« Jésus se retourna, et dit, en la voyant : *Prends courage, ma fille, ta foi t'a guérie*. Et cette femme fut guérie à l'heure même » (Matthieu 9.22). « Mais Jésus lui dit : *Ma fille, ta foi t'a sauvée ; va en paix, et sois guérie de ton mal* » (Marc 5.34). « Et Jésus lui dit : *Va, ta foi t'a sauvé*. Aussitôt il recouvra la vue, et suivit Jésus dans le chemin » (Marc 10.52-53). « Mais Jésus dit à la femme : *Ta foi t'a sauvée, va en paix* » (Luc 7.50). « Jésus lui dit : *Ma fille, ta foi t'a sauvée ; va en paix* » (Luc 8.48). « Puis il lui dit : *Lève-toi, va ; ta foi t'a sauvé* » (Luc 17.19). « Et Jésus lui dit : *Recouvre la vue ; ta foi t'a sauvé* » (Luc 18.42). « **la prière de la foi sauvera le malade**, et le Seigneur le relèvera ; et s'il a commis des péchés, il lui sera pardonné » (Jacques 5.15). « **parce que vous obtiendrez le salut de vos âmes pour prix de votre foi** » (1 Pierre 1.9). « **parce que tout ce qui est né de Dieu triomphe du monde ; et la victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi** » (1 Jean 5.4).

e) Agir par la foi.

e.1) Croire ne suffit pas.

Certains se réfugient dans leurs croyances, pensant que cela les sauvera, mais il n'en est rien. Si vous croyez que Dieu n'existe pas, ne croyez pas que cela sera vrai pour autant. Il y a un ordre à chaque chose et la vérité restera la vérité, que vous l'acceptiez ou non. Cependant, vous pourriez dire croire en la vérité que cela ne serait pas forcément en soi une vérité. Le fait de croire a des implications. Si vous croyez réellement que Dieu est Dieu alors votre croyance s'accompagnera d'une suite logique.

La parole de Dieu nous dit « Tu **crois** qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien ; les démons le **croient** aussi, et ils tremblent » (Jacques 2.19). « Croire » n'est pas en soi le gage d'une vie transformée. « Croire » ne signifie pas forcément appartenir à Dieu. Si, regardant les dates de concert d'un groupe je constate qu'il joue le soir-même dans une salle non loin de chez moi, je peux voir la foule s'approcher, être persuadé que le concert a lieu, je peux peut-être même en entendre des bribes de chez moi, mais bien qu'y croyant, je n'en fais pas parti. Il en va de même avec Dieu, vous pouvez croire qu'il existe sans pour autant avoir part à son règne. C'est en cela que Jacques nous dit que « les démons le **croient** aussi, et ils tremblent ». Les démons sont conscients de la vérité, ils la refusent, n'y ont aucune adhésion. De la même manière, il est fréquent de voir des personnes qui se disent « appartenir à Christ » et refuser des vérités dont ils savent très bien la teneur, car les accepter signifierait changer. L'homosexualité est interdite par Dieu et donc par sa Parole, mais beaucoup le nieront, non pas qu'ils ne savent pas que ce soit vrai, mais parce qu'ils sont parfaitement conscient qu'accepter cette notion impliquera immédiatement des changements qu'ils ne sont pas prêt d'accepter. Ces gens là, de la même manière que les démons dont nous parle Jacques, croient, mais ils tremblent.

Si vous croyez que les textes de la Bible sont la Parole de Dieu, cela n'aura pas d'effet positif pour vous si vous ne la lisez pas. Votre croyance est stérile, elle est froide, dénuée de toute aspect relationnel avec Dieu. C'est une foi emprunte d'intelligence, vous savez avec la tête, mais votre cœur n'a toujours pas compris.

De la même manière, la Parole de Dieu nous dit que « *Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné* » (Marc 16.16). On pourrait ne pas y voir de rapport, pourtant il y en a un qui, sous peu, vous semblera évident. « *Celui qui croira* » est explicite en soit, cela inclut tout le monde, même les démons, par contre la suite se trouve être « *et qui sera baptisé* » en d'autres termes, "Celui qui croira et qui agira en conséquence". En fait, les choses sont bien plus profondes que simplement agir pour agir, mais il n'en reste pas moins que « croire » est insuffisant.

Voyons maintenant un passage qui nous parle plus profondément de la nécessité de l'action et de sa forme

première.

e.2) Croire implique d'agir.

Comme je viens de vous le dire, « croire » implique « agir ». Jacques, dont on connaît le franc parler, nous présentait la chose en ces termes :

☉ Jacques 2.14-26 : « Mes frères, que sert-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres ? La foi peut-elle le sauver ? Si un frère ou une sœur sont nus et manquent de la nourriture de chaque jour, et que l'un d'entre vous leur dise : Allez en paix, chauffez-vous et vous rassasiez ! et que vous ne leur donniez pas ce qui est nécessaire au corps, à quoi cela sert-il ? Il en est ainsi de la foi : si elle n'a pas les œuvres, elle est morte en elle-même. Mais quelqu'un dira : Toi, tu as la foi ; et moi, j'ai les œuvres. Montre-moi ta foi sans les œuvres, et moi, je te montrerai la foi par mes œuvres. Tu crois qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien ; les démons le croient aussi, et ils tremblent. Veux-tu savoir, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est inutile ? Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ? Tu vois que la foi agissait avec ses œuvres, et que par les œuvres la foi fut rendue parfaite. Ainsi s'accomplit ce que dit l'Écriture : Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice ; et il fut appelé ami de Dieu. Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement. Rahab la prostituée ne fut-elle pas également justifiée par les œuvres, lorsqu'elle reçut les messagers et qu'elle les fit partir par un autre chemin ? Comme le corps sans âme est mort, de même la foi sans les œuvres est morte ».

Il nous explique par là que la foi ne peut pas être stérile, elle a forcément pour conséquence des œuvres diverses et variées. Cependant, il faut préciser une chose particulière aux types d'œuvres que la foi peut engendrer. En effet, on voit et on entend souvent des personnes faire certaines choses et passer pour des saints grâce à cela. Mais la foi ne produit pas n'importe quelles œuvres. Non pas que les œuvres que l'on peut classer comme étant « bonnes » soient des œuvres de foi, et que les autres n'en soient automatiquement pas. Ainsi un croyant qui construirait un orphelinat fait peut-être quelque chose de fabuleux aux yeux des hommes, mais cela ne signifie en rien qu'il ait agi par foi. Les nombreuses œuvres de groupements tel l'armée du salut, ou les différentes missions de toutes les dénominations confondues font souvent un travail social appréciable, mais ce ne sont pas pour autant des œuvres de foi.

La foi de celui qui croit en Dieu ne peut en aucun cas être dissociée de Dieu lui-même. Les œuvres des hommes amènent à croire en l'homme, alors que les œuvres de Dieu amènent à croire en Dieu.

Ce qui est perturbant lorsque l'on veut faire la différence entre les œuvres que produisent la foi en Dieu et les autres, c'est qu'une même œuvre peut dans un cas être le fruit de la foi en Dieu et dans un autre celui d'une volonté humaine. Ce qui va modifier son fondement, c'est justement son origine. Les œuvres qui proviennent de la foi en Dieu sont des œuvres issues de l'obéissance envers lui.

Un passage très intéressant est souvent ignoré fait un lien direct entre « croire » et « obéir ». L'écrivain de l'épître nous annonce la chose de la sorte :

☉ Hébreux 4.3-6 : « Pour nous qui avons cru, nous entrons dans le repos, selon qu'il dit: Je jurai dans ma colère: Ils n'entreront pas dans mon repos! Il dit cela, quoique ses œuvres eussent été achevées depuis la création du monde. Car il a parlé quelque part ainsi du septième jour: Et Dieu se reposa de toutes ses œuvres le septième jour. Et ici encore: Ils n'entreront pas dans mon repos ! Or, puisqu'il est encore réservé à quelques-uns d'y entrer, et que ceux à qui d'abord la promesse a été faite n'y sont pas entrés à cause de leur désobéissance ».

A première vue, il n'est pas évident de faire ressortir le lien entre « croire » et « obéir » pourtant, en s'attardant plus sur les termes employés on remarque la chose suivante : en premier lieu, l'écrivain de cet épître nous dit que « Pour nous qui avons cru, nous entrons dans le repos », mais il oppose cela à une étrange affirmation, « ceux à qui d'abord la promesse a été faite n'y sont pas entrés à cause de leur désobéissance ». Or, si l'on veut bien prendre en

considération le fait qu'il soit toujours dans la même démonstration, il ne fait rien d'autre que d'opposer « croire » et « désobéir ». Le corolaire étant logiquement que « croire » a pour conséquence logique « obéir », et que celui qui a la foi œuvrera par obéissance au seigneur.

En conséquent, celui qui a la foi en Dieu produira forcément des œuvres, l'absence d'œuvres prouvera donc qu'il n'a pas la foi. Tout cela en gardant bien à l'esprit que nous sommes presque toujours très mal placés pour déterminer ce qui est réellement une œuvre produite par la foi en Dieu et donc par obéissance, mais comme nous ne devons pas porter de jugements personnels sur qui que ce soit (mais uniquement transmettre ceux de Dieu), nous ne devrions pas nous égarer.

C'est en cela que Marc nous disait ce que je vous le rappelais en début de ce point que « *Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné* » (Marc 16.16). Il ne fait pas cas de l'absence d'œuvres, mais de l'absence de foi en Dieu. C'est la foi en Dieu qui sauve, les œuvres ne sont qu'un signe de la présence de la foi.

f) La foi est une origine, pas une destination.

Si vous ne croyez pas en Dieu, nul doute que vous ne le chercherez pas. La foi vient en premier et elle est le fruit d'une volonté. On décide de croire. Si vous décidez de vous acheter une voiture mais que vous ne faites pas les démarches nécessaires, alors c'est que votre décision n'était pas réelle. Il en va de même de la foi. Si vous la voulez, il va falloir faire quelques petits sacrifices.

Avec Dieu tout est question de dosage. Il faut croire que Dieu existe pour s'approcher de lui, mais cette foi est souvent incomplète, imparfaite et elle a besoin d'être purifiée pour permettre d'entrer dans la plénitude de sa puissance. Un peu de foi ouvre de petites portes, beaucoup de foi abattra des forteresses, mais dans tous les cas la foi vient en premier. C'est elle qui donne l'impulsion.

On entend souvent des prédicateurs parler de « pas de foi ». Ils prétendent que faire telle ou telle chose vous fera « entrer dans le miracle », vous avez besoin de guérison ? Avancez-vous encore et encore à l'appel à la fin du culte ! Ils disent que c'est un pas de foi, pour montrer que vous croyez, mais la réalité est toute autre. Si vous demandez quelque chose à Dieu et que vous savez qu'il a répondu, alors ce n'est plus la peine de le lui demander, ce serait presque insultant. Si vous demandez 100 € à quelqu'un et qu'il vous dit qu'il vous les donne, mais qu'il doit d'abord aller les retirer au distributeur automatique le plus proche, vous n'allez pas les lui redemander, il faudra attendre. Si au bout de 5 minutes vous les lui redemandiez, il se sentirait insulté. Ne penserait-il pas "je viens de te dire que je te les donnais, pourquoi tu insistes, tu crois que je mens ?".

Il en va de même avec Dieu. Si vous savez que Dieu vous a répondu, alors ne posez plus la question, remerciez-le. Faire des « pas de foi » est inutile, soit vous l'avez, soit vous ne l'avez pas, aucun pas de foi ne vous donnera la foi. Elle doit être à l'origine des choses. Si la foi n'est pas là, alors nul besoin d'espérer. Que ce soit la votre, ou celle de quelqu'un d'autre, peu importe.

Tout ce qui compte, c'est que la foi soit déjà là. De la même manière, votre foi en Dieu ne grandira pas grâce à un miracle, j'en ai personnellement vu beaucoup, cela n'a pas fait grandir ma foi en Dieu, parce qu'il s'agit d'une relation personnelle, et ce que Dieu fait pour les autres, aussi fabuleux que cela puisse être, ne restera pas vraiment le symbole d'un rapprochement personnel avec Dieu. Avec les années, cela restera probablement un bon souvenir, mais votre foi en Dieu n'aura pas grandi. Nous verrons par après comment faire grandir la foi en Dieu, parce qu'il y a un moyen, mais je peux déjà vous dire que cela a un rapport avec la proximité avec Jésus.

Quoiqu'il en soit, revenons-en à ce qui motive ce paragraphe. Dans l'évangile selon Luc il nous est dit : « *S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, ils ne se laisseront pas persuader quand même quelqu'un des morts* ».

ressusciterait » (Luc 16.31). Si la foi en Dieu est une conséquence, elle n'est pas celle d'un acte extérieur. Ce passage nous dit clairement que même une résurrection n'y changerait rien, alors ne prétendons pas qu'un miracle « quelconque » le pourrait.

Beaucoup pensent également prier pour un miracle et que suite à cela leur foi grandira. Ils se disent que la prière est toute puissante, mais c'est faux. La prière est puissante, c'est une évidence, mais comme tout dans le royaume de Dieu, la puissance vient de ce que l'on fasse la volonté de Dieu. Il y a un temps pour prier et un temps pour agir, si vous ne faites que prier, ne vous plaignez pas si l'exaucement prend trop de temps à votre goût. Ce qui compte c'est de faire la volonté de Dieu, pas de s'enfermer dans une pratique, aussi pieuse puisse-telle paraître. Pour éviter tout détournement, je précise tout de même que prier et lire la bible font partis des taches journalières et qu'il serait inconscient de les négliger.

Ces personnes prient, parfois avec ferveurs, humainement convaincues qu'un miracle s'ensuivra et que leur foi grandira. Ils ont en fait non pas foi en Dieu, mais foi en la prière, et leur foi en Dieu est vaine, c'est pour cela qu'ils ne voient aucun accomplissement. Il faut s'attacher à Dieu, pas à ses promesses. Bien sûr ses promesses arriveront, mais c'est justement parce qu'on le croit qu'on n'a pas besoin de regarder à leur accomplissement, on regarde à Dieu et à Dieu seul et ses promesses s'accomplissent pendant ce temps. Si vous savez avec certitude, parce que Dieu vous l'a dit, que votre voiture tombera en panne à 14 heures, alors vous n'avez pas besoin de regarder le moteur de prêt, elle tombera de toute façon en panne, et le temps que vous passerez à rechercher la cause future de la panne sera du temps que vous passerez sans avoir Dieu en ligne de mire. S'il vous a dit qu'il s'occuperait de vous, alors ce n'est pas la peine de le faire vous-même. Occupez-vous de lui, il s'occupe de vous, il l'a dit.

Bien sûr, ses promesses sont importantes, et je tiens à le préciser. Il est bon de se rappeler de ses promesses, elles sont une direction que Dieu nous donne, elles sont souvent, voire presque toujours un signe de son amour pour nous, il serait donc dangereux de les négliger. Cependant, ce n'est pas à elles qu'il faut s'attacher. Supposons que vous deviez déménager et que vous ayez énormément de choses importantes à faire, un ami vous propose de faire votre déménagement pour que vous puissiez accomplir le reste. Bien sûr que cela vous soulage et vous acceptez qu'il fasse ce déménagement à votre place, pourtant vous restez sur place et vous le regardez faire, perdant non seulement votre temps, mais également celui de votre ami qui aurait finalement pu faire autre chose puisque, de toute évidence, vous ne faites rien de bien prenant. Spirituellement, si Dieu vous promettait de se charger de votre déménagement, alors il vous suffirait de partir faire le reste de vos activités. Vous ne vous occuperiez plus du déménagement, mais vous le garderiez en tête et une fois celui-ci terminé, vous seriez reconnaissant. Nous avons tous des choses à faire, mais la principale reste de s'occuper de Dieu. Ses promesses arriveront toutes, sans exceptions, alors il n'est pas nécessaire de s'en préoccuper.

Revenons-en à notre sujet : Vous ne pouvez espérer faire un miracle pour avoir la foi, parce que c'est de la foi en Dieu que vient le miracle. Une prière dénuée de foi n'apportera pas de miracle. Le miracle n'est qu'une conséquence, pas une cause.

3 - AVOIR LA FOI.

a) L'importance de la foi.

Comprendre ce qu'est la foi est une chose, l'avoir en est une autre.

De nombreux messages ne sont jamais prêchés, parce qu'ils ne prennent pas les « croyants » dans le sens du poil. Les paroles douces sont mieux vues parce qu'elles font moins fuir les fidèles et les dîmes qui vont avec. On entend souvent que si vous voulez avoir la foi, il suffit de la demander et que comme c'est un don, ensuite vous n'avez plus qu'à attendre. La seule chose qui soit vraie là-dedans c'est que vous allez attendre, par contre vous risquez fort d'attendre bien plus longtemps que vous ne l'imaginiez.

La foi ne s'obtient pas par une simple demande, il y a un pas personnel à franchir, un pas qui, justement parce qu'il est difficile, n'est jamais partagé du haut de la chair (ou de tout autre lieu où la parole est prêchée).

Je vais vous montrer quelques petites choses concernant la foi, et nous allons commencer par différents aspects montrant son importance.

a.1) Jésus, le consommateur de la foi.

L'écrivain de l'épître aux Hébreux nous dit que Jésus est « le chef et le consommateur de la foi » (Hébreux 12.2).

La meilleure image pour faire comprendre ce que signifie l'expression « le consommateur de la foi » est celle-ci : Imaginez une île brumeuse, on n'y voit presque rien et de nombreuses personnes s'y déplacent à l'aveuglette en attendant que le bateau qui leur a été envoyé pour les rapatrier n'arrive. Le problème étant qu'ils ne seront pas vus, certains préfèrent abandonner l'idée qu'ils seront cherchés et croient qu'en raison de la météo, aucun bateau ne viendra. D'autres, malheureusement moins nombreux sont persuadés que le bateau promis arrivera et agissent en conséquence. Ils prennent des lanternes et attendent patiemment son arrivée. Une fois là, le bateau ne voit presque rien, et la seule manière qu'il a de nous repérer, ce sont les lumières produites par les lanternes.

Dans cette image, les lanternes ne sont rien d'autre que la foi, le bateau est Jésus, le brouillard c'est le voile de doute qui est sur le monde et qui empêche de croire dans la venue de Jésus. Jésus nous repère à notre foi, et il ne prendra avec lui que ceux qui en ont, ce qui rend encore plus terrifiante l'affirmation de Luc lorsqu'il nous disait « *quand le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ?* » (Luc 18.8).

a.2) La foi est un socle.

Si vous n'avez pas de foi, alors vous ne serez au bénéfice de rien du tout. Vous pourrez annoncer toutes les promesses de Dieu, passer autant de temps que vous voulez dans la prière ou dans quelque autre domaine spirituel que ce soit, vous n'obtiendrez rien. « Car cette bonne nouvelle nous a été annoncée aussi bien qu'à eux ; mais la parole qui leur fut annoncée ne leur servit de rien, parce qu'elle ne trouva pas de la foi chez ceux qui l'entendirent » (Hébreux 4.2). C'est la raison pour laquelle Jacques disait que nous devions demander sans douter sous peine de voir nos prières rester sans effet.

a.3) La foi libère la puissance.

Du temps de Jésus, les disciples ont été confrontés à une situation qui les a tous vu échouer. Il nous est dit dans l'évangile selon Matthieu que « Lorsqu'ils furent arrivés près de la foule, un homme vint se jeter à genoux devant Jésus, et dit : *Seigneur, aie pitié de mon fils, qui est lunatique, et qui souffre cruellement ; il tombe souvent dans le feu, et souvent dans l'eau. Je l'ai amené à tes disciples, et ils n'ont pas pu le guérir. Race incrédule et perverse,* répondit Jésus, *jusques à quand serai-je avec vous ? jusqu'à quand vous supporterai-je ? Amenez-le-moi ici.* Jésus parla sévèrement au démon, qui sortit de lui, et l'enfant fut guéri à l'heure même » (Matthieu 17.14-18). Très peu d'enseignements font cas de la profondeur de ce texte et de sa suite, pourtant il recèle de nombreux secrets et l'un d'entre eux concerne justement la foi.

Suite à l'échec des disciples et au rattrapage opéré par Jésus, les disciples s'en vont l'interroger à part afin de comprendre la raison de leur incapacité précédente. Matthieu nous transmet ceci : « Alors les disciples s'approchèrent de Jésus, et lui dirent en particulier : *Pourquoi n'avons-nous pu chasser ce démon ? C'est à cause de*

vosre incréduilité, leur dit Jésus. Je vous le dis en vérité, si vous aviez de la foi comme un grain de sénévé, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, et elle se transporterait ; rien ne vous serait impossible. Mais cette sorte de démon ne sort que par la prière et par le jeûne » (Matthieu 17.19-21).

C'est vraiment un passage étonnant.

Les disciples ne parviennent pas à aider ce garçon, pourtant ils avaient la puissance et l'avaient maintes et maintes fois démontrés. Seulement dans le cas présent, quel que soit leur degré de puissance, ils n'avaient pas la condition nécessaire pour la mettre en œuvre. Ils n'avaient pas la foi. Un peu comme si vous possédiez l'arme ultime pour venir à bout de tout vos soucis, mais que vous n'avez pas suffisamment confiance en elle pour vous en servir.

Comme je le disais il y a quelques temps, la foi est une origine, pas une destination, elle initie les choses et ne les conclut pas. Son importance va bien au-delà de tout ce que nous pouvons comprendre.

Il reste encore à expliquer comment l'obtenir, ce que je vais faire de ce pas.

b) La ferme assurance.

Il nous est dit dans l'épître aux Hébreux que « la foi est une ferme assurance des choses qu'on espère, une démonstration de celles qu'on ne voit pas » (Hébreux 11.1). La signification première est relativement simple : lorsque l'on espère quelque chose, on doit avoir la certitude que nous l'avons déjà reçue, et à cette condition nous la verrons un jour. Ce pourrait être simple vu de cette façon, et il serait possible de justifier la croyance, dont je vous parlais auparavant, qui consiste à prétendre que ce n'est qu'un don et qu'après l'avoir demandé il suffit d'attendre de le recevoir.

Pourtant il y a un mot dans ce verset qui en change entièrement la compréhension.

Il est important de comprendre de quoi nous parle la parole de Dieu lorsqu'elle fait cas d'une « assurance ».

Le livre des Proverbes nous donne deux indices de taille, tout d'abord dans le premier chapitre et ensuite dans le 28ème. « Mais celui qui m'écoute reposera avec assurance, il vivra tranquille et sans craindre aucun mal » (Proverbes 1.33). « Le méchant prend la fuite sans qu'on le poursuive, le juste a de l'assurance comme un jeune lion » (Proverbes 28.1). On note dans ces Proverbes l'affirmation que pour avoir de l'assurance, il faut être « juste » et écouter Dieu. Si vous n'avez pas ces deux qualités, vous ne pouvez pas avoir d'assurance.

L'assurance nous permet de nous présenter devant Dieu tout en ne nous sentant pas accusés. Si vous avez dans votre vie des choses qui ne sont consciemment pas en règles avec Dieu, alors vous n'aurez aucune assurance en sa présence parce que l'accusateur pourra sans aucun problème vous déstabiliser. Il est important de mettre en règle tous les points dont vous avez connaissance dans votre vie qui ne sont pas en accord avec la volonté de Dieu. Jean nous disait que « si notre cœur ne nous condamne pas, nous avons de l'assurance devant Dieu » (1 Jean 3.21) et c'est très exactement de cela dont il s'agit. Il est primordial de ne surtout jamais nous éloigner de Dieu au risque de perdre de suite notre assurance ; « demeurez en lui, afin que, lorsqu'il paraîtra, nous ayons de l'assurance » (1 Jean 2.28).

A cette condition, « *Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous l'avez reçu, et vous le verrez s'accomplir* » (Marc 11.24).

La foi vient à celui qui est droit, à celui qui n'a aucune raison de s'accuser devant Dieu. Quoi que vous ayez refusé de régler, ce sera une épine qui se mettra entre Dieu et vous et qui vous éloignera juste assez pour que vous n'ayez plus aucune assurance.

C'est également pour cela que le pardon est lié à la foi en Dieu, parce que celui qui ne pardonne pas s'accuse lui-même. Dans l'évangile selon Marc, Jésus nous dit quelque chose de particulier concernant ce point :

☉ Marc 11.22-26 : « *Ayez foi en Dieu. Je vous le dis en vérité, si quelqu'un dit à cette montagne : Ôte-toi de là et jette-toi dans la mer, et s'il ne doute point en son cœur, mais croit que ce qu'il dit arrive, il le verra s'accomplir. C'est pourquoi je vous dis : Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous l'avez reçu, et vous le verrez s'accomplir. Et, lorsque vous êtes debout faisant votre prière, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos offenses. Mais si vous ne pardonnez pas, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera pas non plus vos offenses* ».

Dans ce passage, Jésus passe de la foi au pardon, pourtant, il ne passe pas du coq à l'âne, il parle de la même chose et ne fait que nous dire que si nous refusons de pardonner aux autres, alors un fossé se creuse entre nous et Dieu car il n'a jamais refusé de nous pardonner. Ce fossé est l'épine qui nous empêchera d'avoir la moindre assurance devant lui. Si vous êtes devant Dieu, inspectez-vous et demandez-vous si vous en voulez à quelqu'un pour quelque raison que ce soit. Même si vous trouvez justifié, ou justifiable de lui en vouloir, Dieu ne veut pas que vous gardiez la moindre rancœur envers qui que ce soit. Il a donné son fils unique pour les péchés de tous et donc également pour tous ceux de la personne à qui vous en voulez. Si vous refusez de pardonner alors que Dieu l'a fait, vous vous séparez de Dieu et perdez votre assurance devant lui. Perdant votre assurance, vous n'aurez plus aucune foi.

Par contre, tant que vous resterez droit devant Dieu, que vous demeurerez en lui avec tout ce que cela implique de pardon et sacrifice dans votre vie, alors vous pourrez aussi vous approcher « avec un cœur sincère, dans la plénitude de la foi, les cœurs purifiés d'une mauvaise conscience » (Hébreux 10.22).

c) La quantité de foi.

La quantité de foi que nous avons est peut-être le sujet le plus mal compris dans la doctrine de la foi. Nous savons que la foi est un don, elle est donc gratuite. Comme je l'ai expliqué, elle ne peut pas grandir en réponse à un acte. Un miracle ne la fait pas grandir. Pourtant Jésus reprend plusieurs fois ses disciples concernant leur foi, soulignant qu'ils en ont peu.

☉ Marc 4.40 : « Puis il leur dit : *Pourquoi avez-vous ainsi peur? Comment n'avez-vous point de foi ?* ».

☉ Matthieu 8.26 : « Il leur dit : *Pourquoi avez-vous peur, gens de peu de foi ?* Alors il se leva, menaça les vents et la mer, et il y eut un grand calme ».

Lorsque Simon marchera brièvement sur l'eau, Jésus viendra à son secours et lui dira qu'il a peu de foi :

☉ Matthieu 14.28-31 : « Pierre lui répondit : *Seigneur, si c'est toi, ordonne que j'aille vers toi sur les eaux.* Et il dit : Viens ! Pierre sortit de la barque, et marcha sur les eaux, pour aller vers Jésus. Mais, voyant que le vent était fort, il eut peur; et, comme il commençait à enfoncer, il s'écria : *Seigneur, sauve-moi !* Aussitôt Jésus étendit la main, le saisit, et lui dit : *Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ?* ».

On doit donc comprendre que Simon, qui est un homme de peu de foi, pouvait marcher sur l'eau. Cela nous fait relativiser la notion de quantité de foi.

Pourtant cela ne signifie pas, dès lors que nous ne marchons pas sur l'eau, que nous ayons moins de foi que Simon. Cela signifie en réalité que nous n'avons pas réellement compris d'où vient la foi et comment elle grandit.

Dans un passage de l'évangile de Luc, les disciples de Jésus, faisant le constat de la difficulté de ce que Jésus vient de leur annoncer, demandent à ce qu'il leur augmente la foi.

☉ Luc 17.5-10 : « Les apôtres dirent au Seigneur : *Augmente-nous la foi.* Et le Seigneur dit : *Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à ce sycomore : Déracine-toi, et plante-toi dans la mer ; et il vous obéirait. Qui de vous, ayant un serviteur qui laboure ou paît les troupeaux, lui dira, quand il revient des champs : Approche vite, et mets-toi à table ? Ne lui dira-t-il pas au contraire : Prépare-moi à souper, ceins-toi, et sers-moi, jusqu'à ce que j'aie mangé et bu ; après cela, toi, tu mangeras et boiras ? Doit-il de la reconnaissance à ce serviteur parce qu'il a fait ce qui lui était ordonné ? Vous de même, quand vous avez fait tout ce qui vous a été ordonné, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles, nous avons fait ce que nous devions faire ».*

Ce que nous apprend ce passage est très édifiant. Non seulement on y voit que les disciples ont conscience que leur foi ne peut pas augmenter par leur propre action, puisqu'ils demandent l'intervention de Jésus pour que cela se puisse, mais la réponse de Jésus est éloquent. Il leur parle de serviteurs inutiles qui ont simplement accompli leurs tâches. Il est facile de ne pas faire le lien entre le verset 5 et le reste du passage, après tout, Jésus cite parfois consécutivement des vérités qui n'ont rien à voir entre elles. Il n'en est rien ici, on est bien en présence de la réponse à la requête des disciples.

La requête des disciples tombe juste après que Jésus ait parlé du pardon et du nombre de fois où il faut pardonner. Les propos de Jésus étaient les suivants : « *Prenez garde à vous-mêmes. Si ton frère a péché, reprends-le ; et, s'il se repent, pardonne-lui. Et s'il a péché contre toi sept fois dans un jour et que sept fois il revienne à toi, disant : Je me repens, - tu lui pardonneras* » (Luc 17.3-4). C'est suite à cela que les disciples demandent à recevoir plus de foi, ils se sentent démunis devant ce que Jésus vient de leur dire et pensent qu'en ayant plus de foi, ils parviendront à faire ce qu'ils viennent d'entendre.

La réponse de Jésus est une façon de nous dire que nous avons ce qui est nécessaire pour ce que nous avons à faire. Ca n'est pas encore le temps pour les disciples de devoir gérer les pardons répétitifs. Plus tard, lorsque Jésus sera glorifié et que les disciples entreront dans l'après, ils auront la dimension pour le faire. Dans l'immédiat, ils ont la foi pour faire ce que leur maître leur ordonne de faire.

Pour nous, il en va de même. Le problème est une fois de plus le différentiel entre la chair et l'Esprit. Nous regardons dans la chair ce que nous ne parvenons pas à faire et considérons que nous n'avons pas assez de foi. Vient alors la culpabilité qui ajoute encore au désarroi ambiant. En réalité, la foi n'est jamais inactive, elle est comme un requin qui, s'il arrête de nager, meurt. Votre foi produit toujours quelque chose, et c'est ce quelque chose qui doit vous intéresser, pas les pièges de satan qui vous fait miroiter ce qui n'est pas encore pour vous en vous accusant de ne pas y arriver.

Nous ne devons pas avoir foi dans la guérison, dans la prière ou dans les miracles, mais en Dieu seul. Nous devons avoir foi, en Dieu, qu'il est ce qu'il est, et qu'il accomplira ce qu'il a dit qu'il accomplira. Plus votre compréhension de Dieu grandira, plus votre foi grandira. Personne ne peut faire plus que le niveau de foi qu'il a, il faut chercher Dieu, et au fur-et-à-mesure de notre rapprochement, elle grandira.

La foi sert à accomplir l'œuvre de Dieu, pas nos caprices. Si vous insistez pour avoir plus de foi, il finira par vous la donner, mais cela s'accompagnera de choses à faire avec. On ne collectionne pas des niveaux de foi pour frimer devant ses frères et sœurs. Dans l'immense majorité des cas, nous avons la foi nécessaire pour faire ce qu'il nous demande aujourd'hui. Il nous en donnera plus lorsque nous en aurons besoin. Ça peut faire très spirituel de vouloir guérir les malades, ou resusciter les morts, mais si vous deviez le faire, vous auriez la foi pour. Dieu ne nous demande pas de faire son œuvre sans nous donner ce qui est nécessaire pour le faire.

a) Mise à l'épreuve de la foi, une conclusion.

Comme dans de nombreux cas dans le royaume de Dieu, la connaissance précède le bénéfice. Si vous ne connaissez pas les promesses de Dieu, il y a peu de chances que vous puissiez en bénéficier, parce qu'il y a souvent des conditions à remplir, et comme le dit si bien sa parole, « faute d'enseignement le peuple périt » (Proverbes 5.23).

Seulement, si la connaissance précède le bénéfice, la connaissance n'est pas pour autant garante de la conservation. Ainsi, la connaissance est nécessaire pour avoir la foi, mais elle ne suffit pas pour la conserver. A l'école, lorsque l'on vous apprend des formules, on vous donne de suite des exercices afin que, par le passage à la pratique, vous puissiez mieux comprendre les applications et implications de ce que l'on vient de vous apprendre. Les choses ne s'arrêtent pas pour autant là et vous subirez presque toujours un examen quelques semaines ou quelques mois plus tard afin de vérifier que ces connaissances soient réellement acquises. Il en va de même avec la foi. La connaissance de la parole vous aidera à la recevoir, mais une fois que vous l'aurez enfin, vous serez mis à l'épreuve afin de connaître la réelle valeur de cette dernière. Et tout comme à l'école, l'épreuve que vous subirez n'a pas pour but de donner une information à l'examineur, parce que votre succès ou votre échec ne changera rien pour lui. La seule raison de cette mise à l'épreuve est que vous sachiez où vous en êtes afin d'effectuer les ajustements nécessaires, pour votre bien. Lorsque Dieu demanda à Adam et Ève où ils étaient, il le savait parfaitement. Étant Dieu, il n'ignore rien, sa question n'avait pas pour but d'apprendre de la réponse, mais de leur permettre de réaliser qu'ils avaient quitté leur position première.

Votre foi sera mise à l'épreuve afin que vous appreniez à la connaître. Ne vous rebellez pas en raison de la dureté de l'épreuve, sachez qu'à chaque instant votre connaissance augmente, et donc également votre foi. Appuyez-vous sur Dieu, sur sa Sainte Parole, et apprenez sur vous même, passez votre examen et accédez au niveau supérieur, « afin que **l'épreuve de votre foi**, plus précieuse que l'or périssable qui cependant est éprouvé par le feu, ait **pour résultat la louange, la gloire et l'honneur**, lorsque Jésus-Christ apparaîtra » (1 Pierre 1.7). C'est parce que beaucoup refusent l'épreuve de leur foi, la considérant comme acquise, qu'ils ne progressent plus, et dans le royaume de Dieu, personne ne stagne, vous allez de l'avant ou vous reculez, il n'y a pas d'autres choix.

b) L'épreuve de la persévérance.

Prenez en compte que la route qui nous mène au ciel est parfois longue. Sans patience vous n'arriverez à rien or, « sachant que l'épreuve de votre foi produit la patience » (Jacques 1.3), vous devez prendre en compte une autre notion qui, bien que ne gérant aucunement le fait de recevoir la foi, permettra de la conserver.

Quand Habakuk et l'écrivain de l'épître aux Hébreux nous disent « mon juste vivra par la foi » (Hébreux 10.38), il faut bien entendu comprendre que la vie ne se déroule pas en un instant, mais dans la longueur ; il est nécessaire de persévérer encore et encore, de ne pas se relâcher afin que nous aussi nous puissions hériter des promesses, « par la foi et la persévérance » (Hébreux 6.12).

Aussi, au lieu de nous exhorter les uns les autres à recourir aux bons soins des psychiatres et autres personnages du même acabit, nous devrions plutôt nous exhorter à persévérer dans la foi, parce que les épreuves sont nombreuses, refuser la compromission n'est pas chose facile, mais elle est nécessaire. Aussi, en vous quittant, je vous invite à

résister « avec **une foi ferme**, sachant que les mêmes souffrances sont imposées à vos frères dans le monde » (1 Pierre 5.9). Nous combattons tous ensemble, vous n'êtes pas seuls, et notre triomphe est commun en Jésus-Christ sachant que « parce que tout ce qui est né de Dieu triomphe du monde ; et la victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi » (1 Jean 5.4).

☉ Apocalypse 14.12 : « C'est ici la persévérance des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus ».

II - L'imposition des mains -

1 - UNE INTRODUCTION

L'imposition des mains est probablement la doctrine la plus courte, fort heureusement cela signifie principalement que les erreurs de compréhensions ne peuvent pas avoir de trop nombreuses origines. Peu de choses nous sont dites à son sujet, ce qui nous fera terminer cette étude dans peu de temps.

Bien des doctrines sont totalement divergentes des pratiques qui les concernent, parce qu'on se contente trop souvent d'un apprentissage par l'expérience plutôt qu'à travers les textes. Pourtant, tous ceux qui ont l'habitude de ne pas lire les manuels des appareils qu'ils achètent se rendent bien compte que de nombreuses fonctions leurs restent totalement inconnues, ils les découvrent au fur et à mesure des années, et la plupart du temps, ils finissent par changer leur appareil sans connaître l'étendue de leurs capacités. Il en va presque de même avec les doctrines bibliques, si ce n'est pour un détail. Si, alors que vous venez de vous acheter une nouvelle chaîne hi-fi, vous ne passez pas de temps à lire le manuel qui l'accompagne, cela ne devrait pas vous empêcher de la mettre en marche. Bien sûr, de part la multiplication des fonctionnalités, vous resterez ignorant de bien des possibilités qui auraient pu réellement vous ravir, mais cela n'empêchera en rien l'essentiel, c'est à dire de vous permettre d'écouter de la musique. Avec la Parole de Dieu, la différence se trouve justement dans ce côté « tout ou rien » qu'elle revêt.

Dans le cadre d'une doctrine comme celle de « l'imposition des mains », il ne faut surtout pas croire que la pratiquer un peu "au bonheur la chance" vous permettra tout de même de profiter (ou faire profiter) d'une partie de ses possibilités. On se rend bien compte que des milliers de chrétiens imposent les mains mais que les conséquences sont loin d'être celles annoncées dans la parole de Dieu. Demandez à ces mêmes chrétiens de vous expliquer les bases scripturaires de cette doctrine et ils en seront bien incapables. Pourtant aucun d'entre eux ne sauterait en parachute sans avoir étudié en détail les tenants et les aboutissants des diverses techniques s'y rapportant. Ils croient à tort ne rien risquer en faisant n'importe quoi, mais les règles, bien que peu nombreuses, sont précises et ne souffrent pas d'exceptions. Uzza a lui aussi posé ses mains sur la sainteté de Dieu dans des conditions inadéquates et il l'a payé de sa vie (1 Chroniques 13.7-10 et 2 Samuel 6.3-7).

a) Dans l'ancienne alliance.

Étrangement, alors que cette doctrine se base exclusivement sur l'ancienne alliance, on entend encore des affirmations tendant à prétendre que cette dernière est révolue et que nous sommes maintenant sous la grâce. Nous pourrions faire un peu tout ce que nous voudrions et Dieu se chargerait de nous pardonner. C'est dit un peu crûment, mais cela représente bel et bien un fort courant de pensée. Seulement voilà, ce qu'oublie cette multitude de réformateurs, c'est que Jésus n'a jamais aboli la loi, il l'a accomplie, cela veut dire qu'il l'a amenée à sa destination finale, pas qu'il l'a raccourcie. Beaucoup se comportent comme si la bible commençait à l'Évangile de Matthieu ; ils risquent d'avoir une sérieuse surprise au retour du Maître. D'autant plus que la nouvelle alliance ne peut pas être comprise sans l'apport de l'ancienne.

Or, même dans l'ancienne, les passages concernant l'imposition des mains ne sont pas bien nombreux. On les trouve essentiellement, dans le livre du lévitique et dans celui des nombres. Ils nous montrent la chronologie suivante :

1. Le pécheur vient auprès du sacrificateur avec sa faute et l'animal devant être sacrifié pour cette faute;
2. En posant ses mains sur l'animal, le sacrificateur y fait passer la faute du pécheur afin que ce dernier en soit lavé.

L'imposition des mains sert donc de canal entre le pêcheur et l'animal qui va porter son péché. Comme dans n'importe quelle purification, il ne s'agit pas d'ajouter une couche de propre sur du sale, mais d'enlever une couche de sale afin de révéler le propre qui était là avant. Lorsque vous nettoyez vos meubles, vous ne le faites pas en ajoutant un drap par dessus, mais vous les dépoussiérez et vous les passez à l'eau (je vous laisse le soin de choisir vos produits de nettoyage). Pour purifier on n'ajoute rien, on enlève. C'est ce que faisaient les sacrificateurs (Lévitique 8.14-18) (Lévitique 16.21).

b) Dans la nouvelle alliance.

Dans la nouvelle alliance on ne nous dit pas réellement comment pratiquer l'imposition des mains, on nous dit seulement que c'était une pratique courante, et qu'elle est l'une des bases de ce que Jésus nous a donné comme possibilité pour révéler sa toute puissance. Dans l'évangile de Marc, il nous est dit « ils imposeront les mains aux malades, et les malades seront guéris » (Marc 16.18). Verset ultra connu, ultra utilisé, très peu compris.

Si on ne nous parle que très peu de la façon de la pratiquer, c'est parce que pour tous juifs d'alors, c'était une évidence, et ça en était une parce que tous connaissaient l'ancienne alliance. L'imposition des mains, pratiquée il y a 2000 ans, était la même que celle pratiquée par les sacrificateurs du temps de Moïse, la seule différence résidant bien évidemment dans le sacrifice en lui-même puisque Jésus à travers son sacrifice s'est fait expiation perpétuelle pour nos fautes. Mais en dehors de cela, la pratique même de l'imposition des mains est restée exactement la même, ce qui implique différentes choses qu'il convient cependant de ne surtout pas négliger.

b.1) Les sacrificateurs.

Dans l'ancienne alliance, l'imposition des mains ne pouvait se faire que par des sacrificateurs. Cette règle se doit

donc d'être respectée et comme le dit la parole de Dieu, nous sommes un « sacerdoce royal » (1 Pierre 2.9). Tout comme le disait déjà l'Eternel dans le livre de l'Exode, « vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte » (Exode 19.6). Cette notion de « sacrificateurs » est encore appuyée dans le livre de l'Apocalypse : « qui a fait de nous un royaume, des sacrificateurs pour Dieu son Père » (Apocalypse 1.6), « tu as fait d'eux un royaume et des sacrificateurs pour notre Dieu, et ils régneront sur la terre » (Apocalypse 5.10).

Il convient donc de bien s'observer soi-même.

Les fils d'Aaron ont amené du feu étranger devant Dieu et ont été brûlés pour punition de leur faute. Leur faute les a détruits, c'est en présentant un faux feu qu'ils ont provoqué leur mort, par le feu. Pourtant rien ne pouvait laisser présager vu de l'extérieur que le feu qu'ils apportaient n'était pas agréé par Dieu, mais Dieu connaissait leur cœur, et de la même manière, rien ne peut laisser présager si votre imposition des mains vient de Dieu ou non, mais Dieu le sait, Il connaît les cœurs, et s'il est nécessaire que ce soit un sacrificateur qui le fasse, c'est parce que c'est un acte saint qui ne peut être pratiqué que par quelqu'un qui a réellement accepté Jésus. Soyez toujours certains de ne pas chercher votre propre gloire mais celle de Dieu. La seule chose importante qui doit toujours rester est de révéler la gloire de Dieu, surtout pas la vôtre.

Ainsi, tout croyant est un disciple, tout disciple est un sacrificateur, et tout sacrificateur a reçu de Dieu l'autorité d'imposer les mains.

b.2) Purifier signifie enlever.

L'imposition des mains de la nouvelle alliance est la même que celle de l'ancienne or, comme je vous le disais, dans l'ancienne alliance, il s'agissait d'enlever la faute pour la mettre sur l'animal expiatoire. Dans la nouvelle il s'agit donc exactement de la même chose.

Enlever.

En imposant les mains, presque tous croient transmettre quelque chose. C'est une manière bien orgueilleuse de voir les choses. Qui sommes-nous pour donner ou transmettre quoi que ce soit. La vérité est que, faisant suite à ce que l'imposition des mains a toujours été, par cet acte nous faisons à notre tour passer la faute du pécheur au sacrifice.

Le sacrifice étant Jésus qui vit en nous.

C'est pour cela que, si vous imposez les mains avec précipitation vous risquez gros. C'est un acte saint qui se fait dans le calme et la confiance en Dieu que rien ne peut nous atteindre. C'est la certitude que Jésus a porté la faute que nous apporte celui qui reçoit l'imposition des mains et que dans le processus cette faute sera mise sur Jésus qui a déjà payé pour elle.

Lorsque vous imposez les mains pour une maladie, vous ne transmettez pas de guérison, vous enlevez la maladie. Vous rendez au corps son état premier, vous rétablissez. Lorsqu'il nous est dit « ils imposeront les mains aux malades, et les malades seront guéris » (Marc 16.18), il ne s'agit pas de transmettre une guérison, ce verset ne nous dit qu'une chose, si nous imposons les mains aux malades, ces derniers seront guéris, il ne dit pas que nous leurs transmettrons une quelconque guérison, il dit simplement qu'ils le seront, ce qui en soit est un acte de foi à l'état pur mais dont les mécanismes peuvent tout de même être compris en étudiant la parole. Imposer les mains c'est enlever, et non pas donner.

Lorsque vous imposez les mains pour « transmettre » un don, la vérité est que vous ne transmettez rien, vous enlevez ce qui empêchait cette personne de recevoir de Dieu lui-même.

c) Dans l'église actuelle.

Jésus n'ayant en rien aboli l'Ancienne Alliance, il convient donc d'en accepter les conséquences. L'imposition des mains n'est en rien une doctrine humaine, elle est parfaitement divine. C'est un acte de foi qui donne au Saint-Esprit la possibilité d'agir. L'homme ne fait rien d'autre que de poser sa main, l'Eternel se charge de tout le reste, et nous ne sommes même pas capable de la poser correctement. Uzza a aussi mis ses mains là où il n'aurait pas dû et il en est mort (2 Samuel 6.6-7).

La plupart des personnes qui imposent les mains pourraient tout aussi bien dire Abracadabra ou Shazam en même temps, parce qu'elles ne font rien d'autre que répéter des gestuelles incantatoires. Imposer les mains est devenu une solution « au cas où », ou encore « sait-on jamais, il pourrait peut-être se passer quelque chose ». Cela n'a plus rien à voir avec Dieu.

Beaucoup de ces personnes imposent également les mains en priant. Coutume plutôt « amusante ». Cela mérite explication, alors je m'exécute. Si vous faites attention à la procédure utilisée dans les assemblée concernant l'imposition des mains, vous verrez que les « pratiquants » vous mettent la main sur le front (parfois sur l'épaule, le bras, ou encore le torse...) et se mettent à prier. La Parole nous dit pourtant que cela ne fonctionne pas comme cela. Vous avez une fois de plus, pour expliquer cela, le fameux passage sur lequel tout le monde se base, mais que personne ne respecte, « ils imposeront les mains aux malades, et les malades seront guéris » (Marc 16.18). Je ne vois pas où il est question de prière. Evidemment, la parole nous dit que « la prière de la foi guérira le malade », mais rapprocher les deux versets est un raccourci bien dangereux parce qu'ils ne parlent pas réellement de la même chose.

Les choses sont claires, le Seigneur nous demande de poser nos mains, il fait le reste du travail, mais bien évidemment, puisque nous ne croyons pas du tout que cela puisse marcher, nous en profitons pour rajouter quelques prières, cela fait plus « saint », et on peut avoir l'impression d'avoir fait ce que les hommes attendaient de nous, mais ce n'est pas ce que Dieu voulait. Alors que l'imposition des mains devrait être un acte de foi, elle est devenue très exactement l'inverse.

Cette pratique participe de la puissance de Dieu en étant un moyen que Dieu utilise pour répandre sa miséricorde. Le simple fait d'avoir été choisi pour la pratiquer devrait nous faire trembler devant la sainteté de Dieu parce que tout ce qui vient de lui participe de sa sainteté. Au lieu de cela, certains plaisantent là-dessus et imposent les mains à tour de bras en rigolant.

Je suis certain qu'il y aura toujours au moins une personne que cela ne fera pas rire et cette dernière reviendra bientôt chercher ceux qui auront réellement adoré Son nom et Sa sainteté.

3 -A QUI IMPOSE-T-ON LES MAINS ?

Là les choses vont devenir choquantes pour bien des personnes.

Dans la Parole de Dieu, il y a deux façons d'obtenir la guérison, une seule incluant l'imposition des mains. La première concerne la guérison des païens et nous est exprimée dans l'évangile selon Marc : « 15 Puis il leur dit : *Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création.* 16 *Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné.* 17 *Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom, ils chasseront les démons ; ils parleront de nouvelles langues ; 18 ils saisiront des serpents ;*

s'ils boivent quelque breuvage mortel, ils ne leur feront point de mal ; ils imposeront les mains aux malades, et les malades, seront guéris » (Marc 16.15-18). La seconde concerne la guérison des croyants et nous est exprimée dans l'épître de Jacques : « 14 Quelqu'un parmi vous est-il malade ? Qu'il appelle les anciens de l'Église, et que les anciens prient pour lui, en l'oignant d'huile au nom du Seigneur ; 15 la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le relèvera ; et s'il a commis des péchés, il lui sera pardonné. 16 Confessez donc vos péchés les uns aux autres, et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris. La prière fervente du juste a une grande efficacité » (Jacques 5.14-16).

Ce que nous montrent ces deux passages, c'est que la guérison au sein de l'église ne se fait pas par imposition des mains, contrairement à la guérison des païens. Pour le comprendre, il faut une fois de plus replonger dans l'ancienne alliance.

a) Le peuple.

L'incompréhension de la multitude les pousse souvent à voir une imposition des mains là où il n'y en a pas. Il ne faut pas tout mélanger. Par exemple lorsque Jacob pose sa main sur la tête d'Ephraïm, ça n'est pas une imposition des mains, c'est un geste qui place l'enfant au sommet de la hiérarchie familiale, les 10 premiers fils de Jacob s'étant disqualifiés de l'héritage par leur comportement, ce dernier revenait à Joseph, le onzième fils qui était lui-même déjà très âgé. Jacob passe le flambeau à Ephraïm, mais la notion d'imposition des mains ne représente pas le fait de simplement poser sa main sur quelqu'un.

Rappelons que le geste de Jacob ne représente pas une bénédiction particulière puisque le texte dans lequel cela se passe précise spécifiquement que la bénédiction qu'il va prononcer les concerne tous les deux. De plus Jacob ne change pas l'ordre, il se contente de poser sa main sur celui dont il voit la grandeur à venir. Il ne prétend en rien lui transmettre quoi que ce soit.

☉ Genèse 48.18-20 : « Et Joseph dit à son père : *Pas ainsi, mon père, car celui-ci est le premier-né ; pose ta main droite sur sa tête.* 19 Son père refusa, et dit : *Je le sais, mon fils, je le sais ; lui aussi deviendra un peuple, lui aussi sera grand ; mais son frère cadet sera plus grand que lui, et sa postérité deviendra une multitude de nations.* 20 Il les bénit ce jour-là, et dit : *C'est par toi qu'Israël bénira, en disant : Que Dieu te traite comme Éphraïm et comme Manassé !* Et il mit Éphraïm avant Manassé ».

De même, lorsque le serviteur d'Abraham pose sa main sous la cuisse de son maître, cela n'a rien à voir avec une imposition des mains, c'est simplement une pratique spécifique qui engage celui qui la fait. Une manière de prêter serment (Genèse 24.9 : « Le serviteur mit sa main sous la cuisse d'Abraham, son seigneur, et lui jura d'observer ces choses ») + (Genèse 24.2-3 : « Abraham dit à son serviteur, le plus ancien de sa maison, l'intendant de tous ses biens : Mets, je te prie, ta main sous ma cuisse ; 3 et je te ferai jurer par l'Éternel, le Dieu du ciel et le Dieu de la terre, de ne pas prendre pour mon fils une femme parmi les filles des Cananéens au milieu desquels j'habite »). Jacob suivra cette même coutume quelques instants avant de poser sa main sur Ephraïm (Genèse 47.29 : « Lorsqu'Israël approcha du moment de sa mort, il appela son fils Joseph, et lui dit : *Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, mets, je te prie, ta main sous ma cuisse, et use envers moi de bonté et de fidélité : ne m'enterre pas en Égypte !* »).

Même de nos jours, nous posons les mains sur ceux qui souffrent pour essayer de leur faire ressentir notre soutien, nous posons nos mains sur à peu près n'importe quoi sans qu'il y ait de raison valable à ça. Les bébés touchent absolument tout ce qu'ils peuvent avoir à portée, simplement parce que l'être humain est une créature sensitive qui a besoin de contact. A toutes les époques, le contact de la main a eu de l'importance, mais ça n'en a pas fait une imposition des mains.

Dans le désert de l'exode, le peuple est appelé à poser ses mains sur les sacrificateurs (Nombres 8.10 : « Tu feras

approcher les Lévites devant l'Éternel ; et les enfants d'Israël poseront leurs mains sur les Lévites »). Pourtant ça n'est pas une imposition des mains, simplement une marque qui établit leur reconnaissance du rôle de ces personnes. Un 'simple' geste symbolique. Comment des personnes impures pourraient spirituellement imposer leurs mains sur des personnes qui ne sont pas encore consacrées. C'est simplement un geste par lequel ils s'associent devant l'Éternel aux Lévites afin que les Lévites puissent présenter les offrandes en leurs noms. C'est seulement après cela que les Lévites sont consacrés et ensuite encore qu'ils entrent en service (Nombres 8.15 : « Après cela, les Lévites viendront faire le service dans la tente d'assignation »).

b) Les sacrificateurs.

C'est alors seulement que l'imposition des mains a été normée, elle se restreignait à une pratique des sacrificateurs, et je l'ai déjà très courtement expliquée dans cet enseignement. Ce qu'il faut réaliser, c'est la frontière 'géographique' de la pratique. On cerne assez facilement le principe général, mais on oublie de prendre en compte son corollaire.

Oui, ce sont les sacrificateurs qui posaient leurs mains sur le sacrifice du peuple. Cela signifie que la frontière géographique dont je parlais se trouve être le tabernacle et son parvis. Les sacrificateurs imposaient les mains aux animaux sacrificiels qui faisaient le lien avec le peuple qui en était au bénéfice. L'animal faisait donc la jonction entre le peuple et l'intérieur du parvis.

De nos jours, nous sommes tous des sacrificateurs. C'était la volonté de l'Éternel dès le commencement. Ainsi il a pris pour lui la tribu de Lévi afin d'exercer le sacerdoce, pourtant il annonce que tous finiront par le porter : « *vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte* » (Exode 19.6), donc pas seulement les Lévites, mais chaque tribu. Ce qui ne peut pas se faire sous l'ancienne alliance puisque le sacerdoce est spécifiquement Lévitique et qui se fait donc dans la nouvelle alliance.

C'est là qu'intervient le corollaire, issu de ce que la Parole de Dieu est un tout.

Les sacrificateurs présentaient les sacrifices pour le peuple et l'imposition des mains servait dans ce cadre afin de faire passer la faute du pécheur au sacrifice. Mais sous la nouvelle alliance, conformément à la volonté de Dieu, nous sommes tous devenus des sacrificateurs, ce qui est le « sacerdoce royal » de 1 Pierre 2.9. Ça signifie que nous sommes tous dans le parvis, mais cela n'a pas de raison de remettre en cause l'imposition des mains telle qu'elle nous est présentée dans l'ancienne alliance. Ça ne peut pas être une image des choses à venir si les choses à venir ne suivent pas les mêmes règles. Et si l'imposition des mains des sacrificateurs n'est pas le signe de ce qu'elle doit être de nos jours, alors l'imposition des mains ne suit plus aucune règle.

De nos jours donc, nous sommes tous dans le parvis, parce que nous sommes tous des sacrificateurs. Pourtant rien n'a changé, il y a toujours un peuple dehors qui attend le salut de Dieu et qui a besoin de pardon. Parce que oui, c'est exactement de cela qu'il s'agit. A l'époque, la tribu mise à part pour Dieu présentait les sacrifices pour tous ceux qui avaient rejeté Dieu, et les choses n'ont pas changé. Le peuple qui n'est pas dans le parvis a besoin que les sacrificateurs leur présentent le sacrifice afin qu'ils puissent décider ou non de poser leurs péchés dessus.

C'est pour ça que la guérison par imposition des mains n'est pas l'un des instruments de la gloire de Dieu entre croyants, mais au contraire un instrument de la gloire de Dieu pour ceux qui l'ont rejeté. Ainsi le passage où l'on nous parle à la fois d'imposer les mains aux malades et de les voir être guéris comme conséquence, et très précisément le passage qui parle d'être envoyé dans les nations. Il s'agit donc bel et bien d'un signe pour les perdus, pour ceux qui ont refusé l'Éternel, pas pour ceux qui l'ont accepté.

c) Eldad (*Dieu a aimé*) et Médad (*amour*).

C'est là que ces deux personnages prennent pleinement leur importance.

L'histoire de ces deux personnes est connue et j'en ai par ailleurs déjà parlé dans cet enseignement. Ce qu'il faut prendre en compte c'est que Moïse avait convoqué 72 personnes, 6 par tribus, il en a réuni 70 près de sa tente et deux ne se sont pas présentées, Eldad et Médad. Ce qui va se passer c'est que ceux qui sont présents vont recevoir de l'esprit qui est sur Moïse, se mettre courtement à prophétiser mais cesseront. Eldad et Médad de leurs côtés ne sont pas présents, ça n'est donc pas de l'esprit de Moïse qu'ils reçoivent, mais directement de l'Éternel, et dans leur cas, ils ne cesseront pas de prophétiser. Moïse attestant qu'ils sont désormais prophètes, ce qui n'est pas le cas des 70 autres.

Ce que cela montre concernant l'imposition des mains, c'est que la connexion spirituelle est temporaire. C'est une version d'essai, un échantillon gratuit. L'esprit qui a été pris sur Moïse et posé sur les 70 ne pouvait pas rester, mais l'esprit qui venait de Dieu ne peut partir de lui-même. Raison non seulement pour laquelle Moïse n'a rien perdu dans le procédé mais également pour laquelle Eldad et Médad ont continué de prophétiser.

C'est exactement ce qui se passe avec les païens, l'imposition des mains les rends de manière limitée participant aux bénéfices du salut, et ils peuvent guérir ; par contre, la connexion est temporaire et ne peut devenir définitif que si Dieu lui-même pose son esprit.

⊙ Nombres 11.24-29 : « Moïse sortit, et rapporta au peuple les paroles de l'Éternel. Il assembla soixante-dix hommes des anciens du peuple, et les plaça autour de la tente. 25 L'Éternel descendit dans la nuée, et parla à Moïse ; il prit de l'esprit qui était sur lui, et le mit sur les soixante-dix anciens. Et dès que l'esprit reposa sur eux, ils prophétisèrent ; mais ils ne continuèrent pas. 26 Il y eut deux hommes, l'un appelé Eldad, et l'autre Médad, qui étaient restés dans le camp, et sur lesquels l'esprit reposa ; car ils étaient parmi les inscrits, quoiqu'ils ne fussent point allés à la tente ; et ils prophétisèrent dans le camp. 27 Un jeune garçon courut l'annoncer à Moïse, et dit : *Eldad et Médad prophétisent dans le camp*. 28 Et Josué, fils de Nun, serviteur de Moïse depuis sa jeunesse, prit la parole et dit : *Moïse, mon seigneur, empêche-les !* 29 Moïse lui répondit : *Es-tu jaloux pour moi ? Puisse tout le peuple de l'Éternel être composé de prophètes ; et veuille l'Éternel mettre son esprit sur eux !* ».

d) La 'transmission'.

Précisons également deux choses sur l'imposition des mains.

d.1) Jésus.

Plusieurs passages parlent de Jésus imposant les mains, mais il convient de garder un salutaire recul sur ces passages. Ce 'salutaire' recul vient du mot qui est utilisé. En Grec c'est le mot [epitithemi]. C'est le mot qui est utilisé dans « *ils imposeront les mains aux malades* » tout comme dans « Puis il les prit dans ses bras, et les bénit, en leur imposant les mains » (Marc 10.16). Pourtant la méfiance nécessaire est que pour les traducteurs, poser et imposer sont équivalents. Ils se contentent simplement d'utiliser 'imposer' dès qu'il y a un contact entre la main de Jésus et une personne. Donc Marc 10.16 pourrait tout autant être traduit par 'en posant ses mains sur eux'. Cette règle dans leur traduction ne souffre que deux exceptions qui sont toutes les deux intéressantes.

La première lorsque Jésus met de la boue sur les yeux d'un aveugle, qui allant au réservoir de Siloé va guérir et être interrogé par les pharisiens. Le verset où Jésus le fait utilise le verbe 'appliquer', tout comme celui où l'ancien aveugle explique ce qui s'est passé. Par contre en Grec ça n'est pas du tout le même mot.

Dans Jean 9.6 : « Après avoir dit cela, il cracha à terre, et fit de la boue avec sa salive. Puis il appliqua [Epichrio] cette boue sur les yeux de l'aveugle », on nous parle de 'oindre', pourtant alors que l'ancien aveugle est interrogé, il utilise le mot [epitithemi] pour expliquer ce qui lui est arrivé (Jean 9.15 : « De nouveau, les pharisiens aussi lui demandèrent comment il avait recouvré la vue. Et il leur dit : *Il a appliqué [epitithemi] de la boue sur mes yeux, je me suis lavé, et je vois* »).

Ce qui est intéressant c'est la différence d'angle de vue. L'aveugle ne voyait pas ce que Jésus faisait, il n'a fait que retranscrire ce qu'il a ressenti. Donc Jésus l'oignait, mais lui parle de poser de la boue, et le mot utilisé est traduit ailleurs dans l'évangile par 'imposer'. La différence d'angle de vue est intéressante parce qu'elle doit nous faire comprendre que ce ne sont pas les apparences qui comptent, mais la vérité. La réalité est que le mot 'imposé' n'existe pas vraiment, il s'agit du mot 'posé' tout court, et la traduction essaye de représenter ce que les traducteurs en perçoivent.

Dans le livre de l'apocalypse, alors que Jean s'effondre à terre devant Jésus, Jésus pose sa main sur son serviteur et c'est bien le mot [epitithemi], traduit presque partout par 'imposé' qui est présent (Apocalypse 1.17 : « Quand je le vis, je tombai à ses pieds comme mort. Il posa ([epitithemi]) sur moi sa main droite en disant : *Ne crains point ! Je suis le premier et le dernier* »). Le problème entre poser et imposer vient simplement de ce que dans l'ancienne alliance le mot 'imposer' n'est jamais utilisé dans le service des sacrificateurs. 'L'imposition des mains' n'y existe pas. Il s'agit uniquement du mot 'poser', et la logique fait la différence entre l'acte divin/spirituel et l'acte charnel. Il ne devrait pas y avoir de différences non plus dans la nouvelle alliance, le croyant devant être capable de faire la différence.

Le mot 'imposer' n'est qu'un ajout supposant permettre une clarification, mais dans la réalité il force une différence charnelle là où il devrait y en avoir une spirituelle. La différence entre poser ses mains sous la conduite de Dieu et les poser sous la conduite des hommes devrait être évidente, malheureusement elle ne l'est pas pour les croyants actuels et on assiste à tout et n'importe quoi.

d.2) Le Saint-Esprit.

Finalement, il reste la particularité de ce qu'on suppose être une transmission d'onction. Dans la réalité, on ne transmet jamais rien avec l'imposition des mains. On retire ce qui empêche de recevoir de la part de Dieu.

De la même manière, et consécutivement à ce que je disais sur poser/imposer, le passage du livre des actes nous montre précisément la confusion entre poser et imposer. Au chapitre 6, et aux versets 5 et 6, on lit ce qui suit : « Cette proposition plut à toute l'assemblée. Ils élurent Étienne, homme plein de foi et d'Esprit Saint, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas, et Nicolas, prosélyte d'Antioche. Ils les présentèrent aux apôtres, qui, après avoir prié, leur imposèrent les mains ».

Cette affirmation est de suite considérée et utilisée dans les prédications comme une transmission d'onction des apôtres vers ceux qui viennent d'être nommés. C'est oublier non seulement que les personnes choisies sont déjà pleines de foi et d'Esprit Saint, mais également la fonction pour laquelle ils ont été choisis.

⊙ Actes 6.2-3 : « Les douze convoquèrent la multitude des disciples, et dirent : Il n'est pas convenable que nous laissions la parole de Dieu pour servir aux tables. 3 C'est pourquoi, frères, choisissez parmi vous sept hommes, de qui l'on rende un bon témoignage, qui soient pleins d'Esprit Saint et de sagesse, et que nous chargerons de cet emploi ».

La charge en question consiste à servir aux tables. Ca n'est pas un emploi spirituel, c'est simplement l'accomplissement d'un besoin/nécessité, qui est le sens du mot « emploi ». Mais ce qu'il faut comprendre c'est que toute charge doit être respectée de la même manière et que si la fonction de ces sept personnes n'est pas une fonction spirituelle en soi, elle doit cependant être exécutée par des personnes qui le sont. Aussi les apôtres n'ont rien transmis de spirituel aux sept. Ils ont simplement signifié aux témoins que les sept avaient leur aval pour

occuper cette fonction. L'un des problèmes de compréhension de nos jours tient beaucoup à l'orgueil des positions. Etre un ministre en place reconnu de tous attire les foules, mais la fonction n'est pas plus sainte que celle du portier, ou de celui qui sert à table. Ces personnes devaient être établies et ne pouvaient l'être que consécutivement à une démarche personnelle de sainteté. Sous le roi David la fonction de portier, qui nous semble dérisoire de nos jours et qui est usuellement confiée à la personne disponible sur l'instant, ne pouvait être occupée que par un Lévite choisi pour cet effet. Il ne recevait pas une onction spécifique pour être portier. Dans le livre des actes c'est ce qui se passe. Des personnes sont choisies parmi celles dont tout le monde rendait un bon témoignage au regard de leur foi afin qu'ils aient part aux différentes fonctions terrestres rendues obligatoires par le regroupement des frères. En l'occurrence, dans le cas qui nous occupe, servir aux tables.

Et donc la fameuse 'imposition des mains' de Actes 6.6 n'a rien d'une imposition des mains, c'est un adoubement. C'est la manière de l'époque de signifier qu'on leur confiait cette tâche. De ne jours on se contente de l'annoncer à l'assemblée, simplement parce que nous n'avons pas la même culture et pas les mêmes façons de faire. Malheureusement, le choix de la traduction oriente la compréhension et nous fait voir ce qui n'est pas présent. A la vérité, le geste des apôtres envers les sept est plus pour la foule qui les entoure que pour les sept, il dit autant que ces sept sont désormais chargés de cette tâche que le fait qu'ils soient les seuls à qui elle est confiée.

Nous devrions considérer que chaque occurrence du mot 'imposer' dans ce cadre n'est pas obligatoirement spirituelle. Le contact de la main étant civilisationnel, sa signification n'est pas toujours spirituelle, mais bien souvent relationnelle.

4 - CONCLUSION.

L'imposition des mains est une chose sainte qui dans l'Ancienne Alliance était faite par les sacrificateurs sur les sacrifices que ceux qui avaient refusé de rencontrer l'Eternel présentaient, loi qui se perpétue dans la Nouvelle puisque nous sommes un « sacerdoce royal » (1 Pierre 2.9). Désormais, le sacrifice universel a été présenté en la personne de Jésus, mais nous sommes toujours les sacrificateurs qui pouvons permettre à ceux qui ont rejeté la rencontre avec l'Eternel de se reconnecter avec lui.

Lorsque nous leur imposons les mains pour la guérison, ils deviennent participants temporaires des bénéfices terrestres de notre alliance avec l'Eternel, et le contact qu'ils reçoivent, qui est une rencontre avec le spirituel à l'image de celle des 70, ne durera pas. S'ils reconnaissent leur errance et décident de suivre Jésus, alors ils deviendront des Eldad et Médad.

En tant que chose sainte, l'imposition des mains doit être faite selon les règles établies par Dieu et dans les buts établis par Dieu. Tout ce qui s'écarte de la volonté de Dieu n'aura jamais son approbation, et si l'imposition des mains se fait sans l'approbation de Dieu, vous perdez votre temps.

Comme toutes les doctrines fondamentales, celle-ci est massivement mal comprise. L'imposition des mains se fait dans la quasi-intégralité des cas sur un païen, que ce soit pour la guérison où pour aider à la réception du Saint-Esprit. Comme de bien entendu, c'est exactement l'inverse que l'on constate. Elle ne se pratique que dans le cadre des assemblées modernes et n'en sort pour ainsi dire jamais. Et son ineffectivité semble étonner tout le monde !

RESURRECTION ET JUGEMENT

I - LES BASE DU JUGEMENT.

1 - INTRODUCTION.

Lorsque l'on parle de « *jugement* » ou plus généralement de « *juger* », on s'attire souvent les foudres des « *chrétiens* » soit disant bien pensants. La notion même de jugement est galvaudée, elle est totalement faussée par une limite de notre langue. On inclut dans ce mot le fait d'estimer une valeur, et celui de condamner. Lorsque la parole nous enjoint à ne pas juger, elle ne fait rien d'autre que dire que nous ne devons en aucun cas condamner, ou en d'autres termes, ne pas prononcer de jugements basés sur des critères personnels.

Jésus nous dit : « *Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés. Car on vous jugera du jugement dont vous jugez, et l'on vous mesurera avec la mesure dont vous mesurez* » (Matthieu 7.1-2), et nombreux sont ceux qui se basent sur ce verset ou ses équivalents (Luc 6.37 par exemple) pour affirmer qu'il ne faut pas juger. Pourtant, c'est ce même Jésus qui nous dit : « *Ne jugez pas selon l'apparence, mais jugez selon la justice* » (Jean 7.24) ce qui signifie que nous devons bel et bien juger tout en nous montrant qu'il y a différentes manières de le faire dont certaines sont bonnes et d'autres non. Jacques nous aide à mieux comprendre cela dans les termes suivants : « *ne faites-vous pas en vous-mêmes une distinction, et ne jugez-vous pas sous l'inspiration de pensées mauvaises ?* » (Jacques 2.4). Le jugement peut être fait sous diverses inspirations, et c'est là que réside la distinction entre le jugement que nous devons impérativement faire et celui qui nous est interdit.

Toutes choses véritables viennent de Dieu et le jugement ne fait bien évidemment pas exception. Comment pourrions-nous affirmer ne pas avoir le droit de juger lorsque la parole nous dit : « *n'ajoutez pas foi à tout esprit; mais éprouvez les esprits, pour savoir s'ils sont de Dieu* » (1 Jean 4.1). Or « *éprouvez les esprits* » signifie très clairement décider s'ils sont de Dieu ou non, et donc prononcer un jugement, ce fameux jugement qui semble être interdit dans le passage de Matthieu que je citais auparavant.

Tout est donc une question de définition, « *juger* » ayant plusieurs sens. Il nous est interdit de condamner qui que ce soit (selon nos critères), mais il est obligatoire de pouvoir estimer la valeur des choses et des personnes. Comme je le disais en introduction de l'enseignement sur LE fondement, l'écrivain de l'épître aux Hébreux nous dit que « *la nourriture solide est pour les hommes faits, pour ceux dont le jugement est exercé par l'usage à discerner ce qui est bien et ce qui est mal* » (Hébreux 5.14), soulignant par là que les profondeurs de la parole de Dieu ne peuvent être acquises qu'à celui qui pratique le jugement.

Pourtant, il semblerait que Ananias et Sapphira dans le livre des Actes des Apôtres (chapitres 5 et 6) aient été condamnés et non pas simplement jugés puisqu'il résulte tout de même qu'ils sont morts des suites du jugement qui est prononcé contre eux, mais c'est en fait là un signe important dans la compréhension de ce qu'est le jugement dans le sens de « *condamnation* ».

La même chose peut être agréée ou rejetée par Dieu, tout dépend du cœur. Ainsi, une même phrase peut être bonne si nous sommes le vecteur de la décision de Dieu, ou mauvaise si elle vient de notre propre cœur. Nous ne pouvons donc condamner que si nous sommes des messagers, et dans aucun autre cas. Pour donner un exemple, si vous faites une réunion de prières chez vous et que l'une des personnes présente vive dans l'adultère, la renvoyer de chez vous et ne plus l'accepter tant qu'elle ne réglera pas son problème n'est pas une condamnation venant de vous, mais

l'application de la loi de Dieu qui nous dit que les adultères ne doivent pas se trouver parmi nous. Dans le cas présent, le jugement est plus que permis, il est obligatoire.

Tout vient de ce que le jugement appartenait à Dieu en premier lieu, il l'a confié au fils qui à son tour l'a transmis, et cette fois-ci à sa Parole. La logique qui s'en suit est que tout jugement se doit d'être prononcé par la Parole et non par nous, nous sommes des transmetteurs et non des émetteurs indépendants.

Il en résulte que les critères du jugement se trouvent dans la compréhension de certaines facettes de la personne de Dieu, et je vais les visiter "rapidement" afin de mieux comprendre les bases même du jugement, c'est à dire la miséricorde, la grâce et l'immutabilité de Dieu. Commençons cependant par déterminer quelques petits détails qui ne sont pas sans importances.

2 - QUI ? COMMENT ? QUOI ?

Nul besoin de trop détailler ici, les choses sont assez simples et il fallait surtout les citer au moins une fois afin qu'elles soient dites.

a) Qui ?

Qui sera jugé paraît logique est fait effectivement partie de cet enseignement uniquement pour tenter de le rendre complet. Il nous est dit :

☉ Ezéchiel 18.3-4 : « *Voici, toutes les âmes sont à moi ; l'âme du fils comme l'âme du père, l'une et l'autre sont à moi ; l'âme qui pèche, c'est celle qui mourra* ».

Les choses sont assez claires dans ce simple passage. Nous appartenons tous à dieu, que nous l'acceptons ou pas et chacune de nos actions sera mise en jugement.

Lorsque Dieu dit par Amos « *Je n'oublierai jamais aucune de leurs œuvres !* » (Amos 8.7), il parle de personnes qui lui sont rebelles, mais cela montre que les païens seront également jugés. Pierre nous précise dans quel moment nous sommes entrés en nous disant que c'est « le moment où le jugement va commencer par la maison de Dieu. Or, si c'est par nous qu'il commence, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de Dieu ? » (1 Pierre 4.17). Comme il nous le montre si bien, si le jugement commence par nous, alors cela signifie qu'il n'est pas limité à nous. La réalité est qu'il n'est même pas limité à l'homme puisqu'il « n'a pas épargné les anges qui ont péché » (2 Pierre 2.4).

Si toute la création entre en jugement, il convient surtout dans l'immédiat de réaliser que tous les hommes sont jugés, « l'Eternel est en dispute avec les nations, Il entre en jugement contre toute chair » (Jérémie 25.31). Personne n'est exclus.

Une incompréhension est cependant possible en raison d'un verset qui bien que vrai est souvent mal interprété.

L'apôtre Jean nous transmet cette parole de Jésus : « *En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient point en jugement, mais il est passé de la mort à la*

vie » (Jean 5.24), pourtant l'écrivain de l'épître aux Hébreux nous dit qu'« il est réservé aux hommes de mourir une seule fois, après quoi vient le jugement » (Hébreux 9.27).

Ces deux versets semblent contradictoires, mais ils ne le sont pas. De prime abord, il semblerait que le premier dise que ceux qui croient en Jésus ne seront pas jugés, alors que le deuxième annonce clairement que tous seront jugés.

La chose à comprendre pour cerner le lien entre ces deux versets est que le sens du mot jugement dans le deuxième n'est pas celui d'estimer la valeur, mais de comparaître devant le trône de Dieu. Comme le dit Daniel, au moment du jugement, nous nous réveillerons « *les uns pour la vie éternelle, et les autres pour l'opprobre, pour la honte éternelle* » (Daniel 12.2). En conséquent, lorsqu'il est écrit « après quoi vient le jugement » il faut en fait comprendre "*après quoi vient la comparution afin de recevoir sa récompense ou son châtiment*".

b) Quoi ?

En fait, un verset pourrait résumer parfaitement une partie de la réponse. Il nous est dit que : « Dieu amènera toute œuvre en jugement, au sujet de tout ce qui est caché, soit bien, soit mal » (Ecclésiaste 12.16), et en soi c'est une explication assez claire concernant ce qui sera amené en jugement.

Bien sur il serait possible de détailler, de passer du temps sur les mauvaises paroles :

☉ Matthieu 12.36-37 : « *Je vous le dis, au jour du jugement, les hommes rendront compte de toute parole vaine qu'ils auront proférée. Car par tes paroles tu seras justifié, et par tes paroles tu seras condamné* ».

Ou encore sur les actes d'impietés :

☉ Jude.14-15 : « *C'est aussi pour eux qu'Enoch, le septième depuis Adam, a prophétisé, en ces termes : Voici, le Seigneur est venu avec ses saintes myriades, pour exercer un jugement contre tous, et pour faire rendre compte à tous les impies parmi eux de tous les actes d'impiété qu'ils ont commis et de toutes les paroles injurieuses qu'ont proférées contre lui des pêcheurs impies* ».

Et même sur les péchés de jeunesse :

☉ Ecclésiaste 12.1 : « *Jeune homme, réjouis-toi dans ta jeunesse, livre ton cœur à la joie pendant les jours de ta jeunesse, marche dans les voies de ton cœur et selon les regards de tes yeux ; mais sache que pour tout cela Dieu t'appellera en jugement* ».

Il est vrai que les possibilités de développement sont énormes, mais il convient surtout de se rappeler de ce que je vous disais auparavant, tout doit venir en jugement, sans aucune exception, que ce soient de bonnes ou de mauvaises choses.

Nous savons donc que **tous** seront jugés, et que **tout** sera jugé, mais on peut encore se demander quels seront les critères de ce jugement.

c) Sur quels critères ?

Les critères du jugement de Dieu sont un point plutôt subjectif parce que Dieu est Dieu et qu'il fait ce qu'il veut

sans avoir à se justifier. Pourtant il existe certains points qu'il est possible de soulever pour éclaircir la chose. Aussi, pour comprendre les critères du jugement de Dieu, il faut tout d'abord commencer par comprendre Dieu. C'est pour cela que je parlais de subjectivité, nous comprenons tous les choses bien différemment, et un jugement que nous prononçons maintenant pourrait parfaitement être différent si nous le prononcions dans deux semaines ou encore si nous l'avions prononcé il y a deux semaines. Dieu ne change pas, c'est l'une de ses caractéristiques et je vous en reparlerais prochainement.

Je ne préciserais donc ici qu'une chose : c'est que la relativité est une notion importante dans le jugement que Dieu porte sur nous. En effet, il est dit « *C'est pourquoi je vous le dis: au jour du jugement, le pays de Sodome sera traité moins rigoureusement que toi* » (Matthieu 11.24), parce que Dieu prend en compte des choses que nous ne sommes pas capables de quantifier. Si nous regardons les choses avec notre propre vision, alors nous aurons tendance à croire que telle faute a plus d'importance que telle autre, alors que les priorités de Dieu ne sont pas les mêmes que les nôtres. Dieu nous dit « *Car mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas mes voies* » (Esaïe 55.8) et cela nous disqualifie quant il s'agit de participer au jugement autrement qu'en temps que « jugé ».

Aussi, les critères du jugement de Dieu tiennent surtout en deux axes, tout d'abord le respect de sa Parole et de ses commandements et ensuite la compréhension de sa grâce et de sa miséricorde.

3 - GRÂCE ET MISÉRICORDE DE DIEU.

Parmi les trois choses à comprendre pour cerner plus précisément ce qu'est le jugement éternel, se trouvent la miséricorde et la grâce de Dieu. Ces deux notions sont très souvent incomprises, mélangées et dans tous les cas dénaturées.

a) La miséricorde de Dieu.

Nous savons que Dieu fait « *miséricorde jusqu'à la millième génération ...* » (Jérémie 32.18), pourtant beaucoup ne comprennent pas ce que cela signifie. Cette déclaration de Jérémie est plus précise dans le livre de l'Exode lorsque Moïse écrit :

☉ Exode 20.5-6 : « *Tu ne te prosterner point devant elles, et tu ne les serviras point ; car moi, l'Eternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fait miséricorde jusqu'à la millième génération à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandement* ».

Cette fois-ci nous voyons que la miséricorde de Dieu s'exerce sur ceux qui l'aiment et qui gardent ses commandements.

Par contre, lorsqu'il s'agit de vraiment comprendre ce que signifie cette fameuse miséricorde, nous trouvons une explication dans les psaumes :

● Psaumes 103.11-14 : « Mais autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant sa bonté est grande pour ceux qui le craignent ; autant l'orient est éloigné de l'occident, autant il éloigne de nous nos transgressions; comme un père à compassion de ses enfants, l'Eternel a compassion de ceux qui le craignent. Car il sait de quoi nous sommes formés, il se souvient que nous sommes poussières ».

Comme nous le montre ce verset, la miséricorde consiste à effacer une sanction méritée. C'est en cela que Dieu est miséricordieux envers ceux qui l'aiment. Si vous l'aimez vraiment et si vous aimez vraiment sa parole, alors il passera vos fautes sous silence. C'est ce que Sophonie nous disait lorsqu'il affirmait que « L'Eternel, ton Dieu, est au milieu de toi, comme un héros qui sauve ; Il fera de toi sa plus grande joie ; Il gardera le silence dans son amour ; Il aura pour toi des transports d'allégresse » (Sophonie 3.17).

b) La grâce de Dieu.

Alors que la grâce devait être un don, nous aider à aller plus loin, elle est devenue une excuse, un étendard brandit pour signifier une volonté farouche de ne faire aucun effort. La vision actuelle de la grâce est corrompue. Celle qui se dit « *église de christ* » l'a modifiée pour qu'elle soit plus en adéquation avec les enseignements qu'elle répand sans vergogne dans les assemblées.

Si vous reprenez quelqu'un, il vous dira inmanquablement *"mais frère, nous sommes sous la grâce, Dieu comprend, il me pardonne"*. Rares sont ceux qui s'intéressent à ce qu'il y a de marqué dans la parole de Dieu, ils se contentent de prétendre que si jamais ils venaient à faire une erreur, Dieu le leur pardonnerait de toute façon.

Pour ces personnes, la grâce est un prétexte pour stagner, une excuse pour rester dans la médiocrité.

La réalité est bien entendue toute autre.

La grâce est une force qui nous aide à continuer notre route lorsque nous commettons des erreurs. Elle est une puissance qui nous permet d'aller plus loin.

Ainsi, vivre sous la grâce signifie que Dieu nous accorde ses bénédictions sans que nous ayons besoin de les mériter. Le prix en ayant déjà été payé par Jésus lors de son sacrifice. Une restriction existe cependant en ce que, pour recevoir les grâces de Dieu, il faut encore lui appartenir, et lui appartenir ne veut pas dire faire acte de présence le dimanche matin, mais lui obéir.

La véritable signification est simplement que nous avons une possibilité de nous faire pardonner notre faute, mais ça n'est pas automatique. Alors évidemment, les laxistes habituels affirmeront haut et fort que nous ne sommes plus sous la loi mais que nous sommes sous la grâce. Ils ne font que créer un mensonge en se basant sur une vérité. Un mensonge qui conforte leur foi détournée qui n'a plus Dieu comme centre depuis bien longtemps. Nulle part Jésus ne prétend avoir aboli la loi. J'imagine mal qu'on ait plus le droit de tuer maintenant qu'il y a 4000 ans sous prétexte que nous sommes sous la grâce.

La différence est simplement qu'une faute commise sous la loi éloignait de Dieu et nécessitait qu'on aille offrir un sacrifice pour s'en rapprocher à nouveau, alors que sous la grâce, la faute ne nous éloigne pas de lui si elle n'est pas la suite d'une pratique volontaire. Notez que cela n'exclut pas de demander pardon. Le pardon n'est pas une suite logique et obligatoire à nos fautes. Il nous est accordé quand nous le demandons sincèrement, mais cela s'arrête là.

Pour beaucoup, la grâce n'est que la phase suivante de la loi. Ils séparent donc la loi et la grâce en prétendant que l'ancien testament est la loi, alors que le nouveau est la grâce. Cette affirmation est bien entendu erronée.

Tout d'abord, il faut comprendre que la grâce n'est pas la suite de la loi, c'en est un éclaircissement. Elle existait

déjà avant la loi, existait également pendant et existe toujours (tout comme la loi). La définition la plus proche de ce qu'est la grâce est : 'recevoir de Dieu quelque chose que l'on n'a pas mérité'. Ainsi, tout ce qui, dans l'ancien testament, n'est pas la conséquence d'une action mais d'un pur don de Dieu, est une grâce.

L'élection d'Israël comme peuple de Dieu, le choix d'Abram, de Moïse, les promesses de Dieu envers les patriarches sont des choses qui ont eu lieu avant la loi, et elles sont des signes de la grâce de Dieu. De même, une fois que la loi apparaît, quelques temps après la sortie d'Égypte (une grâce de plus), combien de fois Dieu agit-il en faveur de son peuple alors que ce dernier lui est rebelle, combien de fois lui donne-t-il la victoire alors qu'il ne la mérite apparemment pas, combien de fois lui envoie-t-il un libérateur. Dans le nouveau testament sa présence est bien entendu évidente puisque nous avons tout de même accès au Père malgré nos péchés.

La loi, quant à elle, n'a pas été abolie, comme le dit si bien Jésus, mais accomplie. A aucun moment il n'est dit que la loi cesse de prendre effet avec l'apparition de Jésus. Bien au contraire, il est dit que tous les commandements sont inclus dans « *aime ton prochain comme toi-même et aime ton seigneur plus que tout* ». Si nous ne sommes plus sous la loi, alors nous pouvons tuer, convoiter, violer, piller, mentir, manquer de respect à nos parents... Mais il n'en est rien, parce que la moindre de ces choses serait une preuve de notre manque d'amour.

Au commencement, lorsque Dieu a donné la loi, il n'a rien créé, il n'a fait que formaliser une chose qui était tacite. Du temps de Noé, Dieu a puni la création, pourtant la loi n'existait pas encore et théoriquement personne n'était donc coupable. L'exemple du jour de repos est parlant. Oui, la loi le pose comme un commandement, pourtant ce jour-là existait déjà avant que la loi ne soit donnée, et lorsque la grâce a été révélée, une nouvelle compréhension a pu être acquise. Non pas que l'ancienne soit obsolète, mais plutôt qu'elle ait été incomplète jusqu'à cette « *couche* » supplémentaire de révélation.

Une dernière remarque concernant la séparation loi/grâce par rapport à ancien/nouveau testament. C'est le sacrifice de Jésus qui nous donne accès au Père, c'est par là que la grâce est révélée, ce qui signifie que les évangiles devraient se trouver dans l'ancien testament où, encore mieux, il ne devrait y avoir qu'un testament, ce que l'on appelle le nouveau n'étant en réalité qu'une précision sur l'ancien, un alinéa nous permettant de mieux le comprendre.

La grâce est censée être un fondement de notre vie. Malheureusement, elle est tellement galvaudée qu'elle ne veut plus rien dire. Aussi, ne pas voir la grâce comme ce qu'elle est ne nous permet pas de la vivre correctement. La grâce nous donne accès au Père lorsque nous avons péché. De telle sorte à ce que nous puissions lui demander pardon et continuer d'avancer. Si nous la voyons comme une astuce pour se faire rapidement pardonner ses travers en attendant de les répéter, ne doutons pas que nous courrons droit vers le gouffre, et c'est bien ce qui est en train d'arriver à bon nombre de personnes qui se servent de la grâce comme prétexte pour vivre dans la débauche.

Pour résumer ce qui vient d'être dit, la grâce c'est la capacité qu'à Dieu de nous donner ce que nous ne méritons pas, d'où la différence d'avec la miséricorde qui était, comme je vous le disais, la capacité de Dieu de ne pas nous donner ce que l'on mériterait. Dans le deux cas, Dieu est motivé par son amour pour nous.

c) Dieu est invariable.

Le troisième caractère de Dieu qu'il faut comprendre pour bien cerner son jugement est son immuabilité. Dieu est le même hier, aujourd'hui et éternellement. Jacques nous dit de ne pas nous y tromper « *toute grâce excellente et tout don parfait descendent d'en haut, du Père des lumières, chez lequel il n'y a ni changement ni ombre de variation* » (Jacques 1.16-17).

Cette absence totale de changement chez Dieu est garante de justice. Il ne varie pas d'un iota et la Parole est donc un socle important pour cerner son jugement parce que la manière dont il a jugé il y a 3000 ans et celle qu'il

utilisera demain est exactement la même.

C'est pour cela que nous allons vite regarder quelques types de jugements passés.

4 - LES JUGEMENTS PASSÉS.

La première déduction à tirer de cela est donc que le jugement final répondra aux mêmes lois que les jugements passés. Nous allons donc rapidement survoler quelques jugements du passé portés par Dieu.

a) Le Jardin d'Eden.

Jugement qui n'est autre que le premier des jugements dont on nous parle dans la Parole de Dieu (mais pas le premier qui ait eu lieu, puisque suite à sa désobéissance, un des archanges a de suite chuté, donc avant qu'il ne soit jugé sous forme animal).

L'homme a été créé à l'image de Dieu. Il en avait certains attributs que nous n'avons malheureusement plus (l'immortalité par exemple), mais que nous retrouverons dans des temps proches. L'homme de l'origine, l'Adam, en plus de l'apparence, avait l'éternité. Il n'avait pas été créé pour la mort, mais pour la vie Éternelle. Il a cependant, par sa désobéissance, ouvert une porte au péché. La punition de Dieu ne s'est pas faite attendre, nous la trouvons dans le livre de la Genèse : « *C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre, d'où tu as été pris ; Car tu es poussière, et tu retourneras dans la poussière* » (Genèse 3.19).

b) Noé et le déluge.

☉ Genèse 6.5-7 : « L'Eternel vit que la méchanceté des hommes était grande sur la terre, et que toutes les pensées de leur cœur se portaient chaque jour uniquement vers le mal. L'Eternel se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre, et il fut affligé en son cœur. Et l'Eternel dit : *j'exterminerai de la face de la terre l'homme que j'ai créé, depuis l'homme jusqu'au bétail, aux reptiles et aux oiseaux du ciel; car je me repens de les avoir faits* ».

Le déluge est un événement intéressant car on y voit qu'une seule personne, devant Dieu, à permis à plusieurs d'être sauvées. « L'Eternel dit à Noé : *Entre dans l'arche, toi et toute ta maison; car je t'ai vu juste devant moi parmi cette génération* » (Genèse 7.1). Il nous disait un verset plus haut : « *Mais j'établis mon alliance avec toi ; tu entreras dans l'arche, toi et tes fils, ta femme et les femmes de tes fils avec toi* » (Genèse 6.18). Ce qui fait huit personnes de sauvées parce qu'une était juste.

c) Sodome et Gomorrhe.

☉ Genèse 19.12-14 : « Les hommes dirent à Lot : *Qui as-tu encore ici ? Gendres, fils et filles, et tout ce qui t'appartient dans la ville, fait les sortir de ce lieu. Car nous allons détruire ce lieu, parce que le cri contre ses habitants est grand devant l'Eternel. L'Eternel nous a envoyés pour le détruire.* Lot sortit, et parla à ses gendres qui avaient pris ses filles : *Levez-vous, dit-il, sortez de ce lieu ; car l'Eternel va détruire la ville.* Mais aux yeux de ses gendres, il parut plaisanter ».

Exactement de la même manière que dans le cas de Noé et du déluge, nous constatons que Dieu épargne plusieurs personnes parce qu'une d'entre elles a été trouvée juste. « Les hommes dirent à Lot : *Qui as-tu encore ici ? Gendres, fils et filles, et tout ce qui t'appartient dans la ville, fais-les sortir de ce lieu* » (Genèse 19.12). Bien que cela ne soit peut-être qu'une coïncidence, il est intéressant de constater qu'une fois de plus, c'est huit personnes qui auraient dû être sauvées. Dans le cas présent, 5 ne le seront pas parce qu'elles le refuseront, ce qui est également un signe pour l'époque actuelle.

Lorsque les anges disent à Lot d'emmener tous ceux qui sont de sa famille, la Parole nous dit que ses gendres ne l'ont pas cru. Ce qui signifie qu'il avait au moins deux gendres et donc deux filles mariées, mais il nous est précisé également, alors que Lot sort afin de parler à la foule réunie : « *Voici, j'ai deux filles qui n'ont point connu d'homme* » (Genèse 19.8). Il ne peut donc pas s'agir des femmes de ses gendres et si l'on ajoute sa femme cela fait bien huit personnes. Sa femme restera attachée à ses possessions matérielles et perdra la vie, ses gendres et leurs femmes respectives ne les suivront pas plus et donc seul Lot et ses deux filles vierges auront la vie sauve.

On notera que cela fait à chaque fois une personne qui a obéi, et plusieurs qui ont cru? Les gendres de Lot aurait également été sauvés s'ils avaient cru, c'est donc leur incrédulité qui les a condamné.

d) Jérusalem et Babylone.

Dans ces deux exemples on fait le même constat : une extermination de masse risque d'avoir lieu ; ce n'est cependant pas réellement les personnes qui sont condamnées, mais les villes. C'est pour cela que dans les deux cas, les personnes peuvent avoir la vie sauve, mais à la condition expresse qu'elles quittent leur attachement aux choses terrestres. La possession d'un objet n'est jamais une mauvaise chose, ce qui le devient c'est lorsque l'objet finit par nous posséder.

En ce qui concerne la ville de Jérusalem, Jérémie prophétise ceci :

☉ Jérémie 38.2-4 : « Ainsi parle l'Eternel : *celui qui restera dans cette ville mourra par l'épée, par la famine ou par la peste ; mais celui qui sortira pour se rendre aux chaldéens aura la vie sauve, sa vie sera son butin, et il vivra.* Ainsi parle l'Eternel : *cette ville sera livrée à l'armée du roi de Babylone, qui la prendra.* Et les chefs dirent au roi : *Que cet homme soit mis à mort ! car il décourage les hommes de guerre qui restent dans cette ville, et tout le peuple, en leur tenant de pareils discours ; cet homme ne cherche pas le bien de ce peuple, il ne veut que son malheur* ».

Nous trouvons effectivement dans ce passage « *sa vie sera son butin, et il vivra* », tout autre forme de possession a été condamnée et rien ne saurait être conservé.

Dans le cas du jugement sur Babylone, les choses sont exactement les mêmes, Jérémie nous dit « *Fuyez de Babylone, et que chacun sauve sa vie, de peur que vous ne périissiez dans sa ruine ! Car c'est un temps de vengeance pour l'Eternel ; il va lui rendre selon ses œuvres* » (Jérémie 51.6). C'est effectivement Babylone qui est jugée, pas les gens qui y habitent, et ceux qui s'attacheront à des murs subiront la punition des murs en question. Quelques versets plus loin, Jérémie nous précise : « *Sortez du milieu d'elle, mon peuple, et que chacun sauve sa*

vie, en échappant à la colère ardente de l'Eternel ! » (Jérémie 51.45). Nous sommes bel et bien en face d'un exemple exactement identique à celui de Jérusalem.

Une condamnation a été faite par Dieu mais sa miséricorde s'exprime pleinement en ce qu'il exclut du jugement tout ceux qui accepteront sa Parole.

De nos jours il en va de même, des villes et des nations sont en court de jugement, leur nombre va croissant et la punition est de plus en plus sévère et cela parce que la terre entière entre en ce moment même en jugement devant Dieu ; de la même manière, ceux qui sortiront de la vaine manière de faire du monde pour s'attacher à la Parole de Dieu seront épargnés par ce jugement.

II - Jésus

1 - JUGEMENT ET MORT DE JÉSUS.

Cet enseignement est censé parler de la partie du fondement sur la résurrection et le jugement éternel, alors pourquoi parler du jugement de Jésus et de sa mort ? Tout d'abord je préfère préciser que je ne parlerais de ce sujet que très brièvement, ensuite, pour en donner la raison, il se trouve que pour bien comprendre la notion de jugement, il convient de voir celui de Jésus qui en est un type, et pour bien comprendre la signification de la résurrection de Jésus il est primordial de comprendre quelques petits détails concernant sa mort.

Voilà la raison pour laquelle il faut en parler.

a) Jésus a été jugé.

Lorsque le Père a remis tout jugement au fils, il n'est pas dit qu'il l'a fait alors que Jésus était sur terre. Il est probable par ailleurs que ce ne soit pas le cas pour la très simple raison que le Jésus terrestre était faillible et qu'en conséquence, il ne pouvait pas être porteur de la justice parfaite. C'est pour cela que la première chose que Jésus fera avec ce jugement que le Père lui a donné, sera de le donner à son tour afin que ce ne soit plus lui qui soit juge, mais que ce soit la parole qu'il laissera.

La perfection du ministère terrestre de Jésus n'a pu être définitive qu'au moment de sa mort, parce qu'à partir de ce moment, il n'était plus possible qu'il commette d'impair. Sa position d'homme le rendait faillible et s'il ne nous est pas plus parlé de son jugement, c'est parce qu'il n'a jamais péché, « la parole du serment qui a été fait après la loi établit le Fils, qui est parfait pour l'éternité » (Hébreux 7.28), en effet « Lui qui n'a point commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude » (1 Pierre 2.22) a été jugé comme chacun de nous. Son jugement passe inaperçu parce que, n'ayant jamais commis de fautes, il n'a jamais eu à subir de réprimande.

Chaque seconde de notre vie est sous le regard de Dieu et il en était de même pour le Jésus terrestre, ainsi Jésus a constamment été sous le regard de Dieu mais n'a jamais eu besoin d'être redressé. Ce qui nous amène à expliquer comment Jésus peut ne jamais avoir péché tout en ayant été désobéissant. Il nous est dit dans l'épître aux Hébreux qu'il « a appris, bien qu'il fût Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes » (Hébreux 5.8), or s'il a dû souffrir pour apprendre l'obéissance cela signifie très directement qu'il n'était pas obéissant de nature. Cependant, cet

apprentissage s'est fait durant son enfance, seule possibilité pour que cette désobéissance ne soit pas un péché parce que la désobéissance d'un enfant n'est pas un péché, c'est un comportement tout à fait naturel qui a pour seul but de chercher les limites autorisées par ceux qui ont l'autorité. Ainsi, montrer à un enfant quelles sont les limites, lui fera s'habituer à elles. L'enfance étant une période d'apprentissage, Dieu ne tient pas rigueur à l'enfant de ses erreurs et ces dernières ne sont donc pas des péchés. C'est pour cela que Jésus a pu être désobéissant et n'a jamais péché. Il a appris des leçons qu'il a reçues et si nous apprenions également des leçons de notre Père Céleste nous commettrions bien moins d'impairs et nous serions bien plus vite prêts à entrer dans notre maturité spirituelle.

Jésus a donc bel et bien été jugé, mais nous ne nous en rendons généralement pas compte parce que nous croyons que le jugement aura lieu en une fois à la fin de toute chose, alors qu'il n'en est rien. Je vous détaillerais plus tard le moment du jugement pour les croyants et pour les incroyants, puisqu'ils ne seront pas jugés en même temps. Il convient, dans l'immédiat uniquement, de réaliser que, tout comme n'importe quel homme sur terre, Jésus a dû être jugé et, qu'au contraire de tous les hommes sur terre, il n'a jamais péché et une fois n'est pas coutume, c'est Pilate qui conclut le mieux cette évidence lorsqu'il nous affirme n'avoir trouvé « *aucun crime en lui* » (Jean 18.38).

b) Qui a tué Jésus ?

La première partie de cette réponse se trouve dans le livre des nombres. Le peuple d'Israël vient de pécher et Moïse cherche la volonté de Dieu concernant leur. Dieu lui dit alors « *Fais-toi un serpent brûlant, et place-le sur une perche ; quiconque aura été mordu, et le regardera, conservera la vie* » (Nombres 21.8).

C'est un passage très intéressant parce qu'à cette époque, le salut se faisait uniquement par des sacrifices d'animaux, qui servaient à expier les fautes, pourtant, Dieu change exceptionnellement de méthode en demandant que soit érigée cette perche avec un serpent. Ce n'était qu'une annonce de ce qu'il en coûterait pour laver l'humanité de ses péchés quelques millénaires plus tard. Ce sacrifice était déjà prévu par Dieu qui connaît toute chose.

Le serpent représente le péché, et si dans l'ancienne alliance, c'est Moïse qui l'a mis sur la perche afin que quiconque le regarde puisse revenir de ses péchés et être sauvé, dans la nouvelle alliance, c'est Jésus qui s'en chargera, ainsi, quiconque regarde vers Jésus sera lavé de ses péchés et « *conservera la vie* ».

Or, du temps terrestre de Jésus, on trouve cette déclaration qui montre clairement que Jésus était au courant de la tâche qui était la sienne : « *Car, je vous le dis, il faut que cette parole qui est écrite s'accomplisse en moi : Il a été mis au nombre des malfaiteurs. Et ce qui me concerne est sur le point d'arriver* » (Luc 22.37). Sachant que la crucifixion était alors la méthode romaine pour exécuter les condamnés pauvres, cela ajoute au poids de l'annonce qui est faite dans le livre des Nombres.

Si nous voulons regarder humainement la crucifixion, alors nous devons prendre en compte non seulement que les juifs voulaient le faire mourir (« Ils crièrent de nouveau : *Crucifie-le !* » : Marc 15.13, Luc 23.21 / « *Selon notre loi, il doit mourir* » : Jean 19.7 ...) mais également qu'ils ne le pouvaient pas (« Les Juifs lui dirent : *Il ne nous est pas permis de mettre personne à mort* » : Jean 18.31), parce que la loi romaine interdisait aux juifs de prendre ce genre de décision, seuls les romains ayant alors droit de vie et de mort.

Du côté des romains, les choses sont inversées, ils ne voulaient pas faire mourir Jésus (« *Je (Ponce Pilate) ne trouve rien de coupable en cet homme* » : Luc 23.4 / Pilate leur parla de nouveau, dans l'intention de relâcher Jésus » : Luc 23.20), mais il ont pris la décision de le faire (« Pilate prononça que ce qu'ils demandaient serait fait » : Luc 23.24). Par ailleurs, c'est aussi Pilate qui fera l'inscription qui figurera sur la croix, les juifs n'étant pas autorisés à se mêler de cela (« Pilate fit une inscription, qu'il plaça sur la croix » : Jean 19.19).

Aussi, chacun a ses raisons d'accuser l'autre et de rejeter la faute, mais il y a une façon de voir les choses que je n'ai pas encore développé, et c'est celle de Jésus. Nous savons qu'il était au courant de ce qui allait lui arriver, c'était

même la raison de sa venue sous forme charnelle. Sachant cela, il dira à ses disciples « *Je suis le bon berger. Le bon berger donne sa vie pour ses brebis* » (Jean 10.11). Cette notion de 'don' sera répétée aux versets 15 et 17 du même chapitre et complétée au verset 18 lorsqu'il affirmera « *personne ne me l'ôte, mais je la donne moi-même ; j'ai le pouvoir de la donner, et j'ai le pouvoir de la reprendre : tel est l'ordre que j'ai reçu de mon Père* » (Jean 10.18). Sa vie lui appartenait et personne ne pouvait la lui prendre, il fallait qu'il accepte de la donner pour que le sacrifice ait une valeur, sinon, il ne se serait pas offert en sacrifice mais aurait été assassiné, puisque Pilate reconnaît lui-même n'avoir trouvé « *aucun crime en lui* » (Jean 18.38). Pour appuyer cette « volonté » qu'avait Jésus d'accomplir la Parole de Dieu et donc son sacrifice, il faut également considérer sa déclaration au serviteur qui voulut se battre pour le protéger :

☉ Matthieu 26.53-54 : « *Penses-tu que je ne puisse pas invoquer mon Père, qui me donnerait à l'instant plus de douze légions d'anges ? Comment donc s'accompliraient les Écritures, d'après lesquelles il doit en être ainsi ?* ».

En ne prenant plus simplement en compte la vision des Romains et des Juifs mais en regardant également celle du principal intéressé, on constate une troisième voix qui elle, n'est pas charnelle mais spirituelle. Elle ne consiste pas à accuser l'autre ou à se flageller, mais à comprendre que la mort de Jésus était une condition éminemment nécessaire à sa résurrection. Aussi, sachant cela, nous pouvons donc regarder les versets que je citais au commencement de cette explication avec un nouvel éclaircissement.

Parce qu'à la vérité, ce n'est pas la volonté des Romains qui s'est faite, ni celle des Juifs, mais celle de Dieu. Quant à la culpabilité, il ne faut donc plus la chercher parmi ceux qui ont demandé sa mort de leur bouche, mais parmi ceux qui l'ont rendu indispensable par leur comportement et la tragédie n'est pas qu'il ait été crucifié, mais qu'il ait dû l'être.

Jésus a donné sa vie, personne ne la lui a prise. C'est un point qu'à l'aube de son retour et juste avant l'explication de ce que signifie sa résurrection, je tenais à éclaircir.

Voyons maintenant ce qui concerne sa résurrection à proprement parler.

c) Son importance.

La notion même de résurrection n'est pas neuve pour nous qui sommes parvenus à la fin des temps. De nombreux exemples nous sont transmis dans la Parole de Dieu et sans cette croyance, nous n'aurions aucune espérance parce que la Parole nous dit qu'il « *est réservé aux hommes de mourir une seule fois, après quoi vient le jugement* » (Hébreux 9.27), or si nous devons tous mourir une fois, alors il n'y aurait pas de salut possible sans résurrection. La résurrection de Jésus est le prémisses d'une résurrection de masse à laquelle beaucoup d'entre nous participerons.

Jésus aurait pu se contenter de mourir sur la croix sous sa forme charnelle. De la sorte il aurait porté nos péchés et tout serait parfait. Mais il a fallu également qu'il ressuscite, et ce parce qu'il n'était pas possible que la mort puisse le retenir. Sa mort est le signe qu'il a payé pour nos fautes, sa résurrection est le signe que tous ses ennemis ont été vaincus.

2 - ANNONCE DE LA RÉSURRECTION.

La résurrection n'est pas une notion nouvelle et l'ancienne alliance en faisait déjà cas. Je reviendrai sur les différents cas relatés dans un prochain point. Dans l'immédiat, regardons les annonces qui ont pu être faites, tout d'abord concernant simplement la résurrection elle-même, puis concernant plus précisément celle de Jésus.

a) Evènements annonciateurs de la résurrection dans l'Ancien Testament.

a.1) La promesse de Dieu à Abraham.

Le premier ami de Dieu, ou tout du moins le premier à avoir reçu officiellement ce titre est Abraham. Il est probable qu'Enoch était également dans la fraternité en question, n'oublions pas qu'après 300 ans de marche avec Dieu, il a été enlevé dans le ciel de son vivant. Quoiqu'il en soit, je ne m'étendrai pas sur ce point et ce malgré l'intérêt énorme qu'il revêt. Pour en revenir à Abraham, il est le premier dont on possède le compte rendu de ses discussions avec Dieu. Parmi ces dernières se trouve une promesse divine qui met en avant la notion de résurrection.

L'éternel affirme à son ami Abraham :

☉ Genèse 17.8 : « *Je te donnerai, et à tes descendants après toi, le pays que tu habites comme étranger, tout le pays de Canaan, en possession perpétuelle, et je serais leur Dieu* ».

De part la simple évidence qu'une possession ne peut pas être perpétuelle sans une « perpétualité » du possesseur, et qu'Abraham est bel et bien mort, l'affirmation de Dieu n'est possible que si Abraham revenait à la vie un jour.

Bien que cela puisse sembler peut claire, un autre passage semble augmenter l'intensité de celui-ci sur le sujet. Il s'agit bien entendu d'Abraham et d'Isaac sur le mont Morija.

a.2) Isaac sur le Mont Morija.

Dieu et Abraham ont entretenu une amitié qui dure déjà depuis plusieurs décennies. Elle les a conduit dans une complicité et une connaissance approfondie l'un de l'autre. Arrivé dans la dernière partie de sa vie, Abraham reçoit une demande de Dieu. Malgré l'étrangeté de la demande, il le connaît suffisamment pour savoir qu'il s'agissait bien de la voix de son ami et maître.

Dieu veut savoir si l'amour d'Abraham pour lui a une limite et pour ce faire, il lui demande de sacrifier ce qui pourrait prendre sa place. Il vient de lui demander le pire des sacrifices.

☉ Genèse 22.1-2 : « *Après ces choses, Dieu mit Abraham à l'épreuve, et lui dit : Abraham ! Et il répondit : Me voici ! Dieu dit : Prends ton fils, ton unique, celui que tu aimes, Isaac ; va-t'en au pays de Morija, et là offre-le en holocauste sur l'une des montagnes que je te dirai* ».

Beaucoup imaginent qu'Abraham a dû se lamenter toute la nuit, rappeler à Dieu sa promesse de lui donner une postérité à travers Isaac, insister encore et encore jusqu'à finalement céder. La réalité est toute autre, ne serait-ce que parce que l'on prête à Abraham notre propre incrédulité, mais lui connaissait Dieu et il savait que Dieu n'avait pas oublié sa promesse et il savait également qu'il allait l'accomplir, même si son intelligence humaine n'était pas

forcément capable de comprendre comment.

Abraham connaissait Dieu et dès l'aube il se lève et se prépare à partir sacrifier son fils, son unique.

☉ Genèse 22.3 : « Abraham se leva de bon matin, sella son âne, et prit avec lui deux serviteurs et son fils Isaac. Il fendit du bois pour l'holocauste, et partit pour aller au lieu que Dieu lui avait dit ».

Là, l'analogie avec le sacrifice à venir de Jésus devient bien plus flagrante, au verset 6 il nous est dit : « Abraham prit le bois pour l'holocauste, le chargea sur son fils Isaac, et porta dans sa main le feu et le couteau. Et ils marchèrent tous deux ensemble » (Genèse 22.6). Le fils porte le bois, alors que le père l'accompagne dans sa marche vers la mort, et vers la résurrection.

Un des autres signes du parallèle fabuleux entre le sacrifice d'Isaac et celui de Jésus est le moment où cela se passe. Bien que n'insistant pas dessus, la Parole nous annonce tout de même un moment relativement précis. « Le troisième jour, Abraham, levant les yeux, vit le lieu de loin » (Genèse 22.4). Abraham, le père a déjà tué son fils à l'instant où Dieu le lui a demandé, trois jours plus tard, l'annonce de la résurrection à venir est faite. Pendant trois jours Isaac, bien que présent aux côtés de son père était mort pour lui, et au terme des trois jours Dieu le lui rend, tout comme Jésus est revenu à la vie au troisième jour.

Isaac savait qu'il était l'holocauste de Dieu, et il ne s'est pas rebellé parce qu'il savait que si son père l'avait décidé ainsi c'était parce qu'il n'y avait pas d'autre solution. Il en est de même avec Jésus qui savait que si son Père l'avait décidé ainsi, il fallait que cela soit.

Comme je le disais, suite aux promesses de Dieu faites à Abraham et à sa demande de sacrifier Isaac, Abraham ne se décourage pas et continue de croire dans les promesses de postérité qu'il a reçu. C'est pourquoi il emmène son fils vers le Mont Moriya en disant « *Restez ici avec l'âne ; moi et le jeune homme, nous irons jusque-là pour adorer, et nous reviendrons auprès de vous* » (Genèse 22.5). Certains pensent qu'Abraham avait tout simplement peur d'avouer ce qu'il allait faire, mais il n'en est rien, il n'avait aucune crainte, il connaissait Dieu et savait qu'il devait remplir son rôle, et qu'à cette condition, Dieu remplirait le sien en accomplissant sa promesse de postérité à travers Isaac. Si Abraham affirme que l'enfant et lui reviendront auprès des autres, c'est parce qu'il sait qu'ils reviendront. Il ne savait peut-être pas précisément comment cela se ferait, mais il savait que rien ne pouvait l'empêcher. Par ailleurs, s'il avait eu ne serait-ce qu'un doute, il n'aurait pas eu la force de faire la volonté de Dieu.

L'écrivain de l'épître aux Hébreux nous confirme la raison de ce « *nous* », dans Hébreux 11.19 : « Il pensait que Dieu est puissant, même pour ressusciter les morts ; aussi, dans une sorte de préfiguration, il retrouva son fils ».

Le sacrifice d'Isaac est donc une claire préfiguration de celui de Jésus et la foi d'Abraham est l'annonce claire de la résurrection. N'oublions pas qu'au moment où Abraham fit cela, la Parole ne nous parle pas encore de résurrection. Abraham croit en une chose sans avoir de traces réelles de son existence, tout comme Noé a cru au déluge.

a.3) La verge d'Aaron.

☉ Nombres 17.1-8 : « L'Éternel parla à Moïse, et dit : 2 *Parle aux enfants d'Israël, et prend d'eux une verge selon les maisons de leurs pères, soit douze verges de la part de tous leurs princes selon les maisons de leurs pères.* 3 *Tu écriras le nom de chacun [iysh] sur sa verge, et tu écriras le nom d'Aaron sur la verge de Lévi ; Car il y aura une verge pour chaque chef des maisons de leurs pères.* 4 *Tu les déposeras dans la tente d'assignation, devant le témoignage, où je me rencontre avec vous.* 5 *L'homme [iysh] que je choisirai sera celui dont la verge fleurira, et je ferai cesser de devant moi les murmures que profèrent contre vous les enfants d'Israël.* 6 Moïse parla aux enfants d'Israël ; Et tous leurs princes lui donnèrent une verge, chaque prince une verge, selon les maisons de leurs pères, soit douze verges ; La verge d'Aaron était au milieu des leurs. 7 Moïse déposa les verges devant l'Éternel, dans la tente du témoignage. 8 Le lendemain, lorsque Moïse entra dans la tente du témoignage, voici, la verge d'Aaron, pour la maison de Lévi, avait fleuri, elle avait poussé des boutons, produit des fleurs, et mûri des amandes ».

La verge d'Aaron est, d'apparence, un bâton mort, mais il symbolise dans la révolte de Koré, le choix de Dieu. Koré en a tout simplement marre de laisser Moïse être l'intermédiaire entre Dieu et son peuple. Non pas qu'il pense que Dieu devrait s'adresser directement à son peuple, mais plutôt qu'il se considère au strict minimum aussi compétent que Moïse. Il lève donc une conspiration en retournant les uns après les autres plusieurs personnages importants d'alors et, une fois son camp suffisamment nombreux, il décide d'aller faire face à Moïse afin de le confondre devant la prétendue « évidence » de ses réclamations.

La révolte n'était pas de petite envergure. Moïse, voulant parler à deux des conspirateurs « envoya appeler Dathan et Abiram, fils d'Eliab. Mais ils dirent : *Nous ne monterons pas* » (Nombres 16.12). La révolte est réelle, il ne s'agit pas simplement d'un léger mécontentement, la rébellion gronde.

Décision est donc prise de s'en remettre à Dieu, et la présence de Koré et des autres conspirateurs devant Dieu montre qu'ils avaient réussi à se convaincre du bien fondé de leur requête, sinon ils n'auraient pas osé faire face à Dieu. Il est convenu de laisser Dieu désigner le guide qu'il veut pour le peuple en faisant reverdir la verge de sa maison. « Le lendemain, lorsque Moïse entra dans la tente du témoignage, voici, la verge d'Aaron, pour la maison de Lévi, avait fleuri, elle avait poussé des boutons, produit des fleurs, et mûri des amandes » (Nombres 17.8). Dieu désigne celui qui lui appartient en redonnant la vie là où la mort s'était installée.

Cette verge est le signe de la résurrection à venir, la vie qui vient à partir du bois mort.

C'est là un des premiers exemples de ce que la résurrection du Christ sera plus tard.

b) Annonce claire de la résurrection de Jésus dans l'Ancien Testament.

La résurrection de Jésus n'est pas tombée comme un cheveu dans la soupe. Elle a été annoncée longtemps à l'avance et à de nombreuses reprises. Nous en trouvons diverses traces dans la Parole, mais un verset nous résume cette omniprésence de la doctrine dans les anciens textes.

☉ Luc 24.44 : « Puis il leur dit : *C'est là ce que je vous disais lorsque j'étais encore avec vous, qu'il fallait que s'accomplisse tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes* ».

Malgré cette omniprésence, je citerais surtout la prophétie d'Esaïe dont la clarté remplace aisément une surcharge de citations.

⊙ Esaïe 53.10-12 : « Il a plu à l'Eternel de le briser par la souffrance... Après avoir livré sa vie en sacrifice pour le péché, il verra une postérité et prolongera ses jours ; et l'œuvre de l'Eternel prospérera entre ses mains. A cause du travail de son âme, il rassasiera ses regards, par sa connaissance mon serviteur juste justifiera beaucoup d'homme, et il se chargera de leurs iniquités. C'est pourquoi je lui donnerai sa part avec les grands ; Il partagera le butin avec les puissants, parce qu'il s'est livré lui-même à la mort, et qu'il a été mis au nombre des malfaiteurs, parce qu'il a porté les péchés de beaucoup d'hommes, et qu'il a intercédé pour les coupables ».

Sachant que, suite à ce que déclare Esaïe, nous savons également que le psalmiste disait « Tu ne permettras pas que ton bien-aimé voie la corruption » (Psaumes 16.10), or le seul moyen de ne pas voir la corruption étant la résurrection, il s'agit bien d'une annonce.

c) Jésus annonce lui-même sa résurrection.

De nombreux détracteurs de la Parole de Dieu affirment que la doctrine de la résurrection est venue par les disciples. Qu'ils ont voulu faire croire à sa résurrection et que son corps a été enlevé humainement. Pourtant, lorsque l'on regarde les évangiles, on se rend compte que l'une des très rares choses qui soit citée dans les quatre se trouve justement être l'annonce de la résurrection de Jésus par lui-même. En effet, si vous faites bien attention à ce qui est dit dans chaque évangile, vous constaterez rapidement que la plupart des affirmations / doctrines sont faites deux ou trois fois, mais quasiment jamais quatre fois.

Comme je vous le disais, l'annonce de sa propre résurrection par Jésus est justement l'une de ces très rares exceptions à la règle, et les quatre évangiles l'annoncent très clairement :

c.1) Évangile selon Matthieu.

☉ Matthieu 16.21 : « Dès lors Jésus commença à faire connaître à ses disciples qu'il fallait qu'il aille à Jérusalem, qu'il souffre beaucoup de la part des anciens, des principaux sacrificateurs et des scribes, qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite le troisième jour ».

c. 2) Évangile selon Marc.

☉ Marc 9.9-10 : « Comme ils descendaient de la montagne, Jésus leur recommanda de ne dire à personne ce qu'ils avaient vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité des morts. Ils retinrent cette parole, se demandant entre eux ce que c'est que ressusciter des morts ».

c. 3) Évangile selon Luc.

☉ Luc 24.6-8 : « Il n'est point ici, mais il est ressuscité. Souvenez-vous de quelle manière il vous a parlé, lorsqu'il était encore en Galilée, et qu'il disait: il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des pêcheurs, qu'il soit crucifié, et qu'il ressuscite le troisième jour. Et elle se souvinrent des paroles de Jésus ».

c. 4) Évangile selon Jean.

☉ Jean 2.18-22 : « Les juifs, prenant la parole, lui dirent : *Quel miracle nous montres-tu pour agir de la sorte ?* Jésus leur répondit : *Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai.* Les juifs dirent : *il a fallu quarante-six ans pour bâtir ce temple, et toi, en trois jours tu le relèveras !* Mais il parlait du temple de son corps. C'est pourquoi, lorsqu'il fut ressuscité des morts, ses disciples se souvinrent qu'il avait dit cela, et ils crurent à l'Écriture et à la parole que Jésus avait dite ».

d) Les résurrections autres que celle de Jésus.

Il serait possible de dissenter sur chaque résurrection, chacune d'entre elles portant un enseignement, cependant cela n'apporterait pas grand chose de constructif dans l'enseignement présent et il ne serait pas judicieux de se perdre en conjectures alors que nous nous sommes déjà autant avancés dans le détail des doctrines fondamentales. Le but n'étant toujours pas d'ajouter des pages dans un enseignement qui en compte déjà suffisamment pour demander un certain effort dans sa lecture, je me contenterai de vous donner les passages relatant les neuf cas de résurrection dont nous fait cas la Parole de Dieu.

Il est impossible de dénombrer exactement la nombre de personnes ayant ressuscitées dans la Parole de Dieu, en raison de l'imprécision concernant les saints l'ayant été à la mort de Jésus. On dénombre cependant 8 passages où ont lieu au moins une résurrection en plus de celle de Jésus. Je citerais les passages en annexe de cet enseignement pour ne pas trop l'alourdir.

☐ a) Première résurrection : 1 Rois 17.21-22.

☐ b) Deuxième résurrection : 2 Rois 4.34-35.

☐ c) Troisième résurrection : 2 Rois 13.21.

☐ d) Quatrième résurrection : Marc 5.35-42.

☐ e) Cinquième résurrection : Luc 7.13-15.

☐ f) Sixième résurrection : Jean 11.43-44.

[7] g) Septième résurrection : Matthieu 27.50-52.

[8] h) Huitième résurrection : Actes 9.40.

3 - ALLUSIONS ET TÉMOINS.

a) Les allusions à la mort de Jésus.

Bien que les incrédules nieront toujours les évidences, Jésus nous disant bien que, même si un mort ressuscitait devant eux ils ne croiraient pas pour autant (dans la parabole de Lazare et du riche), pour celui qui recherche la vérité la parole donne des éléments éclairant. Concernant les allusions à la mort de Jésus, nous trouvons différents passages qui appuient sa mort :

- Le centenier et les soldats sont saisis de frayeur et s'écrient « *assurément cet homme était Fils de Dieu* » (Matthieu 27.54).
2. Les femmes, avec les deux Marie, sont là, et regardent. « Il y avait là plusieurs femmes qui regardaient de loin ; qui avaient accompagné Jésus depuis la Galilée, pour le servir » (Matthieu 27.55) et (Marc 15.47).
 3. Tous ceux de la connaissance de Jésus étaient aussi présent. « Tous ceux de la connaissance de Jésus, et les femmes qui l'avaient accompagné depuis la Galilée, se tenaient dans l'éloignement et regardaient ce qui se passait » (Luc 23.49).
 4. La foule qui a assisté à ce spectacle s'en retourne en se frappant la poitrine. « Et tous ceux qui assistaient en foule à ce spectacle, après avoir vu ce qui était arrivé, s'en retournèrent, se frappant la poitrine » (Luc 23.48).
 5. Pour en finir, les soldats brisent les jambes des deux brigands; mais, voyant Jésus mort, ils lui percent seulement le côté. (Jean 19.32-34).
 6. Aussitôt il sort du sang et de l'eau, c'est-à-dire du sang déjà décomposé. « mais un des soldats lui perça le côté avec une lance, et aussitôt il sortit du sang et de l'eau » (Jean 19.34).
 7. Pour répondre à la demande de Joseph, Pilate, étonné d'une mort aussi rapide, se fait confirmer la chose par le centenier. « Pilate s'étonna qu'il fût mort si tôt ; fit venir le centenier et lui demanda s'il était mort depuis longtemps. S'en étant assuré par le centenier, il donna le corps à Joseph » (Marc 15.44-45).
 8. Joseph d'Arimatee, conseiller de distinction, descend Jésus de la croix, le met dans un linceul, et le dépose dans le sépulcre. « arriva Joseph d'Arimatee, conseiller de distinction, qui lui-même attendait aussi le royaume de Dieu. Il osa se rendre vers Pilate, pour demander le corps de Jésus. Pilate s'étonna qu'il fût mort si tôt ; fit venir le centenier et lui demanda s'il était mort depuis longtemps. S'en étant assuré par le centenier, il donna le corps à Joseph. Et Joseph, ayant acheté un linceul, descendit Jésus de la croix, l'enveloppa du linceul, et le déposa dans un sépulcre taillé dans le roc. Puis il roula une pierre à l'entrée du sépulcre » (Marc 15.43-46).
 9. Il est aidé par un autre personnage de qualité, Nicodème. « Nicodème, qui auparavant était allé de nuit vers Jésus, vint aussi, apportant un mélange d'environ cent livres de myrrhe et d'aloès » (Jean 19.39).
 10. Pour l'embaumer, ils prennent environ cent livres de myrrhes et d'aloès. « Nicodème, qui auparavant était allé de nuit vers Jésus, vint aussi, apportant un mélange d'environ cent livres de myrrhe et d'aloès. Ils prirent donc le corps de Jésus, et l'enveloppèrent de bandes, avec les aromates, comme c'est la coutume d'ensevelir chez les Juifs » (Jean 19.39-40). S'il n'avait pas été mort, ils auraient largement eu le temps de s'en rendre compte avant de terminer les 100 livres.

11. Une grande pierre est roulée à l'entrée du sépulcre. « et le déposa dans un sépulcre neuf, qu'il s'était fait tailler dans le roc. Puis il roula une grande pierre à l'entrée du sépulcre, et il s'en alla » (Matthieu 27.60).
12. Tout cela est étroitement surveillé par les femmes. « Marie de Magdala et l'autre Marie étaient là, assises vis-à-vis du sépulcre » (Matthieu 27.61) et (Luc 23.55).
 Les principaux sacrificateurs et les pharisiens, pleinement persuadés de la mort de Jésus, craignent que les disciples ne dérober le corps pour faire croire à une résurrection. « Le lendemain, qui était le jour après la préparation, les principaux sacrificateurs et les pharisiens allèrent ensemble auprès de Pilate, et dirent : *Seigneur, nous nous souvenons que cet imposteur a dit, quand il vivait encore : Après trois jours je ressusciterai. Ordonne donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, afin que ses disciples ne viennent pas dérober le corps, et dire au peuple : Il est ressuscité des morts. Cette dernière imposture serait pire que la première* » (Matthieu 27.62-64).
 Pilate leur permet de mettre une garde devant le tombeau. « Pilate leur dit : *Vous avez une garde ; allez, gardez-le comme vous l'entendrez. Ils s'en allèrent, et s'assurèrent du sépulcre au moyen de la garde, après avoir scellé la pierre* » (Matthieu 27.65-66).
15. Pour plus de sûreté encore, la grosse pierre est scellée. « Ils s'en allèrent, et s'assurèrent du sépulcre au moyen de la garde, après avoir scellé la pierre » (Matthieu 27.66).
16. Des miracles particuliers attirent de façon solennelle l'attention sur la mort de Jésus, qui ne peut passer inaperçue: le voile du temple déchiré, le tremblement de terre, l'apparition de plusieurs saints ressuscités. « Et voici, le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas, la terre trembla, les rochers se fendirent, les sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints qui étaient morts ressuscitèrent. Étant sortis des sépulcres, après la résurrection de Jésus, ils entrèrent dans la ville sainte, et apparurent à un grand nombre de personnes » (Matthieu 27.51-53).

b) Les témoins de la résurrection de Jésus.

b.1) Déclaration de Pierre.

Dans le livre des Actes des Apôtres, Pierre affirme à voix haute ce qui s'est passé et qui est retranscrit dans les évangiles, à savoir la résurrection de Jésus.

☉ Actes 10.40-41 : « *Dieu l'a ressuscité le troisième jours, et il a permis qu'il apparût, non à tout le peuple, mais aux témoins choisis d'avance par Dieu, à nous qui avons mangé et bu avec lui, après qu'il fut ressuscité des morts* ».

b.2) Ceux qui l'ont vu.

Une fois de plus, je mettrai les passages concernés en annexe afin de ne pas alourdir le chapitre présent.

1. Les femmes, en groupes, voient le tombeau vide.
2. Marie de Magdala, la première, rencontre Jésus vivant et parle avec lui.
3. Pierre court au tombeau où il entre le premier.
4. Jean, qui est avec Pierre, entre aussi. Mais il est aussitôt convaincu, car le texte ajoute, « et il vit, et il crut » (Jean 20.8).
5. Les gardes, après avoir tremblé de peur, vont avertir les principaux sacrificateurs.
6. Ceux-ci, avec les anciens, offrent aux soldats une forte somme pour qu'il répandent un faux bruit, promettant d'apaiser au besoin le gouverneur.
7. Les deux disciples d'Emmaüs.
8. Les onze disciples restant.
9. Les disciples, avec Thomas, huit jours après.

10. Les onze, en Galilée.

11. Les sept disciples au bord du lac de Tibériade.

12. Les apôtres, mentionnés plusieurs fois, qui ont vu le Seigneur ressuscité pendant quarante jours, et l'ont entouré jusqu'à son départ sur la montagne des Oliviers.

b.3) La conséquence inattendue.

Bien que cela ne fasse pas réellement partie des « preuves » de sa mort et de sa résurrection, il m'a semblé intéressant d'ajouter un point qui est la suite logique de ce que je viens de partager avec vous.

Si Dieu avait voulu donner des preuves indiscutables de son existence, il n'aurait jamais exigé que nous puissions avoir une quelconque foi, puisque la foi est, comme nous le disions dans la partie du fondement qui lui était consacré, totalement indépendante. La foi est un don, elle est une cause, pas une conséquence. Quoiqu'il en soit, pour aller plus directement dans le sujet qui nous concerne immédiatement, revenons-en à cette fameuse conséquence inattendue.

Le passage que je m'étais contenté de rappeler que très vaguement au sujet de Lazare est le suivant :

☉ Luc 16.20-31 : « Un pauvre, nommé Lazare, était couché à sa porte, couvert d'ulcères, et désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche ; et même les chiens venaient encore lécher ses ulcères. Le pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli. Dans le séjour des morts, il leva les yeux ; et, tandis qu'il était en proie aux tourments, il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein. Il s'écria : Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare, pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue ; car je souffre cruellement dans cette flamme. Abraham répondit : Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare a eu les maux pendant la sienne ; maintenant il est ici consolé, et toi, tu souffres. D'ailleurs, il y a entre nous et vous un grand abîme, afin que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous, ou de là vers nous, ne puissent le faire. Le riche dit : Je te prie donc, père Abraham, d'envoyer Lazare dans la maison de mon père ; car j'ai cinq frères. C'est pour qu'il leur atteste ces choses, afin qu'ils ne viennent pas aussi dans ce lieu de tourments. Abraham répondit : Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent. Et il dit : Non, père Abraham, mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils se repentiront. Et Abraham lui dit : S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, ils ne se laisseront pas persuader quand même quelqu'un des morts ressusciterait ».

Ce passage introduit, dans ces derniers termes, la notion de doute, voir même d'incrédulité (l'incrédulité étant du doute systématique).

Le doute est l'ennemi du croyant. Un croyant ne devrait jamais douter, puisque 'douter' est contraire à 'être certain' et la foi en Dieu se doit d'être une certitude. Pourtant, le doute est omniprésent et on se rend assez rapidement compte dans la Parole que, quel que soient les éventuelles 'preuves', elles ne sont jamais scientifiques et ne peuvent toucher que ceux dont le cœur est disposé à croire.

Les disciples eux mêmes n'étaient pas exempt de tout doute, et différents passages nous le révèlent :

« Ils revinrent l'annoncer aux autres, qui ne les crurent pas non plus, enfin il apparut aux onze, pendant qu'ils étaient à table ; et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, parce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité » (Marc 16.13-14).

« et, étant entrées, elles ne trouvèrent pas le corps du Seigneur Jésus. Comme elle ne savaient que penser de cela, voici, deux hommes leur apparurent, en habits resplendissants » (Luc 24.3-4).

« Ils prirent ces discours pour des rêveries, et ils ne crurent pas ces femmes (Marie de Magdala, Jeanne, Marie, mère de Jacques) » (Luc 24.11).

« *Quelques-uns de ceux qui étaient avec nous sont allés au sépulcre, et ils ont trouvé les choses comme les femmes l'avaient dit ; mais lui, ils ne l'ont pas vu. Alors Jésus leur dit : O hommes sans intelligence, et dont le cœur est lent à croire tout ce qu'ont dit les prophètes (ils confirmeront la résurrection au verset 34) » (Luc 24.24-25).*

« *Saisis de frayeur et d'épouvante, ils croyaient voir un esprit » (Luc 24.37).*

Le fait est que les disciples s'étaient enfermés dans une tristesse, voir une sorte de dépression qui les aveuglait et les empêchait de laisser l'œuvre de Christ se faire en eux. Jésus leur avait annoncé les choses qu'ils étaient en train de vivre et alors que des témoins leurs affirment que ces choses se déroulent à l'instant même, ils trouvent le moyen de ne pas y croire. Des choses aussi puissantes que la résurrection ne seront jamais des preuves pour personnes, si le cœur est noir, seul le Saint-Esprit pourra le changer, et le Saint-Esprit ne changera jamais quelqu'un qui ne le veut pas. C'est pour cela que les frères de l'homme riche ne pouvaient pas croire quand bien même Lazare ressusciterait devant eux. Un miracle ne crée pas la foi, la foi crée les miracles.

Dans le cas présent, il est important de voir que cette première réaction qu'est le doute est très importante. Elle montre bien que les disciples, ne croyant pas dans la résurrection du Seigneur Jésus, ont fini par être convaincu par des signes irréfutables. Aucune démonstration, simplement l'apparition devant leur yeux de plus en plus incrédules, de la puissance de Dieu. Jésus connaît leur cœur, il connaît leur amour sincère pour Lui et donc il se révèle et rend sa résurrection effective pour ceux dont la tristesse avait fermé les yeux.

L'attitude psychologique des témoins de la résurrection n'est pas celle de personnes qui attendaient ardemment le retour à la vie de leur sauveur. Ils étaient retournés à leur vie d'avant en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire. Jésus avait cherché Pierre dans son entreprise de pêche. Entreprise qu'il avait quitté pour suivre le Christ, mais également entreprise qu'il avait rejoint sitôt Jésus crucifié. La puissance de Christ n'était pas amoindrie, simplement les disciples n'en étaient plus bénéficiaires parce qu'il étaient dans le doute.

4 - QUI A RESSUSCITÉ JÉSUS ?

De prime abord, cette question pourrait paraître stupide, pourtant la réponse apporte un élément intéressant à soulever en ce qui concerne la « *trinité* » et ce, ne serait-ce qu'une fois.

Lorsque l'on pose cette question, on obtient très fréquemment des réponses différentes, chacun étant sur de lui. On constate souvent que lorsque chacun pense autre chose, tout le monde à tort, et dans le cas de cette question, étrangement il n'en va pas de même. Tout le monde à raison (enfin presque tout le monde) et c'est ce que je vais rapidement vous montrer.

Le problème est toujours le même lorsqu'il s'agit de comprendre la Parole, on ne la considère pas dans son ensemble.

La création du monde s'est faite par les trois personnes de Dieu. Mais ce n'est pas le seul moment où elles se révèlent. J'ai déjà cité dans le chapitre sur le baptême de Jésus un des moments où les trois personnes de Dieu sont présentes. Il existe un troisième fait où le Père, le Fils, et l'Esprit-Saint sont présents. Tout comme la création s'est faite par les trois personnes de Dieu, la re-création s'est également faite de cette manière, nous voyons trois aspects de la résurrection de Jésus Christ, Fils de Dieu, et Fils de l'homme.

a) La résurrection par le Saint-Esprit.

Tout d'abord, Jésus nous affirme que la vie vient de l'Esprit :

☉ Jean 6.63 : « *C'est l'Esprit qui vivifie ; la chair ne sert à rien. Les paroles que je vous ai dites sont Esprit et vie* ».

b) La résurrection par le Père.

Alors que cela fait 10 jours que les disciples sont en prière dans la chambre haute, conformément à ce que Jésus leur a demandé de faire avant qu'il ne soit enlevé au ciel, l'Esprit descend sur eux tous et ils se retrouvent saisis par la puissance qui leur avait été promise. Cela faisait dix jours qu'ils se terraient dans cette chambre haute dans une attente active, faite de prières constantes et en ce jour de la pentecôte, Dieu vient d'accomplir sa promesse. Les disciples sortent dans la rue et Pierre, rempli du Saint Esprit, s'adresse à toute une foule afin de leur expliquer ce qui s'est passé quelques jours avant, soit le miracle de la résurrection de Jésus.

Il va le leur expliquer en ce termes :

☉ Actes 2.24 : « *Dieu l'a ressuscité, en le délivrant des liens de la mort, parce qu'il n'était pas possible qu'il soit retenu par elle* ».

☉ Actes 2.32 : « *C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité ; nous en sommes tous témoins* ».

Cette fois-ci, ce n'est plus au crédit du Saint-Esprit que la résurrection est, pourtant de part la situation, il apparaît évident que c'est justement le Saint-Esprit qui parle à travers les disciples et plus précisément Pierre dans le cas présent. Aussi, nous nous trouvons devant trois choix, soit Jésus a menti dans le passage de Jean 6 que je citais auparavant, soit le Saint-Esprit a menti en parlant à travers Pierre, soit tout le monde a raison.

La bonne solution paraît évidente lorsque l'on regarde la troisième partie de ce que je suis en train de dire.

c) La résurrection par Jésus.

Alors qu'en premier lieu je montrais que le Saint-Esprit avait ressuscité Jésus, et qu'en second lieu je avais montré que la Parole nous disait que c'était en fait Dieu qui l'avait fait, voici une troisième possibilité, qui est elle aussi parfaitement en accord avec les écritures.

Dans l'évangile de Jean, Jésus affirme quelque chose de particulièrement profond et qui souligne avec clarté la puissance infinie qui est la sienne. Il dira « *Le père m'aime, parce que je donne ma vie, afin de la reprendre. Personne ne me l'ôte, mais je la donne de moi-même ; j'ai le pouvoir de la donner, et j'ai le pouvoir de la reprendre : tel est l'ordre que j'ai reçu de mon père* » (Jean 10.17-18).

La déclaration qu'il fait ne souffre pas vraiment de contestation quant à son interprétation. Il nous affirme ici qu'il a le pouvoir de reprendre sa vie lui-même, donc de ressusciter par sa propre autorité.

Je pourrais ajouter également son affirmation faite un peu plus tôt dans le même évangile ou regardant le temple de Jérusalem il affirmera « *détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai* » (Jean 2.19), il ne dit pas que le Père le relèvera, ou que le Saint-Esprit le fera, mais bien qu'il le fera lui-même.

Aussi, chacun affirmant l'avoir fait, nous nous trouvons devant un choix assez simple, soit ils mentent tous ou dans le meilleur des cas l'un des trois dit la vérité et les deux autres mentent, soit ils disent tous les trois la vérité et nous nous trouvons donc une fois de plus devant un signe du Dieu multiple. Une seule résurrection faite par trois personnes différentes mais une.

Comme je le disais au début, à la question « qui a ressuscité Jésus ? » il est fréquent d'obtenir des réponses différentes et elles sont pourtant presque toujours toutes les bonnes. Dieu le Père, Jésus Christ son fils et l'Esprit Saint ont tous les trois fait cela, chacun pouvant en être crédité séparément des deux autres, mais pourtant, chacun étant inclut dans les autres.

S'ils sont différents, ils n'en restent pas moins la même personne divine.

Père, Fils et Saint-Esprit, trois en un comme nous sommes corps, âme et esprit, trois en un à notre échelle.

5 - LES CONSÉQUENCES POUR JÉSUS DE SA PROPRE RÉSURRECTION.

La parole de Dieu nous dit deux ou trois petites choses concernant les conséquences pour Jésus lui-même de sa propre résurrection. Ces choses sont importantes et méritent un point qui leur est dédié, parce que Jésus, prémices de notre propre résurrection, a montré le chemin dans sa vie d'homme, mais aussi dans le reste de son existence, parce que sa mort remplace la notre selon qu'il est écrit qu'il « souffrit la mort pour tous » (Hébreux 2.9), mais qu'il n'a pas vécu la résurrection à notre place mais comme annonce de la nôtre.

Jésus était au commencement de toute chose (Jean 1.1-10), est c'est par la parole de sa bouche que tout a été fait. Pourtant, lorsque l'évidence de l'éloignement des hommes est apparue, il s'est dépouillé de sa gloire et a été « abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges » (Hébreux 2.9). Il est venu partager notre existence pour nous montrer la voix unique qui menait jusqu'à l'amour divin.

A travers son sacrifice, le lien rompu a été restauré, et ce dont il s'était dépouillé lui a été rendu.

a) Tout pouvoir lui a été donné.

Alors que Jésus venait juste de se faire baptiser, l'Esprit de Dieu l'entraîna dans le désert où Satan le tenta en toute chose. J'ai déjà exposé cela auparavant et je ne reviendrai donc pas en détail dessus. Il est important cependant de rappeler que Satan proposa tous les royaumes terrestres à Jésus, et ce n'est pas pour rien, il savait que tout lui appartenait avant qu'il ne vienne charnellement sur terre. Dans son ciel de gloire, tout venait de lui, mais maintenant qu'il était sur terre, il était soumis aux mêmes limitations que n'importe quel humain en étant devenu pleinement un. Satan lui propose alors tous les royaumes pour une raison simple : il sait que si Jésus va au bout de ce pour quoi il est venu, alors de toute manière il retrouvera la toute puissance sur toute la création. Il lui offre sans effort une image de ce qui sera à lui pour l'éternité, il lui offre la toute puissance sur les royaumes de la terre qui n'est autre que l'image de la toute puissance sur le ciel et la terre.

Aussi, une fois la résurrection accomplie, Jésus a retrouvé son statut premier, et sa gloire lui a donc été rendue. Alors qu'il vient de ressusciter, « Jésus, s'étant approché, leur parla ainsi (à ses disciples) : *Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre* » (Matthieu 28.18), et son triomphe sur la mort lui a soumis la mort elle-même et

lui a remis toute décision la concernant. Ainsi il a le pouvoir de nous faire entrer dans l'éternité sans passer par la mort. Il est celui qui nous juge tous par sa Parole, parce que rien n'a pu le retenir ; parce qu'en terrassant la mort, il a acquis la toute puissance ; la soumission de toute chose est sienne. Personne, ni homme ni ange ni démon, ne peut contester la moindre de ses décisions. Il est désormais, à travers sa résurrection, au dessus de toute chose, au dessus de toute créature ou de toute pensée, il n'a aucune limite, n'a pas de commencement ni de fin.

Tout pouvoir lui a été donné, et il tient désormais l'univers dans ses mains.

b) Il est couronné de gloire et d'honneur.

A travers le triomphe dont je viens juste de vous parler, Jésus est retourné dans le ciel d'où il venait et a récupéré ce qui était sien. L'écrivain de l'épître aux hébreux nous expliquant cela dans les termes suivants : « Mais celui qui a été abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, Jésus, nous le voyons couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte, afin que, par la grâce de Dieu, il souffrît la mort pour tous » (Hébreux 2.9).

c) Jésus triomphant de la mort ne lui est plus soumis.

Ayant terrassé la mort, il en a fait son esclave « car chacun est esclave de ce qui a triomphé de lui » (2 Pierre 2.19) et la mort, bien qu'existant toujours, est totalement soumise.

d) Jésus est devenu notre intercesseur.

Esaïe en son temps était témoin de l'étonnement de Dieu. « Il (Dieu) voit qu'il n'y a pas un homme, il s'étonne de ce que personne n'intercède ; Alors son bras lui vient en aide, et sa justice lui sert d'appui » (Esaïe 59.16). Le livre de Job nous avertissait déjà que l'intercesseur en question ne serait pas un homme puisqu'il nous faisait mention d'un « *ange intercesseur, un d'entre les mille qui annoncent à l'homme la voie qu'il doit suivre* » (Job 33.23). Cet « *ange intercesseur* » n'étant autre que Jésus selon ce que nous annonce Esaïe dans le chapitre 53 de son livre, nous montre que Jésus continue la tâche entamée par son sacrifice à travers sa résurrection. Son sacrifice a enlevé notre condamnation, sa résurrection a rendu le sacrifice éternel et donc notre sanctification parfaite, si nous restons en Jésus. « *C'est pourquoi je (l'Eternel) lui donnerai sa part avec les grands ; Il partagera le butin avec les puissants, parce qu'il s'est livré lui-même à la mort, et qu'il a été mis au nombre des malfaiteurs, parce qu'il a porté les péchés de beaucoup d'hommes, et qu'il a intercédé pour les coupables* » (Esaïe 53.12). « *C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité, nous en sommes tous témoins. Élevé à la droite de Dieu, il a reçu du père le Saint-Esprit qui avait été promis, et il l'a répandu, comme vous le voyez et l'entendez* » (Actes 2.32-34).

Deux passages qui mis bout à bout semblent être la continuité logique l'un de l'autre, simplement parce qu'ils parlent de la même chose, bien que quelques siècles les séparent. Dans le deuxième, nous voyons déjà la conséquence de son intercession puisque la première chose qu'il ait faite en rentrant chez lui et chez nous a été de recevoir l'Esprit Saint et de nous le donner. Il a été l'intermédiaire, parce qu'il a été l'intercesseur. Il a montré, à Dieu le Père, qu'à travers lui nous étions redevenus des enfants de Dieu, cohéritier du ciel, et Dieu le Père nous a transmis, à travers lui, le résultat de son intercession.

6 - CONCLUSION.

La résurrection de Jésus est le signe parfait de son amour pour nous. Parce que, si l'on regarde la situation de Jésus avant et après sa résurrection, on constate une seule chose, c'est qu'il n'y a aucun changement pour lui. Les années passées sur terre sont les seules où il n'a pas été tout puissant et son séjour parmi nous n'a de raison d'être que nous-même.

Il n'est pas venu pour lui, il n'a pas souffert pour lui, il n'est pas mort pour lui et même sa résurrection n'a de sens et d'existence que pour nous. Il aurait pu s'abstenir de tout cela mais l'a fait pour nous. Qui d'autre que lui aurait pu en venir à dire à son serviteur "assois-toi je vais te servir" ? Car nous sommes ses serviteurs mais il est venu non seulement nous servir, mais également souffrir pour nous. Qui d'autre aurait lavé les pieds de ses serviteurs ?

Il n'y a que Jésus qui ait fait cela.

La conclusion la plus logique et la plus simple de sa résurrection est que, tout ce qu'il a fait, il l'a fait pour nous, il l'a accompli en signe de quelque chose à venir qui est notre propre résurrection, notre passage de cette vie terrestre et finie à une vie céleste et infinie qui ne commencera pas après le temps de notre existence sur cette terre, mais qui commence dès lors qu'on le laisse prendre toute la place en nous.

Ayant triomphé de la mort par sa résurrection, il fait que, bien qu'humain, nous ne sommes plus soumis à la mort, mais à lui, qui a triomphé de tout ; nous n'avons donc plus rien à craindre, si ce n'est de nous enfler d'orgueil au point de l'abandonner.

7 - ANNEXE 1 : LES RÉSURRECTIONS AUTRES QUE CELLE DE JÉSUS.

[1] Première résurrection.

☉ 1 Rois 17.21-22 : « Et il s'étendit trois fois sur l'enfant, invoqua l'Eternel, et dit : *Éternel, mon Dieu, je t'en prie, que l'âme de cet enfant revienne au-dedans de lui !* L'Eternel écouta la voix d'Élie, et l'âme de l'enfant revint au-dedans de lui, et il fut rendu à la vie ».

[2] Deuxième résurrection.

☉ 2 Rois 4.34-35 : « Il monta, et se coucha sur l'enfant ; il mit sa bouche sur sa bouche, ses yeux sur ses yeux, ses mains sur ses mains, et il s'étendit sur lui. Et la chair de l'enfant se réchauffa. Élisée s'éloigna, alla çà et là par la maison, puis remonta et s'étendit sur l'enfant. Et l'enfant éternua sept fois, et il ouvrit les yeux ».

[3] Troisième résurrection.

⊙ 2 Rois 13.21 : « Et comme on enterrait un homme, voici, on aperçut une de ces troupes, et on jeta l'homme dans le sépulcre d'Élisée. L'homme alla toucher les os d'Élisée, et il reprit vie et se leva sur ses pieds ».

4 Quatrième résurrection.

⊙ Marc 5.35-42 : « Comme il parlait encore, survinrent de chez le chef de la synagogue des gens qui dirent : *Ta fille est morte ; pourquoi importuner davantage le maître ?* Mais Jésus, sans tenir compte de ces paroles, dit au chef de la synagogue : *Ne crains pas, crois seulement.* Et il ne permit à personne de l'accompagner, si ce n'est à Pierre, à Jacques, et à Jean, frère de Jacques. Ils arrivèrent à la maison du chef de la synagogue, où Jésus vit une foule bruyante et des gens qui pleuraient et poussaient de grands cris. Il entra, et leur dit : *Pourquoi faites-vous du bruit, et pourquoi pleurez-vous ? L'enfant n'est pas morte, mais elle dort.* Et ils se moquaient de lui. Alors, ayant fait sortir tout le monde, il prit avec lui le père et la mère de l'enfant, et ceux qui l'avaient accompagné, et il entra là où était l'enfant. Il la saisit par la main, et lui dit : *Talitha koumi*, ce qui signifie : *Jeune fille, lève-toi, je te le dis.* Aussitôt la jeune fille se leva, et se mit à marcher ; car elle avait douze ans. Et ils furent dans un grand étonnement ».

5 Cinquième résurrection.

⊙ Luc 7.13-15 : « Le Seigneur, l'ayant vue, fut ému de compassion pour elle, et lui dit : *Ne pleure pas.* Il s'approcha, et toucha le cercueil. Ceux qui le portaient s'arrêtèrent. Il dit : *Jeune femme, je te le dis, lève-toi !* Et le mort s'assit, et se mit à parler. Jésus le rendit à sa mère ».

6 Sixième résurrection.

⊙ Jean 11.43-44 : « Ayant dit cela, il cria d'une voix forte : *Lazare, sors !* Et le mort sortit, les pieds et les mains liés de bandes, et le visage enveloppé d'un linge. Jésus leur dit : *Déliez-le, et laissez-le aller* ».

7 Septième résurrection.

⊙ Matthieu 27.50-52 : « Jésus poussa de nouveau un grand cri, et rendit l'esprit. Et voici, le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas, la terre trembla, les rochers se fendirent, les sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints qui étaient morts ressuscitèrent ».

Cette résurrection coïncide avec la mort de Jésus. Il est intéressant de noter que son chiffre n'est pas « *innocent* ». Il s'agit bien de la septième résurrection, 7 étant le chiffre de Dieu et il coïncide ici avec la résurrection des croyants. La mort de Jésus a de suite répandue la puissance de la résurrection chez les saints. Signe de ce qu'il est mort pour que nous puissions vivre.

8 Huitième résurrection.

⊙ Actes 9.40 : « Pierre fit sortir tout le monde, se mit à genou, et pria ; puis, se tournant vers le corps, il dit : *Tabitha, lève-toi !* elle ouvrit les yeux, et ayant vu Pierre, elle s'assit ».

8 - ANNEXE 2 : LES TÉMOINS DE LA RÉSURRECTION DE JÉSUS.

1 - Les femmes, en groupes, voient le tombeau vide.

⊙ Marc 16.1-8 : « Lorsque le sabbat fut passé, Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques, et Salomé, achetèrent des aromates, afin d'aller embaumer Jésus. Le premier jour de la semaine, elles se rendirent au sépulcre, de grand matin, comme le soleil venait de se lever. Elles disaient entre elles: Qui nous roulera la pierre loin de l'entrée du sépulcre ? Et, levant les yeux, elles aperçurent que la pierre, qui était très grande, avait été roulée. Elles entrèrent dans le sépulcre, virent un jeune homme assis à droite vêtu d'une robe blanche, et elles furent épouvantées. Il leur dit: Ne vous épouvantez pas; vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié; il est ressuscité, il n'est point ici; voici le lieu où on l'avait mis. Mais allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il vous précède en Galilée: c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit. Elles sortirent du sépulcre et s'enfuirent. La peur et le trouble les avaient saisies; et elles ne dirent rien à personne, à cause de leur effroi ».

2 - Marie de Magdala, la première, rencontre Jésus vivant et parle avec lui.

⊙ Marc 16.09-10 & Jean 20.11-18 : « Jésus, étant ressuscité le matin du premier jour de la semaine, apparut d'abord à Marie de Magdala, de laquelle il avait chassé sept démons. Elle alla en porter la nouvelle à ceux qui avaient été avec lui, et qui s'affligeaient et pleuraient ».

3 - Pierre court au tombeau où il entre le premier.

⊙ Luc 24.12 & Jean 20.6 : « Mais Pierre se leva, et courut au sépulcre. S'étant baissé, il ne vit que les linges qui étaient à terre; puis il s'en alla chez lui, dans l'étonnement de ce qui était arrivé ».

Un peu plus tard, Jésus lui apparaît directement. « *Le Seigneur est réellement ressuscité, et il est apparu à Simon* » Luc 24.34.

4 - Jean, qui est avec Pierre, entre aussi. Mais il est aussitôt convaincu, car le texte ajoute, « *et il vit, et il crut* » Jean 20.8.

5 - Les gardes, après avoir tremblé de peur, vont avertir les principaux sacrificateurs.

⊙ Matthieu 28.4-11 : « Les gardes tremblèrent de peur, et devinrent comme morts. Mais l'ange prit la parole, et dit aux femmes : *Pour vous, ne craignez pas ; car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié. Il n'est point ici ; il est ressuscité, comme il l'avait dit. Venez, voyez le lieu où il était couché, et allez promptement dire à ses disciples qu'il est ressuscité des morts. Et voici, il vous précède en Galilée : c'est là que vous le verrez. Voici, je vous l'ai dit.* Elles s'éloignèrent promptement du sépulcre, avec crainte et avec une grande joie, et elles coururent porter la nouvelle aux disciples. Et voici, Jésus vint à leur rencontre, et dit : *Je vous salue.* Elles s'approchèrent pour saisir ses pieds, et elles se prosternèrent devant lui. Alors Jésus leur dit : *Ne craignez pas; allez dire à mes frères de se rendre en Galilée : c'est là qu'ils me verront.* Pendant qu'elles étaient en chemin, quelques hommes de la garde entrèrent dans la ville, et annoncèrent aux principaux sacrificateurs tout ce qui était arrivé ».

6 - Ceux-ci, avec les anciens, offrent aux soldats une forte somme pour qu'il répandent un faux bruit, promettant d'apaiser au besoin le gouverneur.

⊙ Matthieu 28.12-15 : « Ceux-ci, après s'être assemblés avec les anciens et avoir tenu conseil, donnèrent aux soldats une forte somme d'argent, en disant : *Dites : Ses disciples sont venus de nuit le dérober, pendant que nous dormions. Et si le gouverneur l'apprend, nous l'apaiserons, et nous vous tirerons de peine.* Les soldats prirent l'argent, et suivirent les instructions qui leur furent données. Et ce bruit s'est répandu parmi les Juifs jusqu'à ce jour ».

Si les anciens n'avaient pas été convaincus de la vérité du récit des soldats, ils n'auraient ni fait ce sacrifice, ni couru ce risque.

7 - Les deux disciples d'Emmaüs.

⊙ Luc 24.13-31 : « Et voici, ce même jour, deux disciples allaient à un village nommé Emmaüs, éloigné de Jérusalem de soixante stades ; et ils s'entretenaient de tout ce qui s'était passé. Pendant qu'ils parlaient et discutaient, Jésus s'approcha, et fit route avec eux. Mais leurs yeux étaient empêchés de le reconnaître. Il leur dit : *De quoi vous entretenez-vous en marchant, pour que vous soyez tout tristes ?* L'un d'eux, nommé Cléopas, lui répondit : *Es-tu le seul qui, séjournant à Jérusalem ne sache pas ce qui y est arrivé ces jours-ci ?* - *Quoi ?* leur dit-il. Et ils lui répondirent : *Ce qui est arrivé au sujet de Jésus de Nazareth, qui était un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple, et comment les principaux sacrificateurs et nos magistrats l'ont livré pour le faire condamner à mort et l'ont crucifié. Nous espérions que ce serait lui qui délivrerait Israël ; mais avec tout cela, voici le troisième jour que ces choses se sont passées. Il est vrai que quelques femmes d'entre nous nous ont fort étonnés; s'étant rendues de grand matin au sépulcre et n'ayant pas trouvé son corps, elles sont venues dire que des anges leur sont apparus et ont annoncé qu'il est vivant. Quelques-uns de ceux qui étaient avec nous sont allés au sépulcre, et ils ont trouvé les choses comme les femmes l'avaient dit ; mais lui, ils ne l'ont point vu.* Alors Jésus leur dit : *O hommes sans intelligence, et dont le cœur est lent à croire tout ce qu'ont dit les prophètes ! Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses, et qu'il entrât dans sa gloire ?* Et, commençant par Moïse et par tous les prophètes, il leur expliqua dans toutes les Écritures ce qui le concernait. Lorsqu'ils furent près du village où ils allaient, il parut vouloir aller plus loin. Mais ils le pressèrent, en disant : *Reste avec nous, car le soir approche, le jour est sur son déclin.* Et il entra, pour rester avec eux. Pendant qu'il était à table avec eux, il prit le pain ; et, après avoir rendu grâces, il le rompit, et le leur donna. Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent ; mais il disparut de devant eux ».

8 - Les onze disciples restant.

⊙ Marc 16.14 & Luc 24.36 : « Enfin, il apparut aux onze, pendant qu'ils étaient à table ; et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, parce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité ».

9 - Les disciples, avec Thomas, huit jours après.

⊙ Jean 20.20-29 : « Et quand il eut dit cela, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples furent dans la joie en voyant le Seigneur. Jésus leur dit de nouveau : *La paix soit avec vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie.* Après ces paroles, il souffla sur eux, et leur dit : *Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus.* Thomas, appelé Didyme, l'un des douze, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint. Les autres disciples lui dirent donc : *Nous avons vu le Seigneur.* Mais il leur dit : *Si je ne vois dans ses mains la marque des clous, et si je ne mets mon doigt dans la marque des clous, et si je ne mets ma main dans son côté, je ne croirai point.* Huit jours après, les disciples de Jésus étaient de nouveau dans la maison, et Thomas se trouvait avec eux. Jésus vint, les portes étant fermées, se présenta au milieu d'eux, et dit : *La paix soit avec vous !* Puis il dit à Thomas : *Avance ici ton doigt, et regarde mes mains ; avance aussi ta main, et mets-la dans mon côté ; et ne sois pas incrédule, mais crois.* Thomas lui répondit : *Mon Seigneur et mon Dieu !* Jésus lui dit : *Parce que tu m'as vu, tu as cru. Heureux ceux qui n'ont pas vu, et qui ont cru !* ».

10 - Les onze, en Galilée.

⊙ Matthieu 28.16-17 : « Les onze disciples allèrent en Galilée, sur la montagne que Jésus leur avait désignée. Quand ils le virent, ils se prosternèrent devant lui. Mais quelques-uns eurent des doutes ».

11 - Les sept disciples au bord du lac de Tibériade.

⊙ Jean 21.1-14 : « Après cela, Jésus se montra encore aux disciples, sur les bords de la mer de Tibériade. Et voici de quelle manière il se montra. Simon Pierre, Thomas, appelé Didyme, Nathanaël, de Cana en Galilée, les fils de Zébédée, et deux autres disciples de Jésus, étaient ensemble. Simon Pierre leur dit : *Je vais pêcher.* Ils lui dirent : *Nous allons aussi avec toi.* Ils sortirent et montèrent dans une barque, et cette nuit-là ils ne prirent rien. Le matin étant venu, Jésus se trouva sur le rivage ; mais les disciples ne savaient pas que c'était Jésus. Jésus leur dit : *Enfants, n'avez-vous rien à manger ?* Ils lui répondirent : *Non.* Il leur dit : *Jetez le filet du côté droit de la barque, et vous trouverez.* Ils le jetèrent donc, et ils ne pouvaient plus le retirer, à cause de la grande quantité de poissons. Alors le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : *C'est le Seigneur !* Et Simon Pierre, dès qu'il eut entendu que c'était le Seigneur, mit son vêtement et sa ceinture, car il était nu, et se jeta dans la mer. Les autres disciples vinrent avec la barque, tirant le filet plein de poissons, car ils n'étaient éloignés de terre que d'environ deux cents coudées. Lorsqu'ils furent descendus à terre, ils virent là des charbons allumés, du poisson dessus, et du pain. Jésus leur dit : *Apportez des poissons que vous venez de prendre.* Simon Pierre monta dans la barque, et tira à terre le filet plein de cent cinquante-trois grands poissons ; et quoiqu'il y en eût tant, le filet ne se rompit point. Jésus leur dit : *Venez, mangez.* Et aucun des disciples n'osait lui demander : *Qui es-tu ?* sachant que c'était le Seigneur. Jésus s'approcha, prit le pain, et leur en donna ; il fit de même du poisson. C'était déjà la troisième fois que Jésus se montrait à ses disciples depuis qu'il était ressuscité des morts ».

12 - Les apôtres, mentionnés plusieurs fois, qui ont vu le Seigneur ressuscité pendant quarante jours, et l'ont entouré jusqu'à son départ sur la montagne des Oliviers.

III - Les croyants

1 - LE JUGEMENT DES CROYANTS, SIGNIFICATION.

On pourrait séparer notre éternité en trois phases, la phase humaine (notre vie sur terre), la phase de transition (de la mort du corps à notre résurrection) et enfin la vie éternelle. Lorsque l'on a donné sa vie à Jésus, la phase humaine est la phase du jugement. Elle consiste en une révision avant l'examen final, un sorte de contrôle continu où le but n'est pas tant la note finale que la remarque de l'examineur.

Jésus nous dit que « *celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient point en jugement, mais il est passé de la mort à la vie* » (Jean 5.24). C'est en cela que, dès que nous appartenons à Jésus, l'instant du jugement, qui aurait du être à la fin de toute chose devant le tribunal céleste, se déroule de notre vivant. Nous ne comparaissons dès lors plus devant ce tribunal, la résurrection nous apportant simplement notre récompense.

La phase de jugement n'est pas pour autant éliminée, simplement, Jésus nous aide à changer au fur et à mesure. Par ailleurs, il se trouve que dans l'esprit humain, le critère de réussite à un examen restera toujours le fait d'atteindre un certain niveau de compétence. Dans le royaume de Dieu il n'en va pas de même. Le niveau atteint n'a aucune importance, la seule chose qui compte est de s'être inscrit à l'examen, de persévérer dans son apprentissage et dans ses révisions.

Le refus de continuer sa progression peut tenir lieu de résiliation, mais en dehors de cela, rien ne peut y faire, avec Dieu tout étant une question d'attitude de cœur.

La parole de Dieu nous promet qu'à partir du moment où nous acceptons Jésus, nous sommes entrés dans la vie éternelle. « *En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient point en jugement, mais il est passé de la mort à la vie* » (Jean 5.24). Il est bien question d'être passé de la mort à la vie et non pas d'y passer ultérieurement.

2 - LA SOI-DISANT SOUVERAINETÉ DE LA MORT.

La mort a été terrassée, et différentes choses dans la parole de Dieu nous le montre, je vais en citer quelques unes ici.

a) La prophétie.

La vision d'Ezéchiel.

⊙ Ezéchiel 37.1-10 : « La main de l'Eternel fut sur moi, et l'Eternel me transporta par son Esprit, et me déposa dans le milieu d'une vallée remplie d'ossements. Il me fit passer auprès d'eux, tout autour; et voici, ils étaient fort nombreux, à la surface de la vallée, et ils étaient complètement secs. Il me dit : *Fils de l'homme, ces os pourront-ils revivre ?* Je répondis : *Seigneur Éternel, tu le sais.* Il me dit : *prophétise sur ces os, et dis leur : ossements desséchés, écoutez la parole de l'Eternel ! Ainsi parle le Seigneur, l'Eternel à ces os : Voici, je vais faire entrer en vous un esprit, et vous vivrez ; je vous donnerai des nerfs, je ferai croître sur vous de la chair, je vous couvrirai de peau, je mettrai en vous un esprit, et vous vivrez. Et vous saurez que je suis l'Eternel.* Je prophétisai, selon l'ordre que j'avais reçu. Et comme je prophétisais, il y eut un bruit, et voici, il se fit un mouvement, et les os s'approchèrent les uns des autres. Je regardai, et voici, il leur vint des nerfs, la chair crût, et la peau les couvrit par dessus ; mais il n'y avait point en eux d'esprit. Il me dit : *prophétise, et parle à l'esprit ! prophétise, fils de l'homme, et dit à l'esprit : ainsi parle le Seigneur, l'Eternel : Esprit, viens des quatre vents, souffle sur ces morts, et qu'ils revivent !* Je prophétisai selon l'ordre qu'il m'avait donné. Et l'esprit entra en eux, et ils reprirent vie, et ils se tinrent sur leurs pieds : c'était une armée nombreuse, très nombreuse ».

La vision du Psalmiste.

⊙ Psaumes 49.16 : « Mais Dieu sauvera mon âme du séjour des morts, car il me prendra sous sa protection ».

La vision d'Esaïe.

⊙ Esaïe 25.7-8 : « Et, sur cette montagne, il anéantit le voile qui voile tous les peuples, La couverture qui couvre toutes les nations ; il anéantit la mort pour toujours ; Le Seigneur, l'Eternel, essuie les larmes de tous les visages ; Il fait disparaître de toute la terre l'opprobre de son peuple ; Car l'Eternel a parlé ».

La vision de Daniel.

⊙ Daniel 12.2 : « Plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour l'opprobre, pour la honte éternelle ».

⊙ Daniel 12.13 : « Et toi, marche vers ta fin ; tu te reposeras, et tu seras debout pour ton héritage à la fin des jours ».

La vision d'Osée.

⊙ Osée 13.14 : « *Je les rachèterai de la puissance du séjour des morts, je les délivrerai de la mort. O mort, où est ta peste ? Séjour des morts, où est ta destruction ? Que le repentir se dérobe à mes regards !* ».

5 visions différentes mais qui montrent toutes exactement la même chose. La puissance de la mort est terrassée, et elle l'a été prophétiquement dès l'ancienne alliance alors que Jésus n'était pas encore venu en chair.

b) Les 2 enlèvements.

En plus des visions diverses nous annonçant la défaite de la mort et donc la victoire de la vie, il y a deux cas particuliers dans la parole de Dieu ou la mort n'a pas reçu son « dû ». Elle l'aura plus tard afin que la puissance de la résurrection puisse faire son effet également dans le cas de ces deux personnes.

- Hénoc.

⊙ Genèse 5.24 : « Hénoc marcha avec Dieu ; puis il ne fut plus, parce que Dieu le prit ».

- Élie.

⊙ 2 Rois 2.11 : « Comme ils continuaient à marcher en parlant, voici, un char de feu et des chevaux de feu les séparèrent l'un de l'autre, et Élie monta au ciel dans un tourbillon ».

Ces deux personnes sont les deux témoins dont nous parle le livre de l'Apocalypse. Ce sont les deux seules personnes de la parole de Dieu qui n'ont pas encore connu la mort. Ils doivent revenir sur terre à la fin des temps afin de témoigner de ce que les choses devraient être. Ils sont le lien entre ce que nous sommes censés être et ce que nous sommes devenus.

Ils reviendront afin que la parole d'Hébreux 9.27 soit vraie « Et comme il est réservé aux hommes de mourir une seule fois, après quoi vient le jugement ». En attendant ils sont au ciel bien que n'ayant pas connu la mort et ils reviendront selon la chronologie suivante : *« Je donnerai à mes deux témoins le pouvoir de prophétiser, revêtus de sacs, pendant mille deux cent soixante jours. Ce sont les deux oliviers et les deux chandeliers qui se tiennent devant le Seigneur de la terre. Si quelqu'un veut leur faire du mal, du feu sort de leur bouche et dévore leurs ennemis; et si quelqu'un veut leur faire du mal, il faut qu'il soit tué de cette manière. Ils ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne tombe point de pluie pendant les jours de leur prophétie ; et ils ont le pouvoir de changer les eaux en sang, et de frapper la terre de toute espèce de plaie, chaque fois qu'ils le voudront. Quand ils auront achevé leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra, et les tuera. Et leurs cadavres seront sur la place de la grande ville, qui est appelée, dans un sens spirituel, Sodome et Égypte, là même où leur Seigneur a été crucifié. Des hommes d'entre les peuples, les tribus, les langues, et les nations, verront leurs cadavres pendant trois jours et demi, et ils ne permettront pas que leurs cadavres soient mis dans un sépulcre. Et à cause d'eux les habitants de la terre se réjouiront et seront dans l'allégresse, et ils s'enverront des présents les uns aux autres, parce que ces deux prophètes ont tourmenté les habitants de la terre. Après les trois jours et demi, un esprit de vie, venant de Dieu, entra en eux, et ils se tinrent sur leurs pieds; et une grande crainte s'empara de ceux qui les voyaient »* (Apocalypse 11.3-11).

c) Les 9 résurrections.

8 ont été listées précédemment dans cet enseignement, la neuvième, étant celle de Jésus, a également été bien détaillée.

3 - LE MOMENT DE RÉSURRECTION.

Si nous ne mourrons pas tous en même temps, il est également vrai que nous ne ressusciterons pas tous en même temps. Jésus nous parle de « *la dernière heure* » et du « *dernier jour* » et s'il est probable qu'il fasse cas du même instant, il n'en reste pas moins une évidence dont je vais vous parler sous peu et qui montre qu'il y aura deux résurrections des croyants.

a) La dernière heure.

☉ 1 Jean 2.18 : « Petits enfants, c'est la dernière heure, et comme vous avez appris qu'un antéchrist vient, il y a maintenant plusieurs antéchrists: par là nous connaissons que c'est la dernière heure ».

b) Au dernier jour.

Dans l'évangile selon Jean, au chapitre 6, Jésus se fait plus qu'insistant sur le sujet du dernier jour. Il répète plusieurs fois la même phrase: « *Je les ressuscite au dernier jour* » (Jean 6.39) et « *Je le ressusciterai au dernier jour* » (Jean 6.40, 44 et 54).

« *Or, la volonté de celui qui m'a envoyé, c'est que je ne perde rien de tout ce qu'il m'a donné, mais que je le ressuscite au dernier jour* » (Jean 6.39), « *La volonté de mon Père, c'est que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle ; et je le ressusciterai au dernier jour* » (Jean 6.40), « *Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire; et je le ressusciterai au dernier jour* » (Jean 6.44), « *Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle ; et je le ressusciterai au dernier jour* » (Jean 6.54).

Il nous est cependant également dit que personne ne connaît « *ni le jour ni l'heure* » (Matthieu 25.13) si ce n'est « *le Père seul* » (Matthieu 24.36) (Marc 13.32). Alors à quoi sert de nous parler du jour et de l'heure si de toute manière nous n'avons aucun moyen de les connaître ? L'importance est surtout de savoir qu'il existe un moment donné, que le Père seul connaît, et auquel chaque chose annoncée aura trouvée son accomplissement. Que ce moment soit dans un jour ou dans dix ans n'a pas tant d'importance que cela, tout ce qui compte n'est pas de savoir si ce sera dans 24 heures, mais de savoir que cela pourrait être dans 24 heures et donc qu'il faut à chaque instant se tenir prêt, parce que si nous savons que cela aura inmanquablement lieu sans pour autant savoir avec exactitude quand, nous nous trouvons dans l'obligation de faire attention aux signes des temps.

c) La première résurrection.

☉ Apocalypse 20.6 : « Heureux et saints ceux qui ont part à la première résurrection ! La seconde mort n'a point de pouvoir sur eux ; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et de Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans ».

Quel est ce dernier jour dont on nous dit qu'il s'agira de la première résurrection ?

⊙ Apocalypse 20.4-6 : « Et je vis des trônes ; et à ceux qui s'y assirent fut donné le pouvoir de juger. Et je vis les âmes de ceux qui avaient été décapités à cause du témoignage de Jésus et à cause de la parole de Dieu, et de ceux qui n'avaient pas adoré la bête ni son image, et qui n'avaient pas reçu la marque sur leur front et sur leur main. Ils revinrent à la vie, et ils régnèrent avec Christ pendant mille ans. Les autres morts ne revinrent point à la vie jusqu'à ce que les mille ans soient accomplis. C'est la première résurrection. Heureux et saints ceux qui ont part à la première résurrection ! La seconde mort n'a point de pouvoir sur eux; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et de Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans ».

Les vainqueurs recevront alors leur récompense.

Ceux qui auront triomphé et qui ne se seront pas soumis au dragon ressusciteront et régneront avec Christ pendant la période du millénium. Non pas à tour de rôle, mais pendant mille ans. Le temps n'aura donc logiquement plus de prise sur eux. Ce qui pose des questions sur cette résurrection annoncée. D'autant qu'une distinction est faite entre les deux catégories de personnes qui y participent :

1 « *ceux qui avaient été décapités à cause du témoignage de Jésus et à cause de la parole de Dieu* ».

2 « *ceux qui n'avaient pas adoré la bête ni son image, et qui n'avaient pas reçu la marque sur leur front et sur leur main* ».

Le problème du verset de l'apocalypse nous présentant ces deux catégories est double. Tout d'abord, ces deux catégories n'ont pas l'air particulièrement différentes, elles semblent être les mêmes. On note cependant que la première catégorie est morte (« *décapités* »), alors que ça ne nous est pas dit pour la deuxième. Evidemment beaucoup penseront que c'est impliqué par la notion de résurrection. Mais en nous intéressant tout d'abord au terme « *décapités* » on se rend déjà compte d'une particularité. Le mot ne peut pas être pris littéralement, sinon cela invaliderait quelqu'un comme Philippe qui a été lapidé, comme de nombreux croyants de l'époque de Jésus, et que penser de ceux qui ont été immolés, crucifiés, dévorés par les lions et ainsi de suite. Donc le terme « *décapités* » ne désigne pas une façon spécifique de mourir, mais le fait d'avoir été mis à mort de manière plus globale.

Lorsqu'on comprend que le premier groupe n'est pas exactement ce qui est écrit, alors on peut se poser la même question pour le deuxième. Sa particularité réside donc dans ce que je disais auparavant. Il ne nous est pas précisé qu'ils sont morts, mais effectivement, ils ressuscitent. La solution nous est donnée non pas dans ce qui est dit, mais dans ce qui ne l'est pas. Ce que nous donne ce passage, ce sont les deux catégories de personnes qui régneront avec Christ. Les personnes ayant participé à l'enlèvement ne semblent pas présentes, en tous les cas, elles ne sont pas nommées ouvertement. On comprend donc pourquoi la deuxième ne consiste pas en des personnes qui sont mortes mais pourtant concerne ceux qui ont vécu la période de la fin des temps.

Il faut comprendre que la résurrection ne concerne pas l'âme, qui est immortelle, mais uniquement le corps. Donc bien que cela renverse nos croyances, ce que nous dit ce passage, c'est que les martyrs de Jésus et les personnes qui auront été enlevées, reviendront à la vie pour régner avec Jésus.

d) La deuxième résurrection.

d.1) Les sauvés qui ne ressuscitent pas de suite.

On finira donc par noter que deux catégories de personnes ne sont pas nommées du tout. Les catégories de personnes qui ne sont pas nommées sont d'une part les personnes à qui Jésus a témoigné dans le séjour des morts, elles n'ont pas été décapitées : « *à cause du témoignage de Jésus* », et elle n'ont pas vécu la fin des temps et la période de la bête et de sa marque ; et d'autre part toutes les personnes qui sont mortes sans être assassinées, ce qui

en fait tout de même un certain nombre. On peut penser qu'elles doivent également être présentes, mais ça n'est pas dit. Par contre, ce qui nous est dit c'est les deux versets suivants :

☉ Apocalypse 20.5-6 : « Les autres morts ne revinrent point à la vie jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis. C'est la première résurrection. Heureux et saints ceux qui ont part à la première résurrection ! La seconde mort n'a point de pouvoir sur eux ; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et de Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans ».

Ces deux versets sont une redite de celui qui les précède. On y apprend en sus qu'il y aura plusieurs résurrections, et qu'il y aura une deuxième mort (l'étang de feu), qui ne touchera pas ceux qui ont participé à la première résurrection.

Les autres morts ne peuvent se référer qu'à ce que cela dit : les autres morts. Donc les deux catégories que j'ai citées auparavant, ainsi que toutes les personnes qui sont mortes sans appartenir à Dieu. Je sais qu'on pense usuellement que les morts qui appartenaient à Jésus ressuscitent avant le millénium et que les autres ressuscitent après. Pourtant en se focalisant sur le texte, ça n'est pas ce qui est écrit. La distinction semble se faire entre ceux qui ont vécu une réelle opposition, qui les a amenés à la mort, ou dans les persécutions de la fin des temps jusqu'à l'enlèvement, souffrances qui attesteront de leur engagement avec Dieu ; et d'autre part, tous les autres morts, croyants ou non, qui eux ne réapparaissent qu'à la fin du millénium.

d.2) La deuxième résurrection.

Pour tous les autres morts, la gestion se fera en regardant selon leurs œuvres :

☉ Apocalypse 20.12-15 : « Et je vis les morts, les grands et les petits, qui se tenaient devant le trône. Des livres furent ouverts. Et un autre livre fut ouvert, celui qui est le livre de vie. Et les morts furent jugés selon leurs œuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres. 13 La mer rendit les morts qui étaient en elle, la mort et le séjour des morts rendirent les morts qui étaient en eux ; et chacun fut jugé selon ses œuvres. 14 Et la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu. C'est la seconde mort, l'étang de feu. 15 Quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu ».

Tous les croyants ne faisant pas partie des deux groupes cités dans Apocalypse 20.4, ressusciteront en même temps que les perdus. Chacun sera alors jugé sur ses œuvres. Celles des vrais croyants témoignant de leur foi, celles des non-croyants ou des faux-croyants témoignant contre eux. Les premiers, étant présent dans le livre de vie, recevront leur récompense, les autres recevront ce qu'ils ont demandé, l'étang de feu.

4 - LES CONDITIONS POUR AVOIR PART À LA RÉSURRECTION SELON DIEU.

Nous pourrions dire qu'il suffit de faire la volonté de Dieu pour avoir part à l'éternité en sa compagnie. Ce serait bref et parfaitement exact. Malheureusement cela laisserait probablement beaucoup de personnes pantoises et les questions risqueraient de fuser. Aussi, autant de suite relever quelques détails qui nous montrent certains aspects de ce que nous devons être pour avoir part à cette partie de l'éternité.

a) Avoir reçu le Saint-Esprit.

Beaucoup prétendent que l'on peut être sauvé même sans avoir reçu le Saint-Esprit. Il existe même beaucoup de prétendus « *croyants* » qui nient son existence. C'est d'autant plus étrange que la parole de Dieu est également claire à ce sujet-là lorsque Jésus déclare, dans l'évangile selon Jean : « *Je te le dis, si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu* » (Jean 3.5).

Avoir reçu le Saint-Esprit est une condition obligatoire pour « *entrer dans le royaume de Dieu* ». La manière de l'obtenir quant à elle étant expliquée dans le chapitre sur le baptême de l'Esprit.

b) Avoir fait le bien.

Avoir mangé du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal est une chose, mais il s'en suit qu'il va falloir l'assumer, parce que la parole de Dieu nous dit que « *Ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, mais ceux qui auront fait le mal ressusciteront pour le jugement* » (Jean 5.29). Or, pervertis que nous sommes par ce fruit que nous avons mangé, que peut bien signifier faire le bien ou faire le mal ? Dans le cadre présent, cela consiste tout simplement à faire la volonté de Dieu ou de ne pas la faire.

Sa volonté étant révélée dans sa Parole, signe que nous avons plutôt intérêt à la lire.

c) Croire en Jésus et en son sacrifice.

Croire restera toujours une partie primordiale. Croire signifie '*avoir la foi*', et si croire ne suffit pas comme ça nous est dit dans l'épître de Jacques « Tu crois qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien ; les démons le croient aussi, et ils tremblent » (Jacques 2.19), il n'en reste pas moins que c'est une condition rédhibitoire. Différents passages nous le montre, comme « *La volonté de mon Père, c'est que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle ; et je le ressusciterai au dernier jour* » (Jean 6.40), « *En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi a la vie éternelle* » (Jean 6.47) ou encore « Jésus lui dit : *Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi vivra, même s'il meurt* » (Jean 11.25).

d) Consentir à perdre sa vie ici-bas.

Jésus nous dit que « *Celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la retrouvera* » (Matthieu 10.39). Ce verset est généralement soit mal compris, soit pas compris du tout. Il n'est en aucune manière une excuse pour le suicide, et encore moins une invitation. Le sujet réel de ce verset est de placer un niveau d'importance, en d'autres termes de placer les priorités de chacun dans sa vie.

Il faut le comprendre dans le sens où celui qui placera sa propre vie au delà de la volonté de Dieu la perdra, par contre, celui qui prendra en considération que Dieu doit avoir la première place, et ce même au détriment de ses propres ambitions, de ses propres désirs, c'est à dire « *celui qui perdra sa vie* » pour Dieu, la retrouvera. Cela signifie en quelques sortes de mettre sa vie en dépôt auprès de Dieu et le laisser gérer les choses.

e) Les autres conditions.

Il y a d'autres conditions, je n'avais aucune intention de donner une liste exhaustive. Essayons déjà de respecter ce qui précède et ce sera un bon commencement.

5 - CONCLUSION.

Bien qu'il soit évident que le croyant reçoive déjà une récompense durant son séjour sur terre, ne serait-ce que par l'affirmation de Marc 10.30 « *ne reçoive au centuple, présentement dans ce siècle-ci, des maisons, des frères, des sœurs, des mères, des enfants, et des terres, avec des persécutions, et, dans le siècle à venir, la vie éternelle* » ou de Luc 18.30 « *ne reçoive beaucoup plus dans ce siècle-ci, et, dans le siècle à venir, la vie éternelle* » il n'en reste pas moins qu'une récompense particulière lui appartient et lui sera remise lors de sa résurrection.

Cette récompense particulière est le droit de passer son éternité au ciel en compagnie de Dieu.

Le livre de l'Apocalypse nous donne également 7 récompenses particulières qui sont indissociables les unes des autres. Elles constituent les récompenses de ceux qui auront triomphé de différents problèmes que ce même livre nous cite juste avant chaque récompense. Les passages sont les suivants : « *A celui qui vaincra je donnerai à manger de l'arbre de vie, qui est dans le paradis de Dieu* » (Apocalypse 2.7), « *Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises: Celui qui vaincra n'aura pas à souffrir la seconde mort* » (Apocalypse 2.11), « *A celui qui vaincra je donnerai de la manne cachée, et je lui donnerai un caillou blanc; et sur ce caillou est écrit un nom nouveau, que personne ne connaît, si ce n'est celui qui le reçoit* » (Apocalypse 2.17), « *A celui qui vaincra, et qui gardera jusqu'à la fin mes œuvres, je donnerai autorité sur les nations. Il les paîtra avec une verge de fer, comme on brise les vases d'argile, ainsi que moi-même j'en ai reçu le pouvoir de mon Père. Et je lui donnerai l'étoile du matin* » (Apocalypse 2.26-27), « *Celui qui vaincra sera ainsi revêtu de vêtements blancs; je n'effacerai point son nom du livre de vie, et je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges* » (Apocalypse 3.5), « *Celui qui vaincra, je ferai de lui une colonne dans le temple de mon Dieu, et il n'en sortira plus; j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, et le nom de la ville de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem qui descend du ciel d'auprès de mon Dieu, et mon nom nouveau* » (Apocalypse 3.12), « *Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme moi j'ai vaincu et me suis assis avec mon Père sur son trône* » (Apocalypse 3.21).

Si vous voulez le détail des combats qui précèdent ces 7 parties d'une même récompense, lisez les chapitres 2 et 3 du livre de l'apocalypse.

Ce même livre nous confie également que Dieu « *essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car les premières choses ont disparu* » (Apocalypse 21.4).

IV - Le reste

1 - LA RÉCOMPENSE DES INCROYANTS, DE QUOI S'AGIT-IL ?

a) La récompense des incroyants.

Nous devons tous choisir à qui nous consacrons notre vie, à Dieu ou à nous-même. Si nous la consacrons à Dieu, il s'en suivra certaines bénédictions durant notre vie, comme nous le dit Matthieu 6.33 « *Cherchez premièrement le royaume et la justice de Dieu ; et toutes ces choses vous seront données par-dessus* ». En ce qui concernent les incroyants, il va de soit que le fait de se consacrer à eux-mêmes leur permet également d'obtenir certaines choses qui sont souvent interdites aux croyants. Ce sont ces choses qui sont généralement leur empêchement de se donner à Jésus et elles sont leurs récompenses.

Les incroyants s'adonnent aux plaisirs du monde, qui sont interdits aux croyants, et ces plaisirs sont la seule récompense qu'ils auront. De la même manière, les 'croyants' qui désirent se livrer à certains plaisirs du monde seront jugés de la même manière. Ce même Matthieu nous dit à plusieurs reprises dans le chapitre 6 que ceux qui se livrent à l'orgueil « *reçoivent leur récompense* » (Matthieu 6.2, 5 et 16).

b) Il y aura deux résurrections.

Il existe des théories diverses sur l'éternité des non croyants. Certains affirment, probablement parce que ça les arrangerait, que l'enfer n'est pas définitif et que ceux qui y iront n'y iront que pour un certain laps de temps. L'argument presque unique de ces personnes est que Dieu étant amour, il ne peut pas accepter que des personnes souffrent pour toujours. Théorie presque amusante, parce qu'elle se base sur la même chose que toutes les théories qui contredisent les vérités de la parole de Dieu. Lorsqu'une partie du message divin dérange, alors on préfère se baser sur la logique humaine et oublier qu'elle est toujours opposée à celle de Dieu. Les Israélites ont fait de même lorsqu'ils se sont construit un veau d'or.

Il y aura bien une résurrection des incroyants et ces derniers seront condamnés pour l'éternité, et pas pour un laps de temps défini. Le prophète Daniel nous dit que « Plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour l'opprobre, la honte éternelle » (Daniel 12.2). Si certains se réveillent pour « l'opprobre, la honte éternelle » cela ne fait aucun doute sur la durée.

Quant au fait que deux résurrections indépendantes existent, l'une avant et l'autre après le millénium, je vous ai déjà cité les passages il y a peu de temps.

c) A qui est réservée cette deuxième résurrection.

La deuxième résurrection ne concerne pas que les incroyants, elle inclut tout ceux qui ne sont pas morts suite à leur témoignage, et ceux qui n'ont pas été enlevés. Y participe donc les croyants morts selon les aléas de la vie (maladies, accident ...), ainsi que ceux qui disaient être croyants mais qui se mentaient (donc des inconvertis), et les inconvertis purs et durs. « Les autres ne revinrent point à la vie jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis » (Apocalypse 20.5), « La mer rendit les morts qui étaient en elle, la mort et le séjour des morts rendirent les morts qui étaient en eux ; et chacun fut jugé selon ses œuvres » (Apocalypse 20.13).

Il faut, à ce sujet, noter que tous ceux qui auront part à la deuxième résurrection seront jugés selon leurs oeuvres (« *selon ses oeuvres* »). Pendant le millénium, les nations seront sans le Saint Esprit et sans le diable qui sera emprisonné tout du long. Aussi, pendant cette période, l'Esprit de Dieu n'étant plus accessible à ceux qui ne l'ont pas déjà, la loi reprendra ses droits, et ceux qui n'auront pas voulu de la grâce devront faire sans. C'est pour cela que le passage d'apocalypse 20.13 nous dit bien que « *chacun fut jugé selon ses œuvres* », or celui qui participe à la première résurrection n'est pas jugé selon les œuvres mais selon la foi, l'adversité témoignant pour eux de leur persévérance.

Les oeuvres du croyant témoigneront de sa foi.

Les oeuvres du perdu témoigneront de sa vanité.

2 - LES JUGEMENTS 'SECONDAIRES'

a) Le jugement des incroyants.

Nous devons être jugés par Dieu, que nous le voulions ou non. Notre seule réelle décision consiste à décider de la manière. Pour les incroyants, l'Ecclésiaste prévient le jeune homme en lui disant : « Jeune homme, réjouis-toi dans ta jeunesse, livre ton cœur à la joie pendant les jours de ta jeunesse, marche dans les voies de ton cœur et selon les regards de tes yeux; mais sache que pour tout cela Dieu t'appellera en jugement » (Ecclésiaste 12.1). Il en résulte que celui qui décide de se livrer à ses désirs charnels sera jugé pour cela. « *Celui qui croit en lui (Jésus) n'est point jugé; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu* » (Jean 3.18).

« Car c'est le moment où le jugement va commencer par la maison de Dieu. Or si c'est par nous qu'il commence, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de Dieu ? Et si le juste se sauve avec peine que deviendront l'impie et le pêcheur ? » (1 Pierre 4.17). Que deviendront l'impie et le pêcheur ? Pierre ne pose pas vraiment une question difficile, la réalité est que n'importe qui, connaissant la parole de Dieu, se doit d'en connaître la réponse, et cette réponse est la même que pour toute la partie de la création qui n'aura pas accepté Dieu.

« Et la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu. C'est la seconde mort. Quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu » (Apocalypse 20.14-15).

b) Le jugement de la terre et du ciel.

Pierre nous dit que « Le jour du Seigneur viendra comme un voleur; en ce jour, les cieux passeront avec fracas, les éléments embrasés se dissoudront, et la terre avec les œuvres qu'elle renferme sera consumée » (2 Pierre 3.10). L'apocalypse nous confirme cette affirmation dans les termes suivants : « Puis je (Jean) vis un grand trône blanc, et celui qui était assis dessus. La terre et le ciel s'enfuirent devant sa face, et il ne fut plus trouvé de place pour eux » (Apocalypse 20.11).

La terre et le ciel subiront eux aussi le jugement de Dieu. Tout ce qui a été créé doit être jugé.

« Puis je vis un nouveau ciel et une nouvelle terre; car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et la mer n'était plus » (Apocalypse 21.1).

c) Le jugement de satan.

C'est un point que peu de personnes prennent en compte, mais lorsque l'on nous parle de jugement éternel, il n'est pas question seulement des croyants, mais comme je l'ai déjà dit de toute la création. Cela inclut Satan dont le jugement est déjà préparé.

Au commencement des choses, Satan était un « chérubin protecteur » (Ezéchiel 28.14), l'un des trois bras-droit de Dieu. Ayant péché, il a été précipité « de la montagne de Dieu » (Ezéchiel 28.16) et le même passage nous annonce quelque chose qui sera confirmé plus tard, c'est que Dieu le « réduis(t) en cendre sur la terre » (Ezéchiel 28.18).

Esaïe a aussi reçu cette annonce lorsqu'il nous transmet que « Te voilà tombé du ciel, Astre brillant, fils de l'aurore ! Tu es abattu à terre, Toi, le vainqueur des nations ! » (Esaïe 14.12), quant à Jésus, il nous le dit dans Luc 10.18 « *Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair* »

Le premier jugement de Satan a été de le déchoir de sa position céleste aux côtés de Dieu. C'est le passage de l'archange vers satan. Ayant péché, il a d'abord été rejeté de la présence de Dieu vers une position inférieure ; Suite à cela, il est chassé de cette même position et projeté sur terre. « Et il fut précipité, le grand dragon, le serpent ancien, appelé le diable et Satan, celui qui séduit toute la terre, il fut précipité sur la terre, et ses anges furent précipités avec lui » (Apocalypse 12.9).

Une fois sur terre, les choses se précipitent pour Satan qui va être tour à tour « *lié* », « *relâché* », « *détruit* » et finalement « *condamné* » pour l'éternité.

- Satan est lié : « *Il saisit le dragon, le serpent ancien, qui est le diable et Satan, et il le lia pour mille ans* » (apocalypse 20.2)

- Satan est libéré : « *Quand les mille ans seront accomplis, Satan sera relâché de sa prison* » (Apocalypse 20.7-8).

- Satan est détruit : « *Et ils montèrent sur la surface de la terre, et ils investirent le camp des saints et la ville bien-aimée. Mais un feu venant de Dieu descendit du ciel et les dévora* » (Apocalypse 20.9).

- Satan est condamné : « *Et le diable, qui les séduisait, fut jeté dans l'étang de feu et de soufre, où sont la bête et le faux prophète. Et ils seront tourmentés jours et nuit, aux siècles des siècles* » (Apocalypse 20.10).

Satan comme tout le monde est donc à son tour jugé et une fois de plus Ezéchiel nous l'avait annoncé par avance : « Tu es réduit au néant, tu ne seras plus à jamais ! » (Ezéchiel 28.19). Que ce soit le jugement des incroyants, des démons ou de Satan, la parole appelle cela la « seconde mort », « la mort et le séjour des morts furent jetés dans

l'étang de feu. C'est la seconde mort. Quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu » (Apocalypse 20.14-15).

V - Conclusion

1 - DIFFÉRENCE CROYANTS / INCROYANTS.

Durant notre vie sur terre, nous avons tous, croyants et incroyants, à être jugés pour nos pensées et nos actes. La différence se situant principalement sur la volonté que nous avons d'accepter ce jugement ou de le refuser. L'accepter nous permet d'être épuré par Dieu afin d'être en adéquation avec sa volonté lorsque le moment du jugement final aura lieu. C'est pour cela que ceux qui auront refusé ce jugement sur terre recevront leur condamnation le jour du jugement dernier, parce qu'ils ont refusé de croire dans le fils de Dieu qui se trouve justement être celui qui nous juge. Ainsi « *Celui qui croit en lui n'est point jugé; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu* » (Jean 3.18).

Chronologiquement, nous sommes jugés sur terre, ensuite nous mourrons et vient alors la résurrection. En premier lieu celles des croyants qui ont fait face à l'adversité, avant les mille ans pendant lesquels Satan sera lié. Et ensuite seulement tous les autres morts qui seront jugés selon leurs œuvres.

Le jugement se fera dans la plus parfaite justice puisque ce sera celle de Dieu, et ainsi, il ne sera pas possible de simuler. « *Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur ! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé par ton nom ? n'avons-nous pas chassé des démons par ton nom ? Et n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles par ton nom ? Alors je leur dirai ouvertement : je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité* » (Matthieu 7.21-24).

Les versions courtes

REPENTANCE ET BAPTÊME (VERSION COURTE)

Les deux premières doctrines dont nous allons parler vont de paire. Il s'agit du renoncement des œuvres mortes et des baptêmes. Ces deux doctrines partagent un point commun, elles sont doubles. Elles ont une forme humaine, et une forme spirituelle. Dans l'ordre, les choses doivent se dérouler ainsi :

1. Renoncement des œuvres mortes.
2. Baptême d'eau.
3. Baptême d'Esprit.
4. Repentance.
5. Baptême de feu.

Il est fréquent, malheureusement, que le baptême de l'Esprit se passe avant le baptême d'eau. Ce n'est pas parce que ça arrive, que c'est la volonté de Dieu. Au contraire, c'est parce que Dieu est amour qu'il le permet, et cela arrive parce que, très souvent, nous n'avons pas accès à un enseignement clair qui nous dit comment les choses devraient être selon la Parole de Dieu. C'est pour cela que Dieu le permet, pour ne pas nous pénaliser, mais, connaissant nos cœurs, il sait également que ceux à qui il donne l'Esprit, voudront du baptême d'eau quand ils en auront l'occasion.

a) Le renoncement aux œuvres mortes.

La première étape est donc le renoncement aux œuvres mortes. C'est une décision charnelle. Pour être franc, cette décision ne tiendra pas, elle n'est pas faite pour réussir, l'homme ne peut rien de lui-même. Ce renoncement est une décision de suivre Dieu et d'arrêter de pratiquer toutes choses qui lui déplaît. Mais la réalité est que tant que l'Esprit ne nous éclaire pas, nous n'avons ni la capacité de comprendre pleinement ce qui déplaît à Dieu, ni la capacité de nous en séparer. C'est pour cela que cette décision est humaine. C'est une compréhension de ce que nous sommes loin de Dieu, et une volonté de changer ce que l'on est pour se rapprocher de Dieu.

b) Le baptême d'eau.

Par contre, pour que votre vie en Jésus commence, il va falloir faire un premier pas. Ce pas est extrêmement simple, mais c'est justement sa simplicité qui peut le rendre compliqué. Cette première obéissance, c'est le baptême d'eau. Naaman le Syrien, était lépreux, le prophète Élisée lui dira de se baigner sept fois dans le Jourdain pour être purifié, mais il refusera tout d'abord. Aussi simple que le baptême d'eau semble être, c'est le premier pas d'obéissance et en tant que tel, il y aura de nombreuses raisons de ne pas le faire qui vous passeront par la tête. Satan ne veut pas que vous obéissiez à Dieu, il sait que c'est le seul moyen de s'en approcher, et il ne veut pas que vous vous en approchiez.

Les règles qui régissent le baptême d'eau sont les suivantes :

- [1] Le baptême est un engagement envers Dieu, pas envers les hommes.
- [2] Pour être baptisé il faut être majeur. Se faire baptiser s'est s'engager à suivre Dieu et donc se mettre sous son autorité, un enfant est sous l'autorité de ses parents, et il ne peut pas à loisir s'en extraire.
- [3] Les conditions pour le recevoir sont de le demander, il n'y en a pas d'autres.
- [4] Toute personne baptisée d'eau et d'Esprit peut en baptiser une autre.
- [5] Le baptême d'eau selon la Parole se fait par immersion totale.
- [6] Le baptême est le signe que l'on cherche à s'approcher de Dieu, pas que l'on cherche à s'en protéger. Ce n'est pas un signe servant à se protéger de son jugement, mais un signe qui montre qu'on l'accepte.
- [7] Le baptême d'eau ne sauve pas, seul Jésus sauve. Par contre le baptême d'eau est la première des obéissances, celui qui le refuse, refuse de se soumettre à Dieu et n'est pas sauvé. Donc se faire baptiser ne sauve pas, refuser de se faire baptiser, condamne.

Le baptême d'eau, étant le premier pas de foi, à la hauteur de la foi qu'on a au commencement, montre donc à Dieu qu'avec le peu qu'on a, on commence déjà à obéir. Voyant cela, Dieu honore sa Parole et fait à son tour une action.

c) La repentance 'spirituelle'.

Cette décision de changer dont je vous parlais, en vous disant qu'elle ne tiendrait pas, voit ici un aboutissement divin. Dieu a vu votre décision, votre réelle envie de changer. Il a vu votre obéissance, qui concrétise cette même envie de changer, et il vient à votre secours en vous faisant don de la repentance et de l'Esprit. C'est alors seulement que vous aurez en vous une force supérieure à vos faiblesses, qui pourra produire le changement que vous vouliez.

Le problème qu'il y a entre la repentance spirituelle et le baptême de l'Esprit est un problème de temporalité. Le baptême de l'Esprit se passe à un instant fixe, qui devrait être juste après le baptême d'eau, alors que la repentance 'spirituelle' est plus un état global qui va nous accompagner pendant toute notre croissance. C'est pour cela que la repentance commence dès que le baptême d'eau a été fait, mais n'est pas nécessairement suivie de changements immédiats (ça dépend beaucoup de ce que Dieu veut faire avec la personne).

- [1] La repentance est différente du regret ou du remords. Elle produit nécessairement un changement pour le meilleur dans celui qui la vit.
- [2] Le regret signifie s'en vouloir de ce que l'on est ou fait mais n'implique pas de changements, la repentance concerne la compréhension et le rejet de ce qui est mauvais en nous.
- [3] La vraie repentance est un don de Dieu. L'Esprit la provoque en nous, en réponse aux aspirations de nos cœurs. Ça n'est pas la peine de la demander, si votre cœur est sincère, vous l'aurez obligatoirement.
- [4] La repentance a un commencement fixe, l'instant de votre baptême d'eau. Par contre, elle ne se terminera pas durant votre séjour sur terre. Ce qui paraît anodin aujourd'hui vous apparaîtra terrible demain. L'Esprit vous conduira dans toute la vérité.

Pour schématiser, un homme réalise qu'il n'a pas pris la bonne direction :

Il renonce à ses mauvaises œuvres afin de faire la paix avec Dieu.

Il passe alors par les eaux du baptême.

Dieu voyant cet homme renoncer à ses premières pratiques et faisant le geste de la première obéissance, incline en sa faveur et lui accorde l'Esprit.

C'est alors que la présence de l'esprit de Dieu en lui rencontre la chair. Il y a une sorte de choc qui se produit. La présence de l'Esprit permet à cet homme de réaliser avec plus de profondeur qui est Dieu et donc, son état personnel de pécheur. Ainsi, le baptême du Saint-Esprit et la repentance que j'appelais spirituelle vont ensemble.

d) le baptême de l'Esprit.

Le Saint-Esprit est l'une des personnes de Dieu. Il vient en vous pour faire de vous un membre de la famille de Dieu. Pas seulement dans les mots, mais concrètement.

- [1] Il arrive que le baptême de l'Esprit arrive avant le baptême d'eau. C'est contraire à la manière dont les choses devraient se passer. C'est plus un signe de l'amour de Dieu que de son approbation. Simplement il comprend que pour différentes raisons, certaines personnes ne soient pas en mesure de se faire baptiser d'eau (localisation, situation, faux enseignements ...), et connaissant les cœurs, il envoie tout de même son Esprit dans la personne, sachant que cette personne acceptera le baptême d'eau une fois en situation de faire un choix.
- [2] Il n'y a pas d'efforts à faire pour le recevoir. Il ne s'agit pas de recevoir le baptême d'eau et ensuite d'entrer dans une course pour réussir à se faire baptiser de l'Esprit. Une fois que vous êtes, pour les bonnes raisons, passés par les eaux du baptême, le baptême du saint Esprit n'est qu'une formalité. Demandez-le et croyez que vous l'avez reçu.
- [3] Le baptême de l'Esprit, c'est une nouvelle naissance, Dieu devient votre Père. Sans le baptême de l'Esprit il n'y a pas de salut.
- [4] Le Saint-Esprit est donné à ceux qui obéissent (Actes 5.32). L'obéissance en question, c'est le baptême d'eau.
- [5] Le baptême du Saint-Esprit n'est pas la conséquence de la sanctification, c'est la sanctification qui est la conséquence du baptême du Saint-Esprit. Ne croyez pas les petites voix qui vous disent que vous n'êtes pas assez 'saint' pour le recevoir, elles ne sont pas de Dieu.

Tous les baptisés dans l'Esprit peuvent parler en langue, par contre, ce n'est pas parce que vous ne parlez pas en langue que vous n'êtes pas baptisé du Saint-Esprit, ne croyez pas ceux qui prétendent l'inverse. Si vous ne parlez pas encore, pas d'inquiétude, demandez-le à Dieu, c'est un don, vous l'aurez.

e) le baptême de feu.

Si le baptême d'eau demande une démarche physique et le baptême de l'Esprit, une démarche spirituelle, le baptême de feu est automatique pour tous ceux qui veulent suivre Jésus.

- [1] le baptême de feu c'est la mise à l'épreuve de la foi, non pas pour vérifier qu'on en ait, mais pour la raffermir et la faire grandir.
- [2] c'est le baptême dont parle Jésus dans Marc 10.38 (« *Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire, ou être baptisés du baptême dont je dois être baptisé ?* ») alors qu'il a déjà reçu les deux premiers.
- [3] il n'est pas nécessaire de le demander, il est automatique.
- [4] il ne faut pas demander à ne pas avoir ces épreuves, mais demander la force de les affronter, elles servent à nous faire grandir. Les amis de Daniel dans la fournaise en sont l'exemple parfait (Daniel 3.22-25).

Le deuxième groupe d'enseignements fondamentaux est composé de la foi et de l'imposition des mains. Bien sûr, la foi est nécessaire pour tout, et sans la foi il est impossible de plaire à Dieu (Hébreux 11.6), cependant, cette doctrine étant l'une des bases indispensable de l'action du croyant, je la mets donc dans cette deuxième catégorie de doctrines, qui concernent le service, quand le premier groupe concernait l'entrée dans la vie de croyant.

a) la foi.

La foi est notre capacité de croire en quelque chose, ou quelqu'un, sans en avoir de preuve concrète de la véracité. Lorsque l'on parle de 'foi', les croyants supposent d'emblée qu'il s'agit de foi en Dieu, mais c'est un raccourci dangereux, parce qu'ils passent sous silence l'existence de la foi sans Dieu. Dès lors bon nombre de personnes font l'impasse sur ce point et finissent par mélanger les deux. C'est pour cela que l'épître aux Hébreux fait mention de la 'foi en Dieu' et pas seulement de la 'foi'.

[1] Bien qu'il soit de coutume de penser que l'inverse de la foi est l'absence de foi, il n'en est rien. L'inverse de « croire que Dieu existe » n'est pas « ne pas croire que Dieu existe » ou « croire que Dieu n'existe pas ». Dans les trois cas nous sommes en présence de foi, et, en l'occurrence, des fois qui s'opposent. Si vous recherchez l'opposé de la foi, vous trouverez le doute.

La foi est une certitude, c'est pour cela qu'elle est exactement l'inverse du doute. Elle permet aussi sûrement d'avancer que le doute paralyse. La parole de Dieu nous dit que lorsque quelqu'un fait une demande, il doit la faire « **avec foi, sans douter** » ; car celui qui doute est semblable au flot de la mer, agité par le vent et poussé de côté et d'autre » (Jacques 1.6). Jacques nous dit bien ici que la foi et le doute sont opposés. Non seulement il nous dit que la coexistence est impossible, mais il précise également les effets du doute dans une forme qui ne souffre pas de problèmes de compréhension.

Celui qui doute vivra une constante hésitation, une paralysie humaine et spirituelle. Celui qui a la foi avancera toujours, la seule vraie question étant de savoir dans quelle direction.

[2] La foi humaine. La direction dans laquelle la foi vous emmènera dépend de ce en quoi vous avez foi. Tout le monde a de la foi, croyants ou païens. Si vous croyez en des choses négatives, vous vous dirigerez vers des choses négatives. Si vous croyez être un moins que rien, vous le deviendrez. La foi a cette puissance. La foi est une force agissante en soi, elle changera toujours les personnes qui l'ont, et tout le monde l'a. Étant donné qu'elle vous changera de toute façon, il convient de ne pas la placer en n'importe quoi, ou en n'importe qui.

[3] La foi est très présente dans l'ancienne alliance. Habacuc 2.4 la résume ainsi : « le juste vivra par sa foi. Même Abel a été justifié parce qu'il présentait son offrande par la foi » (Hébreux 11.4).

[4] La foi de groupe n'existe pas. Vous croyez qu'en groupe vous avez plus la foi, mais si vous ne l'avez pas en étant seul, en groupe vous ne faites qu'être au bénéfice de la foi de quelqu'un d'autre.

[5] Selon la Parole de Dieu, la foi sauve et guérit (Matthieu 9.22) (Marc 5.34). En réalité, c'est Jésus qui sauve et qui guérit. Ce sont des raccourcis pour dire que placer notre foi en Lui nous mettra au bénéfice de ce qu'il fait.

[6] Avoir la foi, c'est croire. Mais croire n'est pas suffisant (Jacques 2.19). La foi est une puissance agissante. Elle ne peut rester sans effets. Si vous la brimez elle diminuera, si vous la mettez en action elle grandira.

[7] La foi produit des miracles, mais les miracles ne produisent pas de foi. Vous pouvez vous sentir 'boosté' par un miracle, mais ce sera temporaire. Marc nous fait la liste des « signes/miracles qui accompagneront ceux qui auront cru » (Marc 16.17), ce qui signifie que croire est premier, les miracles ne viennent qu'après.

8 La foi de celui qui croit en Dieu ne peut en aucun cas être dissociée de Dieu lui-même. Les œuvres des hommes amènent à croire en l'homme, alors que les œuvres de Dieu amènent à croire en Dieu.

9 La foi est un don, en tant que tel, elle est gratuite et ne requiert que le fait de la demander. Si vous n'en avez pas assez, demandez-en plus. Aucune, et je dis bien aucune œuvre n'est nécessaire pour la recevoir, sinon elle cesserait d'être un don.

10 Si vous attendez que Dieu vous dise tout avant de faire ce qu'il vous demande, alors vous n'avez pas de foi et vous ne ferez rien. Il aime ne donner que les informations nécessaires. C'est par la foi que nous faisons ce qu'il demande. Il attendra que vous ayez fait le début, se nourrira de votre foi (Hébreux 12.2) et vous donnera les informations nécessaires pour la suite.

11 La prière de la foi est la seule prière qui soit efficace, par contre, la foi dans la prière est stérile. La foi doit toujours être en Dieu et en Dieu seul. Pour la même raison, même si vous avez fait 50 fois la même chose et qu'à chaque fois cela a marché, ne placez pas votre foi dans cette façon de faire, ce serait un piège. La foi ne se place qu'en Dieu.

b) L'imposition des mains.

L'imposition des mains est un vrai problème, du moins dans la manière dont elle est pratiquée. Autant les erreurs dans la compréhension sur la foi ou les baptêmes peuvent vous égarer, autant l'incompréhension sur l'imposition des mains peut également égarer les autres.

Dans le cadre d'une doctrine comme celle de « *l'imposition des mains* », il ne faut surtout pas croire que la pratiquer un peu « au bonheur la chance » vous permettra tout de même de profiter (ou faire profiter) d'une partie de ses possibilités. On se rend bien compte que des milliers de chrétiens imposent les mains mais que les conséquences sont loin d'être celles annoncées dans la parole de Dieu. Demandez à ces mêmes chrétiens de vous expliquer les bases scripturaires de cette doctrine et ils en seront bien incapables. Pourtant aucun d'entre eux ne sauterait en parachute sans avoir étudié en détail les tenants et les aboutissants des diverses techniques s'y rapportant. Ils croient à tort ne rien risquer en faisant n'importe quoi, mais les règles, bien que peu nombreuses, sont précises et ne souffrent pas d'exceptions. Uzza a lui aussi posé ses mains sur la sainteté de Dieu dans des conditions inadéquates et il l'a payé de sa vie (1 Chroniques 13.7-10 et 2 Samuel 6.3-7).

Peu de passages dans la Parole de Dieu expliquent l'imposition des mains, essentiellement parce que c'était une évidence pour tous. Le baptême d'eau est l'accomplissement des aspersions de purification de l'ancienne alliance, le baptême d'Esprit est l'accomplissement des aspersions de sanctification, la foi quant à elle a toujours existé, et l'imposition des mains de la nouvelle alliance est l'accomplissement de celle de l'ancienne. Il convient donc de comprendre ce qu'elle était pour comprendre ce qu'elle est.

Même dans l'ancienne alliance, les passages concernant l'imposition des mains ne sont pas bien nombreux. On les trouve essentiellement, dans le livre du lévitique et dans celui des nombres. Ils nous montrent la chronologie suivante :

1. Le pécheur vient auprès du sacrificateur avec sa faute et l'animal devant être sacrifié pour cette faute.
2. En posant ses mains sur l'animal, le sacrificateur y fait passer la faute du pécheur afin que ce dernier en soit lavé.

L'imposition des mains sert donc de canal entre le pêcheur et l'animal qui va porter son péché. Comme dans n'importe quelle purification, il ne s'agit pas d'ajouter une couche de propre sur du sale, mais d'enlever une couche de sale afin de révéler le propre qui était là avant. Lorsque vous nettoyez vos meubles, vous ne le faites pas en ajoutant un drap par-dessus, mais vous les dépoussiérez et vous les passez à l'eau (je vous laisse le soin de choisir

vos produits de nettoyage). Pour purifier on n'ajoute rien, on enlève. C'est ce que faisaient les sacrificateurs (Lévitique 8.14-18) (Lévitique 16.21).

Les choses sont, étrangement, exactement les mêmes aujourd'hui. À ceci près que nous sommes les sacrificateurs et que le sacrifice est en nous. C'est pour cela que le nouveau testament ne dit pas grand-chose sur l'imposition des mains, parce que pour les juifs d'alors, élevé dans la loi, c'était juste une évidence.

Donc de nos jours, lorsqu'on impose les mains, on ne donne pas, on enlève. Cela peut paraître étrange, mais c'est bien ce qui se passe. La guérison ne passe pas à travers nous, comme l'imagine la plupart des croyants. En réalité, en posant nos mains, nous créons le lien entre le problème et le sacrifice qui vit en nous. Nous retirons à la personne ce qui l'empêchait de recevoir de Dieu et alors Dieu peut agir.

- [1] comme tout acte fait au nom de Jésus, c'est un acte saint. Le pratiquer à la légère c'est insulter Dieu.
- [2] l'imposition des mains est toujours une mise en relation d'une personne avec Dieu, en attendant (ou, dans l'espoir) qu'elle puisse bientôt ne plus avoir besoin de nous pour établir la connexion.
- [3] l'imposition des mains et la prière sont deux choses différentes qui ne doivent pas être mélangées. Jésus a dit que les malades guériront par l'imposition des mains (prier pour la guérison n'est simplement pas le sujet ici). Poser ses mains est autant un acte d'obéissance que de foi (les deux étant toujours liés).
- [4] l'imposition des mains sert à faire temporairement bénéficier une personne d'un bienfait de l'alliance entre Dieu et celui qui impose les mains.
- [5] la guérison par imposition des mains est un signe pour les païens, pas pour les croyants.

Les deux dernières doctrines sont étranges. La résurrection et les Jugements. Elles sont étranges parce que parlant de la fin de notre existence sur terre, bien que fondamentales et donc indispensables. Donc des choses qui se passeront après notre passage sur terre, sont primordiales pour grandir correctement sur terre. C'est de cela que nous allons parler maintenant.

LA RÉSURRECTION ET LES JUGEMENTS ÉTERNELS (VERSION COURTE)

Pendant longtemps je ne voyais pas l'intérêt d'étudier le millénium et le 'paradis', me disant qu'il était plus important de chercher comment y aller que de savoir comment ce serait une fois là-bas. C'est en étudiant finalement ces sujets que j'ai compris. Pour comprendre pleinement la route sur laquelle nous marchons, il convient de comprendre le point de départ et le point d'arrivée. Comprendre la fin aide à percevoir le déroulement des événements auxquels nous participons. C'est pour cette même raison que la résurrection et les jugements sont dans les doctrines fondamentales.

I - Les bases du jugement.

Les croyants sont souvent persuadés qu'il ne faut pas juger. C'est complètement faux. Celui qui ne juge pas est perdu d'avance. Cette fausse croyance vient d'une connaissance très superficielle de la Parole de Dieu. Se basant sur « *ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés* » que l'on trouve dans Matthieu 7.1, certains se cantonnent dans la facilité en ne jugeant de rien ni de personne. Ils vivent une vie de compromis parce qu'ils refusent de prendre

position, cachant leur faiblesse derrière cette position de façade qu'ils revendiquent haut et fort pour ne pas avouer qu'ils n'ont jamais vraiment réfléchi au sujet. Comment pourrions-nous affirmer ne pas avoir le droit de juger lorsque la parole nous dit : « n'ajoutez pas foi à tout esprit ; mais éprouvez les esprits, pour savoir s'ils sont de Dieu » (1 Jean 4.1). Or « éprouvez les esprits » signifie très clairement décider s'ils sont de Dieu ou non, et donc prononcer un jugement, ce fameux jugement qui semble être interdit dans le passage de Matthieu que je citais auparavant.

Tout vient de ce que le jugement appartenait à Dieu en premier lieu, il l'a confié au fils qui à son tour l'a transmis, et cette fois-ci à sa Parole. La logique qui s'ensuit est que tout jugement se doit d'être prononcé par la Parole et non par nous, nous sommes des transmetteurs et non des émetteurs indépendants. Nous avons donc l'obligation de juger selon la Parole, et non selon notre propre avis.

a) Le jugement, qui, quoi, quand et comment ?

La réponse est presque aussi simple que la question.

- 1 Tout le monde sera jugé.
- 2 Tout sera jugé.
- 3 Le jugement des croyants se fait durant leur vivant, celui des païens après leur résurrection.
- 4 et selon la justice de Dieu. Justice que nous n'avons pas la capacité de comprendre, parce qu'elle prend beaucoup trop de facteurs en compte. C'est pour cela que notre jugement doit être une transmission de celui de Dieu et non pas fondé sur notre propre cœur.

b) Grâce, miséricorde, immuabilité.

Ce sont les trois choses à comprendre pour mieux cerner le jugement de Dieu.

- 1 La grâce de Dieu c'est sa capacité à nous donner ce qu'on ne mérite pas.
- 2 La miséricorde de Dieu c'est sa capacité à ne pas nous donner ce qu'on mériterait.
- 3 L'immutabilité de Dieu c'est sa capacité à ne pas changer. Il juge tout le monde selon les mêmes critères.

c) Jésus est jugé et ressuscité.

C'est la raison principale pour laquelle ces deux doctrines sont fondamentales. Comprendre cela est important. Plusieurs enseignements en découlent, mais ils seraient stériles si les bases du jugement et de la résurrection ne sont pas connues.

- 1 Même Jésus a été jugé par Dieu, étant sans fautes, le jugement en question passe inaperçu.
- 2 Ce ne sont ni les juifs ni les romains qui sont responsables de la mort de Jésus, mais nos péchés.
- 3 Jésus aurait pu se contenter de mourir sur la croix sous sa forme charnelle. De la sorte il aurait porté nos péchés et tout serait parfait. Mais il a fallu également qu'il ressuscite, et ce parce qu'il n'était pas possible que la mort puisse le retenir. Sa mort est le signe qu'il a payé pour nos fautes, sa résurrection est le signe que tous les ennemis de Christ ont été vaincus. Puisqu'il n'était pas possible que la mort soit vaincue avant la crucifixion, sinon, il n'aurait très justement pas pu mourir. De son vivant Jésus a triomphé de tout, il devait encore, en point final de sa mission sur terre, terrasser le dernier d'entre eux, et sa résurrection est le signe de son triomphe puisque la mort n'a pas pu le garder. Sa résurrection rend la nôtre possible.

II - Jugement et résurrection des croyants.

- [1] Les croyants sont jugés au moment de leur conversion et durant toute leur vie de croyants, et ce pour qu'ils n'aient pas besoin de l'être à la résurrection.
- [2] Les croyants ressuscitent après Armageddon, donc juste avant le millénium.
- [3] Les croyants sont jugés sur leur foi.
- [4] Lors de leur résurrection, les croyants comparaissent pour recevoir leur récompense.
- [5] Jésus est l'avocat de tout ceux qui lui appartiennent.
- [6] Les conditions pour avoir part à la résurrection avec Jésus sont (liste non exhaustive) :

Avoir reçu le Saint-Esprit (Jean 3.5)

Avoir fait le bien (Jean 5.29)

Croire en Jésus et en son sacrifice (Jean 11.25)

Abandonner sa vie ici-bas (Matthieu 10.39)

III - Jugement et résurrection des incroyants.

Sujet presque futile, parce que le jugement et la résurrection des païens ne nous concerne pas vraiment.

- [1] Un païen ne pêche pas, sa condamnation vient de ce qu'il a rejeté Jésus, qui est le seul moyen d'être sauvé. Sinon cela sous entendrait que nous soyons sous la loi de toutes les nations de la terre. Nous sommes sous la loi du royaume auquel nous appartenons. Les païens n'appartiennent pas au royaume de Dieu et ne sont donc pas soumis à sa loi. Ils s'en excluent.
- [2] Les incroyants sont jugés après leur résurrection, soit après le millénium.
- [3] Les incroyants sont jugés selon les œuvres (Apocalypse 20.13), parce qu'elles attestent qu'ils n'ont pas connu Dieu.
- [4] Les incroyants n'auront aucun avocat, ayant refusé le seul qui soit, Jésus.
- [5] L'enfer se définit en réalité non pas géographiquement, mais par une absence, celle de Dieu et de tous les bienfaits de son existence et de sa présence. À la fin, Dieu viendra chercher les siens et partira avec eux, plus rien de ce qu'il a créé ne subsistera. Ceux qui ont refusé Dieu, se verront donc privés de tout ce que Dieu a créé (relisez Genèse chapitre 1 pour comprendre pleinement ce que cela signifie).

IV - Les autres jugements.

Bien que je ne détaillerai pas ici, l'enseignement complet le fait, notons que la création dans son entièreté sera jugée, pas seulement les hommes. Seront également jugés :

La nature elle-même.

Les anges.

Satan.